

ESSONNE ET HUREPOIX

104^e ANNÉE (1998)



BULLETIN
de la Société historique et archéologique
de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix

CHAMARANDE

1999

ANNÉE 1998 – BULLETIN N° 68

TABLE DES MATIÈRES

Jean Jacquart (1928-1998).....	3
Vie de la société (conseil d'administration, nouveaux membres, assemblée générale à Boigneville)	7
LE BLOHIC (Yvon) - L'ascension d'une famille de Corbeil : les Boisneuf (1585-1828).....	13
MARTIN (Michel) et Alii - La population de l'Étampois	91
HENIN (Jeannine) - L'installation des Américains à Orly en 1918.....	115
TABORIN (Yvette), PIGEOT (Nicole) et OLIVE (Monique) - Le site d'Étiolles en 1998	123
BONNIN (Philippe) - La Seine - prospection archéologique	129
PEUREAU (Katy) - Une cave médiévale à Milly-la-Forêt.....	133
BÉNARD (Alain) - Les polissoirs de La Guigneraie à Souzy-la-Briche..	137
SENÉE (Alain) - Vigneux-sur-Seine - destruction du site de La Magnanerie	147
NOTES ARCHÉOLOGIQUES	151
BIBLIOGRAPHIE	159
CHRONIQUE.....	191
NÉCROLOGIE	205

TABLE DES ILLUSTRATIONS

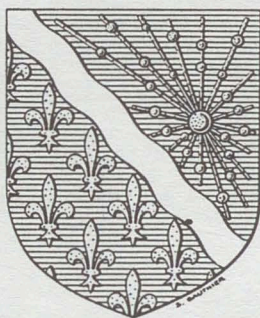
Jean Jacquart. - portrait	3
Les ancêtres corbeillois de N.-A. Boisneuf. - tableau.....	18
Type de stratégie sociale aux 17-18 ^e siècles. - tableau.....	23
Portrait de Nicolas-Adrien Boisneuf.....	couverture et p. 45
Mariage et carrière des enfants Boisneuf. - tableau	46
Armoiries des Boisneuf et faire-part du décès de N.-A. Boisneuf	51
Maison de J.-C. Boisneuf à Corbeil. - plan.....	67
Testament de J.-C. Boisneuf.....	68
Maison et tombe de J.-C. Boisneuf à Corbeil. - photos.....	69
Relations entre secrétaires du roi. - tableau	83
La région d'Étampes du 1 ^{er} au 5 ^e siècle. - carte.....	99
La région d'Étampes pendant le haut Moyen Âge. - carte	101
La région d'Étampes au Moyen Âge central. - carte.....	103
Les moulins d'Étampes vers 1250. - carte	105
Densité du peuplement étampois du 5 ^e au 10 ^e siècle. - carte	105
Centres de peuplement autour du <i>vicus</i> d'Étampes du 5 ^e au 13 ^e siècle. - carte ..	109
Population du 13 ^e au 20 ^e siècle. - carte	112
L'aérodrome de Paray en 1918.....	117
Paray-Vieille-Poste. - la ferme Verger.....	118
Les premiers baraquements de l'aéroport.....	120
Mouvement des avions sur l'aéroport.....	122
Etiolles. - deux foyers superposés	125
Milly-la-Forêt. - cave médiévale	135
Souzy-la-Briche. - polissoirs de La Guigneraie (plans et photos).....	139
Vigneux-sur-Seine. - sarcophages mérovingiens.....	148

75

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE CORBEIL
DE
L'ESSONNE ET DU HUREPOIX

104^e ANNÉE (1998)

*Ouvrage publié avec le concours de la direction régionale
des Affaires culturelles (ministère de la Culture)
du département de l'Essonne et de la ville de Corbeil-Essonnes*



CHAMARANDE

1999

En couverture

Portrait de Nicolas-Adrien Boisneuf, vers 1735.

Cotisation annuelle pour 2000
membre ordinaire : 80 F
membre bienfaiteur : 120 F minimum
Chèques à l'ordre de la SHACEH
CCP de la Société : Paris 1508-40 M

© Société historique et archéologique
de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix (1999)
Archives départementales, Domaine départemental, 91730 Chamarande
1154 – ISSN – 368 X

Jean JACQUART
1928-1998



In memoriam

Notre Société est en deuil. Jean Jacquart, notre vice-président, nous a quittés brutalement le 24 décembre dernier.

Né à Paris, dans le Marais qu'il a habité jusqu'à son dernier jour, il était issu, par sa mère, d'une famille de Morangis où, enfant, il passa ses vacances, chez ses grands-parents. Il resta toute sa vie attaché au Longboyau, au Hurepoix, à l'Essonne.

Reçu, en 1947, au concours à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, il réussit l'agrégation d'histoire en 1951 et fut successivement professeur aux lycées de Melun et de Saint-Maur, assistant d'histoire moderne à l'Université de Besançon, maître assistant puis chargé d'enseignement aux universités de Clermont-Ferrand et d'Amiens, enfin professeur d'histoire du XVI^e siècle à l'université de Paris I – Sorbonne jusqu'à sa retraite. L'intérêt qu'il portait à ses élèves, l'attention avec laquelle il suivait leurs travaux et leur carrière lui ont valu de profondes amitiés.

Son premier travail historique fut son mémoire de maîtrise *Morangis aux XVI^e et XVII^e siècles* publié dans les Mémoires de la Fédération de 1956 (1957). Dès lors, spécialiste du XVI^e siècle, il étend ses recherches à tout le Hurepoix et sa thèse, soutenue en 1971, lui est entièrement consacrée. D'abord publiée par les presses universitaires de la faculté de Lille en 1973 sous le titre *Société et vie rurales dans le sud de la région parisienne du milieu du XVI^e siècle au milieu de XVII^e siècle* (2 vol., 1070 pages), elle devient, éditée par A. Colin en 1974, *La crise rurale en Île-de-France, 1550-1670* (800 p.). Ce beau livre restera longtemps l'ouvrage de référence pour cette période, dans notre région.

Ensuite se succèdent articles de revues, collaboration à des ouvrages généraux comme *Histoire de l'Île-de-France et de Paris* (sous la direction de Mollat (1971) ou *Le XVI^e siècle* (1972) ou *Histoire de la France rurale* (1975), et livres grand public comme *François I^{er}* (1980) ou *Bayard* (1987).

Nous n'énumérerons pas tous ses travaux puisque sa bibliographie a paru dans *Paris et l'Île-de-France au temps des paysans, XVI^e-XVII^e siècles* (Publications de la Sorbonne, 1990, in-8°, 398 p.) et que ses interventions dans nos bulletins sont faciles à retrouver grâce aux tables.

Non seulement enseignant et chercheur, il fut aussi animateur de la recherche en histoire locale : ayant adhéré à notre Société en 1945 (à 17 ans), il en partagea l'administration dès 1959 et en fut vice-président à partir de 1967. Parallèlement, il militait à la Fédération des Sociétés historiques d'Île-de-France qu'il présida à partir de 1971,

on sait avec quel dynamisme. Il joua aussi un rôle important au Comité national des Travaux historiques et scientifiques.

Défenseur du patrimoine, il fut membre de la Commission du Pré-inventaire de l'Essonne de 1970 à 1984, puis de la Commission départementales des objets mobiliers. Il participa aux travaux de la CORIPHAÉ et, depuis, 1984, il présidait, avec ardeur, l'Association pour le patrimoine d'Île-de-France.

À cette masse écrasante d'activités il faut ajouter son rôle dans les associations corporatives, les assemblées universitaires, les colloques et congrès en France et à l'étranger et ses innombrables conférences dans tous les coins de France.

C'est pourquoi se pressaient si nombreux, à l'église Saint-Paul, lors de ses obsèques, le 6 janvier, tant d'enseignants, tant d'élèves et anciens élèves, tant d'animateurs d'associations qui admiraient ses connaissances, son dévouement et sa chaleur humaine.

Nicole Lemaître qui fut son élève et occupe maintenant son poste à la Sorbonne sut dire, avec simplicité et conviction, le chercheur, le maître, l'homme que nous regrettons tous. À cette émouvante cérémonie, notre Société était représentée par cinq membres du Conseil d'administration qui savaient combien grande était l'affection que notre ami lui portait : quelques jours avant d'entrer à l'hôpital, rédigeant son testament, il lui faisait un legs de 10 000 F.

P. C. et J. M.

C'est peu de dire que la brutale disparition de Jean Jacquart nous a plongés dans le désarroi. Cet homme, « le Jacquart », comme il se surnommait lui-même avec ironie, avait tant fait pour la Fédération qu'il faut bien l'avouer, nous nous sentons aujourd'hui un peu seuls... Son excellente connaissance des quelque 87 sociétés qui composent la Fédération, c'était à son inlassable activité, à son sens des relations, à ses qualités d'animateur qu'il la devait. Toujours prêt à rendre un service, à conseiller, à aider, il savait relever le courage des uns, trouver une solution à un litige. Avec toujours un mot pour chacun, et un sens de l'humour et de la répartie qui n'appartenait qu'à lui.

Jean Jacquart rappelait volontiers l'importance qu'avaient à ses yeux les sociétés locales, comme moteurs d'une recherche enracinée dans le tissu social. Et parce qu'il était « de la maison », il regrettait que les universitaires ne prennent pas davantage conscience de cet horizon de la recherche, qu'ils ignorent trop souvent le terreau associatif où leurs méthodes de travail, leur pratique des archives et leur aptitude à diriger enquêtes et travaux auraient été si utiles. Mais il avait confiance, car il savait être patient.

Aujourd'hui l'équipe qui, sous la houlette de Michel Balard, a pris le relais est consciente de la difficulté qu'il y a à assumer une telle succession, mais elle sait qu'elle peut compter sur la participation à l'œuvre commune de toutes les sociétés membres de la Fédération dans l'esprit de liberté qu'avait su créer son président.

Il nous reste aujourd'hui le souvenir d'un homme droit, aimant la vie et sachant faire partager ses enthousiasmes ; ce n'est pas là le moindre des héritages.

Jacques GÉLIS
Fédération des Sociétés historiques
et archéologiques d'Île-de-France

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition de Jean Jacquart.

Personnellement, je l'avais rencontré pour la première fois en 1979, lors d'une promenade de la Société Historique de Corbeil, à laquelle je venais d'adhérer. Il connaissait bien notre région, l'ayant choisie comme sujet d'étude pour sa thèse d'histoire « La crise rurale en Île-de-France », volumineux ouvrage qui a été pour nos recherches une précieuse référence. Ce jour-là, il nous avait encouragés, mes fils et moi-même, à créer une association d'histoire locale à Arpajon.

En 1984 il avait participé à la visite d'Arpajon que nous avions organisée pour la Société de Corbeil. En 1996, l'ayant rencontré peu avant notre assemblée générale, il avait souhaité assister à la visite prévue à La Norville, qu'il connaissait peu, et nous avait honorés de sa présence. Et naturellement, il était également partie prenante, en juin 1998, avec la société de Corbeil, à la visite de Boissy-sous-Saint-Yon, commune spécialement étudiée pour sa thèse.

Malgré toute son érudition et ses importantes responsabilités, c'était un homme de contact facile, simple et souvent jovial, gai, et attentif à ses interlocuteurs.

La cérémonie religieuse de ses funérailles, dans sa paroisse parisienne, a été très émouvante. Les paroles prononcées, tant par l'animatrice que par le curé, ont peut-être révélé, pour beaucoup, toute la modestie et la profondeur de cet historien qui va laisser un grand vide dans les associations historiques de notre département.

Marie-Madeleine THIBIERGE
(Art et histoire du pays de Châtres)

Vie de la Société

Conseil d'administration

Président

M. L'abbé Jean MERMINOD

Vice-présidents

M. Roland PAYEN

M. Jacques GÉLIS

Vice-présidents d'honneur

M. le Marquis de GANAY

M. Roger BAILLY

Secrétaire générale

Mme Sylvie LE CLECH

Secrétaire adjointe

Mme Nicole DUCHON

Trésorier

M. LEREBOUR-CHATELAIN

Responsable des publications

Mme Paulette CAVAILLER

Membres du Conseil

Mme B. d'ANDURAIN

Mme Raymonde AUTIER

M. Serge BIANCHI

Mme Hélène FUSTIER

M. Jean-Jacques IMMEL

M. Denys KLEIN

Mme Élisabeth MITTON

M. Alain SENÉE

Mlle Yvette TABORIN

Mme Marie-Madeleine THIBIERGE

Nouveaux membres inscrits en 1998

- ANCELLIN (Jacques), 4 bis rue Racary, 91530 Saint-Cheron.
ANCELLIN (Raymond), 4 bis rue Racary, 91530 Saint-Cheron.
ARCHIVES MUNICIPALES, Hôtel de Ville, 91350 Grigny.
AUDINOT-DELAPORTE, 3 rue André-Nicolas, 91300 Massy.
BANIDE (Michel), 35 avenue François Molé, 92160 Antony.
BASSIÈRE (Dominique), 15 Grande rue, 91630 Leudeville.
BAZIN (Françoise), 35 place Hackenberger, 91940 Gometz-le-Châtel.
BESSE (François), 246 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris.
BROSSUT (Christian), 38 boulevard Alsace-Lorraine, 91170 Viry-Chatillon.
CABINET Daniel FLAMME, 4 rue Maurice-Utrillo, 91300 Massy.
COSTA (Michèle), 6 rue du Loing, 91090 Lisses.
DOUCHIN (Jocelyne), École Jean de La Fontaine, rue Guettard, 91150 Étampes.
DURAND (Bruno), 8 rue de Corbreuse, 91410 Richarville.
FILIOZAT (Jean), 17 rue Édouard-Robert, 91290 Arpajon.
FOURNIER (Mme), 1 rue Gazette, 33210 Toulenne.
GADBOIS (Mme Geneviève), 24 avenue de Bures, 91440 Bures-sur-Yvette.
LAFOSSE (Yves), 2 rue du 24-8-44, 77176 Nandy.
LAGARROSSE, 21 rond-point des Tilleuls, Saint-Médard, 40000 Mont-de-Marsan.
LEVART (Natacha), Clos de Limon, chemin des Grands-Prés, 91430 Vauhallan.
LA MÉMOIRE AU VILLAGE, association sports et loisirs, 91470 Les Molières.
MÉMOIRE CASTELGOMETZIENNE, 76 rue Saint-Nicolas, 91940 Gometz-le-Châtel.
NOËL (Francine), 2 allée des Peupliers, 91300 Massy.
PELLE (Marie-Laure), 27 rue de Vauboyen, 91570 Bièvres.
ROUX (Claude), 91580 Auvers-Saint-Georges.

Assemblée générale à Boigneville

Notre assemblée générale pour 1998 s'est tenue le dimanche 27 septembre à Boigneville.

Après la visite du château de Malesherbes, des églises de Malesherbes et de Boigneville, la séance est ouverte à 17 h 15 dans la salle municipale, en présence de 55 personnes, par le président Merminod.

Il remercie M. Jean-Jacques Boussaingault, conseiller général, maire de Boigneville et membre fidèle de notre Société, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition la salle municipale et Mme Millereau, secrétaire de mairie, de nous y avoir accueillis. Il remercie également le père Alivi, curé de Maisse, et le père Lancelot, curé de Malesherbes, qui ont donné toutes facilités pour la visite de leurs églises, ainsi que M. de Nicolaÿ qui nous a dit son regret de ne pouvoir nous recevoir personnellement au château de Malesherbes.

Il présente ensuite les excuses des absents et donne la parole à la secrétaire générale pour son rapport moral.

Mme Cavailer présente les activités de la Société depuis la dernière assemblée générale tenue à Bouray-sur-Juine le 28 septembre 1997 : « Le Conseil d'administration s'est réuni le 7 mars à Athis-Mons. Il a approuvé le contenu du Mémoire XVII et du Bulletin n° 67 (1997) et décidé leur publication au cours de l'année ; il a accepté avec reconnaissance la proposition de Denys Klein de faire la saisie du bulletin. Il a choisi les lieux et dates de la promenade de printemps et de cette assemblée générale. Il a, enfin, pris note du souhait de M. Lesueur d'être remplacé dans ses fonctions de trésorier et obtenu l'accord de Nicole Duchon pour occuper les fonctions de secrétaire adjointe. Il a élu M. Roland Payen au poste de vice-président, en remplacement de M. Roger Bailly, nommé vice-président d'honneur.

Le nombre des membres est passé de 592 à 609. Il doit se maintenir absolument au-dessus de 600 pour assurer au moins les deux tiers de nos frais de publication, étant donné la réduction constante de nos subventions.

Le bulletin 1996 a été distribué à la fin de 1997. Il comporte 184 pages et son contenu est varié : de l'étude d'un prieuré médiéval au théâtre du XIX^e siècle ; d'un tableau du XVI^e siècle à la céramique locale médiévale. Un défaut a été signalé à l'imprimeur : la légèreté et la transparence du papier.

Le volume XVII de nos Mémoires est enfin sorti en juin dernier après des années d'attente. Il a été réduit à 96 pages faute de moyens. Il a dû satisfaire les archéologues, un peu moins les historiens, mais il apporte une nouveauté avec une intéressante étude de numismatique.

Le papier est de meilleure qualité mais nous devons déplorer une erreur grave : la page 75 a été remplacée par la page 83 qui figure en double. La page 75 réimprimée sera distribuée avec le bulletin 1997.

Le bulletin 1997 est sous presse et devrait sortir en novembre. Le texte en a été entièrement saisi par M. Klein que je tiens à remercier

publiquement, car c'est un travail considérable et rigoureux dont il s'est tiré parfaitement. Il comporte quatre articles de fond :

- Le prieuré de Bois Galon à La Forêt-Sainte-Croix par Alain DEVANLAY ;
- La Fronde à Vert-le-Petit par Guy LECLERC ;
- Aguado d'après les historiens espagnols et argentins par Jacques GAUCHET et
- « L'Annonciation » de l'église de Brières-les-Scellés par Marius CIBOULET

accompagnés d'articles et de notes archéologiques, de la bibliographie et de la chronique. Il devrait comporter environ 150 pages.

Pour le bulletin 1998, nous attendons une étude d'Yves LE BLOHIC sur la famille corbeilloise des Boisneuf (1585-1828) et un article de M. BLANC-CESAN sur Siblot, secrétaire de la Comédie Française, mort à Soisy-sur-Seine. Nous envisageons aussi de tirer parti du mémoire de Pascal HERBERT sur la prévôté de Montlhéry au XVII^e siècle.

La promenade de printemps a eu lieu le 6 juin à Saint-Yon et Boissy-sous-Saint-Yon. Elle a été organisée avec beaucoup de soin par Mme Thibierge et ses collègues d'Art et histoire du pays de Châtres, et par Nicole Duchon que je remercie chaleureusement. Vous avez été assez nombreux à y participer et – si j'en crois divers échos – elle a été très appréciée.

Pour cette assemblée générale, nous avons choisi Boigneville où nous avons la chance d'avoir un maire, fils d'archéologue, notaire par surcroît et conseiller général pour couronner le tout. Malheureusement nous n'avons pas fait le poids face à une forte concurrence : l'ouverture de la chasse. Nous regrettons donc son absence mais le remercions, ainsi que Mme Millererau, d'avoir mis une salle à notre disposition et de nous y offrir un rafraîchissement en fin de séance.

Je rappelle pour terminer nos activités annexes mais non virtuelles : gestion financière du chantier de fouilles d'Étiolles ; participation aux travaux d'ACTE 91 ; collaboration aux travaux de la Fédération d'Île-de-France dont vous parlera M. Jacquart ; participation au Congrès des sociétés savantes ; collaboration aux études du Comité de recherche sur les révolutions en Essonne dont vous parlera M. Bianchi. »

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

En l'absence du trésorier, le président donne la parole à Paulette Cavailer pour lire le compte-rendu financier préparé par Bernard Lesueur dont les conclusions sont les suivantes : « L'avoir de la Société à ce jour est de 96 584 F. Après recouvrement du solde des cotisations (7000 F) et des subventions (27 000 F), nous disposerons

en fin d'exercice de 130 000 F environ, qui devraient permettre la publication des bulletins 1997 et 1998 ».

Quitus est donné au trésorier pour sa gestion financière.

Ensuite sont réélus à l'unanimité Mmes AUTIER et LE CLECH et MM. IMMEL, KLEIN et MERMINOD. Est également élu à l'unanimité M. LEREBOUR-CHATELAIN, président de la Société d'histoire et d'archéologie d'Évry et du Val-de-Seine, qui a bien voulu se porter candidat aux fonctions de trésorier.

Mme LE CLECH propose une visite de Chamarande spécialement organisée pour les membres de la Société à une date que nous fixerons au mieux.

M^e Philippe DUCLOS, notaire à Brétigny, déplore que les Archives départementales ne soient pas encore en état de recevoir les minutes notariales qu'il souhaite verser pour compléter un premier dépôt.

M. Jacquart présente le tome 49 des Mémoires de la Fédération. Il annonce la réunion des présidents le 7 octobre, divers colloques prévus en 1998 et 1999 et rappelle que la Fédération va fêter son cinquantenaire en 1999, qui sera donc une année chargée puisque son 9^e colloque se tiendra à l'automne à Meaux sur le thème « Artisanat, industrialisation, désindustrialisation ».

M. Bianchi rappelle le travail collectif de recherche sur la Révolution de 1848. Il signale la sortie récente du *Guide de recherches* et la manifestation de la veille, 26 septembre, à l'hôtel du département (inauguration de la devise « Liberté, Égalité, Fraternité » et exposition à laquelle a participé le Comité). Il annonce le colloque qui se tiendra à Crosne les 21 et 22 novembre prochains et la sortie en 1999 de quatre volumes de publications.

Enfin M. Wittmer rappelle qu'à la fin de l'année se tiendra au Musée de la photographie de Bièvres une exposition consacrée à Delacroix où seront présentées des photographies de paysages locaux qui inspirèrent le peintre.

La séance est levée à 18 h 30.

Tout le monde est invité à goûter le kir du Gâtinais offert par la municipalité.

L'ascension d'une famille de Corbeil : les Boisneuf (1585-1828)

*« [...] l'individu le plus singulier n'est que le
moment d'une race. Il faudrait pouvoir remonter
le cours du fleuve aux sources innombrables,
pour capter le secret de toutes les contradictions,
de tous les remous d'un être »*

François MAURIAC (*La vie de Jean Racine*)

Ce travail nous a été inspiré par un sentiment de pieuse vénération pour ceux dont nous parlons ; car, ainsi que le constatait Maurice Barrès, nous appartenons plus que nous le pensons à nos morts.

Une bonne monographie n'est-elle donc pas une histoire d'amour ? Aussi la dédions-nous *in memoriam* à Yvonne Andrieu de Boisneuf (1908-1998) sachant qu'elle aurait apprécié de trouver, à sa lecture, un reflet de l'existence de son ancêtre.

Y.-L. B.

REMERCIEMENTS

Il n'est pas de recherches individuelles qui ne s'accompagnent d'un certain nombre de rencontres. Qu'il nous soit ainsi permis de remercier Mesdames Campagne et Bedoit, Messieurs Garcia et Claeys dont nous sommes redevables du concours et de la gentillesse, et plus particulièrement Madame Barbier qui s'est chargée de la frappe et des manipulations informatiques. Son travail éclairé nous a été précieux en maintes occasions, car la lecture du manuscrit imposait mille acrobaties intellectuelles et visuelles.

Nous remercions enfin Madame Cavailler et le comité de lecture qui ont bien voulu accueillir notre étude dans le Bulletin de la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix.

INTRODUCTION

En mars 1923 le capitaine Robert Andrieu (Seyches 1877 – Arzon 1961), chevalier de la Légion d'Honneur, usant de la loi dite de réversion, entreprit de relever le nom, éteint à Lauzun, à la veille de la Grande guerre, d'un cousin : Octave de Boisneuf, dernier du nom. Il était entendu pour le capitaine Andrieu que tous ses aïeux ne pouvaient être que du Lot-et-Garonne et plus historiquement de l'Age-nais. Or le grand-père de sa bisaïeule maternelle Anne de Boisneuf (1772-1848) était né à la fin du XVII^e siècle à Corbeil. S'il ignorait tout de l'origine francilienne de cette filiation, il avait cependant parfaitement identifié la noble ascendance et alla jusqu'à parler de « titres de noblesse » dans ses dernières volontés olographes du 10 février 1958, découvertes fortuitement par l'auteur dans le grenier de sa longère de Kerners en 1986. Les « titres de noblesse » en question désignaient un règlement d'armoiries dont il conservait une copie d'époque : celles concédées à Nicolas-Adrien Boisneuf, né à Corbeil le 29 octobre 1695.

Cette relique de 30,5 x 23,5 cm sur vélin peint constitua le seul indice, à la base, de cette monographie donnée ci-après dans une version abrégée. Tout fut donc entièrement à reconstituer et l'élargissement du champ des premières recherches généalogiques indispensables¹ nous a conduit à nous pencher sur la condition, l'état social, les mœurs et les ressources d'un « bourgeois », s'arrachant d'un milieu obscur pour accéder, en 1754, au Second ordre.

La biographie de Nicolas-Adrien Boisneuf, notaire à Corbeil sous la Régence, dévoué mais ambitieux, compétent mais intéressé, est, au-delà d'une contribution à l'histoire du XVIII^e siècle, le modèle d'une ascension sociale exemplaire, patiemment mais opportunément construite sous la tutelle de Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville (1701-1794), contrôleur général des Finances, garde des sceaux puis ministre de la Marine de Louis XV. Parmi ses six enfants, Jean-Claude de Boisneuf de Chennevières, son dernier fils, décédé à 92 ans étant maire de Corbeil, est celui qui a sans nul doute le mieux consolidé et poursuivi la réussite de la famille.

À ce jour, aucune généalogie complète n'a été consacrée à la famille Boisneuf, ni dans les nobiliaires et armoriaux contemporains, ni dans les travaux sur la société et les institutions au XVIII^e siècle, ni même

1. Yves DURAND, dans l'introduction à sa remarquable étude sur *Les Fermiers Généraux au XVIII^e siècle* (Paris, P.U.F., 1971, in 8°, 664 p.), considère que la généalogie « n'est pas une vaine science des mondanités mais une science auxiliaire qui, très simplement, permet d'identifier et de situer les personnes [...] ce qui est rigoureusement nécessaire pour écrire l'histoire en connaissance de cause ».

dans des annales ou bulletins d'histoire locale² ; F. de Saint Simon et E. de Sereville ne la mentionnent³ pas, alors que le nom est toujours porté au seuil du XX^e siècle.

Elle est signalée par La Chesnaye-Desbois⁴ et Jouglas de Morenas⁵. Nous trouvons une brève notice, par ailleurs inexacte, dans l'Annuaire de la Noblesse de l'année 1912. Les études récentes d'A. Le Bihan⁶, de J.-F. Boshier⁷, de J.-C. Waquet⁸ et de C. Favre-Lejeune⁹ rencontrent aussi la famille Boisneuf.

Enfin, l'amour des bons textes d'archives, pour reprendre une remarque de Pierre Gaxotte¹⁰, est suffisamment présent en nous pour nous avoir imposé la fatigue de nombreux déplacements vers Paris et en région parisienne ou à Agen, pour travailler à la Bibliothèque nationale, aux Archives nationales, aux archives du Musée Condé au château de Chantilly, et aux Archives départementales concernées. De toutes ces pièces originales, constituées en majeure partie d'actes notariés¹¹, une était fondamentale et nous avons eu la bonne fortune de l'avoir entre les mains, c'est : *L'inventaire des titres et papiers de « M^{re} Nicolas-Adrien Boisneuf, Écuyer Conseiller Secrétaire du Roi, Maison couronne de France et de ses Finances et de D^e Marie Jeanne Petit son épouse »*, dressé par un de leurs petits-fils, notaire au Châtelet de Paris. Cet épais in-folio, relié en parchemin, qui est tout autant un véritable livre de raison, fait partie du fonds Chodron de Courcel, déposé aux Archives départementales des Yvelines en 1984 et conservé depuis sous la cote 79 J 105 (en instance de transfert aux Archives départementales de l'Essonne).

2. Gaston SAFFROY, *Bibliographie généalogique, héraldique et nobiliaire de la France...* Paris, libr. G. Saffroy, 1968-1988, 5 vol. in-8°.

3. Étienne de SEREVILLE et Fernand de SAINT-SIMON, *Dictionnaire de la noblesse française*. Paris, la Société française au XX^e siècle, 1975-1977, 2 vol.

4. LA CHENAYE-DESBOIS et BADIER, *Dictionnaire généalogique...*, troisième édition. Paris, Schlesinger, 1863-1876, 19 vol., in-4°, t. II.

5. JOUGLAS de MORENAS, *Grand armorial de France*. Paris, Éd. héraldiques, 1934-1952, 7 vol. in-4°, t. II.

6. Alain LE BIHAN, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France (fin du XVIII^e siècle)*. Paris, Bibl. nat., 1966, in-8°, 489 p.

7. John Francis BOSHER, *French finances 1770-1795 from business to bureaucracy*. Cambridge, 1970.

8. Jean-Claude WAQUET, *Les grands maîtres des Eaux et Forêts de France, de 1689 à la Révolution*. Genève-Paris, libr. Droz, 1978, in-8°, 434 p.

9. Christine FAVRE-LEJEUNE, *Les secrétaires du roi de la Grande Chancellerie de France*. Paris, Sedopolis, 1986, 2 vol. in-8°.

10. Pierre GAXOTTE, *Le siècle de Louis XV*. Paris, Fayard, 1933, p. 377.

11. Les recherches que nous avons effectuées au Minutier central des notaires de Paris nous ont permis de retrouver pour la période 1722-1786 plus de 200 actes. Une nomenclature mériterait d'être établie, traduisant l'importance du recours à l'acte notarié chez les Boisneuf durant tout un siècle où la monarchie administrative apparaît comme une perpétuelle menace contre laquelle les actes notariés prennent toutes les précautions possibles.

I – NICOLAS-ADRIEN BOISNEUF (1695-1786)

1 – Le milieu familial et social

Lorsque Nicolas-Adrien Boisneuf fait dresser, en janvier 1782, au crépuscule de sa longue vie, l'inventaire de ses titres et de ses papiers, il découvre la modestie de ses origines et l'étendue du chemin parcouru. À contre-courant de nombreux amis de son siècle, il ne manifeste pas la volonté de cacher ou de dissimuler habilement les degrés roturiers de la filiation.

Il dicte euphémiquement : « Avant d'entrer dans le détail de cet inventaire, j'ai cru, pour la satisfaction de ma famille, devoir faire un précis de ce qui m'étoit arrivé d'heureux depuis mon établissement à Corbeil et montré combien la divine providence m'avoit comblé de biens »¹².

a – Les ancêtres

La famille Boisneuf est connue à Montlhéry au début du XVI^e siècle : le premier recensé, Jean, meurt avant 1547. Son fils aîné Nicolas, né vers 1513, est greffier et procureur, le cadet, Étienne, est procureur. Parmi les enfants de Nicolas, Jean et Étienne sont notaires et procureurs, Louise épouse un procureur. C'est l'unique fils d'Étienne, Jean, procureur à son tour, qui vient s'installer à Corbeil au début du XVII^e siècle¹³. Tout au long du siècle cette famille de praticiens a peu évolué. À Corbeil va se présenter pour elle l'occasion d'une belle ascension sociale.

Il semble que l'origine montlhérienne de la famille a été vite oubliée puisqu'en 1782, quand Nicolas Adrien dresse son arbre généalogique, il ignore où est né son bisaïeul et se résigne à le désigner laconiquement « Boisneuf »¹⁴.

• *Jean Boisneuf (1585-1639)* – La première mention retrouvée de ce personnage apparaît dans un inventaire après décès dressé à partir du 22 février 1612 par M^e Pierre Hideulx¹⁵ où Jean Boisneuf, déjà procureur au siège royal de Corbeil, est un des témoins requis. Le graphisme de sa signature est ferme et élégant. Nous le rencontrons à nouveau dans un contrat passé devant M^e Jean Clozeau¹⁴, notaire à Corbeil, le 8 avril 1621, par lequel M^e Charles Séneschal,

12. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

13. Ces informations nous ont été fournies par M. Pascal Herbert, auteur d'une étude sur la prévôté de Montlhéry au XVII^e siècle que nous espérons publier prochainement. Nous le remercions chaleureusement (N.D.L.R.)

14. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

15. *Arch. dép. Essonne*, 2 E 41/20.

prêtre-chanoine de l'église Saint-Spire de Corbeil, M^e Hubert Séneschal, chirurgien, M^e Jean Boisneuf, procureur au siège royal de Corbeil et dame Marthe Séneschal, sa femme, enfants héritiers du défunt Nicaise Séneschal¹⁶, chirurgien, et de Jeanne Regnault, acceptent l'octroi de 8 livres 6 sous et 4 deniers tournois de rente pour la fondation de saluts dans les églises Notre-Dame et Saint-Nicolas de Corbeil, M^e Nicolas Canné étant curé.

Jean I Boisneuf est décédé à Corbeil le 3 avril 1639 ; de son mariage avec Marthe Séneschal il eut sept enfants dont Alexandre qui suit et Jean, procureur au siège royal de Corbeil¹⁷, puis curé de Saint-Germain du Vieux Corbeil et de Saint-Jacques¹⁸ de 1653 à 1690. Jean II Boisneuf a succédé, dans la première charge, à son père et dans la seconde à son oncle Charles Séneschal, chanoine de Saint-Spire et possesseur de cette cure¹⁹ depuis février 1623. Il teste le 17 septembre 1688 faisant des legs particuliers à ses neveux et nièces. Il meurt à Corbeil le 11 décembre 1690, ayant nommé pour exécuteurs testamentaires Pierre Lemerle, son beau-frère, et Claude Collin, sa belle-sœur.

La respectabilité de la famille Boisneuf à Corbeil n'est pas antique et « l'honorable homme » Jean I Boisneuf le sait parfaitement. Cette qualification qu'il prend dans les actes en alternance avec celle de « noble homme » était la marque de la bourgeoisie, elle désigne assurément une personne de condition dans la société corbeilloise de ce début du XVII^e siècle, mais point une personne de qualité suivant la distinction du Père Bonhours²⁰. Rappelons que, d'après Charles Loyseau dont le traité²¹ fit et fait encore autorité, « Noble homme » s'appliquait aussi aux marchands.

16. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105, testament reçu par M^e Jean Clozeau le 29 janvier 1621.

17. *Arch. dép. Essonne*, E 68936. Le 24 juin 1649 Jean II Boisneuf, procureur au siège royal du Corbeil, arrête avec l'abbé et les chanoines de Saint-Spire, devant M^e Tarteret, les conventions portant sur la fondation d'une chapelle à l'intention de Jacques Bourgoin de Corbeil « en reconnaissance des grâces et divers biens faitz qu'il a receus de Dieu dans la conduite de sa vie et pour impêtrer sa bénédiction le reste de ses jours et après son décez le repos de son âme s'est représenté les moiens pour y parvenir et, après y avoir longtemps pensé, a creu ne pouvoir mieux faire que de laisser à la postérité le témoignage de quelque piété exemplaire ».

18. *Arch. dép. Essonne*, E 6910.

19. Abbé GUIOT, *Notice périodique de l'histoire moderne et ancienne de la ville et district de Corbeil*. Paris, Imprimerie P. F Didot le Jeune, 1792, p. 122 et 123.

20. Père BONHOOURS, *Remarques nouvelles sur la langue française*. Paris 1676, p. 82.

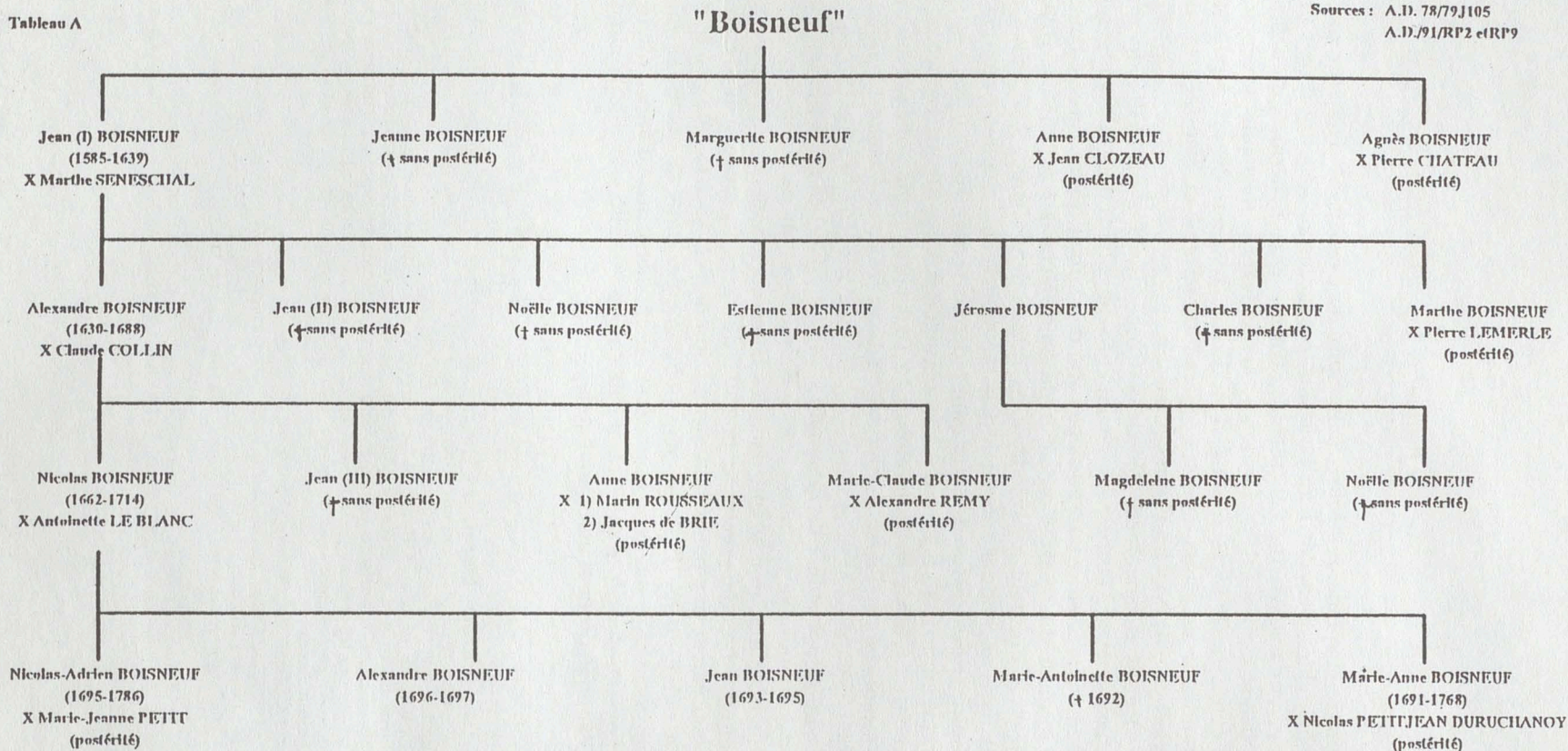
21. Charles LOYSEAU, *Les œuvres de Maistre... avocat au Parlement, contenant les cinq livres du Droit des Offices... Paris, 1678, livre du Traité des Ordres et simples dignitez, chapitre VII, p. 51.*

Les ancêtres de Nicolas Adrien BOISNEUF

I.1 - Le milieu familial et social

Tableau A

Sources : A.D. 78/79J105
A.D./91/RP2 et RP9



• *Alexandre Boisneuf (1630-1688)* – Baptisé le 4 juillet 1630 à Notre-Dame de Corbeil, il s'engage sur la voie ouverte par son père. Il obtient d'abord la place de procureur au siège du présidial et bailliage de Villeroy puis, en mai 1653, son frère Jean II résigne et lui cède l'office paternel de procureur au siège royal de Corbeil. Au cours de l'année 1663, afin d'asseoir sa considération et d'étendre sa surface sociale, il traite d'un office de notaire royal possédé par la famille Regnault depuis trois générations à Corbeil²².

De son mariage d'inclination plus que d'intérêt, quatre enfants au moins sont nés dont : Nicolas qui suit et Jean troisième du nom.

Jean III Boisneuf est baptisé à Notre-Dame de Corbeil le 9 décembre 1664. Il est ordonné prêtre en 1689 et autorisé à en exercer le ministère dans l'église de Milly relevant du diocèse de Sens. En 1690, il est prêtre attaché à l'église St-Jacques de Corbeil et, en 1691, succédant à son oncle Jean II Boisneuf, devient titulaire de la cure de Saint-Germain du Vieux Corbeil. En 1725, il devient chanoine de Saint-Spire et meurt en août 1729 à Corbeil. Le partage de ses biens s'est fait le 16 août de la même année entre ses neveux et nièces.

Le partage de la succession des défunts Alexandre Boisneuf et Claude Collin s'est fait sous signature privée le 29 décembre 1703 entre Jean Boisneuf, curé, Alexandre Rémy, marchand et Nicolas Boisneuf, procureur et notaire royal.

Des papiers d'Alexandre Boisneuf nous est parvenu, outre son contrat de mariage passé le 14 février 1657 devant M^e Nicolas Tarteret, notaire à Corbeil, un ouvrage devenu rare et recherché : *L'Office et pratique des Notaires par Maître Étienne Corrozet, notaire et garde-note au Châtelet de Paris*. Ce petit in⁸ de 1665, dans un vélin doré de l'époque, a franchi les siècles et les différentes études de la famille jusqu'à Ernest (de) Lucinet, oncle maternel du capitaine Andrieu, notaire à Montignac-de-Lauzun jusqu'en 1898 et décédé à Bordeaux en 1907.

• *Nicolas Boisneuf (1662-1714)* est praticien jusqu'en mars 1688, c'est-à-dire clerc, ou ancien clerc d'une étude de la châtellenie que nous n'avons pu identifier. C'est à cette date que sa mère lui vend les offices de notaire royal et procureur « postulant » au siège royal de Corbeil dont était pourvu son père à son décès. Il y officie jusqu'à sa mort intervenue en novembre 1714 à Paris, où il est inhumé en l'église paroissiale de Saint-Séverin.

22. Arch. dép. Essonne, E 6904.

De son mariage, en octobre 1690, avec Antoinette Leblanc, d'une famille de bourgeois de Paris, il a cinq enfants tous nés à Corbeil, paroisse Notre-Dame, dont deux survivront : Nicolas-Adrien qui suit et Marie-Anne.

La génération de Nicolas Boisneuf a consolidé le rayonnement social de la famille poursuivi tout au long du XVII^e siècle à Corbeil.

Les charges civiles, mêmes modestes, font désormais partie du patrimoine familial ; comme praticiens reconnus, Jean, Alexandre puis Nicolas Boisneuf sont devenus influents. L'instruction et l'indépendance conféraient à cette époque un réel prestige local. Les « moindres offices », pour reprendre l'expression de Loyseau²³, dont ils sont pourvus les autorisaient à prendre blason dont paradoxalement nous n'enregistrons pas l'existence dans l'Armorial général de 1696.

Les ancêtres de Nicolas-Adrien Boisneuf ont finalement rejoint la masse des gens de robe où l'on s'enrichit moins vite que dans la finance, mais où l'on prend aussi moins de risques. Cette montée sociale fut trop lente au XVII^e siècle pour leur permettre de s'agréger à la noblesse.

b – La naissance et l'éducation

En 1695, « Maître » Pierre Le Mercier, curé de la paroisse Notre-Dame de Corbeil, consigne le baptême du troisième enfant des époux Boisneuf-Le Blanc ainsi : « L'an mil six cent quatre vingt quinze, le mercredi deuxième de novembre a été batizé Nicolas-Adrien, né du vingt neuf octobre dernier, fils de M^e Nicolas Boisneuf, notaire et procureur à Corbeil et d'Antoinette Le Blanc son épouse. Le parrain M^e Adrien-Nicolas Josse, conseiller du Roy, ancien commissaire au Châtelet de Paris, receveur et controlleur des consignations des prévôté et châtellerie de Corbeil et anciens ressorts, demeurant en sa maison du Mesnil sous Montléry. La marraine, dlle, Marie-Claude de Boisneuf, demeurant au faubourg St-Jacques du dit Corbeil, en présence de Messire Jean Richard prêtre, et de Jacques Pellard, officier de l'église »²⁴.

Si les parents et les amis avaient évoqué, dès les jours suivants, l'avenir de l'enfant, ils l'auraient déjà propulsé notaire et officier royal à la prévôté comme tous les leurs ; Nicolas-Adrien Boisneuf serait aussi un notable, au sens de la définition donnée par le Dictionnaire de l'Académie en 1694 : « Les principaux et les plus considérables d'une ville, d'une province, d'un État. »

23. Charles LOYSEAU, *Du droit des offices*, op. cit. chap. 9, p. 57, n° 9.

24. *Arch. dép. Essonne*, reg. par. Corbeil, Notre-Dame.

Nicolas-Adrien grandit dans un milieu « bourgeois » et plus particulièrement robin où une valeur morale est reconnue à l'ambition. Il commence le latin à quatre ans ; à sept, il entre au collège Bourgoin, ce qui l'amène à onze ans en rhétorique ; il quitte le collège à quinze ans après huit années d'études classiques. Les collèges de petite ville s'efforçaient de garder leurs élèves et de donner aussi un enseignement complet. Mais c'est à Paris qu'il devient « bachelier ès-lois ». C'est toujours à Paris que son père le place, en octobre 1711, comme clerc chez M^e Loreau, procureur au Parlement et chargé des affaires du duc de Villeroy. M^e Loreau est de surcroît un des membres du conseil de l'illustre maison. C'est par conséquent pour le jeune Boisneuf l'occasion de travailler dans les affaires de cette famille, de faire par suite la connaissance des membres du conseil et de mériter leur confiance²⁵.

C'est à cette époque qu'il perd prématurément son père et qu'il assiste aux noces de sa sœur. Marie-Anne Boisneuf épouse, en janvier 1715, devant le sieur Chevalier, vicaire de la paroisse Saint-Merry à Paris, Nicolas Petitjean-Duruchanoy, bourgeois de Paris, baptisé à Langres le 16 novembre 1685, fils de défunt Didier Petitjean-Duruchanoy, bourgeois de la paroisse Saint-Martin de Langres et de dame Françoise Henry. Nicolas Petitjean-Duruchanoy reprend peu après l'office de notaire royal²⁶ vacant depuis le décès de Nicolas Boisneuf, son beau-père, avec le consentement de Nicolas-Adrien qui n'a de toute façon pas l'âge requis. La position n'est pas facile pour un jeune homme qui ne compte que 19 ans à la mort de son père. La situation morale, politique et économique de Nicolas-Adrien est encore précaire. Mais il est déjà sans doute plein de sagesse, de capacité et de décision, car il tient tête à son beau-frère Petitjean-Duruchanoy et termine par une transaction toutes les difficultés élevées à propos de la succession de son père, rétablissant par là l'harmonie dans la famille : Nicolas Boisneuf a institué pour son légataire universel Nicolas-Adrien, à charge de devoir verser à sa sœur Marie-Anne la somme de 2300 livres. Une disposition touchante du testament lui transmet aussi les devoirs de chef de famille. C'est lui qui est dorénavant chargé d'entretenir « l'union et l'amitié fraternelle ».

À cette époque, il a déjà pris conscience de son appartenance à un milieu de modeste bourgeoisie où les solidarités familiales n'excluent pas d'après luttes d'intérêts. Il ne suffit pas d'être bien né, il faut toujours voir plus loin et revendiquer tous ses droits.

25. Arch. dép. Yvelines, 79 J 105.

26. Arch. dép. Essonne, 2 E 42/23 à 2 E 42/43 (1748).

Après son oncle Jean dont les recommandations remplacent celles de son père, c'est surtout son futur beau-père Éloy Petit qui va jouer un rôle d'initiateur et de conseil.

c – *Le mariage*

Le 1^{er} février 1722 a lieu le partage devant M^e Petit, notaire royal à Corbeil, de la succession de son père. Mais Nicolas-Adrien Boisneuf a déjà arrêté en ce début d'année la date de son mariage au mois de mai suivant. Il n'était pas dans le tempérament de Nicolas Adrien de faire la chasse aux héritières, mais de réaliser un mariage assorti et quand même flatteur, illustrant la sage politique d'alliance pratiquée dans la bourgeoisie robine. Elle constituait un label et un gage de solidarité. Il le confesse à ses noces de diamant en 1782 : « J'étais né d'un père qui avoit les mêmes offices mais qui mourrut à la fleur de l'âge et par conséquent peu fortuné. L'envie que j'avois d'épouser ma femme que je connoissois dès l'enfance m'avait déterminé à faire ce mariage. Nos fortunes étoient à peu près égales et nonobstant les réflexions de ma famille et de tous mes amis qui me pensoient d'un état au dessus, je fixai toute mon ambition à faire mon mariage et cet établissement »²⁷.

Il épouse, le 4 mai 1722, en l'église Saint-Léonard de Corbeil, Marie-Jeanne Petit de quelques mois sa cadette et qui, à 26 ans, a assez sensiblement dépassé l'âge que la coutume assigne à l'établissement des jeunes filles. Elle a reçu pourtant de la nature autant de vertus que d'agrémens.

Marie-Jeanne, née à Corbeil le 24 janvier 1696, est la fille d'Éloy Petit, notaire royal et procureur de la prévôté de Corbeil et de Claude-Jeanne Cholière. La famille Petit vient du diocèse de Sens et, comme les Boisneuf, a rencontré ses alliances dans une bourgeoisie dont l'ambition se limite à de modestes offices de robe²⁸. Par les Cholière, elle s'est unie à une famille influente à Corbeil. On observe là encore la communauté des intérêts et la similitude des carrières, véritable « toile d'araignée » à Corbeil au XVII^e siècle.

Le contrat de mariage a été passé le 21 avril précédent chez M^e Hachette, notaire à Paris²⁹. La future apporte 3000 livres à la communauté et elle est dotée d'un douaire de 2000 livres par son futur. Outre le choix du régime matrimonial, les apports et toutes sortes de réglemations prévues par la Coutume de Paris, le contrat est un terrain d'élection pour énumérer les relations familiales, voire

27. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105. On remarque toutefois que les témoins du côté de l'épouse sont plus nombreux et plus huppés que du côté de l'époux (voir annexe 1).

28. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105

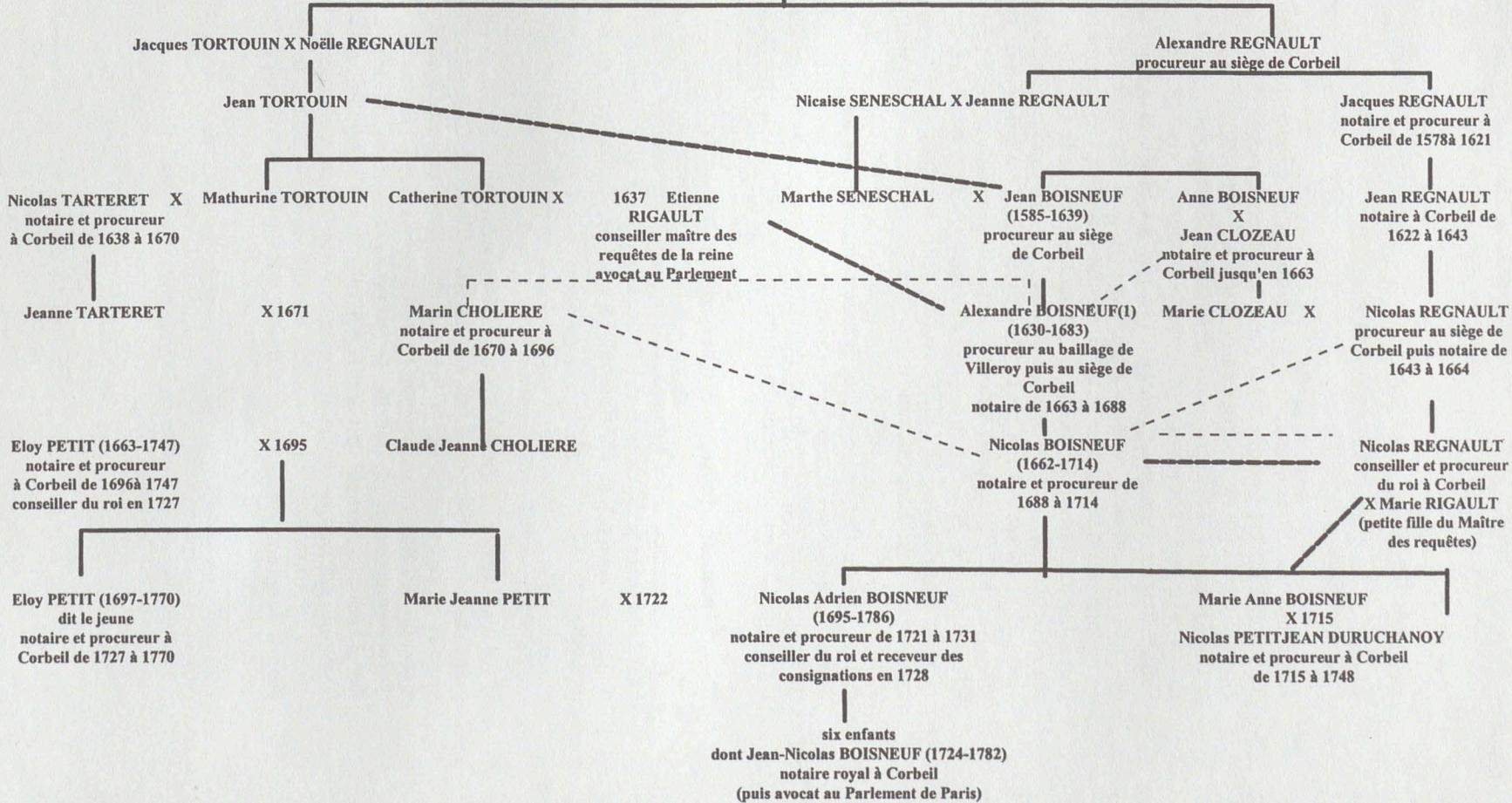
29. *Arch. Nat.*, min. central, LI-833.

UN TYPE DE STRATEGIE SOCIALE DANS LE MILIEU ROBIN DE CORBEIL
Choix de carrières et alliances matrimoniales

témoïn - signataire - - - - -

parrainage - - - - -

Jean REGNAULT et Simone LAMBERT laissent dix enfants en 1555 dont



(1) les autres témoins sont les sieurs de Launay et Guynand, conseillers du roi, Hucherard et Aubry, notaires royaux à Corbeil

accumuler les titres honorifiques. La cohésion sociale des témoins, tous nommés, est marquée. La présence de secrétaires du Roi de la Grande Chancellerie du côté de la future est du meilleur augure.

L'endogamie socioprofessionnelle est, dans le cas du mariage Boisneuf-Petit, accentuée. L'enracinement, d'une génération à l'autre, dans les mêmes charges a favorisé à Corbeil la formation de notaires et d'officiers de judicature dans un seul lignage élargi. C'est ce lignage qui doit assurer aussi aux enfants à venir³⁰ un avancement prévisible dans le cursus honorum : Nicolas-Éloy né le 7 février 1723 ; Jean-Nicolas né le 29 décembre 1723 ; Éloy-Alexandre né le 24 janvier 1725 ; Pierre-Adrien né le 18 janvier 1726 ; Marie-Anne née le 29 juillet 1727 ; Charles-Antoine né le 28 septembre 1728 ; Marie-Claude née le 8 décembre 1729 ; Charles-Adrien né le 18 janvier 1731 et Jean-Claude né le 29 octobre 1736.

Nicolas-Éloy, Éloy-Alexandre et Charles-Adrien ne devaient pas atteindre l'âge adulte. À l'exception de Charles-Antoine et de Jean-Claude, nés à Paris et baptisés respectivement dans les paroisses de Saint-Nicolas-des-Champs et de Saint-Gervais, tous les autres enfants furent baptisés par Jean-Marie de Villerval, vicaire de l'église Notre-Dame de Corbeil et ami des parents.

2 – « L'état au-dessus » à Corbeil

Chateaubriand a écrit dans ses *Mémoires d'outre-tombe*³¹ : « Le sénéchal Gibert, le procureur fiscal Petit, le receveur Corvaisier [...] formaient la société de Combourg. Je n'ai pas trouvé à Athènes de personnages plus célèbres. »

a – *Le notaire royal et le procureur en la prévôté*

Nicolas-Adrien Boisneuf est installé en novembre 1720 simultanément dans les offices de notaire royal du « comté de Corbeil »³² et de procureur postulant « en la prévôté chatellenie et justice royale de Corbeil »³³, offices vacants par le décès de M^e Jean Hucherard, leur dernier possesseur, un proche de la famille. Ces nominations se sont faites avec l'agrément du maréchal duc de Villeroy, engagiste du domaine. La nature de ses fonctions va désormais le mettre en relation avec toutes les classes de la société corbeilloise du moment : grands seigneurs, riches marchands, ecclésiastiques, officiers, magis-

30. *Arch. dép. Essonne*, reg. par. 10. Aucun des parrains et marraines n'ont été extérieurs à la famille.

31. Paris, Édition du Centenaire, 1947-1950, 4 vol., (tome I, p. 72).

32. *Arch. nat.*, V 1/242.

33. *Arch. nat.*, V 1/243.

trats et simples artisans. Mais sa situation demeure modeste ; sa fortune n'est pas proportionnelle à son honorabilité, d'où la recherche de ressources complémentaires dans l'exercice d'autres fonctions.

b – Le receveur des consignations

Nous sommes à l'été 1728. Nicolas-Adrien Boisneuf est dans sa trente deuxième année et s'est déjà fait une solide réputation à Corbeil. Il cumule depuis presque huit années les offices de notaire et de procureur au siège royal. Ses affaires n'ont cessé de progresser tout au long de la période, comme le prouve l'accroissement régulier du nombre des minutes répertoriées à l'inventaire qui passe de 86 en 1721 à 148 en 1727³⁴. Malgré la modicité des tarifs, la prospérité est liée au nombre des actes.

Il exerce à Corbeil dans la demeure familiale car il n'existait pas à cette époque de locaux professionnels. Il reçoit rue de l'Orberie³⁵ visites professionnelles, amicales ou mondaines ; en fait elles se distinguent mal les unes des autres, les uns et les autres étant ses débiteurs.

Les Boisneuf ont depuis trois générations les faveurs de la puissante maison de Villeroy. C'est par cette recommandation que Nicolas-Adrien Boisneuf est pourvu de l'office de « Conseiller du Roy, receveur controlleur et commis ancien alternatif triennal et quadriennal des consignations seigneuriales et subalternes de la prévosté et châtellenie de Corbeil » vacant par le décès du titulaire, son parrain, Adrien Josse³⁶. La lettre de provision est donnée à Paris le 20 août 1728. Ce petit office de finance est paré d'une « épithète d'honneur », selon Loyseau, car être « conseiller du roy » n'est qu'une simple qualité.

3 – « La divine providence » à Paris

Le village du Coudray (commune du Coudray-Montceaux) avec son château près de la grande route de Paris à Fontainebleau constituait la seigneurie acquise par Pierre Rouillé († 1678) dans la première moitié du XVII^e siècle.

Hilaire Rouillé (1652-1729), seigneur du Coudray, ancien du Grand Conseil, ancien procureur général des comptes de 1683 à

34. *Arch. dép. Essonne*, 2 E 42 à 2 E 44.

35. Actuellement rue Charles-Drezet. Cette maison a été achetée par ses parents en décembre 1707 à François Predeseigle, curé de Saint-Aspais à Melun. Après le départ des Boisneuf pour la capitale, elle fut louée à Me Jean Popelin, successeur de Nicolas-Adrien comme notaire royal à Corbeil pour 100 livres de loyer annuel, puis vendue en 1752 pour 2400 livres (*Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105).

36. *Arch. nat.*, V 1/275.

1701, était depuis cette date conseiller d'État et directeur général des finances quand la « divine providence » attacha Nicolas-Adrien Boisneuf à cette famille.

En qualité de procureur à Corbeil où relèvent les appels de la prévôté du Coudray, Nicolas-Adrien Boisneuf est chargé d'une cause dans laquelle monsieur Rouillé du Coudray, père, prend intérêt « [...] ce dernier fut présent lorsqu'elle fut plaidée et, quoiqu'il est d'un sentiment contraire au mien, il paroît content de la façon dont j'avois parlé et, après le plaidoyer, il me fait part de la façon de penser ce qui me concernoit, il me dit même qu'il vouloit que je devins juge de justice parce qu'il pensoit que mon beau-père étant procureur du Roi au siège de Corbeil où devoient être portées les affaires de la justice du Coudray, il ne lui convenoit plus d'être pourvu d'une pareille charge. Je restai dans cet établissement jusqu'à l'année 1731 dans laquelle faisant de mûres réflexions sur le nombre d'enfants qu'il avoit plu à Dieu de me donner, sur la nécessité de pourvoir à une éducation relative à mon façon de penser, je jugeai à propos pour parvenir à ce point de vue et de l'avis de mon beau père de faire l'acquisition d'une charge de procureur au bureau de l'Hôtel de Ville de Paris dont étoit décédé M^e Perille »³⁷.

a – L'exécuteur testamentaire et le fondé de pouvoir

Hilaire Rouillé du Coudray avait eu, de son union en 1675 avec Denise Coquille, fille d'un secrétaire du roi, trois fils : Hilaire-Armand Rouillé du Coudray, conseiller au Parlement puis maître des requêtes, marié à Marie-Louise Le Féron, fille d'un grand maître des eaux et forêts ; Denis Léon Rouillé, prêtre ; Pierre Rouillé de Bois-louis, lieutenant des Gardes-Françaises³⁸.

En devenant l'homme de loi puis de confiance que recherchent les Rouillé du Coudray, Nicolas-Adrien Boisneuf ignore qu'il va rejoindre « l'écurie » distinguée des Machault d'Arnouville dont il va être, pendant un demi-siècle, le fondé de pouvoir.

Le 2 avril 1737, Geneviève Louise Rouillé du Coudray, fille du maître des requêtes épouse Jean-Baptiste de Machault, alors maître des requêtes, fils de Louis Charles de Machault, seigneur d'Arnouville, ancien conseiller au Grand Conseil, ancien maître des requêtes, ancien intendant au commerce, ancien lieutenant général de police, conseiller d'État, chef du conseil de Madame la duchesse d'Orléans et premier président au Grand Conseil³⁹. Homme de confiance qui sait

37. Arch. dép. Yvelines, 79 J 105.

38. Arch. dép. Yvelines, 79 J 105.

39. D'après François BLUCHE, *L'origine des magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle, dans Paris et Île-de-France, mémoires de la Fédération...*, t. V-VI, 1956, 413 p.

tisser des liens de protection et trouver des appuis indispensables, Nicolas-Adrien Boisneuf raconte : « Le 1^{er} juillet 1734, M. Denis Léon Rouillé est décédé. Par son testament, le dit s. abbé Rouillé a institué pour sa légataire universelle D^{elle} Louise Geneviève Rouillé du Coudray sa nièce, fille de M. Hilaire Armand Rouillé du Coudray et de D^e Louise Hélène Le Féron son épouse. Et par une dernière disposition le dit abbé Rouillé m'a nommé son exécuteur testamentaire. Il m'a fait présent pour cette exécution de tous les livres composant sa bibliothèque sans aucune réserve ». On relève à la suite parmi ses papiers : « Par procuration passée devant Le Verrier et son confrère, notaires à Paris, le 7 février 1736, M. Hilaire Armand Rouillé chevalier seigneur du Coudray a fait et constitué pour son procureur général et spécial M. Nicolas-Adrien Boisneuf procureur au Bureau de l'hôtel de Ville de Paris, pour de pour lui et en son nom en qualité de seigneur du Coudray ».

b – Le procureur à l'Hôtel de Ville de Paris

Se faire un nom était une ambition de roture. À l'époque où Montesquieu constate que les « moyens lents et naturels de se distinguer ne touchent plus », un avisé, du tempérament de Nicolas-Adrien Boisneuf, ne peut se limiter au développement d'une charge notariale et d'offices associés, en province. Il faut d'abord vivre à Paris et graviter si possible dans l'orbite, même lointaine, du roi souverain dispensateur, par protecteur interposé au besoin, de toutes les faveurs et de toutes les charges lucratives.

Car s'il n'y avait pas eu de réelle modification du niveau social d'une génération à l'autre au XVII^e siècle, une brusque accélération s'opère à la fin de la Régence. Nicolas-Adrien n'échappe donc pas au phénomène, assez général du XVII^e, de la mobilité sociale vers la capitale, terrain propice aux réussites éclatantes.

Il quitte Corbeil durant l'hiver 1731 pour intégrer la juridiction du bureau de l'Hôtel de ville constituée autour du prévôt Michel Étienne Turgot, conseiller du roi et président au Parlement, de quatre échevins, de deux représentants du roi, d'un substitut, d'un greffier et de cinq autres procureurs. En 1739, il devient, sur les recommandations des Rouillé du Coudray, le secrétaire particulier de M. Machault d'Arnouville qui a été nommé président au Grand Conseil en janvier 1738⁴⁰.

C'est au Grand Conseil que Machault va entrer en relation avec le chancelier d'Aguesseau qui le prend en grande estime, avec la puissante famille d'Argenson, avec le procureur général au Parlement Joly de Fleury ; c'est aussi là qu'il retrouve Trudaine son ami d'enfance.

40. Arch. dép. Yvelines, 79 J 105.

« Ce rôle modeste suffit longtemps à Machault, qui n'avait pas d'ambition et plusieurs années se passèrent sans que sa notoriété dépassât le petit cercle dans lequel les circonstances l'avaient placé » observe M. Marion dans sa thèse consacrée au contrôle des finances au XVII^e siècle⁴¹.

Sans doute dès le départ, Boisneuf fut-il frappé de la droiture de caractère de Machault et de son effacement volontaire. Car, au 1^{er} mars 1743, Machault voit s'ouvrir devant lui la carrière des intendances. Le comte d'Argenson, en sa qualité de secrétaire d'État à la guerre, le contraint à accepter celle du Hainaut. Nicolas-Adrien Boisneuf évoque cette nomination : « Il est inutile de rapporter les raisons pour lesquelles je ne le suivis point à Valenciennes, ma famille le sait. Avant de partir il me laissa sa procuration pour l'administration de ses affaires. »⁴² : « Furent présents M^{re} Jean-Baptiste de Machault, chevalier seigneur d'Arnouville et d'autres lieux, conseiller du Roy en ses conseils maître des Requêtes ordinaire de son hôtel et intendant de la province de Haynault et Maubeuge, et Dame Geneviève Louise Rouillé du Coudray son épouse qu'il autorise à l'effet des présentes demeurant à Paris rue du grand Chantier, paroisse S^t Nicolas des champs, lesquels ont fait et constitué leur procureur général et spécial M^{re} Nicolas-Adrien Boisneuf, procureur au bureau de la Ville de Paris, auquel les dits seigneur et dame constituent et donnent pouvoir de pour eux et en leurs noms requis gouverner et administrer leurs biens et affaires [...] »⁴³.

Nicolas-Adrien Boisneuf va demeurer l'intendant des Rouillé du Coudray jusqu'en avril 1775 ; de même pour les Machault d'Arnouville jusqu'en 1776, dont la procuration est renouvelée successivement le 10 juin 1750, le 1^{er} mai 1760, le 19 juillet 1767 et le 28 juillet 1771. En avril 1750, il est désigné exécuteur testamentaire de Louis-Charles de Machault suivant le testament de celui-ci reçu par M^e Bronod et son confrère, notaires à Paris⁴⁴. M. de Machault père lui donna pour cette exécution des couverts d'argent au poinçon de Paris d'une valeur de 1798 livres 13 sols et 4 deniers.

Chamfort écrivait à la même époque dans ses *Caractères et anecdotes* : « [...] si la liaison d'une femme et d'un homme est d'âme à âme ou de corps à corps, celle d'un particulier et d'un homme en

41. Marcel MARION, *Machault d'Arnouville. Étude sur l'histoire du contrôle général des finances de 1749 à 1754*, Paris, 1891, in-8° (thèse).

42. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

43. *Arch. nat.*, minutier central, C XII, 539, 2 mai 1743.

44. *Ibid.* C XII, 554.

place ou d'un homme de la Cour est de sentiment à sentiment ou de position à position⁴⁵.

En 1745, la cinquantaine déjà atteinte, sa carrière va faire un bond prodigieux et lui permettre de poursuivre son ascension. Il se souvient⁴⁶ : « Au mois de décembre 1745 Monsieur de Machault fut nommé Contrôleur Général des Finances. De retour à Paris, il a bien voulu non seulement me continuer sa confiance pour la régie et le gouvernement de ses affaires mais encore m'approcher plus près de lui. Il me conseilla de vendre ma charge de procureur au bureau de l'Hôtel de ville, me promettant d'avoir soin de moi et de ma famille. En conséquence je vendis ma charge et pratique à M. Charron, moyennant la somme de 15 000 livres. Monsieur de Machault, pour me marquer son contentement de ma conduite, me nomma au 1^{er} janvier 1746 un de ses premiers commis au Contrôle Général et me donna pour départ la Compagnie des Indes, le clergé et les œconomats. »⁴⁷.

Nous ne pensons pas que sa charge de procureur à l'hôtel de ville fut une étape professionnelle déterminante. Mais elle lui permit de se tisser un réseau de relations avec les notabilités de la capitale qui transitaient par l'hôtel de Ville et celui du corps de la Maison de la ville composé d'avocats du Parlement, de conseillers du roi, d'anciens échevins, commissaires, notaires et receveurs, soit une cinquantaine de personnes toutes influentes avec à leur tête le gouverneur de Paris, le duc de Gesvres et le lieutenant du roi, M. de Bretonvilliers.

Sa carrière antérieure et les intérêts qu'il y conservait étaient désormais autant de moyens d'étendre son action et de possibilités de trouver des appuis, des renseignements et d'ajouter à son crédit. Comme l'écrit le marquis de Mirabeau : « [...] tout ici-bas va par les hiérarchies et par échelons, comme les marches d'un escalier qui toutes sont également nécessaires à la perfection⁴⁸.

c – Le premier commis des finances

Lorsqu'il rejoint le contrôle général des Finances, rue Neuve des Petits Champs, aujourd'hui une des dépendances de la Bibliothèque Nationale, s'ouvrent devant lui les « années Machault » : 1746-1757.

45. Claude Roy, *Chamfort, œuvres*, Paris, 1960, p. 253.

46. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105 ; Marquis d'ARGENSON, *Mémoires et journal inédit*. Paris 1859-1867, t IV, p. 196 et SENAC de MEILHAN, *Portraits et caractères du XVIII^e siècle*. Hambourg, 1795.

47. Les « œconomats » étaient sous la tutelle du comte de Muy, conseiller d'État ordinaire ; c'était l'intendant des Finances d'Ormesson qui avait en charge le clergé ; et Machault, lui-même, supervisait la Compagnie des Indes (d'après l'*Almanach royal* pour l'année 1745).

48. Victor RIQUETTI, marquis de MIRABEAU, *L'ami des hommes ou traité de la population*. Avignon, 1756-1758, t. I, p. 58.

Machault était hautain et sévère, les courtisans le surnommaient « l'acier poli »⁴⁹. Bernis le dépeint ainsi : « Il avait de la contenance, le sang-froid et la dignité d'un ministre, trop peu d'ouverture et de communication, trop de despotisme et de sécheresse, l'air trop fin, trop pédant, pas assez de connaissance de l'Europe et trop de confiance dans ses commis ; mais ces défauts étaient balancés par de l'esprit, des lumières, de l'adresse et une représentation convenable »⁵⁰.

Son parti avait à sa tête M^{me} de Pompadour. C'est dire que la fortune du protecteur de Nicolas-Adrien Boisneuf fut intimement liée à celle de la célèbre favorite. Son alliance avec M^{me} de Pompadour fut surtout le fait de la concordance de leurs intérêts en face d'un adversaire commun, le clergé : née des besoins de la lutte, elle ne lui survécut pas ; et tant qu'elle dura elle fut certainement plus nécessaire à la favorite qu'au ministre car Machault était plus sûr de l'affection de Louis XV que Mme de Pompadour de son amour »⁵¹.

Le contrôleur général avait, depuis Colbert et la suppression du surintendant, « la direction et l'administration générales de toutes les finances ordinaires et extraordinaires du royaume »⁵². Françoise Mosser ajoute dans sa thèse⁵³ « que Machault, Turgot et Necker jouèrent aussi sans en avoir le titre, le rôle de premiers ministres. »

Tout à la fois conseiller spécial du ministre, son « sherpa » et son directeur (financier) de cabinet, Boisneuf joue un rôle de véritable sous-secrétaire d'État dans l'équipe rapprochée du ministre. Il devient un des ressorts fixes des différents ministères de Machault, sans que la nature des services rendus et surtout sa naissance ne lui permettent pour autant d'aspérer à l'éclat du rang supérieur des intendants. Paradoxalement, il devance les démarches de ces derniers, dont il n'a pas à suivre les instructions⁵⁴. Comme aujourd'hui, les premiers commis ne survivaient pas à la rapide succession des ministres, n'échappant pas par là au caprice des destitutions arbitraires. Il ne leur restait plus alors qu'à se faire placer au « tour extérieur » se « recaser » dans une des multiples « pantoufles » de l'administration royale. En collaborateur roué d'une vaste monarchie

49. Repris par Marcel MARION, *Machault d'Arnouville*, op. cit.

50. François Joachim de PIERRE, Cardinal de BERNIS, *Lettres et Mémoires de Bernis*. Paris, 1980.

51. Marcel MARION, *Machault d'Arnouville*, op. cit., p. 307.

52. in *Encyclopédie méthodique - Jurisprudence*, tome III.

53. Françoise MOSSER, *Les intendants des Finances au XVIII^e siècle, les Lefèvre d'Ormesson...* (1715-1777). Paris-Genève, Droz, 1978, in-4°, 327 p. (p.51).

54. Jean EGRET dans *Louis XV et l'opposition parlementaire 1715-1774*. Paris, A. Colin, 1970, in-8°, 254 p. (p.107) parle même du « despotisme anonyme des commis ».

administrative⁵⁵, Boisneuf est appelé aux affaires délicates, à ménager des soumissions⁵⁶ sans jamais paraître, mais il doit aussi affronter indirectement les adversaires politiques de Machault et les détracteurs de ses réformes de l'impôt et de la prééminence du clergé⁵⁷.

Machault devenu en 1746 membre honoraire de l'Académie des Sciences, en novembre 1747 commandeur et trésorier des ordres du roi, en mai 1749 ministre d'État, obtient en décembre 1750 la garde des sceaux⁵⁸.

Boisneuf s'en félicite : « Par suite de la confiance qu'il avait en moi, j'ai fait la recette de tous les droits casuels et autres de la charge de garde des sceaux et j'ai été chargé de la distribution des aumônes du sceau »⁵⁹.

d - L'avocat au Parlement

Entre temps, Nicolas-Adrien Boisneuf a enrichi son bagage universitaire : « [...] au mois de juillet 1748, j'ai obtenu des lettres de licence en la faculté de droit de Reims et j'ai été reçu avocat et prêté serment au Parlement de Paris le 8 août 1748 »⁶⁰. Si, au XVI^e siècle, il y avait peu de distance sociale entre l'avocat et le parlementaire, à la fin de l'Ancien Régime, la magistrature l'emporte sur le barreau. La société parlementaire dans son ensemble, touchant par sa base à la bourgeoisie, voisinait et cousinait à son sommet avec l'aristocratie de la cour. Parmi les compagnies parisiennes, le Parlement était une locomotive prestigieuse en sa qualité de cour des pairs et avec sa brillante pléiade de conseillers d'honneur.

Ainsi, M. Boisneuf illustre-t-il par sa réussite finale, à la manière de ses amis Louis Bronod (1687-1766) ou Hector Grossart de Virly (1714-1769), le prestige et la profession d'avocat, corps si éminent que de nombreux nobles n'hésitaient pas à en faire partie puisqu'ils ne dérogeaient pas.

L'ordre jouit en France d'une réputation avantageuse dans toutes les classes de la société. On voit dans *Édouard*, le roman de Mme de Duras, un avocat distingué être le meilleur ami d'un vieux maréchal duc : « Un avocat, disait mon père, doit avoir étudié tous les rangs, il

55. Michel ANTOINE, *Le Conseil royal des finances au XVIII^e siècle*. Genève, Droz, 1973, in-4°, 285 p. (p. XXIV et ss.). Emmanuel LEROY-LADURIE désigne ce conseil par le « roi collectif » (*Histoire de France, L'Ancien régime, 1610-1770*. Paris, 1991).

56. La série G 7 des Archives nationales portant entre autres sur les archives et les correspondances des services et des collaborateurs du contrôleur général des finances est lacunaire au-delà de 1743.

57. Pierre GAXOTTE, *Le siècle de Louis XV*, op. cit., chap. IX « La guerre de l'impôt » page 278 et ss.

58. Arnaud de MAUREPAS et Antoine BAULANT, *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières, 1715-1779*. Paris, 1996.

59. Arch. dép. Yvelines, 79 J 105.

60. Arch. dép. Yvelines, 79 J 105.

faut qu'il se familiarise d'avance avec la politesse des gens de cour pour n'en être pas ébloui. Ce n'est que dans le monde qu'il peut acquérir la pureté du langage et la grâce de la plaisanterie ».

Il fait désormais partie du corps bourgeois du Parlement de Paris, dans sa fraction supérieure, devant les procureurs, notaires, et autres huissiers⁶¹. Il n'est pas certain qu'au Palais il déborda d'activités ; se rendait-il chaque semaine en la grand'salle au pilier des consultations au milieu d'un beau vacarme ? Eut-il ses commettants pour lesquels il plaïda ? Barbier, dans ses Mémoires⁶², a laissé un extraordinaire témoignage du rôle de ces avocats : défenseurs (plaidoiries) devant la justice, conseillers juridiques consultés fréquemment par les grandes familles et souvent aussi hommes d'affaires et prête-noms, ils étaient payés en proportion des vacations rendues.

e – Le receveur de la capitation de la Cour

Au début de l'année 1752, Boisneuf assiste à l'échec décisif de Machault qui, dès lors, s'attelle à prendre des mesures louables pour l'agriculture, l'industrie et le commerce. Il possède naturellement l'autorité de l'expérience et celle du talent qui l'a porté à sa place. Il sait qu'il en est dédommagé par les égards que l'intérêt personnel est toujours disposé à témoigner à celui qui a le pouvoir de le servir.

Le seigneur d'Arnouville a accompli durant toutes ces années une véritable petite révolution administrative et les recommandations pressantes se répètent à chaque vacance de poste sensible : « M^{gr} le Garde des Sceaux, pour me donner de nouvelles marques de sa bonté et de la satisfaction pour les affaires dont il m'avoit chargé, m'a fait nommer par le Roi, pour faire la recette et recouvrement des deniers de la Capitation de la Cour, par arrêt du Conseil du 29 août 1752 »⁶³. Nicolas-Adrien Boisneuf doit prendre un bureau au château de Versailles, au cœur même du pouvoir ; là, il va se comporter comme un banquier et compter dans sa clientèle les princes, les ducs, les maréchaux de France, les officiers de la Couronne, les chevaliers et officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, tous les officiers du Conseil, de la Grande Chancellerie, de la Maison de Sa majesté et des maisons royales.

Il fait aussi sa réapparition en bonne place dans l'Almanach Royal, édition de 1753.

61. « Et beaucoup d'avocats qui font les grands seigneurs se trouvent bien d'avoir des gendres procureurs » d'après REGNARD dans *Les vendanges ou le bailli d'Asnières* cité par François BLUCHE, *Les magistrats du Parlement de Paris.*, op. cit. et Maurice LONCLE, *L'Ordre des avocats au Parlement de Paris aux XVII^e et XVIII^e siècles.* Abbeville, 1910, p. 113 à 141.

62. *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV* par E. J. F. BARBIER, avocat au parlement, publié par M. A. de VILLEGILLE. Paris, 1849, t. II, p. 472.

63. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

f- Le contrôleur général des Invalides de la Marine

Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville conserve l'administration des finances jusqu'au 28 juillet 1754, date à laquelle il est appelé au ministère de la Marine. Nicolas-Adrien, en date du 5 août, déjà averti, reçoit cette circulaire du ministre sortant : « Il a plu au Roi, en me déchargeant du ministère, de me confier celui de la marine à la place de M. Rouillé, qui est passé au département des affaires étrangères. Je souhaite en vous annonçant ce changement d'y trouver de nouvelles occasions de rendre vos services utiles à celui de Sa Majesté et au bien de ses sujets »⁶⁴.

Le 26 février suivant, Machault adresse au fidèle Boisneuf une lettre par laquelle il lui annonce que le roi lui confie le contrôle général des Invalides de la Marine. La neuvième partie de l'inventaire de ses titres et papiers⁶⁵ précise que « Monsieur de Boisneuf a été nommé contrôleur général des Invalides de la Marine en lieu et place de feu s. Begaud par brevet de Sa Majesté du 1^{er} avril 1755, enregistré en l'amirauté générale de France le 15 mai suivant ».

Le 1^{er} février 1757, Machault doit se démettre de ses charges et se retirer à la demande de Louis XV⁶⁵ sur sa terre d'Arnouville érigée en avril suivant en comté⁶⁶. Les « années Machault » prennent brutalement fin. Au-delà de l'exil forcé de son protecteur et ami dont il demeure le secrétaire particulier et le fondé de pouvoir éclairé, à soixante ans passés, Nicolas-Adrien Boisneuf a réalisé son vieux rêve de rejoindre le second ordre. Et là encore, sans Machault, l'anoblissement n'eut pas été possible.

Les écrits contemporains insistent sur l'universalité et l'efficacité des phénomènes de protection. Furent-ils trop fréquents pour ridiculiser, compromettre ou abaisser la lente fusion sociale de Nicolas-Adrien Boisneuf? En aucune façon, car celui-ci a toujours eu le profil des charges pour lesquelles il recevait l'agrément du roi malgré la solidarité des intérêts qu'il avait avec Machault. Formation initiale solide, connaissance approfondie des mécanismes financiers et des rouages administratifs, tels ont été les critères qui présidèrent aux choix du contrôleur général. Boisneuf fut toujours retenu pour sa compétence et non pour son influence. C'est pourquoi il ne tomba jamais en disgrâce et vécut avec les

64. Duc de LUYNES, *Mémoires (1735-1768)*. Paris, 1860-1865, t. XIII, p. 305 : « Machault reprit alors les appointements de garde des sceaux, auxquels il avait généralement renoncé en 1750. Il vendit à Rouillé sa charge de grand trésorier de l'ordre de 300 000 livres et 100 000 livres de pot de vin ».

65. *Biographie universelle...* Paris, libr. Michaud, 1820, 84 vol. in-4°, t. XXVI, article Machault et Michel ANTOINE, *Louis XV*. Paris, Fayard, 1989, in-8°, 1030 p.,

66. *Arch. nat.*, X 1^a 8763, f^o 136 v^o.

siens de beaux jours jusqu'à sa retraite définitive à 81 ans, auprès des successeurs de Machault, aux finances et à la marine, dont il s'attacha aussi l'estime.

4 – Monsieur de Boisneuf

« Le souci d'ascension se présente comme un idéal qui exige une discipline sévère, une volonté sans défaillance, un idéal héroïque où on reconnaît l'esprit de la Renaissance »⁶⁷.

a – Le fief Boisneuf

« L'homme n'anoblit pas la terre, la terre anoblit l'homme » dit une ancienne maxime du droit nobiliaire.

« Le 2 may 1754, par contrat passé devant M^e Jourdain, M^{gr} le Garde des Sceaux m'a vendu et à ma femme le château de Garges, bâtiments et dépendances, cour, basse cour, parc dont une grande partie en bois, le surplus en terre, prés, potagers et fruitiers, ferme joignant le dit château, consistant en bâtiments, colombier à pied, deux cours, jardin planté en ormes qui est en pointe à la suite dudit jardin, le tout en fief sous le nom de Boisneuf relevant à cause de la seigneurie de Garges du comté d'Arnouville et moyennant la somme de 50 000 livres payées comptant ».

À Garges-lès-Gonesse, dans le Val-d'Oise, le château n'existe plus aujourd'hui, disparu avant ce siècle sous les injures du temps et des hommes. Plus de témoignage architectural, les ultimes traces du site ont été rasées.

Sans entrer dans tous les détails⁶⁸ repris dans la grosse en parchemin, le château remanié sous Louis XIII occupait une surface au sol de 531 m², possédait 71 ouvertures, 3 portes cochères. La cour occupait 1495 m², la basse cour 2530 m² et le parc traversé par la petite rivière de la Crou et les allées contenaient plus de 9 ha.

C'est le comte d'Arnouville qui dispose des pouvoirs publics⁶⁹ que sont la haute, la moyenne et la basse justice. M. et Mme Boisneuf

67. Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Plon, 1960, p. 436.

68. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

69. *Arch. dép. Val d'Oise*, suppl. E 141 : Terrier de la seigneurie de Garges-lès-Gonesse et *Archives du Musée Condé* à Chantilly, série BE, carton 3 : [...] cette vente faite à titre d'inféodation à la charge desd. Sieur et D^e acquéreurs de tenir led. château et parc de Garges, appartenant et dépendance à titre de fief noble et seigneurial sous le nom de Boisneuf mouvant et relevant en plein fief, foy et hommage de mondit seigneur de Machault [...] En conséquence de lad. inféodation, le dit sieur de Boisneuf s'étant mis en devoir de vassal a fait et porté à mondit seigneur de Machault pour la première fois la foy hommage qu'il est tenu de luy faire et porter à cause dudit fief [...] *Arch. nat.*, minutier central, CXII, 563 pour l'année 1754 et *Arch. nat.*, minutier central, XXXIII, 739 en 1766.

n'ont que la propriété utile mais cela suffit à un idéal social où nombre de vivants noblement ont déjà une seigneurie avant un principe de noblesse.

b – Le « conseiller secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances »

Le 2 mai 1754, le patronyme est devenu toponyme. Quelques semaines plus tard, l'achat pour plus de 120 000 livres d'un office anoblissant vacant de la Grande Chancellerie de France entérine la nouvelle élévation de la famille : en trente années, Nicolas-Adrien Boisneuf est passé irrévérablement de l'affirmation sociale à l'intégration aux élites nobiliaires.

Orientée une fois de plus par Machault qui appuie ce lourd investissement social, la « divine providence » le comble ce jeudi 27 juin 1754 où il est reçu, après le recueil par ses pairs de minutieux renseignements, dans la compagnie des secrétaires du roi⁷⁰. Les lettres de provision en parchemin sont scellées à Versailles le lendemain où Nicolas-Adrien Boisneuf prête serment entre les mains du comte d'Arnouville.

La jouissance instantanée des privilèges de la noblesse dès la prise de possession de l'office expliqua le sobriquet de « savonnettes à vilains » par lequel le noble de race moquait l'office anoblissant dont se pourvoyait l'ancien « bourgeois » qui se lavait alors de toute roture... Dans ses mémoires, Beaumarchais, anobli comme Boisneuf, s'exclame : « Savez-vous que je prouve déjà près de vingt ans de noblesse, que cette noblesse est bien à moi, en bon parchemin scellé du grand sceau de cire jaune, qu'elle n'est pas comme beaucoup, incertaine et sur parole et que personne n'oserait me la discuter car j'en ai la quittance⁷¹.

C. Favre-Lejeune confirme : « Le cas de ces dix ministres de Louis XV et Louis XVI, repérés dans les descendants d'acquéreurs de charges, montre que le roi de France sut faire largement appel à des collaborateurs récemment anoblis, généralement à la génération précédente, par l'intermédiaire de ce club roturier par excellence qu'est la compagnie des secrétaires du Roi ».

Elle poursuit : « [...] loin d'avoir, comme on l'a longtemps affirmé, donné naissance à une sorte de sous-noblesse méprisée et confinée dans des rôles secondaires, la Grande Chancellerie est au contraire à l'origine d'une des noblesses les mieux conso-

70. *Arch. nat.*, V² 49, V² 71 et *Bibl. nat.*, Nouveau d'Hozier N° 50, famille Boisneuf (8645), pièce originale n° 392.

71. BEAUMARCHAIS, *Procès Goezman*. Paris 1772.

lidées du XVIII^e siècle, et une des mieux dotées en prestige et en puissance⁷² ».

Dans l'inventaire de ses titres et papiers, nous relevons « l'expédition du contrat passé devant M^e Jean-François Jourdain le 20 juin 1754 par lequel M^{re} Augustin-Pierre Giret de Valville, écuyer, receveur des gabelles à Nogent-sur-Seine au nom et comme seul fils et unique héritier de M^{re} Guillaume Giret de Valville, écuyer, conseiller secrétaire du Roy, Maison, Couronne de France et de ses Finances dont le dit S^r Giret de Valville est décédé revêtu le 11 mai 1754 et duquel il avait été pourvu en lieu et place de Jean de Mailly de Mémillon le 24 mars 1741 [...]»⁷³.

Vingt ans d'exercice dans la compagnie valaient à ses membres des lettres d'Honneur. M. de Boisneuf reçut les siennes le 25 juillet 1779 à 79 ans. Elles furent enregistrées à l'Audience de France le 3 août suivant⁷⁴.

c – La fortune

Nicolas-Adrien Boisneuf fut un manieur d'argent. Les bordereaux successifs de l'état général des biens dressé à partir de 1782 fournissent un capital supérieur au million de livres avec des revenus annuels avant impôts de plus de 50 000 livres. Friand de produits et de montages financiers de toute sorte, nous ne nous interdisons pas de penser qu'il put pratiquer une version d'époque du « délit d'initié ». Car à travers toutes les archives consultées, il nous est difficile de faire, dans l'ensemble de son ingénieuse activité, la part des expédients dus au zèle fiscal et destinés à alimenter un Trésor aux abois et la part des opérations comportant un trafic personnel. L'enrichissement durant les années parisiennes fut très important : la fortune déclarée par les époux, en 1722, et celle évaluée soixante années plus tard montrent une fulgurante progression. La répartition s'établit pour 85 % en biens mobi-

72. Christine FAVRE-LEJEUNE, *Les secrétaires. du roi*, op. cit., pages 29 et 31 et VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs*. Paris, 1964, t. 1, p. 183, qui fait remarquer, en 1765, que les charges de secrétaires du roi auraient déjà contribué à perpétuer la noblesse dans six mille familles, c'est-à-dire parmi trente mille individus environ.

73. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105. Nicolas-Adrien Boisneuf est le cinquième et avant-dernier titulaire de l'office, émis sous Louis XV pour Jean de Sonning. Ils sont quatorze à rejoindre, au cours de l'année 1754, l'illustre compagnie qui, comme leur collègue de « promo » Boisneuf, ont consenti à un effort financier conséquent (un office de conseiller au Parlement de Paris ne coûte que [...] 80 000 livres à la même époque) pour décrocher leur ticket d'entrée dans le second ordre.

74. *Arch. nat.*, V²51 et Pierre ROBIN, *La Compagnie des secrétaires du Roi (1351-1790)*. Paris, 1933.

liers et 15 % en biens immobiliers : la tendance à la consolidation foncière demeure très limitée⁷⁵.

La fortune mobilière est elle-même diversement structurée : 70 % pour les rentes, 15 % pour les offices et 15 % pour les obligations et les billets. La place prépondérante des biens mobiliers va à l'encontre de l'attitude des parlementaires de Paris face à la crise des finances de l'Ancien Régime.

F. Bluche précise que « l'attrance des rentes ne marque donc pas la proximité de la roture mais l'influence des habitudes et des préjugés de Paris »⁷⁶. Nicolas-Adrien Boisneuf redoutait toutefois les réductions brusques du taux de ses valeurs, voire la cessation de paiement pour celles portant sur les particuliers. Mais ces rentes offraient l'avantage de ne pas être encombrantes (elles étaient cotées, facilement estimables et aisément divi-sibles). Évaluée du point de vue de sa nature, cette fortune ne participe guère à des activités modernes. Elle est le fruit d'une politique d'achats et de transferts étendue sur toute une vie.

Il n'en reste pas moins que les Boisneuf vont quitter la scène avec une des fortunes les mieux consolidées du quartier du Temple, à Paris, où ils résident⁷⁷.

5 – Une vie sous l'Ancien Régime

Relisons Tocqueville : « En France, les roturiers seuls semblaient hériter de tout le bien que la noblesse perdait ; on eut dit qu'ils ne s'accroissaient que de sa substance. Aucune loi cependant n'empêchait le bourgeois de se ruiner ni ne l'aidait à s'enrichir ; il s'enrichissait néanmoins sans cesse ; dans bien des cas il était devenu aussi riche et quelquefois plus riche que le gentilhomme. Bien plus, sa richesse était souvent de la même espèce : quoiqu'il vécût d'ordinaire à la ville, il était souvent propriétaire aux champs ; quelquefois même il acquérait des seigneuries. L'éducation et la manière de vivre avaient déjà mis entre ces deux hommes mille autres ressemblances. Le bourgeois avait autant de lumière que le noble et, ce qu'il faut bien remarquer, ses lumières avaient été puisées précisément au même foyer. Tous deux étaient éclairés par le même jour. Pour l'un comme pour

75. Au siècle précédent, Colbert, lui-même orfèvre en la matière, écrit en août 1670 à son frère, ambassadeur à Londres : « Et comme les familles ne se peuvent bien maintenir que par des établissements solides en fonds de terre, je vous conseillerai toujours de placer votre argent en cette nature de bien. » (cité par François DORNIC, *Une ascension sociale au XVII^e siècle, Louis Berryer, agent de Mazarin et de Colbert*. Caen, Ass. des Publ. de la Fac..., 1968, 224 p. (p. 140).

76. François BLUCHE, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle...* Paris, Les Belles-Lettres, 1960, in-4°, 456 p. (p.159).

77. Daniel ROCHE, *Recherche sur la noblesse parisienne au milieu du XVIII^e siècle*. La noblesse du Marais dans 86^e congrès des Sociétés savantes. Montpellier, 1961.

l'autre, l'éducation avait été également théorique et littéraire. Paris, devenu de plus en plus le seul précepteur de la France, achevait de donner à tous les esprits une même forme et une allure commune »⁷⁸.

a – Espaces quotidiens et relations

Les Boisneuf ne furent pas des bâtisseurs, ni à la ville, ni à la campagne.

À leur arrivée dans la capitale, au printemps 1731, ils louent un vaste appartement, rue de la Mortellerie, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs. À l'automne 1735 ils rejoignent la paroisse St-Gervais pour prendre logement rue de Longpont. Ils y demeurent jusqu'à l'année 1747 où un nouveau déménagement les installe rue de Bracq dans le Marais pour huit années. Puis de 1753 à 1764, c'est une location à 1600 livres annuelles pour huit pièces, rue Michel Comte. Ils quittent peu avant Noël 1764 Sainte-Avoye pour rejoindre Saint-Merri, rue du Temple, vis-à-vis de la rue Chapon⁷⁹. Après avoir tourné, durant presque quarante années, dans les actuels 3^e et 4^e arrondissements, ils accèdent à la propriété urbaine en 1770 par l'achat d'un hôtel particulier⁸⁰ rue Sainte-Avoye au coin de la rue du Plâtre, toujours paroisse Saint-Merri.

C'est donc tardivement que les Boisneuf se fixent définitivement à Paris dans le quartier du Temple, prolongement géographique et social du Marais. L'image du plan de Turgot révèle un quartier bien caractéristique, avec ses maisons à portes cochères, ses cours pavées, voire des jardins. Comme le Marais, où Machault réside rue du Grand Chantier, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, le Temple n'est pas de noblesse indigente et son milieu social est également fermé et homogène. Depuis l'été 1754, les Boisneuf ont fait de leurs adresses parisiennes des résidences complémentaires du château de Garges, où ils se rendent aussi souvent que les services de Nicolas-Adrien le leur permettent. Quant aux séjours à Corbeil, ils sont devenus très rares, même pour les affaires. La maison paternelle a été vendue en 1752.

C'est par le seul inventaire après décès⁸¹ de Nicolas-Adrien Boisneuf qu'il nous est permis de pénétrer les intérieurs du château à la campagne et de l'hôtel en ville, d'y trouver la volonté de confort et le souci de paraître.

78. Alexis de TOCQUEVILLE, *Œuvres complètes* publ. par J.-P. MAYER, *L'Ancien Régime et la révolution*. Paris ; 1967, p.157.

79. Adresses et périodes établies principalement d'après les *Almanachs royaux* et *Almanach de Paris* « contenant la demeure, les noms et qualités des personnes de condition de la ville et faubourgs de Paris pour 1772 ». *Bibl. nat.*, 8° LC 31³⁷².

80. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

81. *Arch. nat.*, minutier central, IV, 822.

• *Le château de Garges* – La tradition n'est pas parvenue hélas jusqu'à nous pour rapporter le comportement du seigneur de Boisneuf sur ses terres : fut-il un homme bienfaisant, avec le charme de la bienveillance ou un seigneur de paroisse arrogant succombant à la tentation féodale ?

Jusqu'en 1786, les temps sont encore sereins et l'on goûte à Garges les charmes de la campagne sans abandonner le plaisir des relations parisiennes. Le château est suffisamment proche de la capitale pour que M. de Boisneuf ne perde pas contact un seul instant avec les choses et les gens dont dépend sa fortune.

Le château est sans fastes, contrairement à son voisin d'Arnouville. Les Boisneuf, bien qu'affectionnant cette demeure de plaisance dont ils n'ont pas fait leur adresse principale, ne cherchent pas à l'embellir, ni à y imprimer leurs symboles. Ce lieu noble veut d'abord exprimer la pérennité de la famille⁸².

La construction est spacieuse. Le corridor de l'étage dessert 15 chambres, une salle de billard. Le rez-de-chaussée comprend la chambre du cocher, celle de la femme de chambre, celle de la cuisinière, celle d'un autre domestique, la salle à manger, le salon de compagnie, etc., le tout est meublé pour 9100 livres.

« Dans la chapelle ayant vue sur le parterre il est une croix et quatre chandeliers de cuivre argenté, deux burettes de cristal, trois prie-Dieu de bois peint en gris, trois chaises de paille et un missel de Paris, de 1738, relié en maroquin rouge »⁸³.

• *L'hôtel de la rue Sainte-Avoye* – Il est acquis le 1^{er} février 1770 par contrat passé devant M^e Rince pour la somme de 68 200 livres et 1200 livres de pot de vin de M. Louis, marquis Desnotz, conseiller du roi, correcteur de la Chambre des Comptes, fils de secrétaire du roi et de son épouse née Geneviève Michèle de Rotrou.

Il est composé de trois corps de logis avec dépendances, une grande cour et une écurie. Les appartements se répartissent sur trois niveaux. L'entrée principale donne sur la rue Sainte-Avoye qui relève de la censive du Grand Prieuré de France.

Avant la famille Desnotz, qui l'occupait depuis 1714, l'hôtel fut la propriété d'un autre secrétaire du roi et fermier général Michel Le Bel, baron de Vauréal. L'hôtel a été vendu avec toutes ses glaces, ses chambranles de marbre et ses boiseries au-dessus des glaces pour reprendre la description sommaire donnée dans le contrat. Mais plu-

82. « Château vendu, famille foutue » rappelle le dicton emprunté aux angoisses des familles nobles. Le château de Boisneuf est vendu sous le Directoire à un marchand de biens parisien.

83. *Arch. nat.*, minutier central, IV-822, article 156.

sieurs parties de l'immeuble souffrent de vétusté et nécessitent des réparations urgentes. Dans les mois qui suivent l'acquisition, les Boisneuf entreprennent des travaux de gros œuvre⁸⁴ pour un montant de 15 000 livres. Quelques mois plus tard, ils déboursent plus de 9000 livres pour des travaux de peinture et de dorure⁸⁵ dans leurs appartements.

Les domestiques sont logés au rez-de-chaussée. Le second étage est dévolu aux enfants. M. et Mme de Boisneuf occupent les appartements du premier étage dont on découvre les intérieurs dans l'inventaire après décès⁸⁶.

« Dans la salle à manger servant d'antichambre ayant vue sur la cour » il y a une table à manger de bois de sapin avec son pied en bois de chêne, avec ses allonges, une bassinoire de cuivre rouge, douze chaises d'antichambre dont six fourrées de crin couvertes de moquette et les autres fourrées de crin couvertes en tapisserie à l'aiguille, deux tableaux représentant du gibier et des fruits de Greuze peints sur toile dans leur bordure dorée, dans le buffet et armoire pratiqué dans le mur de la maison, quatre flambeaux de cuivre argenté, quatre carafes, quinze gobelets, six salières, deux soupières, huit douzaines d'assiettes dont deux à soupe, un saladier.

« Dans une petite chambre en fait servant de cabinet de toilette » un seau de faïence blanche, une toilette de bois de palissandre garni de son miroir, une petite table de cabaret en bois peint en rouge façon laque, trois fauteuils de paille garnis de coussins, trois rideaux de croisée de vieille indienne, une bergère fourrée de crin garnie de son coussin, une petite commode ancienne de bois de palissandre avec trois petits tiroirs ornés de cuivre avec un dessus de marbre, une petite tablette à livres sur laquelle se sont trouvés six volumes (sujets de dévotion), quatre boîtes de jeu garnies de leurs fiches et contrats, un tableau peint sur toile représentant les Noces de Cana dans sa bordure dorée, un coffre en bois de chêne, deux tables de nuit de bois de noyer à dessus de marbre, une chaise de commodité de bois de noyer, deux vases de faïence, une armoire de bois de noyer, quatre portemanteaux, deux bouts de planche servant de tablettes.

« Dans la chambre à coucher ayant vue sur la cour », une grille de feu en deux parties, pelle, pincette et tenaille ornées de bronze anciennement doré d'or moulu et un soufflet, une pendule du nom d'Étienne Lenoir dans sa boîte sur son pied de marquetterie en cuivre orné de bronze doré avec sa crémaillère, une commode très ancienne

84. *Arch. nat.*, Z^{1j} 942, 25 septembre 1770.

85. *Arch. nat.*, Z^{1j} 946, 14 mars 1771.

86. *Arch. nat.*, minutier central, IV, 822. La prisée des biens meubles avoisina les 30 000 livres.

de bois de palissandre à quatre tiroirs ornés de bronze en couleur avec dessus de marbre, une petite commode à la Régence à trois petits tiroirs de bois de rose, un petit secrétaire de pareil bois en forme de pupitre, une vieille table de tri, une bergère fourrée de crin avec son coussin de plume, le tout couvert de vieille soie perle, deux fauteuils à la reine fourrés de crin et quatre autres fauteuils, fond de canne garnis de coussin et six aussi fourrés de crin tous couverts de velours vert, deux lits jumeaux composés chacun de leur couchette à colonne, d'une paillasse de deux matelas de futaine nouvellement blanchis et rebatus, d'un lit et d'un traversin de coutil de Bruxelles rempli de plumes, de deux couvertures d'indienne, grands rideaux doublés de toile, trois morceaux de différentes indiennes (fond sablé à fleurs), ancien damas vert rideaux de croisée en taffetas. trois coussins garnis de crin, le tout couvert de velours d'actuel cramoisi.

« Dans le salon de compagnie ayant vue sur la rue » un lustre de cristal de Bohême à huit bobèches, cordons gland de soie et or faux et sa housse de toile, une grille de feu en deux parties, pelles, pincette et tenaille ornées de bronze doré d'or moulu ancien, une paire de bras de cheminée à double branche de cuivre anciennement doré d'or moulu à feuillages, un soufflet, trois bergères à la reine fourrées de crin, garnies de leurs coussins de plume couverts de tapisserie à l'aiguille cramoisis à fleurs ; deux tables de marbre avec sur leurs pieds des coulevres en bois sculpté doré, deux tables de jeu en bois de palissandre, un trumeau de cheminée de trois glaces, le premier de quarante deux pouces, le second de vingt huit, le troisième de vingt deux, le tout de haut sur trente ceux de large. posé sur son parquet de bois peint emprisonné et de sculpture dorée, deux coins de bois de palissandre et bois de rose à fleurs ornés de bronze en coulevre au-dessus du marbre, six fauteuils à la reine fourrés de crin couverts de damas cramoisi, une chaise longue fourrée de crin, le tout couvert d'ancien damas, six fauteuils en cabriolet et six chaises, le tout fourré de crin couverts de velours d'autre cramoisi, deux rideaux de croisée en quatre parties de taffetas cramoisi, chaque partie de deux lés tout neufs, tringles, poulies doubles du haut et du bas, bronzées, deux croissants pour les rideaux d'or moulu ; cinq boîtes de jeu garnies de cuivre avec leurs fiches et contrats.

« Dans l'antichambre de droite de l'escalier ayant vue sur la cour » un grand bureau de bois noir garni de mains rentrées, un fauteuil de bureau en cuir garni de son coussin de crin couvert de maroquin cramoisi, cinq chaises de velours d'Utrecht cramoisi, une échelle simple de bois de chêne, deux petites armoires de bois de chêne raccommodées, un poêle de faïence garni de ses bouts de tuyaux de faïence.

« Dans la deuxième antichambre en fait servant de chambre à coucher » une grille de feu en deux parties, pelle, pincette et tenaille ornées de bronze doré, un soufflet, une petite commode de bois de palissandre avec dessus de marbre, une table de nuit de bois de noyer et son vase, un pot à eau et sa cuvette de faïence, une armoire ancienne en bois de noyer, un lit composé de sa couchette en forme de baldaquin.

« Dans le cabinet de travail de Monsieur de Boisneuf » une grille à feu en deux parties, pelle, pincette et tenaille ornées de bronze doré, une paire de brasiers de cheminée, deux petits flambeaux, une petite mouchette de cuivre argenté avec leurs mouchettes d'acier, un soufflet, un grand bureau de bois en placage de bois de rose et de palissandre, une armoire en hauteur d'appui en bibliothèque de pareil bois surmontée d'une pendule sans nom d'auteur dans le boîtier de pareil bois, le tout orné de bronze et le bureau en bronze doré d'or moulu, une petite table en forme de petit bureau de bois de palissandre orné de cuivre doré, une autre table en pareil bois, un trictrac plaqué en bois d'ébène garni de jeu de dames d'ivoire et d'ébène avec ses bobechets de cuivre argenté, une grande bergère fourrée de crin garnie de son coussin couverte de damas jaune, six fauteuils en cabriolet fourrés de crin couverts de mouquette, six chaises fourrées de crin couvertes de velours d'un autre jaune, deux rideaux en quatre parties d'indiennes de plusieurs couleurs, un vase de porcelaine, trois figures chinoises, onze estampes dont deux gravées et une estampe représentant différents sujets d'architecture, le tout dans leurs bordures dorées.

« Dans une garde-robe donnant dans le dit cabinet ayant vue sur la cour », une table de nuit et une chaise de commodité de bois de noyer avec bordure en faïence, un portemanteau.

« Dans un second cabinet étant en fait éclairé sur la cour », une petite table de bois de noyer, un bureau de bois de palissandre, un marchepied de bibliothèque de bois de chêne, deux vieux fauteuils fourrés de crin couverts de tapisserie, une armoire de bois à trois battants fermant à clef, un corps de bibliothèque de bois de chêne à sept battants avec grilles de fil de laiton garni de tablettes.

Le luxe de leur intérieur parisien n'est toutefois pas ostentatoire mais il est suffisant pour que les moralistes de l'époque trouvent quelque chose à redire de ce confort où vivent les gens de qualité des quartiers recherchés de la capitale. L'un d'eux, l'abbé Coyer, réagit pourtant nettement contre cette tendance le jour où il s'exprime en ces termes : « Le luxe tient de la nature du feu, qui chauffe et qui peut brûler. S'il consume des maisons opulentes, il soutient nos manufactures. Qu'on proscrive nos étoffes de Lyon, nos damas, nos tapisseries, nos glaces, nos bijoux, nos équipages,

l'élégance de nos maisons, le raffinement de nos tables, je vois tout à coup tomber des milliers de bras dans l'engourdissement. Quand on pense que les neuf dixièmes du genre humain travaillent pour mettre dans les délices un petit nombre d'élus, on souhaite que ce petit nombre fourmille de besoins et de fantaisies pour faire vivre la multitude »⁸⁷.

« Les treize pièces qui sont mémoires d'ouvriers et fournisseurs présentés et non acquittés » repris à l'inventaire des papiers de Mme de Boisneuf illustrent bien ces besoins domestiques : au sieur Pascaud, serrurier, 208 livres ; au sieur Lefèvre, vitrier, 58 livres 8 sols ; au sieur Guilson, menuisier, 135 livres, 6 sols ; au sieur Gault, tailleur, 1274 livres ; au sieur Beuve, couvreur, 88 livres, 16 sols ; au sieur Bruquille, maréchal-ferrant, 120 livres ; au sieur Girard, charron, 300 livres, 5 sols ; au sieur Halley, sellier, 195 livres ; au sieur Damié Despatureaux, médecin, 260 livres ; au sieur Le Comte, paveur, 31 livres 17 sols 20 deniers ; au sieur Le Drean, maître-maçon, 234 livres 2 sols ; au sieur Sadaillon, parfumeur, 48 livres ; et au sieur Barthelemy, perruquier, 111 livres pour deux perruques de bonnet et une année d'accommodage de monsieur feu sieur de Boisneuf. »

Les Boisneuf ont à leur domicile de la rue Sainte-Avoye huit domestiques en permanence dont un portier et un cocher. Le service parisien est complété à Garges par un jardinier et sa femme qui assurent la garde et l'entretien du domaine et, à Corbeil, par un garde-forestier : Jean-Baptiste Guyard. Cette domesticité, en nombre pourtant limité⁸⁸ est une traduction évidente de la prééminence sociale. Les maîtres sont bons et les emplois sont bien gagés⁸⁹. Et pour cette dernière raison, la domesticité est en général très jalousée et parfois elle ne fait rien pour atténuer les réactions.

Qu'en fut-il de la « valetaille » de M. et Mme de Boisneuf ? Il est évidemment impossible de répondre. Montesquieu a écrit : « Nos valets : ils ont l'agrément de la vanité sans avoir les inconvénients de l'honneur »⁹⁰.

Il est deux autres signes du train de vie et de l'intensité de la vie en société : la possession d'une cave, l'argenterie et les bijoux qui rehaussent l'éclat des réceptions.

87. Cité par H. THIRION, *La vie privée des financiers au XVIII^e siècle*. Paris, 1895, livre II, p. 288

88. J.-P. GUTTON, *Domestiques. et serviteurs dans la France de l'Ancien Régime*. Paris, Aubier-Montaigne, 1981 in-8°, 250 p. (chap. I) « Les maisons ». On sait le mot de Pascal : « Il a quatre domestiques et je n'en ai qu'un. C'est à moi de céder, et je suis un sot si je conteste ».

89. *Arch. nat.*, minutier central, XXXIII, 626 et 629 et *Arch. nat.*, Y 5145 A, testaments et codicilles.

90. MONTESQUIEU, *Mes pensées*. Paris, NRF, tome I, p. 318.

La cave abrite « cent cinquante carafons remplis de vin rouge cru de Mâcon et quatre vingt dix remplis de vin blanc du même cru, trois cent cinquante carafons remplis de vin rouge et blanc, cru de Touraine, cent quarante cinq bouteilles de vin de Chypre, de Malaga, d'Alicante, trente cinq de muscat. »

L'argenterie au poinçon de Paris, dont la « vaisselle moulée », pèse 190 marcs et est prisee 8500 livres⁹¹. Les bijoux sont évalués à 3100 livres. Le « linge à manger » représente une valeur de 2400 livres et comporte, entre autres, 30 grandes nappes.

« Sous une remise, dans la cour, en face de la porte cochère, une berline vernie en bleu clair avec un chiffre sur les côtés, le devant, le derrière, et pour support deux sauvages doublés de drap bleu, garnie de quatre glaces, la houpe du siège du cocher du même drap que le dedans de la voiture, montée sur son train en fer arqué sur ses quatre roues. »

Enfin, le vêtement constitue une marque de dignité qu'il importe de faire respecter. L'entretien des tenues du couple, prisees 3800 livres, est une préoccupation constante. Les relations ont joué un grand rôle au cours des soixante années de vie professionnelle de M. de Boisneuf. Dans la société polie mais hiérarchisée où il fréquente ceux du Parlement et du Châtelet, M. de Boisneuf est digne, sans obséquiosité pour les grands et n'abandonne jamais son rang. La vie mondaine qui en découle est profondément empreinte de courtoisie respectueuse. Elle sacrifie aux préséances. On connaît l'importance qu'avait cette question sous l'Ancien Régime, importance qui semblait grandir à mesure que le régime déclinait⁹².

Les Boisneuf n'ont pas eu les honneurs de la Cour mais ils connurent toutes les intrigues qui la secouèrent. Parallèlement, ils perçurent les échos assourdis des révoltes qui menaçaient les Parlements et les États.

Dans un jeu social complexe et bien que n'appartenant pas aux milieux cultivés et dirigeants de la capitale, Nicolas-Adrien Boisneuf a su tisser puis préserver un réseau de relations allant de l'aubergiste de Corbeil au prince du sang à Versailles.

91. *Arch. nat.*, minutier central, IV, 822, articles 101 à 106.

92. En dépit de la rigueur des châtiments, le règne de Louis XV, si décrié, fut vraiment le temps de la douceur de vivre. Le signe le plus évident de cette douceur était la politesse, cette politesse exquise qui faisait dire à Voltaire : « La politesse est à l'esprit ce que la grâce est au visage ; de la bonté du cœur elle est la douce image. Et c'est la bonté qu'on chérit » (cité par Charles KUNSTLER, *La vie quotidienne sous Louis XV*. Paris, 1953, p. 10).



Nicolas-Adrien Boisneuf, vers 1735.

LA DESCENDANCE DE NICOLAS-ADRIEN BOISNEUF

NICOLAS-ADRIEN BOISNEUF (Corbeil 1695 - Paris 1786)
épouse à Corbeil en 1722 Marie-Jeanne PETIT (Corbeil 1696 - Paris 1786)

apports dotaux = 5 000 livres

6 enfants

1

Jean-Nicolas BOISNEUF
(Corbeil 1723 - Paris 1782)
Notaire à Corbeil jusqu'en 1742,
puis avocat au Parlement de Paris en 1747,
intéressé dans de nombreuses affaires de finances,
internement psychiatrique de 1767 à sa mort

▽

sans postérité

2

Pierre-Adrien de BOISNEUF des TARTERETS
(Corbeil 1726 - Paris 1791)
Avocat au Parlement de Paris
Receveur en survivance avec son père de
la Capitation de la Cour en 1764,
Officier de la Capitainerie royale des
chasses de la Varenne des Tuileries en 1773,
Receveur général de la Capitation de Paris en 1777,

fondé de pouvoir, à la suite de son père,
de Machault d'Amouville à partir de 1779

X (Paris, 1765), Thérèse de BEAULIEU
(Lorient 1745 - Paris 1769)
fille de Henry de BEAULIEU Capitaine de Vaisseau
de la Compagnie des Indes et de Louise GROUT

apports dotaux = 424 000 livres

▽

postérité

3

Marie-Anne BOISNEUF
(Corbeil 1727 - Plauzat 1816)
X (Paris, 1747)
Toussaint-Philippe GIRARD de SURVILLÉ
(Corbeil 1720 - Grenoble 1785)
Directeur des Aides à Laval puis
Directeur général des Fermes du roi
fils de Toussaint GIRARD
Directeur des Aides à Corbeil,
fermier général du Domaine du roi
de Versailles et de Marly,
Procureur à l'Hôtel de Ville de Paris
et d'Éléonore DEY
(dont la sœur Marie-Anne DEY avait épousé
Pierre ROUILLÉ de BOISLOUIS)

apports dotaux : 45 000 livres

▽

postérité

4

Charles-Antoine de BOISNEUF des BORDES
(Corbeil 1728 - Lauzun 1812)
Inspecteur général des Domaines du roi jusqu'en 1777
Président du District de Lauzun en 1790
X (Lauzun 1762) Henriette de BOURILHON
(Lauzun 1748 - Lauzun 1818)
fille de Jean de BOURILHON
avocat au Parlement de Bordeaux puis
juge-bailli du Comté de Lauzun
et de Louise GUYON de BELLEVUE

apports dotaux = 81 000 livres

▽

postérité

5

Marie-Claude BOISNEUF
(Corbeil 1729 - Montpellier 1783)
X (Paris, 1753) Claude François DEVILLIERS
(Paris, 1722 - Montpellier 1792)
avocat au Parlement de Paris,
puis Receveur général des Fermes à Montpellier,
fils de François DEVILLIERS officier d'infanterie
et d'Anne PERRIN

apports dotaux = 138 000 livres

▽

postérité

6

Jean-Claude de BOISNEUF de CHENNEVIERES
(Paris 1736 - Corbeil 1828)
Avocat au Parlement de Paris,
Trésorier de France en 1765,
Contrôleur Général en survivance de son père
des Invalides de la Marine en 1766,
Grand Maître des Eaux et Forêts
du Lyonnais en 1785
Maire de Corbeil de 1799 à 1828
X (Paris, 1769) Françoise Sophie BELLANGER
(Paris 1752 - Corbeil 1833)
fille de Angélique-François BELLANGER
notaire au Châtelet de Paris puis
Secrétaire du roi
et de Madeleine SAINTARD

apports dotaux = 265 000 livres

▽

sans postérité

Dans un autre registre, le XVIII^e siècle manifesta une véritable attirance pour le portrait. Nous ignorons si pour chaque période de leur existence les Boisneuf firent réaliser des portraits dessinés ou peints qui constituaient de précieux témoignages ; ils permettaient de suivre l'épanouissement, la maturité et le déclin d'un même visage. Alfred Leroy précise « Entre 1735 et 1774, les mêmes personnages sollicitent Maurice Quentin de La Tour, Louis Tocqué, Jean-Baptiste Lemoyne, Jean-Marc Nattier ou Jean-Baptiste Pigalle. Ce ne sont pas seulement les privilégiés de la naissance et de la fortune qui manifestent ce goût mais aussi les moindres hobereaux vivant au fond de leurs lointains manoirs bretons, normands ou poitevins, les plus modestes bourgeois, les familles les plus obscures. »⁹³

Le seul portrait que nous connaissons de M. de Boisneuf nous le montre en costume de velours marron à jabot de dentelle, sans attribut particulier. Il porte une perruque qui n'est pas de grandeur naturelle. La figure est jeune et pleine, la bouche est d'un joli dessin et les sourcils sont accusés. Cette huile sur toile de forme ovale ne présente aucun cartouche ; nous n'oserions affirmer qu'il en existe avec armoiries et titres gravés⁹⁴.

b – Le mariage et la carrière des enfants

Les Boisneuf ont suivi très tôt et de très près l'orientation intellectuelle et morale de leurs enfants : « Quand l'état des enfants est décidé de bonne heure – dit un moraliste du XVIII^e – il est aisé, en leur présentant habituellement cette perspective, de placer dans leur point de vue, les objets différens que la raison veut qu'ils considèrent du même coup d'œil. L'ordre des devoirs, le choix des plaisirs compatibles avec le personnage qu'ils auront à remplir, naissent naturellement de la connoissance qu'ils ont de leur situation⁹⁵ ».

C'est une famille paisible et unie dont la cohésion est mise à mal par les premières déficiences mentales de Jean-Nicolas au début des années 1750, et surtout par le départ fracassant de Charles-Antoine pour la généralité de Bordeaux en 1753. Ils n'ont pas défrayé les chroniques galantes⁹⁶ et, après l'établissement des enfants, on continue à vivre loin du Paris insolite, des « liaisons dangereuses », de

93. Alfred LEROY, *Quentin La Tour et la société française au XVIII^e siècle*. Paris, 1953, p. 333.

94. L'article 37 de son inventaire après décès (*Arch. nat.*, Minutier central, IV, 822) précise « à l'égard de sept tableaux peints sur toile dans leurs bordures dorées, il n'en a été fait aucune prisee comme portraits de famille ». Quelques articles suivants il est décompté « quatre perruques dont deux nouées ».

95. dans François BLUCHE, *Les magistrats du Parlement de Paris...*, op. cit., p. 125.

96. Camille PIRON, *Paris sous Louis XV, rapports des inspecteurs de police du roi...* Paris, 1905-1916.

la superstition triomphante, des convulsionnaires, de Casanova ou encore de Mme d'Urfé. Ils ont su sauvegarder leur dignité, l'équilibre de leurs foyers par la « fidélité bourgeoise » et le prestige de leur nouvelle classe.

La trajectoire sociale des garçons instruits en droit et en finances va beaucoup emprunter à celle du père : ni militaires, ni négociants, ils vont rejoindre l'administration royale toujours par l'entremise de Machault d'Arnouville ou de dignitaires comme Choiseul et Soubise. Les différentes charges exercées vont consolider l'avancée sociale. Ils vont faire de nouvelles acquisitions, choisir amis et alliances. Leur noblesse récente sait fort bien défendre ses intérêts. La Révolution sonne le glas d'une perpétuelle quête de l'honorabilité achetée par milliers de livres.

Les filles sont élevées par la pratique et l'usage plutôt que par l'école ; on leurs inculque la civilité comme somme des connaissances pratiques nécessaires pour vivre en société.

Les enfants, sauf Jean-Nicolas Boisneuf, vont trouver des partis flatteurs, bien dotés, « intéressés aux affaires du Roy ».

c – Affaires privées à Garges et à Corbeil

Les affaires privées occupent une bonne partie du temps. Ce sont surtout des affaires juridico-financières : procédure familiale, pour des intérêts forestiers⁹⁷ autour de Corbeil, engagée contre les cousins Mariette devant le Parlement de Paris ; procès avec la communauté des maîtres pêcheurs d'Enghien⁹⁸ ou avec M^e Charles Sourdeau, huissier à la prévôté de Corbeil, pour obtenir son expulsion de la maison de la tante Colin qu'il occupe indûment rue Saint-Spire à Corbeil ; contentieux pour des arrérages impayés pour une maison d'habitation avec jardin à Villabé ; requête pour des prééminences dans la chapelle de la Vierge dans l'église de Garges ; conflits de bornage du fief Boisneuf, mitoyen de la seigneurie de Bonneuil appartenant aux Blondel⁹⁹, etc. Toute bonne famille de l'Ancien Régime traîne toujours ainsi après soi un lot respectable d'inévitables procès

97. *Arch. nat.*, Zⁱ 1160 et *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105. Les Boisneuf possèdent plus de 22 hectares dans les forêts de Sénart et de Rougeau. Le dernier plan général des bois et taillis leur appartenant est dressé au cours de l'année 1775 par le sieur Deforge, arpenteur royal de la prévôté de Corbeil.

98. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105. Dans le carton n° 38, 114 pièces relatives à cette affaire sont inventoriées.

99. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105. On songe aux jérémiades de la comtesse de Pimbêche dans *Les Plaideurs* de Racine :

« Monsieur, tous mes procès allaient être finis.

Il ne m'en restait plus que quatre ou cinq petits,

L'un contre mon mari, l'autre contre mon père,

Et contre mes enfants ».

qui passent parfois de génération en génération pour le plus grand profit des barbouilleurs de grimoires judiciaires. Or la justice de l'Ancien Régime est compliquée, embarrassée, lente et coûteuse ; de plus, il ne suffit pas d'avoir le bon droit pour soi, encore faut-il pour réussir dans son entreprise très souvent jouir de protections et de complicités pour faire aboutir son affaire.

Les affaires privées recouvrent aussi tout ce qui concerne la gestion des biens patrimoniaux et les relations publiques à Garges et à Corbeil. Les Boisneuf, pour ne pas avoir à se déplacer, prennent à leur tour des fondés de pouvoir locaux en la personne de notaires : M^e Hochon à Garges et M^e Marsault à Corbeil¹⁰⁰. Entre temps, ils avaient désigné Pierre-Louis Fréville, officier de la Chancellerie du Palais pour leurs affaires parisiennes¹⁰¹. Cette pratique confirme l'adage bien connu : « Tout petit prince a des ambassadeurs, tout marquis veut avoir des pages ».

Dans les papiers relatifs à Corbeil, outre les longs règlements des successions d'Éloy Petit et de son fils¹⁰² ou de Rigault de Bourges, on relève cette relation intéressant le collège de la ville : « Le S^r Jacques Bourgoïn, fondateur du collège de Corbeil, a par acte du 30 janvier 1656 et par son testament du 26 juin 1689 [...] nommé pour exécuteurs testamentaires les S^{rs} président prévôt et procureur du Roi de la prévôté royale de Corbeil qui feraient la perception des rentes et en rendraient compte à M^r le Procureur Général du Parlement de Paris. Ayant acquis le 11 juin 1727 (par acte passé devant M^e Linacier, notaire à Paris) la charge de procureur du Roi, M. Petit fut ipso facto chargé de la perception des revenus du collège. M. Petit fils lui ayant succédé en la dite charge dont il a été pourvu en décembre 1747 a été de même chargé de ce recouvrement. Par la mort du S^r Petit fils, sa succession étant dévolue à Mme de Boisneuf, sa sœur unique héritière, le s^r de Boisneuf, tant en son nom à cause de la communauté de biens d'entre lui et la Dame son épouse, que comme fondé de sa procuration a rendu compte le 5 août 1773 en la présence de Jean-Baptiste de Courville, conseiller du Roi, président prévôt de la ville de Corbeil, tant en son nom que comme fondé de la procuration de M. Claude-Charles Nouette, conseiller du Roi et son procureur en la prévôté de Corbeil et en cette qualité administrateurs du

100. *Arch. nat.*, minutier central, CXII, 749.

101. *Arch. nat.*, minutier central, CXII, 563, 23 août 1754, à qui succède, en août 1775, le sieur Chandron.

102. Celle du père en août 1747 produisit la somme de 29 800 livres, celle du fils, en octobre 1770, un peu moins ; « La charge de Conseiller du Roy et son procureur en la prévôté et châtellenie royale de Corbeil dont le S^r Petit fils est décédé pourvu fut vendue par M. et M^{me} de Boisneuf à M. Claude-Charles Nouette pour 6000 livres ». *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

collège qu'entre le 3 août 1747 et le 7 octobre 1770 les recettes ont été de 28625 l. 19 s. 11d. et les dépenses se sont élevées à 23395 l. 14 s. 3 d.¹⁰³.

d – La religion et la mort

« Heureux qui du ciel suit la loy
Et met le plus beau de sa vie
À bien servir son Dieu, sa famille et son Roy ».

Cette citation inscrite sous une gravure datée 1701, de N. Guérard citée par P. Ariès¹⁰⁴, résume parfaitement l'état d'esprit qui a animé l'ancien notaire de Corbeil sous les règnes de Louis XIV, Louis XV puis Louis XVI.

Les Boisneuf ont constamment montré des sentiments profondément catholiques, ignorant tel climat janséniste ou telle teinte moliéniste.

On saisit, au regard de la remarquable carrière professionnelle de Nicolas-Adrien Boisneuf, ce qu'il y a de hasardeux à vouloir assigner un âge limite uniforme à l'activité humaine : la fin du printemps 1776 peut être considérée à de nombreux égards comme le début d'une préretraite, à quatre vingts ans passés.

Les dernières années sont consacrées à la double préoccupation de la recherche et de la conservation des titres de famille¹⁰⁵ et de propriété puis à l'archivage des correspondances. Son dernier acte public est l'enregistrement tardif mais officiel de ses armoiries¹⁰⁶ auprès du juge d'armes de la noblesse de France au cours de l'été 1786. Sa disparition, quelques semaines plus tard, le priva de brandir ce brevet réglé, à titre posthume, le 4 septembre suivant.

Une longue vie ne finit-elle pas par l'ennui et l'injustice des siens ? Non, voici ce qu'écrit, de Lauzun, Anne de Boisneuf, en avril 1786, à son grand-père : « Votre santé, Monsieur et très cher aïeul, que j'apprends être toujours bonne est pour moi une des consolations les plus sensibles que le Seigneur puisse m'envoyer dans mes malheurs.

103. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105, « Observations sur le collège de Corbeil ».

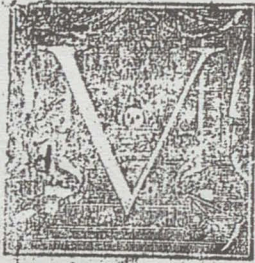
104. Philippe ARIÈS, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, op. cit.

105. Louis-Antoine, marquis de CARACCIOLI dans une sorte de dictionnaire des idées reçues : *Dictionnaire critique, pittoresque et sentencieux propre à faire connaître les usages du siècle ainsi que des bizarreries*. (Lyon, 1768, 3 vol. in 12°, t. 1, p. 8) parle ainsi « des aïeux » : « On doit s'en donner quand on n'en a point, et dire fortement et souvent qu'on a eu des grands-pères qui se sont signalés. On vient à bout de faire croire et de le croire enfin soi-même. »

106. « Écu d'argent à un arbre arraché de sinople, timbré d'un casque de profil orné de ses lambrequins d'argent et de sinople ». Elles avaient déjà été décrites par P.-P. DUBUISSON dans son supplément à l'*Armorial alphabétique des principales maisons et familles du royaume et particulièrement de celle de l'Isle de France*. Paris, 1757, 2 vol. in-12°, p. 138.



Armoiries des Boisneuf.



VOUS êtes priés d'assister aux Convoi, Service & Enterrement de Dame Marie-Jeanne PETIT, Veuve de Messire Nicolas-Adrien BOISNEUF, Ecuyer, Conseiller Secrétaire du Roi, Maison Couronne de France & de ses Finances, Seigneur de Boisneuf & autres Lieux, décédée en sa Maison, Rue Sainte Avoie; Qui se feront Mercredi 20 Décembre 1786, à onze heures du matin, en l'Eglise Collegiale de Saint Merry, sa Paroisse, où elle sera inhumée.

De profundis.

De la part de MM. BOISNEUF, BOISNEUF DESBORDS; M. & Madame BOISNEUF DE CHÉNEVIERES, Madame GIRARD; ses Fils, Filles & Bru, M. & Mademoiselle BOISNEUF, MM. & Madame GIRARD, MM. & Mesdemoiselles DEVILLIERS, ses Petits-Fils, Petites-Filles & Bru.

Faire-part de décès de la veuve Nicolas-Adrien Boisneuf.

Ils ne sont point encore soulagés d'ailleurs [...]. Il faut donc mettre toute sa confiance en Dieu et puis en notre bon Roy lorsqu'il prendra lui-même connaissance de ses affaires et qu'on le laissera le maître de démêler les bons sujets et ceux qui l'ont bien servi ». Et elle termine ainsi : « Continuez mon cher aïeul à ménager votre santé. Vous êtes le patriarche d'une grande famille et il est visible que Dieu se plaît à verser sur vous toutes ses bénédictions que vous avez méritées par vos travaux et par l'attention à s'élever dans la fidélité à le servir »¹⁰⁷.

Nicolas-Adrien s'éteint le 14 août 1786, couvert d'honneurs et d'ans, à son domicile parisien. Marie-Jeanne ne lui survit que peu de temps, elle décède à son tour le 19 décembre suivant, la veille de son quatre-vingt dixième anniversaire. Leurs avis d'entrée dans l'Éternité nous sont connus ; la douleur aime les formes solennelles dont on a souvent exagéré le caractère macabre : les placards de décès (0,44 x 0,35 m) conservés aux Archives Nationales sont ornés d'une gravure sur bois avec un V initial qui se détache sur fond de symboles mortuaires, draperie, faux et crâne sans maxillaire. Les frais d'enterrement¹⁰⁸ ne sont pas négligeables, ils se répartissent pour Monsieur comme suit : 359 livres pour les frais de convoi, 408 livres et 50 sols à Monsieur Engnard directeur du bureau des jurés-crieurs pour le deuil du convoi (*sic*), 346 livres et 10 sols à Monsieur Duforer pour les luminaires (*sic*), 37 livres pour la fourniture des bas pour les domestiques, 35 livres pour les gants et crêpes, 36 livres pour les chapeaux des domestiques et 33 livres pour une robe et cinq manteaux de cour.

« La pompe de la liturgie éclipsait la tristesse du deuil. La mort n'était plus que l'occasion d'une parade où la beauté morale et la grandeur bourgeoise d'une famille étaient glorifiées »¹⁰⁹.

e – La succession

Le règlement de la succession¹¹⁰ va s'échelonner sur plus de deux années. Elle dépasse le million de livres, sans compter le mobilier, les bijoux, la vaisselle et l'argenterie et les héritiers sont âprement déterminés à ne pas perdre les droits acquis dans les testaments et codicilles de leurs parents qui ont testé à Paris une première fois devant M^e Raince¹¹¹ en novembre 1762, puis une

107. Collection de l'auteur.

108. *Arch. nat.*, minutier central, IV, 824 et 826 et Alfred BABEAU, *La ville sous l'Ancien Régime*. Paris, 1880, p. 82 (La vanité, troisième âge de la noblesse, suivant la définition donnée par Chateaubriand).

109. Michel MOHRT, *La maison du père*. Paris, 1979, p. 108.

110. *Arch. nat.*, Y 5145 A, Y 5149 B, Y 5156 A et Y 62 folio 102 et minutier central, XXXIII, 707 et 726 ; *Arch. dép. Seine*, DC⁶ 30 f^o 140 v^o et 195 v^o.

111. *Arch. nat.*, minutier central, CXII, 578.

seconde fois¹¹² en février 1767 ; ils y annexent des codicilles en février et juin 1777 : « Fut présent Nicolas-Adrien Boisneuf, écuyer sieur de Boisneuf, conseiller secrétaire du Roy maison couronne de France et de ses finances demeurant à Paris rue du Temple, paroisse Saint-Nicolas des Champs, étant en bonne santé de corps, sain d'esprit, mémoire et entendement ainsi qu'il est apparu aux notaires soussignés par ses discours et actions, lequel dans la vue de la mort après avoir recommandé son âme à Dieu a fait son testament qu'il a dicté et nommé aux d. notaires comme il suit : « Je fais et institue mes six enfants mes légataires universels en tous mes biens meubles et immeubles de quelque nature qu'ils soient chacun pour la part et portion qu'il aurait eue suivant l'ordre successif, à la charge de s'égaliser et rapporter réciproquement les dons et avantages qu'ils auront reçus de moi comme il est de droit en succession [...]. Et pour exécuter mon présent testament je nomme et choisis Madame de Boisneuf mon épouse, que je prie de bien vouloir en prendre la peine et de me donner cette dernière marque d'amitié [...].

Les inventaires après décès sont dressés par Charles-René Poutier, écuyer, conseiller du roi, notaire au Châtelet de Paris et son confrère Guibert. Celui de M. de Boisneuf est commencé le lundi 18 septembre 1786, la dernière vacation des notaires associés a lieu le samedi 14 octobre suivant dans la demeure parisienne du défunt. Une fois bouclé, il constitue un cahier de format petit in-folio en papier de 90 pages, remplies chacune recto-verso d'une écriture fine, serrée et écrasée.

Suivant la Coutume de Paris et le partage noble, Pierre-Adrien l'aîné reçoit les deux tiers de la succession dont le château de Garges. Les quatre autres enfants se partagent le tiers restant ; toutefois c'est Jean-Claude, le benjamin, qui hérite de l'hôtel parisien des Boisneuf avec tout son mobilier dont la bibliothèque paternelle.

Monsieur de Boisneuf est décédé revêtu de son office de secrétaire du roi. Ce symbole d'une appartenance, qui va contribuer à perpétuer la noblesse dans la famille¹¹³, est vendu le 22 novembre 1786 à Jean-Nicolas Chaillou, seigneur du Mé et des Barres en Berry, avocat au Parlement de Dijon, ancien négociant et maître de forge, futur président du Conseil général de la Nièvre¹¹⁴.

112. Collection de l'auteur.

113. VOLTAIRE, *L'essai sur les mœurs*. Paris, 1964, t.1, page 83.

114. *Arch. nat.*, minutier central, XX, 730 et Christine FAVRE-LEJEUNE, *Les secrétaires du roi de la Grande Chancellerie de France*, op. cit., t. 1, p. 331. Nous nous demandons pourquoi M. de Boisneuf ne résigna pas en faveur d'un de ses fils. Les secrétaires du Roi ne furent jamais visés par les édits qui, aux temps modernes, révoquaient l'hérédité et la survivance accordées jusque là à de nombreux offices. Il est naturel de penser qu'après vingt années d'exercice, Pierre-Adrien mais surtout Jean-Claude aurait pu succéder à son père, d'autant que, dans ce cas, il n'eût pas payé finance.

II – JEAN-CLAUDE DE BOISNEUF DE CHENNEVIÈRES (1736-1828)

Dans une notice¹¹⁵ qui lui est consacrée, Louis-Philippe régnant, il est écrit : « Cet estimable vieillard remplit pendant trente quatre ans les fonctions de contrôleur général des Invalides de la Marine, vingt cinq ans celle de trésorier de France et sept ans celle de grand maître des Eaux et Forêts. Retiré à Corbeil en 1791, il devint maire en 1799 ».

1 – L'aristocrate

Jean-Claude de Boisneuf ajoute, comme ses frères, à son nom celui d'une terre : Sennevières dont aucun titre n'a été conservé. Il pourrait s'agir d'un village, maintenant (depuis 1826) hameau de Chèvreville dans le sud de l'Oise.

Jean-Claude de Boisneuf est entré dans la vie active avec les idéaux d'une noblesse fraîchement acquise par son père. Son mode de vie, sa confiance dans la monarchie vont conforter sans réserves cette adhésion. L'objectif de sa génération était de se fondre dans l'ancienne gentilhommerie où l'on est plus riche d'ancêtres que d'argent.

Une certaine frivolité marquait le Paris aristocratique dans les dernières années de l'Ancien Régime. Au début de ses *Mémoires*, Ségur a décrit en termes excellents cette inconscience souriante, optimiste qui croyait à l'âge d'or prochain. De son côté, Sénac de Meilhan, dans ses *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, donna le sentiment d'un monde aimable certes, mais usé, plus fortuné qu'heureux et moins attaché à la vie qu'à une certaine manière de vivre. Appartenant au gouvernement des gens de bien, pour reprendre la définition de l'aristocratie que donne le *Dictionnaire de Furetière*, Jean-Claude de Boisneuf échappa de peu à la pire injure et à la menace suprême « des aristocrates à la lanterne » et, comme son frère établi à Lauzun, perçut suffisamment tôt les éléments du grand incendie.

a – Le trésorier de France

Grâce à un travail assidu, Jean-Claude quitte le collège des Grassy en 1754 non seulement avec la réputation d'un bon rhétoricien et d'un excellent logicien mais avec un diplôme de bachelier en droit dont il a cumulé l'étude avec celle de la logique. L'intention de son père est de le faire entrer dans les bureaux de la Ferme générale où il

115. E. et H. DANIEL [de SAINT-ANTHOINE], *Biographie des hommes remarquables du département de Seine-et-Oise*. Paris, 1832.

connaît M. Delahante, directeur général des grandes gabelles¹¹⁶. Il n'en fut rien puisqu'après un séjour dans l'étude de M^e Bronod, notaire au Châtelet, Jean-Claude est admis, en août 1757, à passer sa thèse pour la licence à la faculté de Paris et il devient avocat en Parlement le 6 septembre suivant¹¹⁷.

Le sixième et dernier enfant de Nicolas-Adrien Boisneuf et de Marie-Jeanne Petit est pourvu d'un office de Trésorier de France huit années plus tard : « Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre à tous ceux qui les présentes lettres verront Salut. Pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne de notre cher et bien aimé le sr Jean-Claude Boisneuf de Sennevière et en ses sens, suffisance, probité, capacité, expérience, fidélité et affection à notre service, pour ces causes et autres et en considération des services que nous rend depuis onze années le sr Nicolas Adrien Boisneuf, son père, dans les fonctions de l'office de notre cons^{er} secrétaire Maison Couronne de France et de ses finances, nous luy avons donné et octroyé, donnons et octroyons par ces présentes l'office de notre conseiller trésorier de France et général de nos finances, garde scel et grand voÿer en la généralité de Paris, chambre du domaine et du trésor y réunis que tenoit et exerçoit notre aimé et féal le sr Augustin Joseph de Visieu dernier titulaire décédé le onze janvier 1765 jouissant de la survivance, après le décès duquel le tuteur et curateur des mineurs du deffunt nous auroit nommé par acte du trois juillet 1764 le sr Jean-Baptiste François Guyer [...] etc. »¹¹⁸.

C'est le vice-chancelier et garde des sceaux Maupeou qui reçoit le serment de Jean-Claude de Boisneuf qui doit déboursier 90 000 livres pour l'achat de l'office pour lequel il obtient à son tour la survivance pour la somme de 6187 livres en sus. Il lui en coûte 1296 livres de marc d'or et 130 livres de droit de sceau. Le premier président du bureau des finances est alors Billard de Vaux¹¹⁹.

En septembre 1766, M. de Boisneuf père songe de nouveau à profiter de la faveur dont il jouit toujours. Il envisage de faire passer à son dernier fils la charge de contrôleur général des Invalides de la Marine sans la perdre pour lui-même. Cette nouvelle survivance (après celle accordée pour la Capitation de la cour) fut certes validée, mais reprochée, comme un acte de népotisme. Il lui passe définitive-

116. Adrien DELAHANTE, *Une famille de financiers au XVIII^e siècle*. Paris, 1880, 2 vol. in-8°.

117. Albert POIROT, *Le milieu socioprofessionnel des avocats au Parlement de Paris à la veille de la Révolution, 1760-1790*. Thèse de l'École des Chartres, 1977.

118. *Arch. nat.*, V¹ 429. Fontainebleau, 14 novembre 1765.

119. *Almanach royal*, années 1766 et suivantes. La Bruyère et Racine furent, au siècle précédent, trésoriers de France.

ment la main par une procuration reçue par M^e Toussaint-Charles Girard, neveu du récipiendaire, à Paris le 8 janvier 1783, où Jean-Claude Boisneuf de Chennevières est désigné comme « l'un desdits régisseurs généraux en survivance du sieur son père¹²⁰ ».

b – Madame, née Françoise-Sophie Bellanger

Au cours de l'hiver 1768, le trésorier de France songe au mariage. Il sait que sa future union concerne autant les familles qui s'allient que les personnes qui s'unissent. Qui apporte une fortune, qui, un nom ou une position dans le monde. L'époque est plutôt aux mariages de raison, sinon aux unions raisonnables. Autour de lui abondent les exemples d'unions de convenance, qui se traitent rapidement, en dehors des jeunes gens. Pourtant le bonheur d'une vie conjugale repose sur les inclinations réciproques. La tendance à l'endogamie géographique et socioprofessionnelle chez les Boisneuf n'a rien d'une nouveauté à cette époque. M. de Boisneuf père ne peut d'ailleurs pas tolérer pour son dernier une alliance médiocre et encore moins une mésalliance. C'est donc dans un milieu circonscrit que Jean-Claude de Boisneuf va confirmer son appartenance exclusive à « l'establishment ».

Françoise-Sophie Bellanger est issue d'une ancienne famille de Paris, qui porte « de gueules au lion d'argent ». Elle est fille et petite-fille de secrétaires du roi qui ont exercé préalablement comme directeur de la Compagnie de Indes Orientales, ou trésorier de France, président du bureau des Finances d'Alençon. Son oncle est banquier expéditionnaire auprès de la Cour de Rome. Son grand-oncle maternel fut directeur du bureau des recettes générales des Finances à Paris avant de devenir également secrétaire du roi en 1719.

Le contrat de mariage est reçu à Paris par M^e Jean-Pierre de La Fresnaye¹²¹, ami des mariés. Les dots sont importantes et les témoins nombreux : près de quatre-vingt dix signatures, et pas des moindres, sont apposées.

Les mariés prennent adresse dans l'hôtel Boisneuf de la rue Sainte-Avoye dont ils occupent le second étage pour un loyer symbolique de 500 livres annuelles¹²².

Pour le couple Boisneuf-Bellanger, le second ordre ne se réduisait pas à la noblesse de cour. Mercier constate que le nouvel anobli

120. *Arch. nat.*, minutier central, XXXIII, 670.

121. *Arch. nat.*, minutier central, XLIX, 790, 12 janvier 1769.

122. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105. L'hôtel Boisneuf n'existe plus. En revanche la demeure de Pierre-Adrien de Boisneuf des Tarterets, rue Portefoin à l'angle de la rue du Temple est toujours là. Elle fut acquise en juin 1766 pour la somme de 48 000 livres. auprès de la veuve du chevalier J.-F. Chassepot de Beaumont, capitaine de vol de la grande fauconnerie de France.

« tout étonné de sa régénération est presque honteux d'avoir été roturier. Il s'éloigne de toutes ses forces de la classe dont il sort [...]. Le fils d'un secrétaire du Roi sera plus noble que son père ; aussi l'acheteur de la charge n'envisage-t-il qu'avec un certain respect ce fils qui, épurant la race, devient la tige d'une famille de gentilshommes. Son imagination ravie se prosterne devant ses petits-fils qui seront décorés de titres et n'auront rien de commun avec la souche originelle¹²³.

c – Le seigneur de Chennevières

Au cours de l'été 1774, sa jeune épouse hérite par son oncle Barthélémy-Antoine Nouveau de Chennevières de la seigneurie du même nom « en Parisis, à quelques lieues de Louvres », aujourd'hui commune du Val-d'Oise.

Au décès de ce dernier, la seigneurie a été évaluée¹²⁴ par l'architecte-expert Pierre Taboureur à 145 000 livres. Elle consiste alors en :

« Château ou maison seigneuriale, basse-cour, colombier, cour, jardins et bâtiments, parc, potager, garenne, justice haute, moyenne et basse, avec toutes franchises, libertés et prérogatives appartenans à pareils fiefs, droits de séance, préséance et sépulture et tous autres privilèges et droits honorifiques, droits de cens, rentes, droits de champart, corvées et autres ; mouvance sur les fiefs et arrière-fiefs situés dans l'étendue de lad. seigneurie de Chennevières, ensemble et tous autres droits féodaux utiles et honorifiques qui dépendent de lad. terre et seigneurie avec droits de chasse ; droits d'échange honorifique prééminence dans l'étendue de lad. paroisse de Chennevières ; une ferme appelée la ferme de La Vallée Cour, bastiments jardins ; un moulin à vent bâti, la tour ronde de Malonnerie, cent trente et un arpents soixante sept perches un quart de terres labourables, quatorze arpents quarante deux perches et demy de bail et un arpent quatre perches de prés, le tout composant lad. terre de Chennevières sur l'étendue de laquelle sont nombre de jeunes plants, d'allées en ormes, frênes, saules et autres, et voiryes garnyes d'allées d'anciens ceriziers [...] ».

Jean-Claude de Boisneuf devient donc un seigneur haut justicier ; Chennevières est une véritable seigneurie, rien à voir avec le fief Boisneuf de son père. Il en est titulaire devant le Prince de Condé, à cause de son duché d'Enghien. Comme son père, Jean-Claude est animé par un « esprit de richesse » entre avarice et prodigalité, avec aussi une égale volonté de donner à sa branche un indispensable enracinement. Hélas, la branche de Chennevières n'a pas eu de pos-

123. Louis-Sébastien MERCIER, *Tableau de Paris*, nouv. éd. Amsterdam, 1782-1788, 12 vol. in-8°.

124. *Arch. nat.*, Z1^J 976, 14 février 1774.

térité. La stérilité du couple nous est confirmée une première fois dans la donation faite par le citoyen Boisneuf à son épouse, le 19 pluviôse an 7 : « Pardevant les notaires publics au département de la Seine à la résidence de Paris soussignés fut présent le citoyen Jean-Claude Boisneuf, cultivateur, demeurant ordinairement à Corbeil, chef lieu de canton, département de Seine-et-Oise, présent à Paris logé maison du citoyen Chomel, rue Thomas du Louvre n° 238, lequel n'ayant point d'enfants de son mariage avec la C^{ne}. Françoise-Sophie Bellanger son épouse et désirant lui donner témoignage de la sincère amitié qu'il lui porte par ces présentes fait donation entre vifs et pure et simple et irrévocable et en la meilleure forme et manière que donation puisse être faite pour avoir lieu à lad. Cne Françoise-Sophie Bellanger son épouse à ce présente et acceptante et dud. Cn son mary autorisée à l'effet de lad, acceptation, de tous les biens meubles, immeubles, acquêts, conquets et autres biens généralement quelconques qui pourront appartenir au Cn Boisneuf au jour de son décès sans aucune exception ni réserve »¹²⁵.

Après cinq années de gouvernement selon son bon plaisir, la seigneurie est revendue le 4 février 1779 pour 160 000 livres à Michel Fagnier de Montflambert, maître des requêtes. Jean-Claude en conservera toutefois le nom.

d – Le grand maître des Eaux et Forêts du Lyonnais

Beaumarchais devenu secrétaire du roi en 1761 voulut acheter ensuite une charge de grand maître des Eaux et Forêts. Pâris-Duverney lui avança les fonds nécessaires mais les grands maîtres rédigèrent une pétition au Contrôleur général pour faire refuser son admission, en avançant le commerce d'horlogerie de son père¹²⁶.

Friand d'offices et ambitieux, Jean-Claude de Boisneuf de Chennevières reçoit plus que l'agrément nécessaire avant d'être revêtu par le contrôleur général des Finances : « Louis par la Grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, À tous ceux qui ces présentes verront, salut. L'office de notre conseiller en nos conseils grand maître enquesteur et général réformateur des Eaux et Forêts Beaujollois, Mâconnois, Auvergne, Dauphiné et Provence dont étoit pourvu notre féal le s. Gaspard Amat de La Plaine se trouvant vacant par la démission qu'il en a fait en nos mains, Nous avons cru devoir en accorder l'agrément à notre cher bien aimé le s. Jean-Claude Boisneuf de Chennevières, avocat en Parlement, persuadé que dans les fonctions importantes et délicates de l'office que nous luy confions nous servira avec tout le

125. *Arch. nat.*, minutier central, XIII, 507, M^e Brelut de La Grange.

126. Louis de LOMÉNIE, *Beaumarchais et son temps*. Paris, 1856, t. I, p. 116-121.

zèle et l'attachement possible à ces causes et autres et pour la pleine et entière confiance que nous avons en la personne dudit sieur Boisneuf de Chennevières [...] »¹²⁷.

C'est moins par la conduite d'une bonne police des bois et des rivières que par l'aspect social de l'institution que l'officier est attiré. Il est autorisé de plein droit à se parer de la dignité de chevalier et à adjoindre le titre de « Conseiller du roi en ses conseils ». À la veille de la Révolution, dans la hiérarchie des offices, cette charge, bien que non anoblissante, distance de loin la robe, à l'exception peut-être de quelques mortiers¹²⁸.

Jean-Claude de Boisneuf est l'un des douze grands maîtres pourvus sous Louis XVI. Vendue 80 000 livres en 1689 à Jacques Ribier du Vair-Alleaume, conseiller au Parlement de Paris, Jean-Claude de Boisneuf de Chennevières, son dernier titulaire, acquiert cette charge, en 1785, pour la somme de 150 000 livres¹²⁹.

Non astreint à résidence, il exerce en subdéléguant dans les six maîtrises particulières : Aix, Grenoble, Montbrison, Riom, Murat et Lyon.

Par la loi des 7 et 12 septembre 1790, la Constituante ordonne la liquidation des offices de judicature, ceux de grands maîtres sont du nombre ; Il est alors illusoire de se faire expédier des lettres de grand maître honoraire et la reconversion va être dictée par les événements : « En présence des conseillers du roi, notaires à Paris, soussignés, M. Jean-Claude Boisneuf de Chennevières, grand maître des Eaux et Forêts de France au département du Lyonnais, reconnoit avoir reçu de M. Louis-César-Alexandre Dufresne Saint-Léon, commissaire du roi, directeur général de la liquidation, lequel a délivré aud. sr Boisneuf de Chennevières une reconnaissance définitive de liquidation, de la somme de cent soixante trois mille huit cent quarante cinq livres quatre sols à laquelle ledit office a été liquidé en principal et accessoires, savoir :

1° Pour la finance principale, fixée d'après quittance : cent cinquante mille livres ;

2° Pour le remembrement du droit de mutation ou de survivance : dix mille trois cent douze livres dix sols ;

3° Pour celui du marc d'or, sou pour livre d'icelui, et droits aliénés : trois mille trois cent vingt six livres ;

4° Pour celui des frais de sceau et provisions payés par ledit sieur titulaire, deux cent six livres quatorze sols ;

127. *Arch. nat.*, V¹ 521, 17 août 1785.

128. Jean-Claude WAQUET, *Les grands maîtres des Eaux et Forêts de France*, op. cit.

129. *Arch. nat.*, P 3744, suivant quittance délivrée le 11 août 1785 par le sieur Bertin, trésorier des revenus casuels.

le tout suivant les dernières quittances, jointes aux pièces et énoncées au procès-verbal de liquidation [...] ¹³⁰.

e – Le franc-maçon

À la fin du XVIII^e siècle, la franc-maçonnerie française compte comme siens des princes de sang royal, la moitié de la Cour et tout ce que Paris et la France comptent de mécontents, d'ambitieux, de gens à distraire. Elle mène l'opposition derrière le duc d'Orléans, son grand-maître, un cousin à surveiller quand on s'appelle Louis XVI.

Pierre Gaxotte a fait une critique indirecte des loges formées de gens du roi en observant que « dans les loges parisiennes s'est formé un personnel non point révolutionnaire mais habitué à la pratique des assemblées, c'est-à-dire tout prêt pour agir à l'intérieur d'un pouvoir collectif, système qui ignore absolument les serviteurs ordinaires de la monarchie et à laquelle une habitude invétérée du conseil les rend complètement impropres » ¹³¹.

Saint-Étienne La Vraie et Parfaite Amitié où est reçu, en 1778, Jean-Claude de Boisneuf de Chennevières appartient, avec d'autres loges, au Grand-Orient de France dont le marquis de Clermont-Tonnerre est l'un des fondateurs.

À Saint-Étienne La Vraie et Parfaite Amitié, la ségrégation est poussée, puisque la loge ne s'ouvre qu'aux nobles et vivant noblement. Là, comme dans d'autres loges, certaines catégories socioprofessionnelles sont exclues des ateliers, à défaut elles sont maintenues dans des conditions subalternes. Les frères sont maîtres des comptes, avocats en Parlement, premiers commis, conseillers au Parlement, secrétaires du roi, banquiers, notaires ou commissaires au Châtelet.

Toutefois la loge est moins illustre que celle des Neuf Sœurs ou celle de la rue du Coq-Héron qui comptent en leurs rangs les futurs membres de la Société des Trente : Adrien du Port, Condorcet, Sieyès, Le Peletier de Saint-Fargeau, Talleyrand, La Fayette ou Dupont de Nemours.

Cadre du Grand-Orient, le seigneur de Chennevières y reçoit les plus hauts grades ; officier puis député, et recrute ses neveux Henry-Pierre de Boisneuf, Edme-Augustin Devilliers de Montaigu, Adrien-Denis Devilliers de Vollivert, Toussaint-Charles Girard et son beau-frère Jean-Joseph Hurel (son autre beau-frère Auguste-Charles Bellanger appartenait à la loge Thalie).

130. *Arch. nat.*, minutier central, XXXIII, 739 – 19 mai 1791. Les constituants n'étaient pas encore résolus pour les offices à l'abolition pure et simple c'est-à-dire sans indemnités. Au contraire, ils ont appliqué aux offices le principe qui avait été adopté dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en son article 17 selon lequel « Nul ne peut être privé de sa propriété sans juste indemnité ».

131. Pierre GAXOTTE, *Paris au XVIII^e siècle*, op. cit. p. 153.

Nul doute que la pratique franc-maçonne a facilité, pour lui, le passage de la royauté à la république. Nous le constaterons pendant et après la Révolution.

Devenu le citoyen Jean-Claude Boisneuf, retraité à Corbeil, il demeurera dans la franc-maçonnerie au moins jusqu'en 1815, y trouvant une nouvelle forme de chevalerie, des qualificatifs nobles dans une égalité avec la noblesse ancienne, mais aussi un classement des hommes qui ne se fait plus suivant la naissance mais selon les talents ou la vertu¹³².

2 – La Révolution

Le 4 août 1789, les nobles et le clergé renoncent à leurs privilèges et l'Assemblée Nationale, ne maintenant d'autre hiérarchie que celles des valeurs et du mérite, décide de rédiger une Déclaration des droits qui va être le pacte social de la société nouvelle.

Quelques mois auparavant, Jean-Claude de Boisneuf de Chennevières prit part à l'assemblée de la Noblesse de Paris pour l'élection des députés aux États généraux. Son frère Pierre-Adrien, déjà très diminué par la maladie, a renoncé ; Charles-Antoine, pour des raisons personnelles, ne s'est joint à aucune assemblée de l'Agenais. Le procès-verbal des délibérations de l'ordre de la noblesse de la ville de Paris, dixième section du Marais, mentionne parmi les membres qui ont signé ce document : « Jean-Claude Boisneuf de Sennevières, grand-maître des Eaux et Forêts, présent »¹³³.

La dixième section du Marais envoya comme député de la ville de Paris aux États Généraux le président Louis-Michel Le Peletier de Saint-Fargeau.

a – Le citoyen Boisneuf

Considérant que les membres d'un État profitant de la protection qu'il procure doivent tous travailler d'abord à sa prospérité, il se rallie semble-t-il assez loyalement à la Révolution. Il suit avec intérêt l'ouverture des États le 5 mai 1789 à Versailles. C'est à cette époque que l'idée de patrie se dégage nettement de l'idée de royauté avec laquelle elle s'est confondue jusque là.

La Révolution trouve pourtant encore à Paris l'ancien grand maître des Eaux et Forêts¹³⁴ qui a abandonné la particule. Il prend désormais beaucoup de peine à s'assurer une vie d'apparente tranquillité

132. Alain LE BIHAN, *Francs-maçons parisiens du Grand Orient de France*. op. cit.

133. Louis de LA ROQUE et Édouard de BARTHÉLEMY, *Catalogue des Gentilshommes de l'Isle de France, Soissonnais, Valois et Vermandois...* Paris, Dentu et Aubry, 1865, 2 vol. in-4°, 128 p. (t. I, p. 13).

134. *Almanach des demeures des ci-devant nobles résidents à Paris et celles des avocats, notaires, procureurs, etc.* Paris, Lesclapart, 1791.

partagée entre Paris et Corbeil où il se déclare pudiquement agriculteur¹³⁵, ayant pris le soin de détruire tous les papiers mettant en évidence son implication dans l'Ancien Régime.

La République est proclamée le 21 septembre 1792 ; la mort du roi survient le 21 janvier 1793. La terrible loi des suspects tombe au cours de l'automne 1793.

« Comité révolutionnaire/section de l'Homme armé. Aujourd'hui 15 ventôse l'an 2 de la République française une et indivisible, nous Joseph Cazimir Biot et Jean-Louis Trefeau tous deux membres du Comité révolutionnaire de la section de l'Homme armé, en vertu de l'arrêté d'ycelui, nous sommes transportés rue S^{te}-Avoye n° 39, maison du citoyen Boisneuf et sommes montés au second étage dans un appartement donnant sur la rue où ayant trouvé ledit citoyen Boisneuf lui avons demandé au nom du Comité susdit, la visite de ses papiers à quoi ayant consenti, l'avons faite et tous ceux qui se sont trouvés dans un bureau de son cabinet, desquels après en avoir extrait cinq lettres cottées et paraphées pour être rapportée à notre Comité, nous avons cessé notre opération sur l'observation que nous fit ledit citoyen, qu'il était nommé pour la distribution des secours aux parents des deffenseurs de la patrie et qu'il était dans ce cas de devoir se rendre au lieu de l'assemblée de la Commission. En conséquence, avons rassemblé et renfermé dans un secrétaire du dit cabinet tous les autres papiers que nous avons cru susceptibles de visite et, y ayant apposé une bande de papier blanc scellé aux deux bouts de cire rouge molle et cachetés du cachet du Comité susdit et avons constitué pour gardien dudit scellé, ledit citoyen Boisneuf qui l'a reconnu fait et entier et s'est engagé, sous les peines portées par la loi à nous le représenter à notre première réquisition, et avons clos le présent procès-verbal dont lecture ayant été faite au susdit citoyen a signé avec nous et ce jourdh'uy dix neuf ventôse l'an susdit par suite de notre opération, nous commissaires cy-dessus dénommés, nous sommes transportés chez le citoyen Boisneuf rue S^{te}-Avoye dans l'appartement désigné et d'autre part à l'effet d'achever notre visite dans ses papiers après avoir levé notre scellé apposé sur un secrétaire où nous avions renfermé, après l'avoir reconnu fait et entier, et ladite perquisition achevée sans y avoir rien trouvé de suspect ni de relatif à notre mission avons déchargé ledit citoyen Boisneuf de la garde dudit scellé et laissé la jouissance dudit secrétaire après en avoir extrait une petite poire à poudre contenant à peu près deux onces de poudre, que nous avons apporté à notre Comité, comme chose

135. *Arch. nat.*, minutier central, XIII, 507, 19 pluviôse an 7.

en réquisition, et de suite avons clos le présent procès-verbal que le susdit citoyen a signé avec nous »¹³⁶.

b – À Paris, un neveu guillotiné : Toussaint-Charles Girard (1749-1794)

Toussaint-Charles Girard est le seul fils de Marie-Anne Boisneuf puisque sa petite sœur Aimée-Marie est décédée à l'âge de cinq mois à Garges chez sa nourrice, la femme du maçon François Suret.

D'abord avocat au Parlement, il se fait recevoir conseiller du roi et notaire au Châtelet de Paris le 23 septembre 1779 succédant à M^e René Poultier, ami de la famille depuis deux générations. Dédaignant les actes habituels de la profession, il se spécialise dans l'enregistrement des pièces financières¹³⁷.

Il a ainsi sur la place une situation privilégiée qui ne peut se comparer à celle des confrères de province, même des grandes villes. En rendant des services pécuniaires à l'entourage royal, il fortifie son influence.

Pourtant, la suspicion qui touche en premier lieu les anciens privilégiés et les catégories qui, par état ou profession sont liées ou compromises avec l'Ancien Régime¹³⁸, ne l'implique pas. S'il évite l'épuration des administrations décrétée au début de l'an II, c'est pour soupçons de soutien à la contre-révolution qu'il va être traduit devant le tribunal révolutionnaire et « périr le 9 thermidor an 2 par la faction de Robespierre ».

Avec d'autres compagnons d'infortune dont la montée sur l'échafaud fut un sanglant résumé de la première Révolution, Toussaint-Charles est « prévenu d'avoir été de ceux qui soudoyaient la liste civile et d'avoir fait signer la pétition des Vingt mille qu'il a ensuite brûlée. Partisan des Bailly et des La Fayette il s'est montré l'ennemi des patriotes et de la Révolution, il paroît s'être montré à sa section que pour soutenir le despotisme de ces conspirateurs »¹³⁹. L'acte d'accusation est prononcé par Antoine-Quentin Fouquier-Tinville le 8 thermidor an 2 et l'aîné des petits-fils de M. de Boisneuf est guillotiné le lendemain.

Il laisse, à 45 ans, une veuve et quatre enfants mineurs¹⁴⁰ dont s'occupera, avec beaucoup de dévouement, leur oncle Jean-Claude.

136. *Arch. nat.*, F⁷ 4606 (dossier 1), 5 et 9 mars 1794. Dans la marge de la première page du procès-verbal nous lisons aussi cette mention manuscrite soulignée par les mêmes : « non incarcéré ».

137. *Arch. nat.*, T* 702.

138. *Liste des noms des ci-devant nobles, nobles de race, robins financiers intrigans, et de tous les aspirans à la noblesse, ou escrocs d'icelle [...]*. Paris, an II (*Bibl. nat.*, Lb³⁹ 3595).

139. *Arch. nat.*, minutier central, XXXIII, 795.

140. *Arch. nat.*, minutier central, XXXIII, 795.

c – À Lauzun : l'émigration des neveux Boisneuf des Bordes

« Je soussigné Charles-Antoine de Boisneuf, écuyer, seigneur des Bordes, président de l'assemblée de cette ville, déclare avec vérité que la somme de 3000 livres dont je contribuerai aux besoins de l'État excède les fixations établies par le décret de l'Assemblée Nationale concernant la contribution patriotique : 1000 livres en avril 1790, pareille somme en 1791, le reste en 1792 »¹⁴¹.

Voilà ce que Charles-Antoine de Boisneuf tient à souligner le 23 juin 1790 en séance publique du district de Lauzun, qu'il préside.

Il est le frère aîné de Jean-Claude et a prolongé son patronyme, avant son départ pour l'élection d'Agen dont relève le bureau des domaines de Lauzun, d'un nom d'une terre que possédaient ses grands-parents maternels à quelques lieues de Corbeil : les Bordes (commune de Saintry-sur-Seine). Mais la présence nobiliaire au sein de l'assemblée districale, la sienne et celles de M. de Longueval, à qui il a succédé, de M. Gastebois ou de M. Cadot d'Argeneuil, tous nobles d'extraction, est devenue embarrassante. Il donne sa démission le 26 juin 1791.

Un an plus tard, il est déclaré suspect et, comme tel, désarmé. Il renonce provisoirement à la particule. Ses métairies de Contourel et de Montignac tombent dans l'escarcelle de la Nation. Deux de ses fils, anciens officiers au régiment de Lauzun, Nicolas et Jean-Geoffroy, l'aîné et le cadet, sont déclarés « émigrés »¹⁴² et le comité de surveillance élit domicile sous la Terreur dans la maison du second, sise dans la grande rue à Lauzun¹⁴³.

Leur engagement prouvait au moins que la fidélité monarchique n'était pas fonction de l'ancienneté de la famille...

Sous la Restauration, avec l'arrivée au pouvoir de Villèle, le vote de la loi du 28 avril 1825, dénoncée sous l'appellation de « Milliard des émigrés », va les dédommager des ventes de leurs biens sous la Révolution. Par décision du préfet du Lot-et-Garonne du 28 décembre 1825, les deux neveux agenais du maire de Corbeil obtiennent partiellement satisfaction¹⁴⁴. Jean-Geoffroy de Boisneuf se fait désormais appeler et signe, sous la Restauration, le « chevalier de Boisneuf » et frappe d'une couronne comtale ses couverts d'argent..., réaction nobiliaire que n'aura pas l'oncle plus fortuné mais discret de Corbeil.

141. Arch. dép. Lot-et-Garonne, L 242 et L 385, folio 10.

142. Arch. dép. Lot-et-Garonne, 1 Q 275 (arrêté du 7 juillet 1792) et 1 Q 278.

143. Arch. dép. Lot-et-Garonne, L 633, folio 68.

144. Arch. dép. Lot-et-Garonne, 1 Q 313.

3 – Après la Terreur

a – Le maire de Corbeil

S'éloignant de la capitale dès 1790, Jean-Claude Boisneuf se réfugie puis se fixe définitivement à Corbeil durant 1794 où il s'est déclaré agriculteur. La tourmente parisienne est vraiment devenue trop risquée ; Machault, le bienfaiteur de la famille, est mort en avril, épuisé, dans des conditions lamentables à la prison des Barcelonnettes.

Le bel hôtel Boisneuf de la rue Ste-Avoye a dû être mis en vente mais ses biens fonciers et sa fortune mobilière sont épargnés et lui permettent d'ignorer les disettes révolutionnaires. Il se contente de vivre de ses rentes sans toutefois négliger les bonnes affaires qui se présentent. Ainsi, le 11 avril 1791, en compagnie de Lalouette, notaire à Brunoy, s'est-il fait adjuger les moulins banaux de Corbeil appartenant aux hospices de Paris vendus comme biens nationaux. Cependant, cette adjudication n'eut pas de suite car les hospices protestèrent contre cette vente et obtinrent justice.

Le retour forcé au berceau familial où résident ses cousins Petit-jean-Duruchanoy et de nombreuses relations dans l'administration locale vont lui permettre de donner un bel exemple de longévité et plus encore de souplesse politique. Il accepte, en novembre 1798, de succéder dans les fonctions de maire au citoyen Happey, révolutionnaire probablement sincère, qui ne parvient pas, malgré la modération de ses opinions depuis la fin de la Terreur, à faire oublier son rôle passé dans le brûlement des reliques de saint Spire, et dans la célébration de la déesse de la Raison !...

Il est peu probable que Jean-Claude Boisneuf, même modéré, même libéral, ait apprécié la politique de son prédécesseur. Rallié comme beaucoup d'autres à un gouvernement d'ordre, il est sans doute le notable le plus riche de Corbeil et le plus apte à administrer la ville. Et comme ses contemporains, il va servir, jusqu'au 20 juillet 1823 – où il est remplacé par Dallemagne – les régimes successifs, apparemment sans état d'âme.

Ainsi le voyons-nous successivement présider la fête de la Victoire après Marengo (juillet 1800) où il demande l'oubli des haines et l'union de tous, le retour des vainqueurs (1801), les anniversaires de la prise de la Bastille et de la République (1802 et 1803), la fête de la consolation pour la translation des vestiges des reliques (1803) puis la célébration du Consulat à vie (1803) et ainsi de suite jusqu'à la naissance du roi de Rome (1811). C'est peut-être avec plus de sincérité qu'il fêtera la Saint-Louis en 1815 et l'installation du buste de Louis XVIII à la mairie en 1816 et qu'il rédigera l'adresse au roi pour l'assassinat du duc de Berry puis les félicitations pour la naissance du duc de Bordeaux en 1820.

Jean-Claude fut un bon maire, modéré puisqu'il accepta Happéy comme adjoint, et dévoué à ses concitoyens : il fut sur la brèche dans la nuit du 10 au 11 nivôse an X pour limiter les dégâts de l'inondation, et plus tard pour établir les responsabilités dans la rupture du pont et faire construire un pont provisoire puis un nouveau pont que l'armée devait faire sauter à deux reprises en 1814 et 1815. Il se battit souvent pour alléger les impôts (création d'un octroi en 1811) et surtout pour faire diminuer les contributions de guerre en juillet 1815 après une occupation prussienne et polonaise particulièrement tragique.

Il se démena aussi pour le transfert au Bouchet de la poudrerie d'Essonnes après les terribles explosions de 1814 et 1820.

Enfin, on doit lui être reconnaissant d'avoir fait tout son possible pour éviter la démolition de l'église Notre-Dame où il souhaitait installer la mairie, projet que la préfecture refusa absolument. De même opposa-t-il un refus formel à une pétition demandant en 1816, la démolition de la porte du cloître « pour des considérations historiques et artistiques »¹⁴⁶.

b – L'estimable vieillard

Jouissant donc d'une solide considération et de bons revenus, ce vétéran de l'Ancien Régime, du Consulat et de l'Empire a testé, en faveur de sa femme, le 30 octobre 1809¹⁴⁷.

Quelques mois auparavant, il avait acheté, pour 16 000 francs devant M^e Randouin, notaire impérial à Corbeil, la maison de Marie-Geneviève Paltré, veuve d'Étienne-Charles Marsault, l'ancien notaire de Corbeil, chargé d'affaires de son père. Cette ultime demeure, sise entre les rues Saint-Spire et du cloître (maintenant rue Abélard), consistait en deux étages avec cour et jardin, cave et grenier autour d'un grand escalier¹⁴⁸. Elle était confortablement meublée puisque le mobilier sera estimé à 12 000 F à sa mort.

C'est là qu'il s'éteint le lundi 14 septembre 1828, à la veille de son quatre-vingt douzième anniversaire sans avoir jamais repris la particule¹⁴⁹.

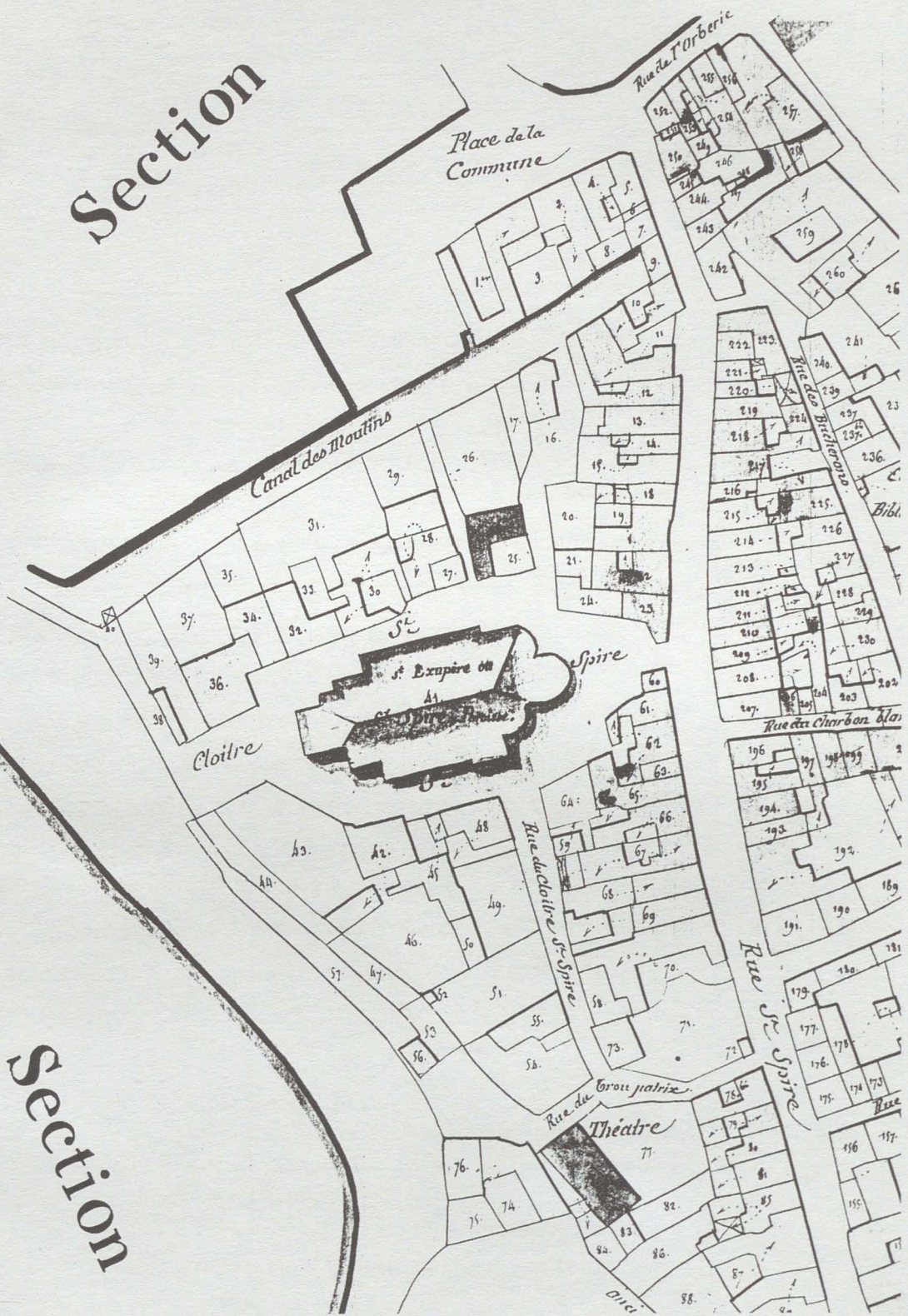
146. Léon COMBES-MARNES, *Corbeil à travers les siècles*, Corbeil, impr. Typolino, 1950, in-8°, 572 p.

147. Testament olographe enregistré au tribunal civil de grande instance de Corbeil.

148. Sa surface est de 340 m², celle du jardin de 345 m² avec deux petits bâtiments de 15 et 65 m² (*Arch. dép. Essonne*, 3 P 2368). Située aujourd'hui, 38 rue Saint-Spire, elle a perdu son jardin devenu parc de stationnement.

149. C'est seulement dans une lettre à lui adressée par M. de Montalivet, ancien préfet de Seine-et-Oise, devenu ministre de l'Intérieur, qu'il est nommé « Monsieur de Boisneuf ». Voir Georges MICHEL, *Corbeil et Essonne des origines à la fusion*. Corbeil. Éd. du Républicain, 1996, in-8°, 180 p., p. 72.

Section



Section

Maison de J.-C. Boisneuf à Corbeil.



Maison et tombe de J.-C. Boisneuf à Corbeil.



La déclaration de la succession de la communauté faite le 20 octobre 1828¹⁵⁰ s'élève à 140 473 F, essentiellement en créances. La maison est évaluée 20 000 F et le mobilier 12 000 F. Sur cette communauté Mme de Boisneuf a une importante reprise de 331 161 F provenant de l'excédent de sa mise en communauté par contrat de mariage (72 000 livres), de la terre de Chennevières (160 000 livres) de deux successions (92 412 livres) et de revenus abandonnés lors d'un partage, en 1777 (10 816 livres). De telle sorte que la communauté est en déficit de 190 688 F.

Il est évident que la fortune du couple a fondu sous la Révolution¹⁵¹. Composée essentiellement de créances, semble-t-il, elle a subi le contrecoup de l'énorme dévaluation du papier-monnaie.

Il fut inhumé dans le cimetière Saint-Nicolas. En 1832, son corps fut transféré dans le nouveau cimetière des Tarterets où il se trouve toujours. Sa tombe fut remise en état par la municipalité vers 1950, à la demande de Léon Combes-Marnès¹⁵².

Françoise-Sophie Bellanger, sa veuve, est décédée, à l'âge de 85 ans, le 4 avril 1833 dans la maison de la rue Saint-Spire. L'inventaire établi par M^e Jozon, les 23 et 24 avril, relève pour près de 5000 F de meubles de qualité, la plupart en acajou dont un billard avec « ses huit boules en ivoire, vingt-cinq queues tant grandes que petites », 54 tableaux et gravures dans leurs cadres de bois doré, plus de 3500 francs de bijoux et d'argenterie et 3348 francs en deniers comptant mais il ne mentionne ni bibliothèque, ni livres, excepté « un missel contenant huit volumes, en maroquin rouge et trente autres volumes de piété dans la chambre de la défunte »¹⁵³.

La déclaration de succession faite le 30 septembre 1833¹⁵⁴ s'élève à 129 804 F comprenant la maison (18 000 F), les meubles et effets (8182 F) et des créances. Ses legs à l'hospice (240 F de draps), au

150. *Arch. dép. Essonne*, III Q 3/128.

151. À leur mariage ils jouissaient de 265 000 livres auxquelles s'ajoutèrent la succession de M. de Chennevières (160 000 + 80 000 livres) puis la succession Boisneuf (peut-être négligeable car Jean-Claude devait 146 000 livres à ses parents), soit au minimum 500 000 livres. Au début de la Révolution, le remboursement de ses charges correspondait à plus de 200 000 livres et l'hôtel de la rue Ste-Avoye valait 68 000 livres. À moins de dettes considérables, leur fortune restait importante.

152. Une concession perpétuelle fut achetée le 14 août 1835 par Bellanger, neveu de Mme de Boisneuf, pour y recevoir les dépouilles des deux époux (*Arch. mun. Corbeil*, N IV 213). Une simple dalle verticale ornée d'un joli monogramme JCB, entouré d'une couronne de laurier rappelle l'ancien maire. Le texte gravé, très effacé, est encore lisible en lumière rasante. L'élégant entablement de fonte, décoré de flambeaux renversés, qui limite la sépulture, est rongé par l'oxydation.

153. *Arch. dép. Essonne*, II E 41, 292.

154. *Idem*, III Q3/130.

bureau de charité (200 F), à l'église de Corbeil et à quatorze particuliers dont le curé et des domestiques se montaient à 21 857 F, le reste étant également partagé entre ses neveux Bellanger et Hurtrel.

CONCLUSION

« Si un jour j'ai des ancêtres, ils descendront de moi » ainsi Alfred de Vigny résume-t-il, avec condescendance, des générations d'aïeux.

Nicolas-Adrien Boisneuf eut pu faire sienne cette formule au soir d'une longévité exceptionnelle et d'une fidélité jamais démentie à Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville¹⁵⁵. Il aurait pu aussi lire Voltaire : « Qui a bien servi son pays n'a pas besoin d'aïeux » où Jean-Marie Arouet¹⁵⁶ résume son mépris des généalogies et sa prétention d'être lui-même son propre ancêtre.

Le rejeton conservateur d'une lignée de notaires corbeillois a incontestablement réalisé sa « légende personnelle »¹⁵⁷ dans un siècle où la « bourgeoisie a grandi par le travail, l'épargne, la régularité ordinaire de la vie, mais aussi par la vénalité des charges [...] » précise M. Marion dans son Dictionnaire¹⁵⁸, et de citer La Bruyère : « Pendant que les grands ne font rien, des citoyens s'instruisent du dedans ou du dehors du royaume, étudient le gouvernement, savent le fort et le faible d'un État, songent à se mieux placer, se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. Les grands, qui les dédaignent, les révèrent : heureux s'ils deviennent leurs gendres ».

Parvenu, la cinquantaine consommée, dans l'élite du Tiers-État, ses attitudes et ses aptitudes intellectuelles lui permettent de surmonter les rivalités des attelages ministériels et il use dès lors habilement de la grande réalité de son siècle : l'argent. Fortune faite, il sanctionne sa réussite sociale par l'acquisition d'une charge anoblissante de secrétaire de la Grande Chancellerie de France.

155. Machault d'Arnouville a été sans contredit le meilleur contrôleur général des Finances du règne de Louis XV. Après sa sortie du pouvoir, il s'est confiné dans le silence d'un effacement volontaire. Ses contemporains vont laisser l'oubli se faire autour de l'homme (Gaston MAUGRAS, *Le Duc de Lauzun et la Cour intime de Louis XV*. Paris, 1893, chapitre XIX), isolé presque complètement. On n'osa même plus prononcer son nom à la Cour. Pourtant on raconta que Louis XVI avait eu le projet de prendre pour premier ministre l'ancien contrôleur général et ministre de la marine de son aïeul (Pascal CLÉMENT, *Portraits historiques*. Paris, p. 323).

156. VOLTAIRE, *Mérove* (acte I, scène II) dans *Œuvres complètes*. Paris, 1883.

157. Paulo COELHO, *L'alchimiste*. Paris, 1995.

158. Marcel MARION, *Dictionnaire des Institutions...* op. cit., p. 53. Tout a été dit sur – ou plutôt contre – ce principe de la vénalité des charges, et sans doute le recul de deux siècles le flatte un peu.

Quelles furent ses préférences politiques : monarchie absolue, despotisme éclairé ou monarchie à l'anglaise ? Comme ses contemporains, il dénonce timidement l'existence d'un conflit entre riches et pauvres, mais il est personnellement très impliqué dans le système de classe d'un Ancien Régime à qui il doit beaucoup trop pour adopter une position libérale.

En public, comme en privé, il adopte des positions de mesure et de prudence dans cette société où il honore la naissance chez les autres et sert de caution morale et financière aux siens, tels ses neveux de Corbeil, Jean-François et Nicolas Petitjean-Duruchanoy postulant respectivement aux offices de directeur des Aides à Saint-Quentin (valeur 15 000 livres), de contrôleur des Aides à Noyon (valeur 6000 livres), ou de son petit-fils Toussaint-Charles Girard, notaire au Châtelet de Paris (valeur 50 000 livres)¹⁵⁹.

Amélie de Boisneuf décédée célibataire dans son appartement de l'Île Saint-Louis¹⁶⁰ avant 1870 va être la dernière du nom de la branche parisienne¹⁶¹. Elle est la fille de Henry-Pierre de Boisneuf (1769-1798), ingénieur des Ponts et Chaussées¹⁶² et la petite-fille de Pierre-Adrien de Boisneuf des Tarterêts, du nom d'un quartier d'Essonne. Ce dernier a eu aussi une fille Thérèse-Adrienne de Boisneuf (1767-1857), qui en 1791 a épousé Antoine-Laurent de Jussieu (1748-1836), veuf, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie royale des Sciences, également secrétaire du roi. Le couple eut deux filles et un garçon, Adrien de Jussieu (1797-1853), éminent botaniste, président de l'Académie des sciences, dernier de la lignée à la suite de son père et de ses grands-oncles.

Mais c'est avec (Pierre) Octave de Boisneuf « gentilhomme campagnard » désargenté que s'éteint le 2 janvier 1913, en Saint-Nazaire-de-Lauzun, dans le Lot-et-Garonne, l'entière postérité masculine des Boisneuf¹⁶³.

159. *Arch. dép. Yvelines*, 79 J 105.

160. *Almanach des 25 000 adresses des principaux habitants de Paris*. Chez C.L.F., Panckouche, imprimeur-éditeur (années 1810 à 1865).

161. L'étude de cette descendance souffre de la défaillance irrémédiable de l'État-Civil parisien antérieur à la Commune.

162. *Arch. nat.*, F¹⁴ 2173².

163. « Du fait de nos conventions familiales basées sur un nom transmis de père en fils, nous nous sentons à tort reliés au passé par une mince tige sur laquelle se greffent à chaque génération des noms d'épouses toujours considérées d'intérêt secondaire. En France surtout, lieu d'élection de la loi salique, descendre de quelqu'un par les femmes fait presque l'effet d'une plaisanterie. Qui sauf exception sait le nom de l'aïeul maternel de sa bisaïeule paternelle ? » (Marguerite YOURCENAR, *Archives du Nord*. Paris, 1977, p. 213).

Le XIX^e siècle fut pour cette descendance agenaise celui de la stagnation sociale puis du déclin. À Lauzun, les huit enfants (dont quatre fils) de Charles-Antoine de Boisneuf des Bordes, auteur de la branche, qui s'y est fixé en 1754, parviennent encore au lendemain de la Révolution à maintenir leur prééminence de notables. Mais le talent et la compétence ne s'héritent pas ; l'oisiveté rentière les guette et va finalement les engloutir, doublée d'une sorte de fatalité biologique.

Les hommes et les choses des siècles écoulés ont un attrait qui nous empêche de les considérer du même œil que les réalités que nous percevons. Mais c'est un écueil qui doit être évité par ceux qu'un goût irrésistible ramène curieusement sur les pas de leurs ancêtres, et qui veulent donner des appréciations équitables...

Yvon LE BLOHIC

ANNEXES

**1 – Contrat de mariage de Nicolas-Adrien Boisneuf
et de Marie-Jeanne Petit¹⁶⁴**

Liste des parents et témoins présents : inutiles minuties ? On peut les croire au contraire significatives d'une époque, de situations familiales, d'assises sociales aperçues autrement que dans l'abstrait des courbes et des graphiques dont les historiens abusent parfois oubliant les hommes et les femmes derrière leurs grilles savantes.

Nous relevons du côté du futur :

- Mme Le Blanc, sa mère ;
- Nicolas Petitjean-Duruchanoy, beau-frère et notaire royal à Corbeil et Marie-Anne Boisneuf, son épouse ;
- Jean Boisneuf, curé de St-Germain le vieil Corbeil et de St-Jacques du faubourg de Corbeil, oncle paternel ;
- Anne Boisneuf, sa tante, épouse du Sr Debrye, bourgeois de Paris ;
- Charles et Cosme Richard, marchands de bois à Paris, cousins germains paternels à cause de Marie-Anne et de Catherine Rémy, leurs femmes ;
- Pierre Masson, avocat en Parlement et Angélique Dubois son épouse, Jean Daude procureur au Parlement et Angélique Masson son épouse, ses cousins maternels ;
- Spire Loreau procureur au Parlement, son ami.

et de la future

- M. et Mme Petit, ses père et mère ;
- Marguerite Petit, sa tante ;
- Louis Laumosnier de Boisjullien, lieutenant de cavalerie, Anne-Marie Laumosnier, Mathurine Cordelle, épouse du sieur de Valigny, Anne-Charlotte Desloges, ses cousins et cousines germains du côté maternel ;
- Thomas de Vaux, procureur au Châtelet de Paris et Catherine Chenard son épouse, sa cousine issue de germains du côté paternel ;
- Pierre Nupiedz, bourgeois de Paris, son oncle maternel à cause de Mathurine Cholière son épouse ;
- Charles Mariette, officier du Gobelet du roi, Claude Mariette officier de la feue reine, Mathurin Mariette chevalier de l'ordre militaire de St-Louis et aide-major des cheveu-légers de la garde du roi, aussi ses cousins maternels ;

¹⁶⁴. *Arch. nat.*, min. central, L I, 833

- Jean-Dominique de Bourges, Jean de Bourges, Françoise-Angélique de Bourges bourgeois de Paris, ses cousins et cousine du même côté ;
- Antoine Boullaye aussi bourgeois de Paris et Marie-Jeanne Caperon son épouse sa cousine ;
- Pierre Dumoulin « conseiller secrétaire du roy Maison Couronne de France et de ses Finances », et Marie-Anne Santilly son épouse, Jean-Baptiste Guynand conseiller du roi président prévôt de Corbeil, Nicolas Regnault conseiller du roi et son procureur au siège royal de Corbeil, Jullien Oursin ancien payeur des rentes à Paris, ses amis ;
- Marie Daon veuve de Pierre-Charles Mouchard aussi « conseiller secrétaire du roy Maison Couronne de France et de ses Finances » son amie ;
- Eloy et Pierre Petit, ses frères ;
- Henry-Auguste Caperon, avocat en Parlement, son cousin à cause de Marie-Catherine Mariette son épouse.

2 – La fortune des Boisneuf

Il est inhabituel de retrouver actuellement des documents qui révèlent l'ensemble d'une fortune et sa composition.

Le sens du profit et l'ardeur à s'enrichir étaient innés ou alors se sont répandus très tôt chez Nicolas-Adrien avec la tentation et l'opportunité des affaires de finances. Il fut rentier et homme d'argent : tour à tour spéculateur à Corbeil, comme notaire et banquier, à Versailles, comme receveur de la capitation de la Cour où il a caisse et caissier (M. Le Breton puis M. Billard). Mais il fut aussi, par périodes, débiteur, en particulier pour les acquisitions successives du château à Garges et de l'office de secrétaire du roi. La mobilisation des capitaux nécessaires (170 000 livres en moins d'un mois) entraîna le recours à l'emprunt ; parmi ses créanciers, un fermier général, un autre secrétaire du roi, une marquise... et un laboureur à Boisbriard sur la paroisse de Courcouronnes.

« Les personnages de son profil forment d'ordinaire la classe la plus ennemie des nouveautés politiques, la plus amie du gouvernement existant, la mieux soumise aux lois mêmes qu'elle méprise »¹⁶⁵. Finalement, M. de Boisneuf voulut (peut-être) des réformes avant de vouloir des libertés. Il ne fut ni économiste, ni physiocrate et ses survivances « bourgeoises » restèrent tenaces.

165. Alexis de TOCQUEVILLE : *L'Ancien Régime et la Révolution*, opus déjà cité, intitulé du chapitre IV au titre III.

État au 14 août 1786

	Capitaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
1) du chef de M. de Boisneuf :		
rente due		
• par Maurice Tourtet pour une maison sise à Milly proche de la halle	100	5
• par les sieurs Popelin et Gareu pour une maison sise à Corbeil rue de l'Orberie	2000	100
2) du chef de Mme de Boisneuf :		
• loyer dû par Claude Dorlin pour maison sise à Corbeil, rue des Tisseurs, couverte de tuiles et consistant, suivant un contrat d'échange du 12 janvier 1578, en bas, en haut une salle où il y a cheminée, cabinet sous l'escalier, deux chambres hautes à cheminée, cabinet à côté de l'autre, une chambre et cabinet au second, grenier au dessus de ladite chambre du second étage sous lequel grenier sont les aisances	2000	100
rente due		
• par Augustin Galmard	600	30
• par les héritiers Picot et Patault	400	20
• par Thomas Mautoise pour une maison et dépendances sis à Champcueil	60	3
• par Jacques Roger pour un demi-arpent de vignes au terroir d'Essonne, chantier des Tarterets, lieu-dit Jérusalem	240	12
• par Louis-Armand Pannetier et Marie-Françoise Sallé pour une maison sise à Corbeil, place St-Guenaud	2500	125
• par Jean-Michel et Jérôme Porcher pour 3 quartiers et demi de vignes et 5 quartiers de terres à Essonne aux lieux dits Béthanie et Lalouette	380	19
• par Christophe-Philippe Oberkampf pour un jardin et un quartier de terre et vignes sis à Essonne	330	16
• par Laurent Lepaire pour 3 quartiers et demi de terres à Essonne au lieu-dit Les Bas-Vignons	80	4

166. La noblesse entraînait des droits utiles dont l'exemption de la taille et la limitation de l'impôt à la capitation et au vingtième. Pourtant la lourde augmentation de ce dernier – véritable impôt sur le revenu – fut durement ressentie dans les années 1760 (Jean EGRET, *Louis XV et l'opposition parlementaire*, opus déjà cité, pages 103 et ss). Durant cette période la capitation présentait un certain caractère arbitraire ainsi qu'une rigidité dans la fixation des niveaux d'imposition : les cotes ne suivaient qu'avec retard la croissance des fortunes les plus dynamiques... ou leur érosion.

	Capitiaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
• par le Sieur Gabu pour un demi-arpent de vignes à Etiolles	110	5
• par Étienne Aubril pour 1 quartier de vignes à Essonne, au lieudit Les Bas Vignons	40	2
• par Nicolas Quentin pour un quartier et demi de vignes à Lisses au lieu-dit Les Brateaux	140	7
• par la veuve et héritiers Budan pour une portion de maison sise au faubourg St-Léonard de Corbeil	200	10
• par Jean-Nicolas-Louis Regnault pour 5 quartiers de vignes à St-Germain-le-Vieux-Corbeil	270	13
• par les sieurs Chaumet et Feuilleret pour 6 quartiers et demi de vignes à Villabé	420	21
• par les sieurs Chambron, Joutel et David pour un quartier de vignes à Essonne, chantier des Tarterets	60	3
• par Jean Magny	50	2
• par André-Louis Enguehard pour 6 quartiers 3 perches et demi de prés à Essonne, lieu-dit Les Vaulx	420	20 + 2 chapons
• par les sieurs Normands, Mignot et Lajoie	1000	40
• par les sieurs Venu, Bouquet et Banet pour une maison et un jardin consistance d'un arpent et demi situés aux Bordes	350	17
• par Nicolas Tessier pour un demi-quartier de vignes à Saintry au dessus du vieux cimetièrre	50	2
3) du chef de Mme de Boisneuf à cause de M. Petit son frère		
• loyer dû par François Douzières pour maison à Corbeil, rue du Mouton, description suivant « contrat d'acquisition qu'en a faite le père de Mme de Boisneuf le 21 décembre 1722 »	1500	75
rente due		
• par Claude Boudineau pour 5 arpents et 12 perches de terres sises à Milly	160	8
• par Pierre Mezé pour un jardin sis à Corbeil rue des Rosiers	240	12
• par Pierre Sauvier pour un arpent de vignes à Roissy, un quartier et demi de vignes à Essonne au lieu-dit le Clos le Comte et à la ruelle de Fourche et pour une maison à Essonnes sise au carrefour de la Croix	585	29
• par Louis Pecquery pour 5 arpents de terres labourables à Essonne au lieu-dit Le Coquibus, d'un demi-arpent de terre et d'un quartier de prés sis en Vaux	400	20

	Capitaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
• par Charles Denis pour une maison et jardin sis au Vieux Marché, paroisse de St-Germain le Vieux Corbeil	240	12
• par Jean-Louis Legrand pour 7 quartiers de vignes à Corbeil au lieu dit Les Bas Vignons	80	4
• par Pierre Roussel pour un arpent de vignes situées à Villabé, au chantier de Vauluisant	300	15
• par Jean Lhermite pour un demi-arpent de vignes et 5 quartiers de vignes à Essonne au lieu-dit des Longuaines	320	16
• par Thomas Barré pour une maison appelée « La Fleur de Lis » à Corbeil rue Notre-Dame	500	25
• par Claude et Jacques Lesueur pour 7 quartiers de vignes à Villabé aux chantiers de Vauluisant et des Linottes	800	40
• par Guillaume Pannetier pour 3 quartiers de vignes à Saintry au chantier de la Cour Notre-Dame	100	5
• par Pierre Vieillemaire pour un arpent de vignes à Essonne au lieu-dit des Longuaines	280	14
• par Toussaint Roger pour un quartier de vignes à Saintry au lieu-dit Rital	100	5
• par M. le comte de Clermont-Tonnerre pour un demi-arpent de vignes à Saintry au lieu-dit La Garenne	80	4
• par les sieurs Guesnier, Patte, Bichy, Lecot et Beuré pour cinq maisons construites à l'emplacement de deux anciennes maisons dites du « Petit lion d'argent » et du « Grand lion d'argent » à Corbeil, rue de la Poterie	1600	80
• par André Quentin à la suite de Germain Roussel pour une maison servant d'étable et jardin sis à Morsang-sur-Seine et 70 perches de terres labourables aux lieux-dits La Fosse Merbœuf et les Sablons Rouges	184	9
• par Jean-Pierre Assassin pour 9 quartiers de terres labourables à Morsang	180	9
• par Jean-Antoine Le Comte pour une maison et jardin en dépendant à Saintry	120	6
• par les enfants de Louis De Laplace au lieu de Louis Legrand pour un demi-arpent de vignes à Essonne au chantier des Caillettes	90	4

	Capitaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
• par les héritiers de François Cardou pour un arpent de vignes à Essonne au chantier des Tarterets	290	14
• par Antoine Boudet à la suite de Jean-Baptiste Huré pour un quartier de vignes à Essonne au chantier des Tarterets	60	3
• par Jean-Louis et Jacques Lesueur à la suite de la veuve Renu et du sieur Bossard pour un demi-arpent de vignes à Villabé au lieu-dit les Basses Brettes	100	5
• par Étienne et Simon Bruyère pour une maison à Corbeil rue St-Spire	1200	60
• par Jean-Baptiste Drouard pour trois quartiers de vignes à Essonne au lieu-dit le Comte	240	12
• par François Silvain pour 7 quarts de vignes à Saintry	60	3
• par Jean Mignier et sa femme à la suite du sieur Riou pour 43 perches trois quarts de terres à Saintry au lieu-dit Les Guiettes	180	9
• par Étienne Pierre, ancien boulanger à Corbeil, pour 2 arpents de terre à Essonne	200	10
• par le sieur Baillard	500	25
• par le sieur Michel	3520	176
• par le sieur Leclerc au lieu du sieur Darblay	2320	116
• « augmentation sur les terres qui étaient louées aux sieurs Baillard et Darblay »	400	20
• « environ 45 arpents de bois dont 14 en la forêt de Sénart et 31 en celle de Bougeot estimés environ »	9000	
Total :	37229 L.	1416 L.
4) Acquisitions de communauté		
– Fief Boisneuf et héritages à Garges et aux environs		
• 2 mai 1754, le fief Boisneuf	50 000	
• 10 juin 1754, un quartier de terre sis au terroir de Garges	348	
• 31 juillet 1754, une maison sise à Arnouville et environ et 9 mai 1755, 4 arpents de terre donnés en échange contre 4 autres à M. de Machault	2 250	
• 27 juin 1761, 2 arpents et 37 perches et demie de terre à Arnouville	1000	

	Capitaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
• 22 janvier 1762, 3 arpents et demi sis à Garges de terres labourables	1220	
• 12 juillet 1766, 62 perches de terres labourables sises à Arnouville	325	
• 7 juin 1769, 8 arpents 6 perches 3/4 de terres – Id – Charge de secrétaire du Roi	3226	260
• 20 juin 1754, l'office et charge	120 500	
• 4 janvier 1772, augmentation de finance	10 000	
anciens gages	3 300	
augmentation de gages	500	
droit de bourses	<u>1 558</u>	
	5 358	
à déduire pour capitation et 1/20 ^e	<u>758</u>	
reste net	4 600	5 400
– Rentes sur les secrétaires du Roi		
• 7 février 1759, contrat n° 89	5 000	250
• 7 mars 1772, contrat n° 189	30 000	1500
• 29 février 1772, contrat n° 141	2 000	100
– Maison à Paris rue Ste-Avoie	68 000	
• 1 ^{er} février 1770, acquisition location de l'appartement à M. de Chennevières		500
– Rentes perpétuelles sur l'Hôtel de Ville		
• 15 janvier 1723, Aydes et Gabelles n° 13947	1 122	28
• 21 août 1759, Idem n° 4487	20 000	800
n° 4488	19 062	782
• 8 avril 1762, États de Bretagne n° 2856	15 000	600
• 2 juillet 1768, Dettes de la guerre n° 1602 à 1607	56 000	1 400
Dettes des colonies n° 95	18 063	451
• 29 juin 1770, Actions sur les armes n° 2739 à 2740	23 000	920
• 22 mars 1771, 4 ^e loterie royale n° 7026	700	28
– Rentes sur l'Ordre du Saint-Esprit		
• 6 juillet 1777, contrat n° 898	16 000	800
– Rentes sur particuliers		
• 23 janvier 1765, M. Devilliers, petit-fils	50 000	2500
• 9 juillet 1768, M. de Boisneuf des Tarterets	20 000	800

	Capitaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
• 1 ^{er} mai 1778, – Idem -	14 000	700
• 29 août 1778, – Idem -	15 000	750
• 3 février 1779, – Idem -	30 000	1500
• 12 janvier 1769, M. de Boisneuf de Chennevières	10 000	400
• 26 août 1774, – Idem -	36 000	1800
• 17 janvier 1786, – Idem -	100 000	5 000
• 1 ^{er} mars 1775, M. Jouveu de la Bretonnerie ¹⁶⁷	18 000	400
• 8 janvier 1776, M. Penchein ¹⁶⁸	6 000	300
• 22 janvier 1778, M. le Maréchal Testu de Balincourt ¹⁶⁹	23 000	1 150
• 23 septembre 1779, M. Girard, petit-fils	50 000	2 500
– Autres effets		
• 18 avril 1782, obligation de M. et Mme Goupy ¹⁷⁰	36 000	
• 29 avril 1785, – Idem -	5 400	
• 29 avril 1785 billet du Sieur Sardallion	2 000	100
billet du Sieur Lemaistre de Ferrières ¹⁷¹	100 000	5 000
– Revenus viagers		
• 5 février 1761, tontine réduite en viager sur la tête de M. de Boisneuf		30
de Mme de Boisneuf		30
• 1754, gratification annuelle sur les fermes générales ¹⁷²		1440

167. Officier de la maison militaire du roi et ancien écuyer de Machault, ami de Pierre-Adrien et de Jean-Claude de Boisneuf à Arnouville.

168. Trésorier payeur des rentes à l'Hôtel de ville de Paris.

169. Le 23 août 1780, le vieil officier général écrit, de son hôtel de la rue Neuve St-Charles refait à neuf (104 000 livres de travaux...), une lettre à son bailleur de fonds pour lui demander un délai pour le paiement de dix huit mois d'arrérages de la rente.

170. Entrepreneur des bâtiments du roi, emprunt pour l'acquisition faite auprès du marquis de Galaisière de son office de secrétaire du roi.

171. Sans profession déclarée. Emprunt pour l'acquisition faite auprès de P.E. Harouard de La Jarne de son office de secrétaire du roi. Pareille somme avait été empruntée aux époux Boisneuf en 1776 par le Sieur Lavit, procureur au Parlement de Paris, également pour l'acquisition d'un office de secrétaire du roi.

172. « En considération des services rendus comme premier commis des finances ».

	Capitaux propres	Revenus avant impôt ¹⁶⁶
• 31 décembre 1775, pension sur le Trésor Royal comme ancien receveur de la capitation de la Cour		6000
• 1 ^{er} avril 1755, Commission de contrôleur général des Invalides de la Marine		<u>3 000</u>
Total :	1 060 000 L ¹⁷³	51 500 L ¹⁷⁴

3 – Les secrétaires du roi dans l'entourage parisien des Boisneuf¹⁷⁵

Les familles de secrétaires du roi, quoique divisées en un certain nombre de coteries, se connaissent, se visitent avec plus ou moins d'intimité ; ces relations cordiales entre gens de même rang se resserrent fréquemment par des mariages. Le tableau ci-annexé reprend ces familles qui offrent le même spectacle de récentes et de brillantes réussites sociales. La proximité d'individus d'une ambition équivalente à celle dévoilée par Nicolas-Adrien Boisneuf, à la fois dans les relations de travail et dans les liens amicaux est fréquente dans le cercle de la noblesse fraîchement acquise. Parmi elle, son compatriote André Huard de Soucy : il est né à Corbeil en 1688, d'un père marchand-boulangier¹⁷⁶, échevin de la ville en 1715 et d'un grand-père Jacques Haudry, laboureur également à Corbeil.

173. Pour pouvoir apprécier la fortune de Nicolas-Adrien Boisneuf et approcher le coût de la vie aux travers des montants exprimés en livre-tournois des prisées, des revenus, des dots, des transactions, etc..., nous nous sommes reportés aux travaux d'Ernest LABROUSSE, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle* (Paris, 1933, 2 vol.), t I, p. 103 et 104.

Les prix moyens du blé en livres et en centièmes de livre au setier de Paris de 240 livres (= 117,5 kg) s'établissent ainsi :

de 1726 à 1746 = 14,24 livres

de 1747 à 1764 = 17,50 livres

de 1766 à 1786 = 23,35 livres

174. Après perception de l'impôt, les revenus du couple sont ramenés à environ 48500 livres, ce qui peut passer pour important. Pierre de VAISSIERES dans son étude *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France* (Paris, 1904) cite l'exemple de M. Le Mintier de La Motte-Basse – de la génération de Monsieur de Boisneuf – qui est « d'une des meilleures maisons de Bretagne et qui avait 12 enfants et 3000 livres à peine de revenus ».

175. Arch.dép. Yvelines, 79 K 105 et Christine FAVRE-LEJEUNE, *Les secrétaires du roi*, op. cit.

176. Alexandre Boisneuf, grand-père du secrétaire du roi, avait épousé, en 1657, Claude Collin, fille de défunt Nicolas Collin, de son vivant boulangier à Corbeil, et d'Eléonore Lussion. « De quelque superbe distinction que se flattent les hommes, ils ont tous une même origine, et cette origine est modeste », ce mot de Bossuet résume parfaitement l'essence même de la généalogie.

B.J. NOUVEAU
S.R. 1719

P. SAINTARD
S.R. 1741

- P. DUMOULIN S.R. 1708
- P.C. MOUCHARD S.R. 1711

- A. HAUDRY de SOUCY S.R. 1740
- L. BRONOD S.R. 1731
- H. GROSSART de VIRI.Y S.R. 1754
- A.F. DOYEN S.R. 1737
- J. DELAHANTE S.R. 1766
- G.C. DELALEU S.R. 1753
- M.F. LEGRAS S.R. 1749
- E. NOUETTE S.R. 1767
- J.J. PALERNE S.R. 1720
- A.P. MIRLEAU de NEUVILLE S.R. 1737
- A.J. COCHEPIN S.R. 1735

B.N. NOUVEAU X C.M. SAINTARD M. SAINTARD X A.F. BELLANGER
S.R. 1759

M.J. PETIT X N.A. BOISNEUF
S.R. 1754

A.C. BELLANGER S.R. 1780
F.S. BELLANGER

J.C. de BOISNEUF
P.A. de BOISNEUF

C. de JUSSIEU B. de JUSSIEU A. de JUSSIEU
S.R. 1758 S.R. 1738

T.A. de BOISNEUF X A.L. de JUSSIEU
S.R. 1771

S.R. 1754 = Secrétaire du Roi en 1754
 -----> = liens/relations

Relations entre secrétaires du Roi.

De toute petite extraction donc, André Haudry de Soucy est d'abord commis des Aides à Corbeil puis chef du bureau de la Régie à Paris ; il devient secrétaire du roi en février 1740. De 1745 jusqu'à sa mort en 1769, il est fermier général. Son petit-fils André de Haudry de Soucy (1765-1844), administrateur des salines royales, fut député de Seine-et-Oise en 1815 et nommé baron en 1819.

4 – La bibliothèque de M. de Boisneuf¹⁷⁷

Durant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, la curiosité n'est plus l'apanage des rois et des grands seigneurs. Elle va des nobles aux simples particuliers. Par exemple cet amour de l'Orient s'accroît tout au long du XVIII^e siècle ; meubles, pièces d'orfèvrerie, fines porcelaines, objets d'art témoignent de cet engouement auquel ne se soustraient pas les Boisneuf, en particulier Pierre-Adrien qui a épousé la riche héritière d'une famille lorientaise de capitaines de vaisseaux de la Compagnie des Indes.

Un siècle plus tôt, La Bruyère fait déjà cette peinture dans *Les caractères* : « La curiosité n'est pas un goût pour ce qui est bon ou ce qui beau, mais pour ce qui est rare, unique, pour ce qu'on a et que les autres n'ont point. Ce n'est pas un attachement à ce qui est parfait, mais à ce qui est couru, à ce qui est à la mode... Ce n'est pas une passion qu'on a généralement pour les choses rares et qui ont cours, mais qu'on a seulement pour une certaine chose qui est rare et pourtant à la mode ».

Nicolas-Adrien est-il alors doué d'un goût particulier pour les belles choses ? Oui, sans plus, comme le prouve son inventaire après décès. Ni amateur d'œuvres d'art, ni bibliophile, ni même modeste enchérisseur aux ventes de prestige – les ventes Gaignat, en 1767, receveur des consignations des requêtes du Palais ou Blondel de Gagny, en 1777, ami et secrétaire du roi, très proche également des Machault –, il ne dispose pas plus d'un cabinet de curiosités. Il échappe à la diffusion ambiante de l'esprit de collections sans pour autant être un propriétaire non cultivé.

Les œuvres d'art ont toujours rendu visibles à tous la culture de leur propriétaire, son intelligence et sa fortune bien employée. Elles transmutent dans une certaine mesure l'argent sans honneur en moyen de prestige et de considération : rien de tout cela chez M. et Mme de Boisneuf. Dans sa thèse monumentale sur l'âge de l'éloquence (Paris, 1980) Marc Fumaroli a établi de

177. *Arch. nat.*, min. central, IV – 822.

façon décisive l'opposition entre la culture humaniste traditionnelle des fils de robins et celle plus moderne des fils de gentils-hommes.

Et que dire de la bibliophilie qui a toujours été le passe-temps d'une très petite minorité ? Pas plus les rayonnages de la bibliothèque ne témoignent de l'alliance du livre et de l'œuvre d'art : maroquins rouges et bleus n'alternent pas avec le veau fauve et le parchemin ivoire ; pas plus d'ex-libris joli et pimpant se souciant si peu d'ornements et d'attributs héraldiques exacts¹⁷⁸ ni de reliure frappée d'une couronne employée sans discernement pour remplacer le casque et les lambrequins au dessus de l'arbre arraché de leurs armoiries. Le livre n'est avant tout qu'un instrument de travail et de culture indispensable, dans une condition modeste. Bien qu'ayant hérité de l'entière bibliothèque ecclésiastique du chanoine Rouillé du Coudray¹⁷⁹, la bibliothèque de la rue Sainte Avoye est composée de 676 volumes pour un prisage de 1100 livres, ce qui est honorable, mais non exceptionnel¹⁸⁰.

Cette bibliothèque est assez restreinte et étroitement utilitaire. Les ouvrages de droit et de jurisprudence dominant (37 %) mais cette prépondérance n'est pas absolue. La bibliothèque Boisneuf reflète une tenue intellectuelle élevée, une connaissance de la religion approfondie, la curiosité historique y est de rigueur et la part de la géographie inégale ; en revanche aucun philosophe, aucun usuel de vie quotidienne, aucun ouvrage scientifique à l'exception notable de l'Encyclopédie, aucun ouvrage de littérature courante.

Le dénombrement de la bibliothèque fut le suivant :

39 volumes in-8° d'almanachs royaux ;

34 volumes in-4° et in-8° d'offices latins ;

34 volumes in-12° dont l'*État de la France* ;

19 volumes in-8° dont le *Traité de la vente des immeubles* par de HÉRICOURT ;

15 volumes in-folio reliés et brochés dont l'*Histoire abrégée du commerce* (manuscrit) ;

178. C'est Poulet-Malassis qui qualifiait les ex-libris du XVIII^e siècle de « carnaval d'armoiries où la calembredaine se mêle à l'apothéose » (cité par Germaine MEYER-NOIREL, *L'Ex-Libris*. Paris, 1989, page 107).

179. Articles 213 à 249.

180. Le contenu d'une bibliothèque est bien plus révélateur qu'une simple liste d'auteurs, mais souvent son inventaire était confié à un commis peu qualifié, d'où le caractère sommaire de l'inventaire. Ici l'inconvénient vient de ce que les prix sont évidemment faibles comme il est normal – même pour les 300 livres de l'édition parisienne du dictionnaire de l'Encyclopédie en 28 volumes in-folio (article 237) – et pour avoir une idée des débours réels effectués pour l'acquisition de cette bibliothèque, il faut majorer très sensiblement les valeurs indiquées.

7 volumes in-4° et in-f° dont le *Dictionnaire Économique* de CHO-MEL ;

1 paquet de différents mémoires ;

1 paquet de différentes brochures dépareillées et du *Mercur* de France ;

35 volumes in-12° dont le *Code des curies* ;

32 volumes in-12° dont *Institutions du droit français* ;

22 volumes in-8° et in-4° dont 21 de la *Bible* de SACY ;

10 volumes in-4° dont *Conférences* de BARBIER ;

10 volumes in-f° de MORERI, dernière édition ;

14 volumes in-f° dont *Dictionnaire de Trévoux* ;

4 volumes in-f° des *Commentaires sur la Coutume de Paris* ;

19 volumes in-12° et in-8° dont l'*Histoire politique du commerce des Europe dans les Indes* (« relié en carton et d'édition contrefaite ») ;

17 volumes in-12° dont les *Sermons* de MABILLON (« incomplets ») ;

6 volumes in-4° dont l'*Abrégé de l'histoire de France* par MÉZÉRAY ;

12 volumes in-4° dont l'*Histoire de France* du Père DANIEL (« depuis le tome six jusque et compris le tome 17, par conséquent le d. ouvrage incomplet des cinq premiers volumes ») ;

6 volumes in-f° dont les *Lois civiles* de DOMAT (« ancienne édition ») ;

5 volumes in-f° de l'œuvre de LOYSEAU (« ancienne édition ») ;

40 volumes in-12° « reliés en carton » du *Journal politique* ;

24 volumes in-8° et in-12° dont la *Bible* de SACY ;

36 volumes in-4° de l'*Histoire ecclésiastique* de FLEURY ;

4 volumes in-4° de l'*Histoire des empereurs* par CREVIER (« qui sont les tomes 2, 3, 4 et 5 ») ;

28 volumes in-f° du *Dictionnaire de l'Encyclopédie* (« édition de Paris »)¹⁸¹ ;

3 volumes in-f° de l'*Histoire de la Chancellerie* ;

17 volumes in-4° de l'*Histoire de France* par le père DANIEL ;

16 volumes in-4° de l'*Histoire ancienne romaine* par ROLLIN ;

27 volumes in 4° de la *Bible* de COLINET ;

18 volumes in-4° de la *Perpétuité de la foy* ;

14 volumes in-4° de l'*Histoire de Constantinople* ;

23 volumes in-12° de l'*Histoire de Louis treize* ;

30 volumes in-12° dont l'*Histoire Générale* ;

181. Nous conservons le bulletin de souscription à l'édition de Genève de Charles-Antoine de Boisneuf des Bordes (collection de l'auteur).

21 volumes in-8° du *Nouveau Testament* par le père QUESNEL ;
34 volumes in-12° « dépareillés » sans nom ;

1 volume in-f° « avec double couverture en peau » qui est l'Atlas géographique de Robert « dans lequel il manque deux cartes ».

5 – Le nègre Boisneuf¹⁸²

En juillet 1757, le curé de Garges note dans son registre :

« Le quatrième Jour,

ont été suppléées les cérémonies du baptême à un nègre âgé de quinze ans qui avoit été ondoyé le deux juin dernier par permission de Monseigneur notre archevêque à qui on a imposé le nom de Antoine Jean. Ledit nègre appartenant à M. de Boisneuf écuyer secrétaire du roy maison et Couronne de France et de ses finances seigneur du fief de Boisneuf en cette paroisse. Le parrain maître Antoine Martiel Brousse, conseiller du Roy, juge baillif du comté d'Arnouville, avocat et procureur au parlement, de la paroisse St-Paul, rue Ste-Croix de La Bretonnerie à Paris. La marraine dame Marie-Jeanne Petit, épouse de Mons. Sr Deboisneuf, paroisse St-Nicolas-des-Champs, rue Michel Le Comte à Paris et a le baptisé signé.

Boisneuf/M.-J. Petit/Brousse/
Antoine Jean/Sarco curé ».

C'est la seule mention que nous ayons trouvée sur cette adoption, car nous ne savons toujours pas ce qu'il advint d'Antoine-Jean... Il n'est cité dans aucun des testaments et l'état civil de Garges ou celui reconstitué de Paris ne nous a pas renseigné davantage.

Nous nous plaisons à imaginer qu'ayant pris le nom du seigneur de Garges, il partit vers – ou rejoignit – les Antilles françaises et la Guadeloupe en particulier où il aurait fait souche. En effet, le patronyme Boisneuf est aujourd'hui porté par les descendants de René-Achille Boisneuf – dit René Boisneuf – fils naturel d'un esclave affranchi et de Mathurine Renée, cultivatrice, qui fut, au début du siècle, maire de Pointe-à-Pitre, fondateur du journal *Le libéral* et député de la Guadeloupe de 1914 à 1924.

Et notre curiosité d'être en fête si une filiation pouvait être établie entre Antoine-Jean (Boisneuf) et cette figure politique de la Guadeloupe¹⁸³.

182. Arch. dép. Val d'Oise, 3 E 74/2.

183. D'après le *Dictionnaire des francs-maçons français*, Paris 1980.

**6 – Antoine-Laurent de Jussieu,
directeur du Muséum d'histoire naturelle
chez le citoyen Boisneuf des Tarterets à Corbeil¹⁸⁴**

Antoine-Laurent de Jussieu était veuf de Marie-Sophie Bellet, fille d'un secrétaire du roi, dont il avait eu deux filles.

Dans ses mémoires autographes, il retrace les principaux événements de sa vie scientifique et privée dont ce curieux ballet autour d'une jeune femme qui révèle tout le cérémonial et le code d'honneur tacite qui régissent les mœurs amoureuses de la noblesse à la fin de XVIII^e siècle, même en des temps troublés :

« Lorsqu'après 7 ans de veuvage, le temps eut adouci le sentiment de ma perte, je conçus le désir de faire cesser ce vide intérieur et cette situation pénible en cherchant à m'associer une compagne nouvelle qui pût, non me faire oublier la première mais adoucir le sentiment ancien en faisant naître un nouveau que je ferai [*? sic*] en même temps le besoin de donner à mes filles déjà grandes (l'une âgée de 11 ans et l'autre de 8 1/2) une mère qui pût les aimer et rectifier par ses leçons leur éducation qui avait été négligée et mal dirigée par la personne que j'avais placée auprès d'elles.

Occupé de cette double pensée, je m'adressai avec confiance à M^{me} G. à laquelle j'avais dû mon premier bonheur, et qui depuis cette époque avoit toujours conservé pour moi un vif intérêt ; elle connaissait mon caractère, mes principes, ma religion et mes besoins ; elle approuva mon dessein.

En faisant la revue des jeunes personnes qu'elle connoissoit, elle crut que Melle B[oisneuf] était celle qui pouvait le mieux me convenir et me donna sur elle tous les renseignements que je pouvois désirer et qui m'inspirèrent le désir de la connaître. Pour y parvenir, je priai M^e L. notaire, mon parent, de s'informer auprès de M. G[irard] son confrère, neveu de M. B[oisneuf] père, s'il seroit dans l'intention de marier sa fille. La réponse en date du 5 juin 1790 fut négative.

J'ai connu depuis les motifs de ce refus qui lui étoient personnels. Cet état de tristesse pour moi subsista jusqu'au mois de mai 1791, époque de la mort de M. B[oisneuf] qui fit renaître mes espérances. Je fus encouragé par M. G[irard] et par M. B[oisneuf] frère du défunt qui approuvèrent ma démarche. Quelques entrevues qui ouvrent bien [?] conformément à mon désir en fut arrêté d'abord par la future d'adopter et de diriger des filles déjà grandes. Ma confiance et mon heureuse étoile prévalurent et j'obtins avec un consentement la per-

184. *Museum d'histoire naturelle*, nouv. acquisitions : six manuscrits dont trois signés avec dispositions testamentaires, donnés au château de Venteuil (S.-et-M.) entre 1828 et 1832 (vente Jussieu à l'Hôtel Drouot, le 12 déc. 1997, n° 170).

mission de présenter le 15 août suivant les heureuses filles à celle qui allait devenir leur mère. Cette entrevue et celle du lendemain avec mes deux frères et leurs épouses furent également satisfaisantes de part et d'autre.

Melle B[oisneuf] retourna ensuite à la campagne à Corbeil chez son oncle chez lequel elle résidait depuis la mort de son père. Cet éloignement donna lieu à un commencement de correspondance. Je pus aussi me présenter à Corbeil tantôt seul tantôt successivement avec une de mes filles que je menais ensuite près de là à Soisy chez M^{me} B[ellet] leur grand-mère maternelle qui avoit été la première confidente de mon projet qu'elle avoit approuvé. Cette proximité de campagne permit de venir à Corbeil lui faire une visite qui produisit deux bons effets, l'un de fortifier par son témoignage en faveur de son gendre la bonne opinion qu'on avoit connu de lui, l'autre de faire naître du cœur de cette mère un commencement de forte affection qui lui fit bientôt après adopter comme sa propre fille la compagne que je m'étois choisi. C'est sous ces heureux auspices que le mariage fut célébré le 19 septembre suivant [...].

Il poursuit :

« [...] Ce fut pendant cette administration qu'eut lieu le terrible événement du 10 août [1792] auquel j'eus le bonheur de ne prendre aucune part et qui le lendemain fut suivi de l'emprisonnement du Roi au Temple [...] ».

« [...] Je cherchai bientôt à jouir de ma liberté en m'éloignant du tumulte de la ville et le 2 septembre suivant je me jettai à 7 heures du matin avec ma famille dans le coche d'eau pour me réfugier chez M. B[oisneuf] notre oncle à Corbeil. Cette fuite précipitée m'évita le spectacle de la fameuse [illisible] qui commença le même jour. La crainte de me rendre suspect par mon aisance me força de faire de fréquentes apparitions de quelques heures à la ville pour me montrer dans mon quartier et à mon district [...]. Nous passâmes ainsi deux mois soit à Corbeil, soit à Soisy, pendant lesquels la nouvelle Convention fut créée et commença ses séances le 23 septembre par l'abolition de la royauté et la proclamation de la république avec un nouveau calendrier commençant de ce jour [...]. »

La population de l'Étampois

I - LIMITES GÉOGRAPHIQUES ET CONTRAINTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

L'évolution démographique du nord de la Beauce et des régions voisines du Gâtinais et du Hurepoix est difficile à approcher antérieurement à l'époque moderne car la plus grande partie de cette région se trouvait en apanage lors du dénombrement par feux de 1328¹. En revanche, les pouillés ecclésiastiques de la province de Sens² déjà exploités par Chédeville³ permettent de combler partiellement cette lacune. Les données démographiques de ces pouillés concernent le début de la seconde moitié du XIII^e siècle et, dans les zones où se recouvrent les pouillés et le dénombrement de 1328, Chédeville a pu montrer que le paroissien, unité de compte des pouillés, et le feu coïncident exactement. Pour les périodes antérieures au XIII^e siècle, les sources manquent presque totalement mais la densité des sites archéologiques autorise une première approche à partir de la fin de l'Age du Fer. Antérieurement les données provenant beaucoup plus de prospections de surface⁴ que de fouilles n'autorisent guère une estimation même très approximative. Pour la plupart anciennes, les fouilles sont peu fiables lorsque le matériel a disparu et n'a pas été figuré. Faute de description détaillée, il est même parfois impossible de vérifier avec certitude si les attributions chronologiques sont justes. La confusion entre les sépultures de l'Age du Bronze, de l'Age du Fer et celles du haut Moyen Age semble probable dans plusieurs cas.

1. LOT (Ferdinand), *L'état des paroisses et des feux de 1328* dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XC, 1929, p. 51-107 et 256-315.

2. *Pouillés de la province de Sens* publ. par Auguste Longnon. Paris, 1904, in-4° (p. 92-96, doyenné d'Étampes, *circum* 1369-1370, sans données démographiques - p. 109-111, doyenné de Rochefort, avant 1272).

3. CHEDEVILLE (A.), *Chartres et ses campagnes XI^e-XIII^e siècles*. Paris, Klincksieck, 1973, 574 p.

4. MARTIN (B.), MARTIN (M.) & PROT (R.), *Histoire du peuplement du plateau de Torfou d'après la prospection de surface* dans *Patrimoine historique et archéologique de l'Essonne*. Évry, Association pour le développement de la lecture publique en Essonne, 1985, p. 159-164.

II – MÉTHODE

Il existe un dénombrement par feux de 1543 pour le duché d'Étampes⁵ ; or il recoupe partiellement le doyenné de Rochefort pour lequel nous possédons des données fournies par les pouillés du XIII^e siècle. En estimant la densité de population constante, il est possible d'approcher la population totale du duché ce qui permet d'intégrer les données de 1543. Ces dernières fournissent une étape commode pour les comparaisons avec les dénombrements d'Ancien Régime. Il a fallu réviser la chronologie du développement de la ville d'Étampes qui, en 1543, représente le sixième de la population du duché. En effet, les pillages des guerres religieuses puis le siège de 1652 ont réellement foudroyé la ville qui n'a retrouvé sa population de 1543 que dans le courant du XX^e siècle. Antérieurement, la chronologie du développement imaginée par dom Basile Fleureau⁵, et reprise par tous ses continuateurs, est tellement incompatible avec les données de terrains et les textes qu'il était indispensable de réviser ce développement. En effet, il convient d'estimer correctement le poids démographique urbain afin d'estimer, sans trop d'erreur, la population de la région.

1 – La population du doyenné de Rochefort

Données numériques						
date	1250 ²	début XVIII ^e siècle ^{6,7}	fin XVIII ^e siècle ^{6,7}	1851 ^{6,7}	1886 ^{6,7}	1911 ^{6,7}
popu- lation	27 000- 30 500	26 000- 29 000	33 500	34 500	30 500	32800

Pour simplifier les calculs nous avons arrondi à la centaine inférieure. Les estimations par feux sont converties en habitants, la valeur inférieure correspond à des feux de 4 habitants et la valeur supérieure à des feux de 4,5 habitants.

Le doyenné de Rochefort, limité au sud-ouest par la voie romaine Amiens - Le Mans, forme un trapèze nord-sud depuis la Beauce centrale jusqu'à la forêt de Rambouillet où se situe sa grande base. Les

5. FLEUREAU (B.), *Les antiquités de la ville et du duché d'Étampes*. Paris, Coignard, 1683, in-4°, 618 p.

6. DUPAQUIER (J.), *Paroisses et communes de France. Région parisienne*. Paris, CNRS, 1974.

7. FARCY (J.-C.) & GARNOT (B.), *Paroisses et communes de France. Eure-et-Loir*. Paris, CNRS, 1990.

paysages et les terroirs y sont plus contrastés que dans le duché d'Étampes où les lisières forestières sont plus limitées. Chédeville³ a déjà noté que les paroisses de vallée sont plus densément peuplées que celles de plateau et dans le duché d'Étampes les finages de vallée représentent la moitié de la surface. Ceci tend à faire pressentir que malgré le recoupement partiel du doyenné de Rochefort et du duché d'Étampes la dynamique démographique ne sera pas strictement identique. Dans les grandes lignes l'évolution ira cependant dans le même sens.

Pendant 650 ans, la population du doyenné a oscillé autour de 30 000 habitants. Ces oscillations enregistrent des phénomènes connus par ailleurs et qui n'ont rien de surprenant. La population médiévale très voisine de celle de 1886 traduit le monde plein de la fin du XIII^e siècle qui va pâtir des crises climatiques⁸ et des épidémies de peste récurrentes⁹. Le très haut niveau de population traduit le fait que la région parisienne au sens large est une des trois régions les plus peuplées d'Europe¹⁰. La baisse de population du début du XVIII^e est consécutive à des décennies de crises climatiques⁸ et de crue de taille¹¹. La partie étampoise du territoire souffre peut-être même encore, 60 ans après, des séquelles du siège de 1652. A la fin du siècle des Lumières, les premiers recensements font apparaître une augmentation de la population supérieure à 10 %. En 1851, la population a encore augmenté de 3 %. En revanche, en 1886, après la croissance démographique du siècle et demi précédent, l'exode rural fait revenir la population à un niveau comparable à celui du Moyen Age central. Il existe des variations importantes localement. De 1250 à 1911, Saint-Hilaire près d'Étampes passe ainsi de 1 000 habitants environ à seulement 188 tandis que, dans l'autre sens, Saint-Cheron passe d'un peu plus de 300 âmes à 2 014 habitants (1 et 5). Dans ce dernier cas, la proximité de Paris et la ligne de chemin de fer ont certainement joué un rôle. D'une façon générale, les villages agricoles du plateau beauceron, au sud du doyenné, sont peu peuplés en 1250 et perdent des habitants entre 1851 et 1886. L'augmentation de population de 1911 se fait principalement dans les localités importantes du nord du doyenné tandis que persiste le déclin des villages agricoles.

8. LE ROY LADURIE (E.), *Histoire du climat depuis l'an mil*. Paris, Flammarion, 1983, 2 t., 441 p.

9. HILDESHEIMER (F.), *Fléaux et société : de la grande peste au choléra, XIV^e-XIX^e siècle*. Paris, Hachette, 1993, 175 p.

10. DEMURGER (A.), *Temps de crises, temps d'espoirs XIV^e-XV^e siècle*. Paris, Le Seuil, 1990, 378 p.

11. CORNETTE (J.), *L'état des finances dans La France de la monarchie absolue, 1610-1715*. Paris, Le Seuil, 1997, p. 143-162.

2 – La population du futur duché d'Étampes à la fin du XIII^e siècle

Il existe trois méthodes pour arriver à ce résultat malgré le manque de données. La plus fruste consiste à estimer que, pour le duché, la population de 1250 est très voisine de celle de 1886, comme dans le doyenné. Les paroisses communes au duché et au doyenné de Rochefort constituent les bases du calcul pour les deux autres méthodes. Elles représentent 38 % des paroisses du duché et nous pouvons admettre que leur population connue représente aussi 38 % de la population du duché. Mais ce résultat est faussé, comme le précédent, par la population purement étampoise qui compte plusieurs milliers d'habitants. En effet, aucune des paroisses du doyenné de Rochefort ne dépasse de loin le millier d'habitants. La méthode qui semble la moins biaisée consiste à traiter à part Étampes et à calculer les densités, d'une part pour les paroisses de plateau et pour les paroisses de vallée, à partir des paroisses communes au duché et au doyenné, ensuite, à partir de cette densité de population et des surfaces respectives des paroisses de l'un et l'autre types, nous calculons la population hors Étampes. Il faut ensuite calculer la population étampoise à partir de données plus fiables que celles utilisées précédemment.

Première méthode

Nous utilisons les populations de 1886 et 1911 car, pour l'ancien duché, il y a une baisse de population en 1911, engendrée par une perte d'un millier d'habitants à Étampes. Comme valeur supérieure de la population nous obtenons 38 000 habitants soit le total des populations de 1886 et 1911 divisé par deux $\left(\frac{37\ 000 + 39\ 000}{2} \right)$.

Deuxième méthode

Les paroisses communes au duché et au doyenné représentent 38 % des paroisses du duché et elles comptent 2 749 feux ; une règle de trois permet d'obtenir la population recherchée. Cette méthode est simpliste car elle ne tient pas compte des disparités à l'intérieur de l'échantillon. Pour mémoire, voici les résultats : 7 234 feux correspondant à 28 936 habitants pour un feu équivalent à 4 habitants et 32 553 habitants pour un feu comprenant 4,5 habitants.

Troisième méthode

Nous savons que le terroir du doyenné et celui du duché ne sont pas strictement équivalents. Le doyenné s'étend au nord sur les

marges de la forêt de l'Yveline mises en valeur dans le courant des XII^e et XIII^e siècles. Même si les défrichements réels ont porté sur des surfaces moins importantes que celles suggérées par le vocable de « grands défrichements », ces finages ne se retrouvent pas dans le duché, pour l'essentiel composé de finages de vallées où le problème de l'eau ne se pose pas (427 km²) et de finages du plateau beauceron où l'alimentation en eau est plus problématique (427 km²). La polyculture, plus facile dans les vallées mieux arrosées, induit une densité humaine supérieure dont il faut tenir compte pour la reconstitution de la population. Pour les 27 paroisses communes au doyenné et au duché, la densité est bien différente. Les finages de vallée ont une densité de 11,4 paroissiens au km² et ceux du plateau une densité de 6,8. Pour l'ensemble du duché, moins la superficie d'Étampes qui est traitée à part, le « plat pays » comptait, suivant cette estimation, 7 770 feux (4 867 + 2 903). Avec des feux correspondant à 4 habitants cela nous fournit une population de 31 080 personnes et pour des feux à 4,5 habitants une population de 34 965 personnes auxquelles il faut ajouter la population étampoise. Nous obtiendrons une population supérieure à celle obtenue par les deux méthodes précédentes.

3 – La population d'Étampes

a – La chronologie classique du développement urbain

Même dans les ouvrages académiques actuels ce développement est traité à partir des études locales qui prennent toutes, pour base, le travail par ailleurs excellent du barnabite dom Fleureau. Malheureusement, les modalités du développement urbain reconstituées par dom Fleureau souffrent d'un grave défaut. Elles sont complètement imaginaires et contredites par les données archéologiques, historiques, numismatiques et topographiques. Celtomane avant l'heure, le bon barnabite imagine une colonisation gauloise du faubourg Saint-Martin au sud-ouest de la ville. Il s'agit d'une vue de l'esprit qui n'a jamais été confirmée. Victime de l'environnement mental de son milieu et de son époque, ce religieux scrupuleux était incapable d'imaginer un monde qui n'était pas semblable à la France catholique de la monarchie absolue. Dom Fleureau écrit « de toutes ces *suppositions* (nous soulignons), il résulte... que le bourg de Saint-Martin est fondé dès le temps des anciens Gaulois ». Il va sans dire que si ces anciens Gaulois avaient été catholiques la chose aurait été plus satisfaisante et voilà notre bon barnabite en avance de trois siècles sur saint Martin. « Cette prédication de l'Évangile à Estampes, ne peut être attribuée qu'à saint Potentien et saint Altin, en passant pour aller à Chartres, où saint Savinien les envoya,

d'abord qu'il fut arrivé à Sens, pour y établir le christianisme. Ou bien à quelqu'un des saints Goad, Victorin et Serotin, que le même saint Savinien envoya l'an 69... prescher dans les bourgs et bourgades... du canton des Sennonois. » Dom Fleureau se montre optimiste : de même qu'à la fin du siècle on révoqua l'édit de Nantes parce que l'on voulait croire à la conversion sincère et spontanée des huguenots, dom Fleureau veut croire à la conversion précoce des Gaulois. S'il avait pu, il aurait converti au christianisme les Gaulois d'Étampes avant l'ère chrétienne. Mais dom Fleureau est un esprit logique et il y a des sauts qu'il ne fait pas. Il n'en va pas de même à Chartres où, avec le culte de la Vierge mère, apparaît un sanctuaire marial celtique. La plus ancienne mention remonte à 1389. Le lecteur curieux consultera à ce sujet le travail de P.-Y. Lambert¹². Mais revenons à Étampes, quatre siècles plus tard. Dom Fleureau est parvenu à l'époque mérovingienne « La tradition de ceux d'Étampes ne monte pas si haut (qu'à Melun) pour la construction de l'église de Saint-Martin, puisqu'ils la rapportent seulement à Clovis, notre premier roi chrétien, qui se convertit à la foi l'an 499. Sans qu'il ne reste aucun vestige de l'église ou chapelle qu'ils avaient auparavant ; la gloire de ce nouvel édifice, incomparablement plus ample que le premier, en ayant entièrement fait perdre la mémoire et peut-être renfermé dans son enceinte, le lieu où était bâtie la première chapelle. Car il n'est pas croyable que jusqu'alors ceux d'Estampes n'eussent point encore eu d'« églises publiques » » (nous soulignons). Nous voyons sur quelles solides bases scientifiques se fonde la démonstration d'une occupation humaine antique du site de Saint-Martin. Un siècle plus tard, dom Fleureau se délecte enfin d'une mention écrite avec Grégoire de Tours qui cite le pagus d'Étampes¹³. Notons qu'il n'est nullement question d'un noyau urbain. Encore un demi-siècle et dom Fleureau découvre avec gourmandise l'établissement d'un prieuré dépendant de Saint-Benoît-sur-Loire dans le territoire étampoïse, mais à Saint-Pierre¹⁴, un faubourg différent de celui de Saint-Martin. Puis plus rien pendant 130 ans et, à la fin du VIII^e siècle et au IX^e siècle,

12. LAMBERT (P.-Y.), *A propos du culte celtique de Notre-Dame de Chartres dans Monde médiéval et société chartraine*. Paris, Picard, 1997, p. 239-257.

13. GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire ecclésiastique des Francs*. Traduction Guizot. Paris, 1861.

14. *Recueil des historiens des Gaules et de France*. T. IV. Notons que dom Fleureau qui cite le document, en partie, consacre une page à cette fondation (p. 22). De même, alors qu'il reconnaît une tour romaine à Brunehaut, il ne s'étend pas plus d'une page sur ce sujet (p. 16). En revanche, il développe ses hypothèses sur le site de Saint-Martin des pages 4 à 8. Ces disproportions montrent bien la difficulté qu'il éprouve à démontrer l'antiquité du quartier Saint-Martin.

des « missi dominici » sont en mission dans l'Étaminois¹⁵. Les sources du XI^e et du XII^e siècle, souvent des diplômes royaux, permettent à dom Fleureau d'établir que le roi a fait édifier un palais à Étampes-le-Châtel ou Étampes-les-nouvelles tandis que l'ancien noyau urbain de Saint-Martin est devenu Étampe-les-vieilles, l'antiquité de ce noyau urbain étant confirmée par la consécration de l'église à saint Martin. Par la suite, tous les auteurs vont reprendre ce canevas en le compliquant quelque peu. Un seul, Maxime Legrand¹⁶ en 1892, troublé par l'absence de preuves historiques et archéologiques, pense un moment à l'inexactitude de cette séquence mais c'est pour se reprendre immédiatement ; en effet, il attribue, sans aucun argument, à Clovis II la construction de la première église de Saint-Martin et il précise « de là à dire que la ville ancienne d'Étampes devait entourer Notre-Dame et que Saint-Martin n'était rien il y a encore une distance ». Un seul auteur apporte un complément intéressant : Maurice Prou¹⁷ suggère astucieusement que le toponyme Étampes-les-vieilles dérive, comme Phitiviers-le-viel, de vicus. Il y aurait donc eu un vicus à Saint-Martin. C'est la séquence proposée par dom Fleureau que suivent les auteurs académiques modernes, par exemple Chédeville¹⁸, Guillerme¹⁹, Billot²⁰. Il faut noter qu'au Moyen Age central le terme vicus n'a rien à voir avec un authentique vicus gallo-romain. Nous ignorons cependant l'époque où cette dérive a commencé en langue romane. Dom Fleureau a utilisé, dans les sources qu'il cite, uniquement ce qui confortait sa thèse et, par la suite, personne apparemment n'a lu attentivement ces documents avec pour but la vérification de l'urbanisation du site d'Étampes.

b – Données archéologiques et numismatiques et nouvelle lecture des sources

Pendant 20 ans, guidé par dom Fleureau et ses continuateurs, nous avons observé et surveillé les travaux de terrassement avec l'espoir de trouver à Saint-Martin des vestiges gaulois, gallo-romains et enfin du haut Moyen Age. Ces espoirs ont toujours été déçus. Les sables de

15. *Recueil des historiens des Gaules et de France*, T. V. « Missi » envoyés en 774 par Charlemagne (capitulaire), puis en 802 (diplôme XXII de Charlemagne) et T. VII, « Missi » envoyés en 853 par Charles le Chauve (capitulaire).

16. LEGRAND (M.), *L'église Saint-Martin d'Étampes et ses pierres tombales*. Orléans, Herluison, 1892, 42 p.

17. PROU (M.), *Une ville marché au XII^e siècle, Étampes dans Mélanges Pirenne*. Bruxelles, 1926, t. 2, p. 379-389.

18. CHEDEVILLE (A.), LE GOFF et ROSSIOD (J.), *La ville en France au Moyen Age*. Paris, Le Seuil, 1998, 676 p. (1^{re} ed. en 1980).

19. GUILLERME (A.), *Les temps de l'eau, la cité, l'eau et les techniques*. Seyssel, Champ Vallon, 1983, 263 p.

20. BILLOT (C.), *Étampes. Atlas des villes de France*. Paris, CNRS, 1989.

Fontainebleau ainsi que les dépôts quaternaires (souvent récents) sont immédiatement sous-jacents aux niveaux modernes ou médiévaux qui ne sont jamais antérieurs au Moyen Âge central. Depuis 10 ans, nous continuons à surveiller les différents travaux mais avec un œil neuf. Dom Fleureau n'a pas tort et Maurice Prou a raison : il y a bien, en partie sur la commune d'Étampes, un site de La Tène finale et un vicus mais ils ne sont pas à Saint-Martin. Ils se trouvent sur la zone industrielle, au nord d'Étampes. Il y a là un vicus d'une surface considérable, au moins 80 ha, d'après le secteur concerné par les fouilles de sauvetage de 1973, la localisation des découvertes antérieures et les prospections (fig. 1). Quand nous parlons de fouilles de sauvetage il s'agit d'un doux euphémisme. A l'époque, la sauvegarde du patrimoine consistait surtout à ne pas retarder les travaux. Par la suite, alors que nous pensions avoir collecté seulement du matériel gallo-romain, lors d'une première étude des ossements en 1977, l'un d'entre nous a découvert des tessons protohistoriques mêlés aux ossements non lavés et pour lesquels une datation de La Tène finale s'impose. D'accord, il y a un site de La Tène et un vicus au nord d'Étampes, cela n'empêche pas la présence d'un autre au sud. Si ! Les prospections du sud de l'Essonne et les inventaires archéologiques du Loiret et de l'Eure-et-Loir montrent qu'entre deux vicus situés sur une même voie romaine l'écart est d'environ 7 km ou 14 km ^{21, 22}. Il ne s'agit pas d'un hasard car cela correspond à 5 ou 10 mille romains. Saclas et Arpajon où se trouvent des agglomérations gallo-romaines sont d'ailleurs éloignés du vicus « étampoïse » d'environ 14 km. La zone industrielle est séparée de Saint-Martin par seulement quatre km, il s'en faut donc de trois bons km. Si l'on ajoute l'absence de vestiges à Saint-Martin cela rend la thèse de dom Fleureau difficile à soutenir. Dom Fleureau, aveuglé par la consécration de l'église à l'évangéliste des Gaules, n'a pas songé à placer les premiers éléments d'urbanisation à Brunehaut où il connaissait pourtant la présence de vestiges romains, dont une « tour » en élévation au ^{XVII}^e siècle (p. 16). Malgré l'absence de restes clairement mérovingiens ou carolingiens parmi les tessons recueillis, la présence de bâtiments gallo-romains en élévation jusqu'à l'orée du ^{XIX}^e siècle suggère une occupation tardive de certains bâtiments. Vers 640, la numismatique nous apporte des compléments d'information puisque

21. PROVOST (M.), *Carte archéologique de la Gaule, le Loiret*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1988, 249 p.

22. OLLAGNIER (A.) & JOLY (D.) avec la collaboration de D. Jalmain, H. Sellès, A. Lelong, A. Ferdière, J.-L. Renaud et B. Robreau, *Carte archéologique de la Gaule, l'Eure-et-Loir*. Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 1994, 367 p.



Fig. 1. La région d'Étampes pendant les cinq premiers siècles de notre ère. Noter le cours naturel des rivières. La cadastration est fondée sur les reliques observables sur le cadastre de 1809. La maille de la cadastration du plateau est d'un quart de mille romain ; au sud-est de Saint-Pierre quatre chemins déterminent encore une telle maille. Pour des questions de lisibilité la cadastration rurale fossilisée par l'extension urbaine d'Étampes n'est pas entièrement figurée en tiretés.

des monnaies sont frappées pour Étampes²³. En revanche, sur le site de Notre-Dame, il existe une nécropole du IV^e siècle identifiée dès le siècle dernier²⁴. Les Gallo-Romains n'ayant pas pour habitude d'installer les cimetières à proximité des habitats il faut exclure un habitat sur le site même. Mais lors de travaux entrepris il y a environ 35 ans, des sarcophages en plâtre ont été repérés, ce qui implique une nécropole mérovingienne (observations de deux d'entre nous). A l'époque, les mentalités ont changé, on n'hésite plus à vivre près des nécropoles et il faut en déduire que le site de Notre-Dame est un site d'habitat depuis le VI^e siècle (fig. 2 a). Dans les sources du IX^e siècle, il n'y a aucune précision supplémentaire sur la localisation du noyau urbain. Puis la numismatique vient de nouveau à notre secours : il existe des deniers de Raoul^{25, 26, 27}, frappés pour le castrum d'Étampes (le revers porte la légende *Stapas Castrû*) (fig. 2b). Enfin la vie de Robert le Pieux par Helgaud²⁸ et la confirmation de la fondation de l'église Sainte-Marie par Robert le Pieux, le second Capétien, vers 1020, apportent quelques précisions topographiques. D'après le diplôme de 1046 d'Henri I^{er}, l'église Sainte-Marie est à l'intérieur du castrum (*Sancta Maria Stampensis castrî*), ce qui nous permet de nous orienter. En effet, la « crypte » de la collégiale Notre-Dame correspond au chevet de cette église primitive du XI^e siècle. En outre, l'église Sainte-Marie a reçu les dîmes sur les récoltes des terrains situés au-dessus de *Stampas vetulas*, que rien ne permet de situer précisément dans ce diplôme royal²⁹. Il faut noter que l'opposition entre *Stampensis castrî* et *Stampas vetulas*, citées à plus de 10 lignes d'intervalle, est loin d'être évidente. Le palais royal du séjour voulu par la reine Constance se situe à Étampes-les-nouvelles, hors du castrum donc, comme l'indique un diplôme³⁰ de Philippe I^{er} de 1082 donné au palais

23. LAFAURIE (J.), *Monnaies émises en Ile-de-France et circulation monétaire dans l'Ile-de-France de Clovis à Hugues Capet*. Paris, Valhermeil, 1993, p. 46-52.

24. BOHME (H.-W.), *Germanische Grabfunde des 4 bis 5 Jahrhunderts zwischen unterer Elbe und Loire*. München, Beck, 1974, 2 t, 456 p.

25. DUPLESSIS (J.) *Le monnayage du roi Raoul en Orléanais*, dans *Bull. SHA de l'Orléanais*, 1978, p. 115-124.

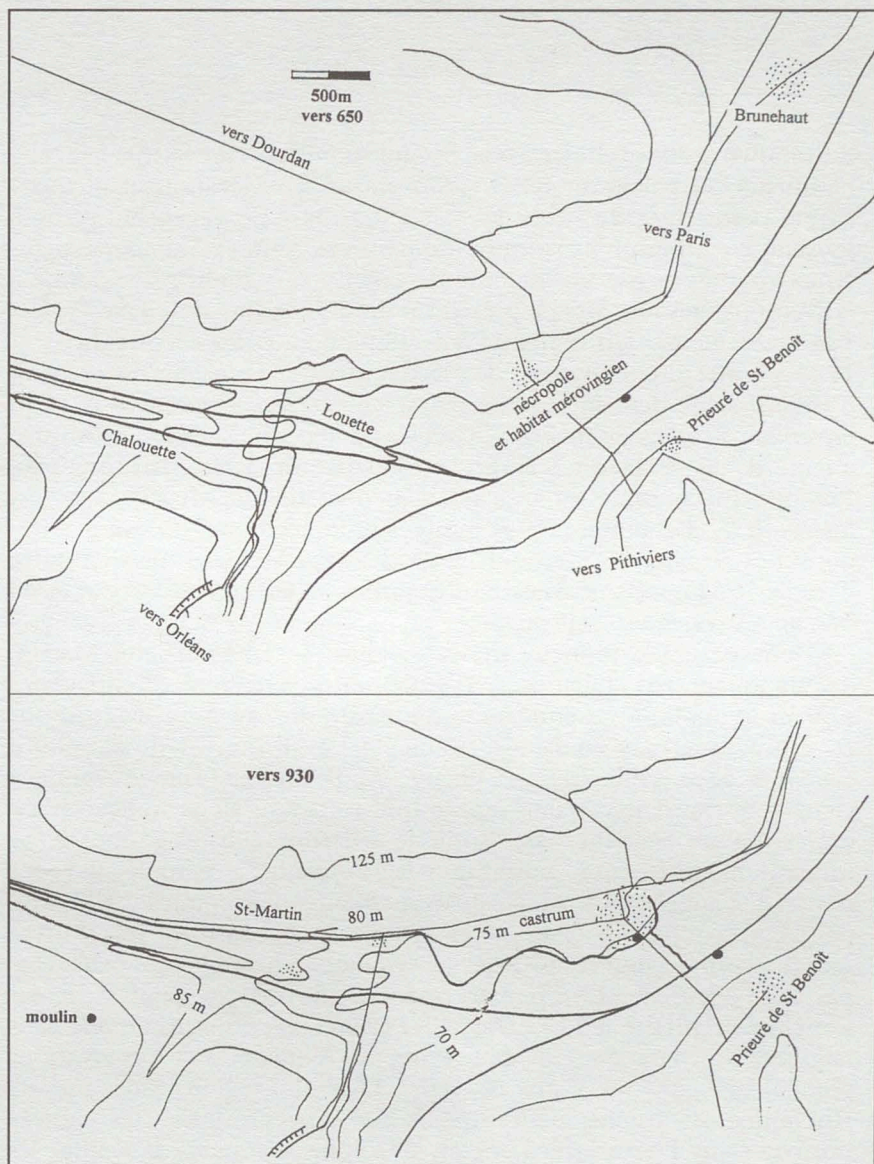
26. DUPLESSIS (J.), *Denier d'Étampes de Raoul « inédit »*, dans *Bull. Soc. fr. numismatique*, 1978, p. 333-334.

27. DUMAS (F.), *Les monnaies de Raoul, roi de France (923-936)*, dans *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, Société française de numismatique, 1980, p. 215-222.

28. HELGAUD DE FLEURY, *Vie de Robert le Pieux*, éd. par R.-H. BAUTIER et G. LABORY. Paris, CNRS, 1965, in-8°, 166 p.

29. SOEHNÉE (F.), *Catalogue des actes d'Henri I*. Paris, libr. H. Champion, 1967, in-4°, 145 p. (p. 75-77, confirmation de la fondation de l'église Notre-Dame par Robert II en 1046). Voir aussi FLEUREAU, *op. cit.*, p. 292-294.

30. PROU (M.), *Recueil des actes de Philippe I*. Paris, 1908, in-4° (acte CVIII) et FLEUREAU, *op. cit.*, p. 294-295.



La région d'Étampes pendant le haut Moyen Age.

Fig. 2a : vers 650 une pré-urbanisation s'effectue à Saint-Pierre (prieuré de Saint-Benoît-sur-Loire) et sur le site futur de Notre-Dame. Notez les échancrures des courbes de niveau réalisées naturellement par la Louette et la Chalouette à Saint-Martin. Un figuré falaise indique au même endroit les travaux réalisés de la main de l'homme afin d'aménager le passage de la voie Chartres-Étampes.

Fig. 2b : vers 930 la Louette est détournée près de la voie secondaire Chartres-Étampes. Le castrum attesté par les monnaies de Raoul est partiellement protégé par le détournement de la Louette. Cette rivière doit animer au moins un moulin dans le castrum. A cause de la règle bénédictine, un moulin existe aussi probablement au voisinage du prieuré.

d'Étampes-les-nouvelles (*actum publice in palacio Stampis novis*). Les bâtiments du palais du XIII^e siècle encore en élévation et la toponymie permettent de situer les lieux (fig. 3a). En revanche, jusqu'à présent, rien, parmi les sources, ne permet de situer *Stampas vetulas*. Nous apprenons par un diplôme de 1085³¹ que Philippe I^{er} donne à la Maison-Dieu un arpent près du pont à Étampes-les-vieilles (*apud Veteres Stampas*). Un diplôme³² de Philippe I^{er} donné entre 1101 et 1104 permet d'établir que, dès le début du XII^e siècle, le castrum d'Étampes est devenu Étampes tout court (*locum quendam Stampis proximum nomine Begadon*). En effet, ce lieu dit Bédégon se trouve au pied du castrum. Enfin en 1106 un autre diplôme de Philippe I^{er} consacré au monastère bénédictin de Morigny est fort instructif³³. Le monastère se situe sur le territoire d'Étampes-les-nouvelles (*monasterio sancte Trinitatis de Novis Stampis*) mais en outre il reçoit l'église Saint-Martin d'Étampes-les-vieilles (*ecclesiam beati Martini de Veteribus Stampis*).

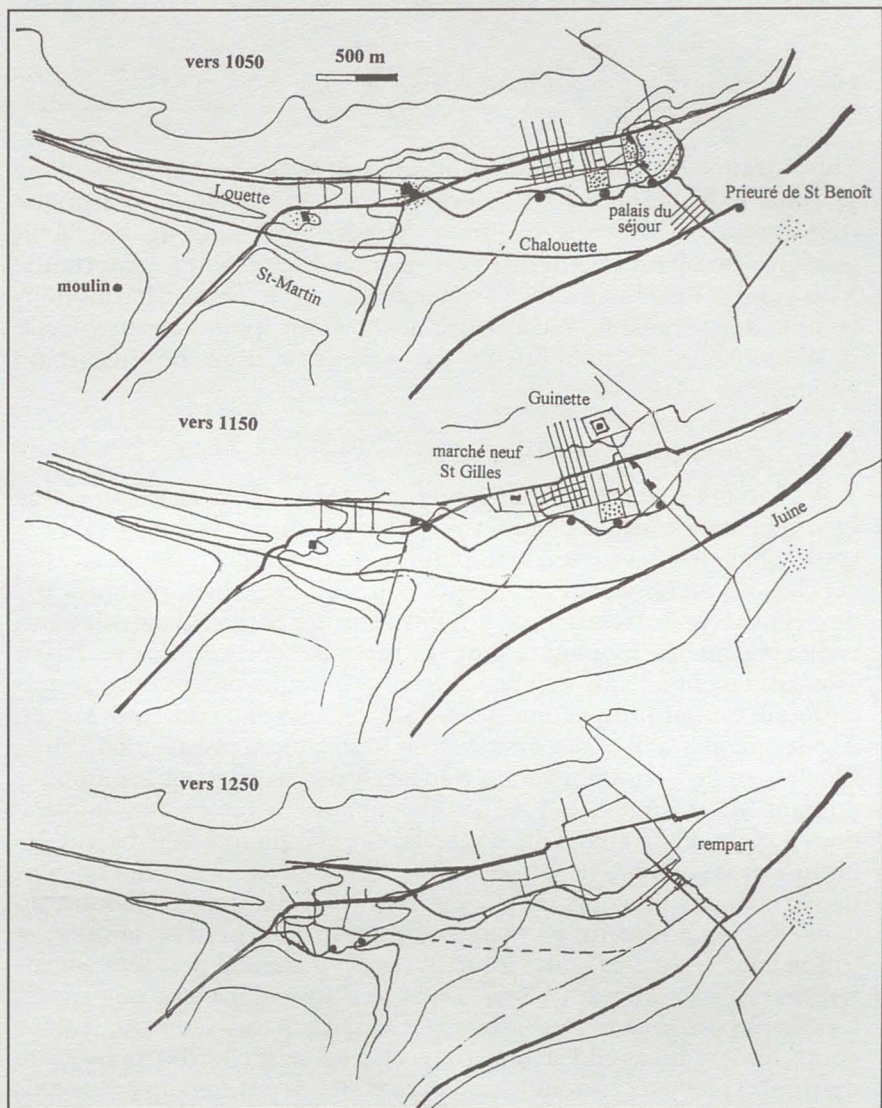
D'une part, les données archéologiques, absentes à Saint-Martin, ne manquent pas ailleurs et, d'autre part, la lecture attentive des sources n'implique aucune antériorité du site de Saint-Martin sur les autres quartiers anciens d'Étampes. Le glissement du diminutif *vetulus* à *vetus* s'effectue en 39 ans. Mais du relativement vieux à vieux tout court il y a une marge que les traductions françaises du toponyme ne rendent pas. Enfin le castrum constitue une entité totalement différente d'Étampes-les-nouvelles. Aveuglé par ses désirs d'évangélisation précoce, dom Fleureau a compris les textes de façon conforme à ses rêves. Après le XI^e siècle, les sources indiquent une conformité avec la séquence chronologique détectée par dom Fleureau. La première mention du marché neuf et de ses franchises remonte à 1123 (fig. 3b). L'enceinte entoure la ville sans englober le marché neuf sous Philippe Auguste. Les observations archéologiques vont dans ce sens. Dans la région (doyenné de Rochefort et duché d'Étampes) les consécration des églises portent saint Pierre largement en tête, puis viennent, à égalité, les églises consacrées à la Vierge et à saint Martin^{6, 7, 34}. Souvent ces édifices culturels ne semblent guère être antérieurs au XII^e siècle ; d'ailleurs, dans des quartiers neufs, on connaît des églises consacrées à saint Martin à la charnière X^e-XI^e siècle (Angers en 996, Cambrai au début du XI^e siècle)¹⁸. Cet argument à lui seul ne suffit pas pour prouver l'existence d'un noyau urbain à Saint-

31. *Ibid.*, acte CXIV.

32. *Ibid.*, acte CXLIX et FLEUREAU, *op. cit.*, p. 405.

33. *Ibid.*, acte CLVI et FLEUREAU, *op. cit.*, p. 477.

34. PORTOU (C.), *Paroisses et communes de France. Loiret*, Paris, CNRS, 1982.



La région d'Étampes au Moyen Age central.

Fig. 3a : en 1050, trois églises sont déjà attestées ainsi qu'au moins quatre moulins sur la Louette. Le site du palais du séjour est occupé depuis une trentaine d'années. L'urbanisation se développe à Saint-Martin et la nouvelle route Étampes-Orléans emprunte l'ancien cours de la Louette avant de gagner le plateau beauceron par une vallée sèche.

Fig. 3b : vers 1150, de nouveaux moulins sont présents, la forteresse de Guinette est en construction depuis une quinzaine d'années et le marché neuf de Saint-Gilles s'est développé depuis une trentaine d'années. L'église Saint Gilles n'est mentionnée qu'en 1161.

Fig. 3c : vers 1250, le noyau urbain primitif autour de Notre-Dame est fortifié depuis Philippe Auguste et la Chalouette a été détournée afin d'alimenter les douves. De nouveaux moulins sont apparus (mentionnés avant 1250).

Martin qui serait d'ailleurs le seul point d'Ile-de-France où nous ne saurions pas identifier les poteries de La Tène finale, la céramique romaine et les tessons du haut Moyen Age, qui ne devraient pas être totalement absents sur des établissements importants. Mais notre incompétence s'arrêterait là car à Saint-Martin nous savons quand même reconnaître les tessons plus récents. Cette incohérence s'explique mieux par l'absence d'un noyau urbain antique.

c – Le détournement des rivières et les moulins

A l'époque romaine, la Juine coule au centre de la vallée ainsi que l'indiquent les courbes de niveaux³⁵ (fig. 1). En revanche, la Louette et la Chalouette ne confluent plus qu'aux périodes humides et les courbes de niveaux montrent deux cours séparés, bien marqués par des échancrures très nettes à Saint-Martin. Si les Gallo-Romains connaissaient les moulins à eau, la mouture des céréales se faisait essentiellement à l'aide de meules à bras³⁶, fréquemment découvertes en fouilles et en prospection de surface. Sur les sites du haut Moyen Age les meules à bras disparaissent en fouille et en prospection. Marc Bloch a été le dernier historien français à ne pas négliger les moulins du haut Moyen Age³⁷ et Étienne Champion³⁸ a reconsidéré la question. Les moulins sont loin d'être rares : 17 pour 1 000 ha sur les propriétés de Saint-Germain-des-Prés. Très souvent ceci implique des détournements de cours d'eau. Les rivières d'Étampes ont toutes un cours forcé. La Louette est plaquée contre le flanc nord de la vallée et suit la courbe de niveau des 70 m après avoir franchi presque tangentiellement la courbe des 75 m. Dans le castrum elle suit une trajectoire courbe concentrique à la rue Evezard. Il est probable que ce cours forcé correspond à une mise en eau partielle des douves du castrum. D'ailleurs en fouille nous avons découvert, remaniés, un très grand nombre de tessons du X^e siècle à l'emplacement du petit moulin Notre-Dame mentionné dès 1046 et largement antérieur (fig. 2b). L'opinion de Guillaume¹⁹ qui considère qu'un écart de 25 ans sépare la construction des moulins de leur mention (souvent suite à une donation) ne tient pas ici. La Louette (au moins elle) est détournée dès le X^e siècle et met en mouvement au moins trois moulins :

35. Carte 3615 IGN au 1/25000 (Étampes Dourdan) et cadastre d'Étampes de 1809.

36. FERDIÈRE (A.), *Les campagnes en Gaule romaine*. Paris, Errance, 1988, 2 t., 585 p.

37. BLOCH (M.), *Avènement et conquêtes du moulin à eau dans Annales d'histoire économique et sociale*, t. 7, 1935, p. 538-563.

38. CHAMPION (É.), *Moulins et meuniers carolingiens dans les polyptiques entre Loire et Rhin*. AEDEH. Paris, Vulcain, 1995, 93 p.

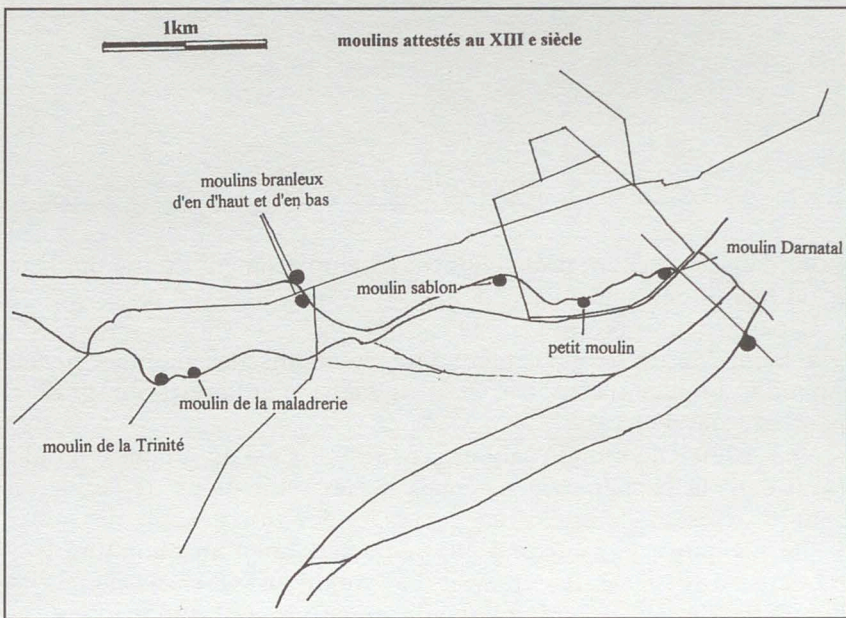


Fig. 4 : Les moulins vers 1250.

Douze moulins sont mentionnés avant 1250 mais seulement huit d'entre eux sont localisables. Parmi les moulins ruinés au XVII^e siècle, notons le Moulin Manuel et le moulin neuf, cités l'un et l'autre avant 1250. Il faut ajouter deux moulins cités avant cette date, mais non localisés et non nommés. De plus, Philippe Auguste mentionne, en 1184, des moulins foulons.

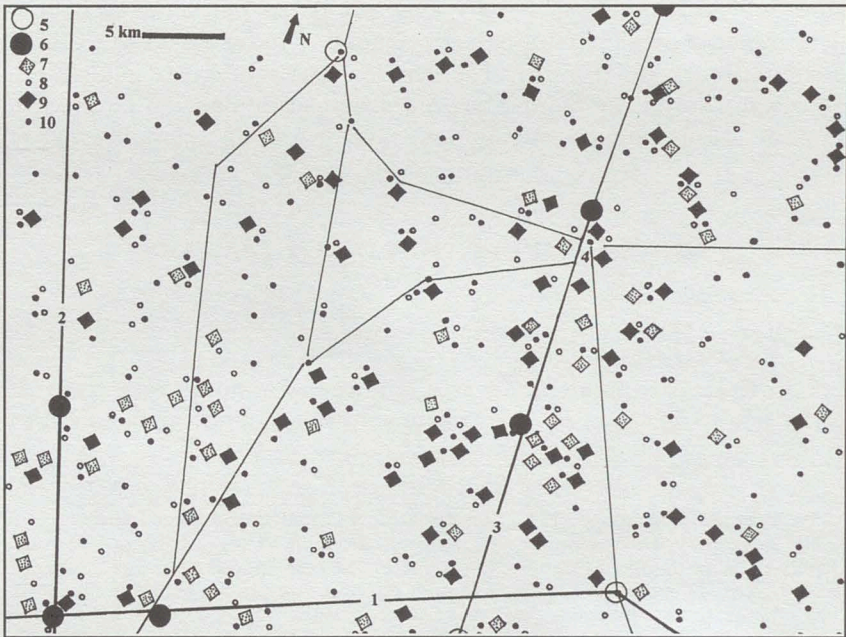


Fig. 5 : Densité du peuplement entre la voie Sens Chartres et la forêt de Dourdan de la fin de l'indépendance gauloise au Moyen Age central.

Sauf densité extrême un seul site par commune est retenu pour la période gallo-romaine, soit environ un sur quatre. Pour des questions de lisibilité les sites archéologiques sont regroupés auprès des habitats actuels. 1. voie Sens Chartres - 2. voie Le Mans Amiens - 3. voie Paris Orléans - 4. Étampes - 5. vicus ou relais possible - 6. vicus certain - 7. Tène finale - 8. gallo-romain - 9. haut Moyen Age - 10. Moyen Age central (très voisin de l'habitat groupé actuel).

- un dans le castrum, probablement à l'emplacement du moulin Darnatal mentionné seulement en 1120³⁹ ;
- le petit moulin Notre-Dame²¹ ;
- à Saint-Martin probablement l'un au moins des moulins royaux (moulins branleux d'en bas et d'en haut) mentionnés en 1147 et peut-être dès 1113⁴⁰.

Vers 1020²⁹ le moulin sablon existe aussi ainsi qu'un autre moulin royal dans la banlieue (*in suburbio*). Si les estimations de Guillaume sont exactes et si une roue correspond à un groupe de 600 à 1 200 habitants, la Louette à elle seule actionnait au minimum trois moulins au X^e siècle. Il y en avait 5 au moins au XI^e siècle (fig. 3a) et 6 au XII^e (fig. 3b). Ceci implique un minimum de 1 800 habitants au X^e, de 3 000 au XI^e et 3 600 au XII^e siècle. Le détournement de la Louette s'accompagne de la création d'un chemin ou d'une rue (rue Saint-Martin actuelle), sur son ancien cours à Saint-Martin. Vers 1030-1040, les troubles liés à la succession de Robert le Pieux entraînent une désaffectation de la voie romaine Paris-Orléans passant par Saclas, Hugues Bardoul, le seigneur de Méréville, ayant pris parti pour le frère puîné du roi Henri I^{er} qui contestait le trône à son aîné^{41, 42}. Le nouvel axe Paris-Orléans passe par Saint-Martin et déterminera l'actuelle nationale 20. Quand, à la fin du XIX^e siècle, le docteur Bourgeois⁴³ a cru observer des retranchements gaulois lors de travaux sur la rue Saint-Martin il s'agissait de l'ancien cours de la Louette. Nous pouvons maintenant revenir à la démographie.

III – LA POPULATION DE L'ÉTAMPOIS

1 – Vers 1250

Les rivières animaient de très nombreux moulins étampois au XIII^e siècle (fig. 3c et fig. 4). Douze sont mentionnés même s'il n'est

39. FLEUREAU, *op. cit.*, p. 453 : don de farine à la maladrerie Saint-Lazare.

40. *Ibid.*, p. 118 : don de farine à l'abbaye de Saint-Victor à Paris qui possédait depuis 1113 un moulin à Étampes, la production ne correspondait pas aux espérances des religieux. D'après le diplôme ce moulin pourrait être un des deux moulins branleux mais cette identification n'est pas certaine, p. 118.

41. SUGER, *Œuvres I. L'œuvre administrative*. Paris, Les belles Lettres, 1996.

42. BUR (M.), *Suger abbé de Saint-Denis, régent de France*. Paris, Perrin, 1991, 349 p.

43. LEGRAND (M.), *Étampes pittoresque*, 1902. Réédition intégrale de 1991. Autremencourt, Rassort-Lorisse, édition du Livre d'histoire, 264 p.

pas toujours possible de les situer ^{29, 39, 40, 44, 45, 46}. Ceci implique une population de 7 200 à 14 400 habitants. Admettons qu'auparavant le séjour fréquent de la Cour a engendré un suréquipement et retenons 6 500 habitants par prudence, estimation confortée par la présence de deux ordres mendiants seulement ⁵. Cela nous fait un minimum de 37 580 (31 080 + 6 500) habitants dans le duché et un maximum de 49 365 (34 965 + 14 400) vers 1250. Si nous ramenons à la surface du territoire national actuel cela nous fournit une population située entre 23 millions et 30 millions d'habitants. Le premier résultat concorde avec ceux obtenus à partir du dénombrement de 1328 tandis que le second est trop élevé. Ceci indique que « le monde plein » est atteint dans la deuxième moitié du XIII^e siècle dans le nord de la Beauce et que même aux marges méridionales de la région parisienne les densités de population sont importantes (fig. 7a). Comme les vallées du pays chatrain ³, les vallées de la Juine et celles de la Louette et de la Chalouette ainsi que leurs abords immédiats sont densément peuplées, parfois depuis plus de deux siècles comme à Bierville où trois moulins sont mentionnés vers 1020 ¹⁹.

2 – Avant le Moyen Age central

D'après le recensement des sites archéologiques d'habitat compris entre la voie romaine Le Mans-Amiens à l'ouest, la vallée de l'Essonne à l'est, la vallée de l'Orge au nord et la forêt d'Orléans au sud, il existe six fois moins de sites de La Tène finale que de sites romains et environ autant de sites du haut Moyen Age que de sites de la fin de l'Age du Fer (fig. 5). Nous n'avons tenu compte que des sites repérés par des prospections au sol ou des prospections aériennes ^{21, 22, 47, 48} afin de ne pas privilégier le haut Moyen Age dont certains sites sont connus uniquement par les sources écrites.

44. FLEUREAU, *op. cit.*, p. 404 : mention en 1226 de deux moulins impossibles à localiser à l'intérieur de l'enceinte lors de la séparation des paroisses de Notre-Dame et de Saint-Basile.

45. *Ibid.*, p. 462 : mention de l'achat en 1243 de la deuxième moitié du moulin de la maladrerie.

46. *Ibid.*, p. 463 : pour dom Fleureau le droit de chasse à une bête fait du moulin de la Trinité un moulin royal ancien, p. 463. Notons que les moulins mus par la Chalouette sont mentionnés pour la première fois largement plus d'un siècle après ceux qui étaient animés par la Louette.

47. GIGANON (D.), *L'archéologie des plateaux du sud-ouest de Paris. Cartographie des sites. Prospection aérienne, géophysique, reconnaissance au sol dans Patrimoine historique et archéologique de l'Essonne*. Evry, Association pour la lecture publique en Essonne, 1985, p. 165-179.

48. GIGANON (D.), *Archéologie aérienne au sud-ouest de Paris*, dans *Mém. doc. de la SHACEH.*, t. XVII, 1998, p. 15-26.

3 – La population gallo-romaine

Nous allons estimer la population pour le Haut Empire car, après plusieurs décennies de guerres civiles, d'invasions et d'épidémies, la crise démographique est indéniable au III^e siècle^{36, 49}. L'habitat est dispersé mais, localement, les densités de villas sont très fortes. Dans un rayon de 7 km autour d'Étampes on compte plus de 40 sites de villas (fig. 6b). Pour la plupart elles sont occupées jusqu'à la fin du IV^e siècle. Environ 30 % des sites succèdent à une ferme indigène (fig. 6a) et une proportion un peu plus faible indique un habitat continu pendant au moins une partie du haut Moyen Age (fig. 6c). Par endroits, la densité est forte. Ces villas occupent une surface d'un ha environ, c'est-à-dire une superficie quadruple de celle des grandes fermes modernes qui abritaient environ 25 personnes avant la mécanisation. Si nous admettons une population quadruplée elle aussi cela nous indique parfois des densités énormes. Dans un cas entre le flanc de la vallée et la voie *Lutetia-Genabum* nous comptons 4 villas pour une surface d'environ 1 km². Nous obtenons une densité stupéfiante malgré cet habitat dispersé : 400 habitants au km². Les densités déterminées ainsi se situent ordinairement vers 70 habitants par km². Ferdière³⁶ pour l'Eure-et-Loir, dont l'est est entièrement mis en valeur d'après la densité des villas (consulter les cartes de l'inventaire archéologique de ce département), obtient une population voisine de l'actuelle en considérant qu'il faut 40 travailleurs pour mettre en valeur un km². Avec la même méthode nous obtenons 35 000 travailleurs pour les 895 km² du futur duché qui ne sont pas intégralement cultivés. On commençait à travailler jeune alors et les vieillards mouraient au travail. Donc si nous doublons seulement cet effectif pour tenir compte des jeunes enfants, des « inactifs » et des artisans employés ailleurs qu'aux champs nous obtenons environ 70 000 habitants, correspondant à une population de 43 millions d'habitants à densité constante sur le territoire national actuel. Les très fortes densités évoquées plus haut et la présence d'un très gros vicus sur la zone industrielle suggèrent une population plus importante même. Pour les sceptiques, nous renvoyons à Châtenay⁵⁰. Cette paroisse ne compte que 66 feux à la fin du XIII^e siècle et 276 habitants (soit entre 61 et 66 feux) avant la première guerre mondiale^{2, 7}). Avec son vicus et ses quatre villas elle comptait au moins 1 000 habitants pendant le II^e siècle²². Or Chatenay est la paroisse de plateau la moins densément peuplée de l'échantillon vers 1250 (2,55 feux par km² soit

49. PETIT (P.), *Histoire générale de l'Empire romain*, t. 2. La crise de l'Empire (des derniers Antonins à Dioclétien). Paris, Le Seuil, 1974, 248 p., réédition de 1978.

50. Eure-et-Loir, arrt de Chartres, canton d'Auneau.



Fig. 6 : Les centres de peuplement dans un rayon approximatif de 7 km autour du vicus de la zone industrielle.

environ 10 ou 11 habitants au km²). Pendant le III^e siècle la densité était presque quatre fois plus élevée.

4 – La population à la fin de l'indépendance

Les sites de la fin de l'Age du Fer indiquent eux aussi une dispersion de l'habitat. Les fouilles, les photographies aériennes et la prospection au sol montrent que ces fermes indigènes occupent une superficie équivalente à celle des villas. Comme il existe six fois moins de fermes indigènes que de villas la population du futur duché s'élevait à 10 000 habitants environ à la fin de l'indépendance. La densité locale autour d'Étampes est déjà forte : 15 sites (fig. 6a), pour la plupart découverts par nos soins en prospection de surface, contre 43 pour les villas (fig. 6b), pour la plupart découvertes dans les mêmes conditions, nous autorisent à doubler cette population et à considérer qu'un futur duché peuplé de 15 000 à 20 000 âmes avant la conquête n'est pas invraisemblable. Avec une densité constante nous obtenons une population de 11 millions d'habitants pour le territoire national.

5 – La population du haut Moyen Age

Le minimum a été atteint à cette période mais antérieurement au VIII^e siècle. De surcroît tous les sites ne livrent pas de matériel mérovingien. Ils occupent une superficie comparable à celle d'une villa et si la vingtaine de sites compris dans un cercle de 7 km environ autour d'Étampes (fig. 6c) possède une population comparable à celle de ces dernières nous pouvons admettre une population de 15 000 à 20 000 habitants pendant le X^e siècle alors que la croissance démographique a recommencé. Le minimum mérovingien a pu passer au-dessous des 10 000 habitants.

6 – L'estimation de 1543

En 1543 le plat pays comptait 10 316 feux et la ville 2 106, soit un total de 12 422 feux. En estimant le feu à 4 personnes nous obtenons 49 688 habitants dont 8 424 Étampois. Pour un feu à 4,5 personnes nous en obtenons 55 899 dont 9 477 Étampois. Comme les feux urbains correspondent généralement à un nombre d'habitants plus faible que les feux ruraux et qu'il faut tenir compte d'une exagération éventuelle admettons environ 8 000 habitants pour la ville et 45 000 pour le plat pays. C'est impressionnant. *La récupération, après la guerre de Cent ans et les pestes récurrentes, aurait dépassé et bien au-delà le niveau médiéval antérieur.* Les guerres religieuses, les pestes et autres épidémies vont rapidement avoir raison de cette situation et malgré une amélioration pendant le

premier tiers du XVII^e siècle, le siège de 1652 va venir compléter les dégâts⁵. D'ailleurs Étampes ne s'en remettra que tardivement et le niveau de 1543 ne sera retrouvé qu'au XX^e siècle.

Population de l'Étampeois depuis la fin de l'indépendance gauloise										
Tène finale	II ^e siècle	VII ^e siècle	X ^e siècle	1250	1543 ⁵	début XVIII ^e	fin XVIII ^e	1851	1886	1911
15 000	70 000	10 000	15 000	35 500	53 000	29 000	37 000	38 000	39 000	37 000
20 000			20 000	47 000						

Pour les données depuis le début du XVIII^e voir les ouvrages cités (notes 6, 7, 34)

IV - CONCLUSION (fig. 7)

La densité archéologique suppose une forte densité locale de population même pendant les périodes de crise démographique. C'est à l'époque mérovingienne que le minimum est atteint. C'est aussi l'époque pour laquelle, même en additionnant les données historiques et archéologiques, nous connaissons le moins de sites d'habitat. Le développement d'un grand vicus à l'époque romaine et, dès le X^e siècle, la présence de plusieurs centres de peuplement qui deviendront autant de noyaux urbains suggèrent une population purement « étampoise » importante. Même si la numismatique, l'archéologie et une nouvelle lecture des sources impliquent le développement précoce d'un noyau urbain dans le quartier Notre-Dame (qui sera fortifié au plus tard vers 930), et l'abandon de l'hypothèse du noyau urbain antique de Saint-Martin, la population « étampoise » demeure à un niveau élevé. Bien des villes épiscopales ne devaient guère excéder le millier d'habitants¹⁸ or les indices d'un aménagement hydraulique important, au moins dès 930, suggèrent une population bien supérieure au millier d'âmes, répartie en trois points : le castrum, l'ancien vicus et le faubourg Saint-Pierre. Le moulin « *intra muros* » et le petit moulin Notre-Dame suggèrent même une population du castrum et des environs bien supérieure au millier d'habitants en ce noyau de peuplement. Déjà au début du X^e siècle la population vivant sur le territoire de la future commune d'Étampes est conséquente. Le détournement de la Louette en aval de Saint-Martin a dû induire la construction de moulins et une urbanisation de ce quartier mais certains habitants de Saint-Martin sont qualifiés d'hôtes dans le diplôme de Philippe I^{er} de 1085³¹. Ceci suggère un peuplement relativement récent.

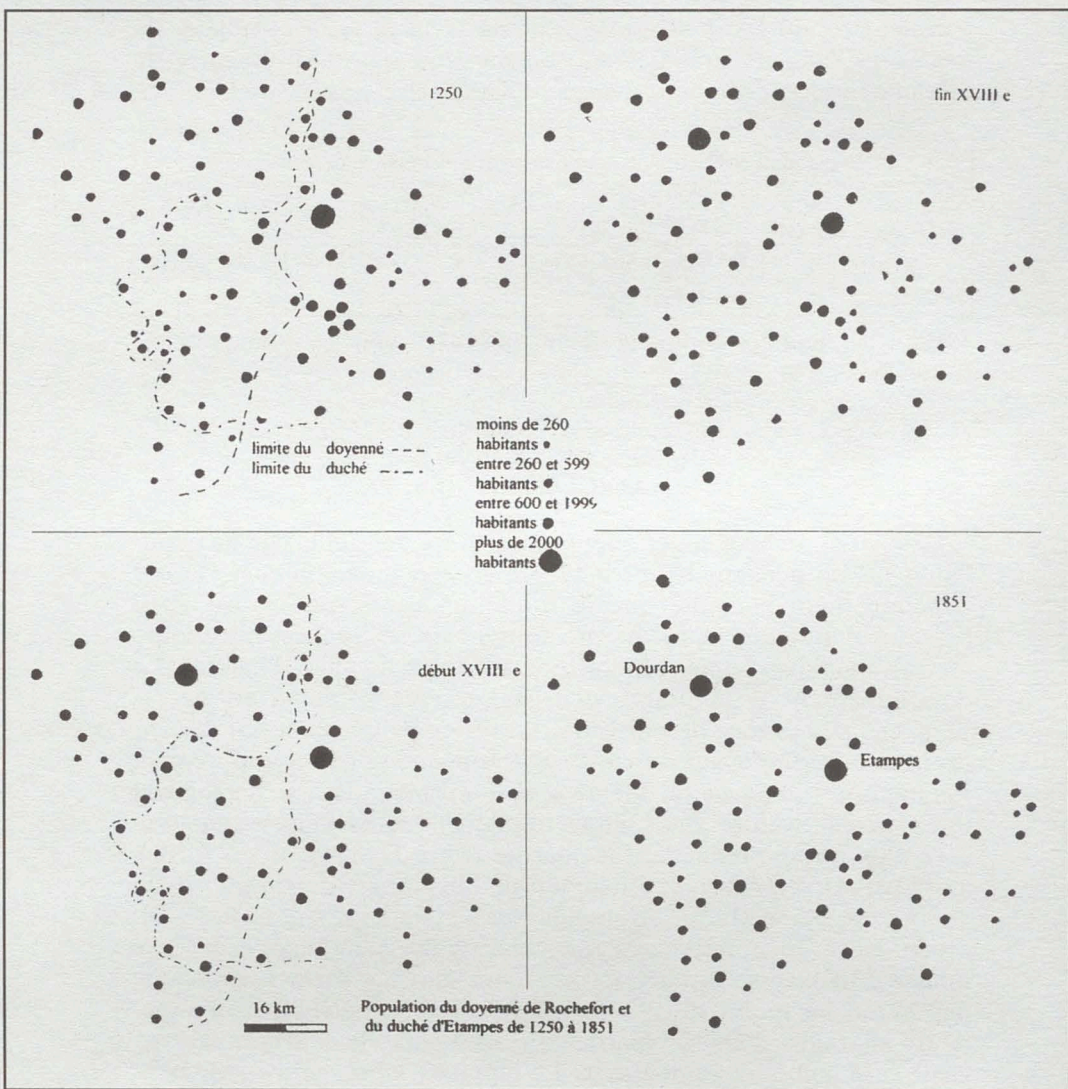


Fig. 7 : Doyenné de Rochefort et duché d'Étampes vers 1250. Les feux du duché d'Étampes sont estimés d'après les dynamiques détectées dans le doyenné et en distinguant zone de plateau, finage de vallée et zones de remise en culture ou défrichées.

Doyenné de Rochefort et duché d'Étampes du début du XVIII^e siècle à 1911.

Le sud de l'Essonne en surface comme en écosystèmes est composé pour moitié de vallées entaillant le plateau beauceron plus ou moins profondément. Suivant les époques le plateau est plus ou moins peuplé, mais il est peuplé. L'opinion de A.-C. Barataut ⁵¹ est erronée. A La Tène finale, la plupart des fermes indigènes se situent sur le plateau. Pendant la période gallo-romaine les sites de vallée sont rares (un sur dix) mais la présence du vicus dans la vallée de la Juine tempère en habitants cette impression de colonisation quasi exclusive du plateau. Du V^e au X^e siècle, les sites de vallées sont nombreux (50 % environ). Les plateaux au sud de notre zone sont occupés, comme l'ensemble du plateau beauceron mais avec une densité plus faible qu'auparavant par comparaison avec les sites de vallées. Dès le XII^e siècle, les concentrations actuelles d'habitats sont apparues, certaines disparaîtront (Villeneuve-sous-Montfaucon, Bonne, sur le plateau par exemple). Les données disponibles ne permettent pas d'enregistrer directement les conséquences des guerres et des épidémies du bas Moyen Age, en revanche l'inventaire de 1543 met bien en évidence la récupération. Après un siècle et demi (1560-1709) de catastrophes naturelles, de crues de taille et de guerre la population du duché ne retrouvera pas avant le XX^e siècle un niveau comparable à celui qu'elle avait atteint au II^e siècle, ni même celui du beau XVI^e siècle. Même à l'époque du maximum de peuplement des campagnes, vers 1850, la récupération n'est pas réalisée...

Dominique BASSIÈRE, Frédéric BEAUDOIN

Georges GAILLARD

Bernard, Jean-Pierre et Michel MARTIN

Richard PROT

51. BARATAULT (A.-C.), *Le Moyen Age dans le département de l'Essonne VI^e XII^e siècle, bilan des connaissances*. Maîtrise de l'université Paris X-Nanterre, 1990, 184 p.

L'installation des Américains à Orly en 1918 ¹

Au début du siècle, voler est un sport. Mais très vite, l'armée comprend le parti qu'elle peut tirer de l'avion pour observer, chasser et bombarder l'ennemi. L'aviation militaire naît en 1909, simultanément en France, en Italie et en Allemagne. Elle est utilisée dans les guerres balkaniques et dans la crise marocaine, préludes au premier conflit mondial.

I - LES CIRCONSTANCES DE L'INSTALLATION DES AMÉRICAINS A ORLY

A la veille du conflit de 1914-1918, la France est un pays encore en partie rural dont le niveau d'industrialisation est inférieur à ceux de l'Allemagne et du Royaume-Uni. Qui plus est, les Allemands, à la suite de leur avance initiale en 1914 et à la stabilisation du front en décembre de la même année, vont occuper durant la plus grande partie de la guerre les grandes régions industrielles françaises du Nord-Nord-Est (soit une dizaine de départements) privant ainsi le pays de la plus grosse partie des matières premières et des installations nécessaires à l'industrie lourde. Ils en bénéficieront par contre-coup. Étaient aux mains de l'adversaire : 90 % du minerai de fer, 40 % du charbon, 30 % du coke, 9 % des hauts-fourneaux, 80 % de l'outillage. Pour faire face à une situation aussi dramatique, il faudra rentabiliser au maximum les autres mines et surtout importer. Mais ce que les Français importent, avant guerre, de Belgique, du Luxembourg et d'Allemagne ne pouvait plus être acheminé. Il fallut trouver des solutions de rechange. Désormais les aciers spéciaux seront achetés, sous forme de produits finis, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Ces échanges supposent que le trafic maritime s'effectue sans entraves. Dès le début du conflit, l'Allemagne s'est lancée dans une guerre de

1. Une communication a été faite sur les débuts de l'aérodrome au colloque de Clio 94. Un résumé en est paru dans le *Journal du Val-de-Marne* de décembre 1998.

course et de raids contre les pays de l'Entente. Mais sa marine est plus de deux fois inférieure à celles de la France et de l'Angleterre réunies. C'est pourquoi elle va se lancer dans la guerre sous-marine à outrance. Cette lutte sous-marine épuise les états alliés. Les Allemands s'en prennent aussi aux navires américains qui apportent de l'aide aux Européens. A la suite du torpillage du steamer *Vigilentia*, le 28 février 1917, le Congrès déclare la guerre à l'Allemagne le 6 avril. Le service militaire devient obligatoire le 18 mai. Mais pour tenir tête aux Allemands, il faut envisager une guerre aérienne, ce à quoi les Américains ne sont pas prêts. C'est pour cette raison qu'ils cherchent à s'implanter en France afin de profiter des constructions d'avions anglais et français en attendant l'arrivée des leurs.

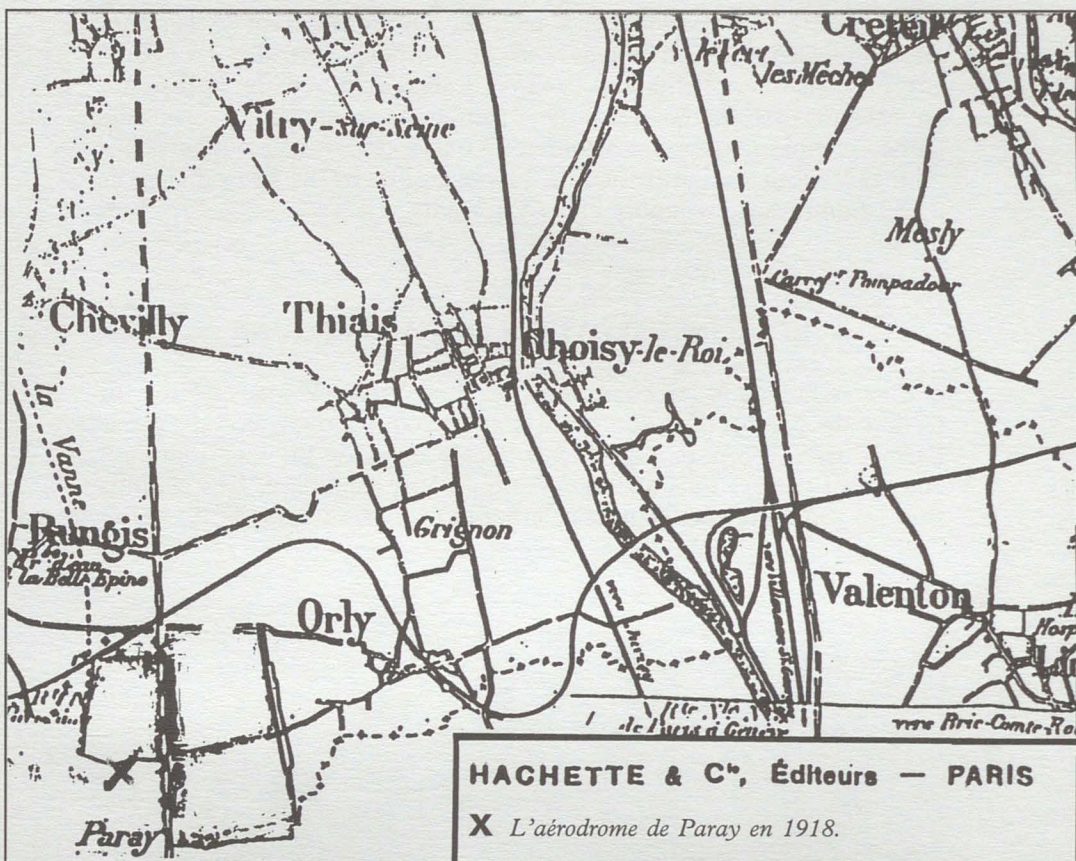
II - L'ARRIVÉE DES AMÉRICAINS A ORLY LE 31 MARS 1918

Lorsqu'il apparut clairement que le calendrier du programme aéronautique américain ne pourrait être respecté et que le corps expéditionnaire américain allait être dans l'obligation de se procurer des avions auprès des gouvernements alliés, la décision fut prise d'établir un terrain d'accueil où ces appareils seraient réceptionnés, inspectés, testés, soumis à des essais en vol avant d'être envoyés sur le front. La quasi totalité des usines d'aviation françaises se trouvant dans la région parisienne, on jugea préférable de s'installer au voisinage immédiat de la capitale, solution qui présentait, en outre, l'avantage de se trouver à portée d'ailes de Londres et des usines aéronautiques anglaises.

Le site finalement retenu, qui comprenait quatre champs, s'étendait le long de la route nationale 7, à 12 kilomètres au sud-est de Paris, et à un kilomètre et demi au sud-ouest de la bourgade d'Orly.

Comme l'indique le compte-rendu du département des opérations aériennes², et à l'image de toutes les autres activités du corps expéditionnaire américain, ce terrain d'aviation connut une croissance régulière, à tel point qu'en une seule et même journée il envoya 91 appareils sur le front. Lorsque le champ d'aviation fut créé, qui aurait imaginé que chaque jour plus de 25 avions en décolleraient ?

2. Informations tirées de *Gorell's history of the American expeditionary Forces Air Service, 1917-19, number 44 in series M volume 23* par Walton S. MOODY, AFHSO/Hos, 500 Duncan Avenue BX 94, Bolling AFD, DC 20 332-1111.



C'est le 31 mars 1918 qu'entra en service le terrain d'accueil de l'aviation américaine, lorsque la 6^e compagnie du 2^e régiment de mécaniciens de l'aviation, sous le commandement du capitaine Harold H. Ambler, arriva depuis Tours, à bord de 25 camions et prit ses quartiers sur le terrain d'aviation. A cette époque, il n'y avait que deux baraquements à peine terminés et encore loin d'être habitables. Cette nuit-là, les hommes de la 6^e compagnie dormirent dans les camions. Le 1^{er} avril, vers deux heures et demie du matin, ils furent réveillés par un raid aérien mené par des avions allemands survolant ce qui deviendra l'aéroport d'Orly. Ce jour-là, la compagnie se mit à la tâche, achevant les deux baraquements et commençant à en construire un troisième.

Le 27 juillet 1918, le colonel T. A. Baldwin prit le commandement, relevant le capitaine Ambler.

Les quatre champs, où ne se trouvait aucun bâtiment le 31 mars 1918, avaient été transformés en un immense terrain d'aviation comptant soixante-dix-huit hangars, des dizaines de bâtiments annexes, des kilomètres de routes revêtues de mâchefer, et les installations techniques d'approvisionnement en électricité, en eau, en téléphone. Le jour de l'armistice, le 11 novembre 1918, 323 officiers et 2 283 hommes de troupe y étaient présents.

III - L'INSTALLATION DES AMÉRICAINS

Elle se fait dans les champs situés à la Vieille-Poste, en face du terrain de Monsieur Filou sis à Paray, réquisitionné en 1917 par l'armée française pour y accueillir l'école belge de pilotage militaire, établie à Étampes puis à Port-Aviation à Viry-Châtillon. Ces champs sont les propriétés des fermiers Verger et Marais de Paray et du baron de Courcel d'Athis-Mons.



91. PARAY-VIEILLE-POSTE (S. et O.) - Route de Fontainebleau - La Ferme Verger

Emplacement d'Orly-sud (ancien relais du Longboyau devenu ferme).

Le rapport historique du dépôt d'approvisionnements n° 1 de l'aviation américaine, corps expéditionnaire français, rend compte de cette installation. Le rapport du « département opérations aériennes »

présente en détail le nombre d'avions arrivés, équipés et repartis ainsi que la méthode de travail et tous les principes qui en découlent. L'aérodrome n° 4 de 379 hectares, quant à lui, n'a jamais fonctionné et a été utilisé uniquement comme un lieu de stockage.

1 – Le département Constructions

a – Le projet

Le dépôt d'approvisionnement n° 1 de l'aviation américaine, l'aérogare n° 4 et le terrain d'essai se trouvent à huit kilomètres au sud des portes de Paris, contigus à la Nationale 7 qui est la principale route reliant Paris à Fontainebleau, et à deux kilomètres à l'ouest de la gare ferroviaire.

Le projet d'origine du 19 mars 1918 prévoit pour le Service de l'Air 108 avions, 150 simples soldats et 40 officiers. Modifié trois fois, il a abouti à 800 avions, 1 800 simples soldats et 300 officiers, avec la construction de hangars Bessonneau français, anglais et de type américain en acier, de casernes, d'un système hydraulique, téléphonique, électrique, de routes en mâchefer, de drainage, d'équipements spéciaux, de stockage de charbon, huile et essence pour la préparation et la maintenance des terrains d'envol.

Le projet originel a été réalisé à 100 %. 250 hommes, en moyenne, étaient présents sur le chantier dont un certain nombre de soldats et de civils français issus de sociétés de mécanique moteur et d'escadrons de service.

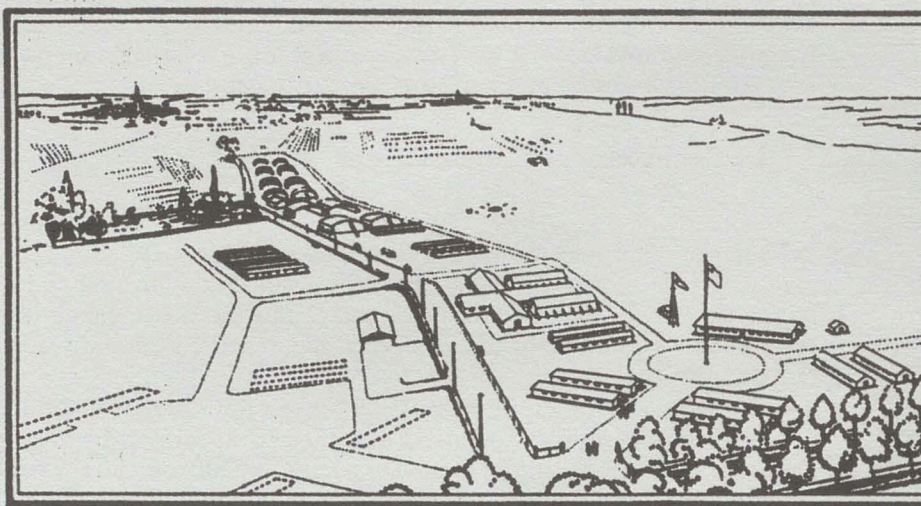
b – Les travaux effectués

Le Service de l'Air américain a nommé un officier responsable des travaux. Il a proposé un plan général, a étudié la source d'approvisionnement en eau, a recommandé le système à adopter, a réquisitionné le matériel et a fait procéder à la construction. Cet officier s'est fait aider d'employés civils français.

Sur le terrain d'envol de 345 hectares, l'eau provenait de la station hydraulique de Choisy-le-Roi et l'électricité de Sud-Lumière.

2 – Le département des opérations aériennes

Il n'a fonctionné que le 6 avril 1918 avec le premier avion accepté et livré. A cette date, trois appareils viennent d'être livrés du Bourget par des pilotes américains, et le 20, le premier avion était autorisé à décoller. L'organisation comprenait trois divisions : arrivée, équipement, départ, sous les ordres d'un officier et sous le commandement d'un officier responsable.



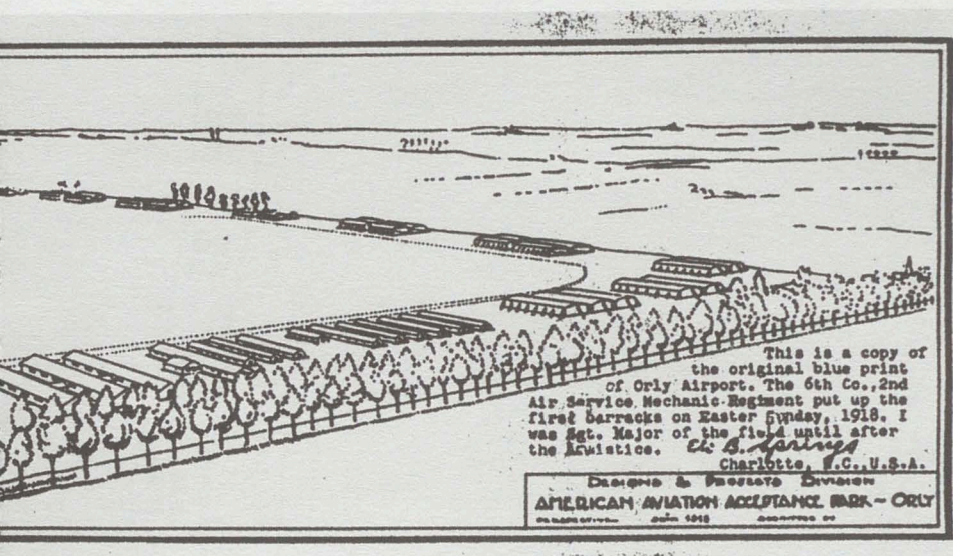
a – Fonctionnement

Un avion ayant été livré sur le terrain soit par un gouvernement étranger soit par nous-mêmes était dirigé à l'atterrissage vers la « division Arrivée », puis conduit vers la section de la « division Armée » à laquelle appartenait le type de cet avion.

L'officier chargé de la « division Armée » ordonnait, suite à un ordre de l'officier en charge des opérations aériennes, le moment où cet avion serait transféré à la « division Équipement ». S'il devait bénéficier d'un équipement radio, il était d'abord envoyé à la « section Radio-division Équipement » et de là vers la « section Instruments-division Équipement » et pour finir vers la « section Inspection ».

Après avoir fait l'objet d'une inspection minutieuse, l'avion tombait entre les mains de la « section Départ ». La « section Réparations et Essais » s'occupait alors de tous les travaux demandés par la « section Inspection ». Alors cette dernière vérifiait à nouveau l'avion afin de s'assurer que toutes les réparations avaient été faites convenablement. L'avion faisait ensuite l'objet d'un essai en vol d'une trentaine de minutes. Si nécessaire une autre équipe d'inspection en faisait les réparations et donnait son accord.

Après l'approbation finale, l'avion était transféré à la ligne départ. S'il n'était pas aux normes, il était tracté par la « section Stockage » dans un entrepôt, puis inspecté jusqu'à ce qu'il soit jugé apte à partir. Entre l'arrivée de l'avion et son départ, il s'était écoulé trois jours en moyenne.



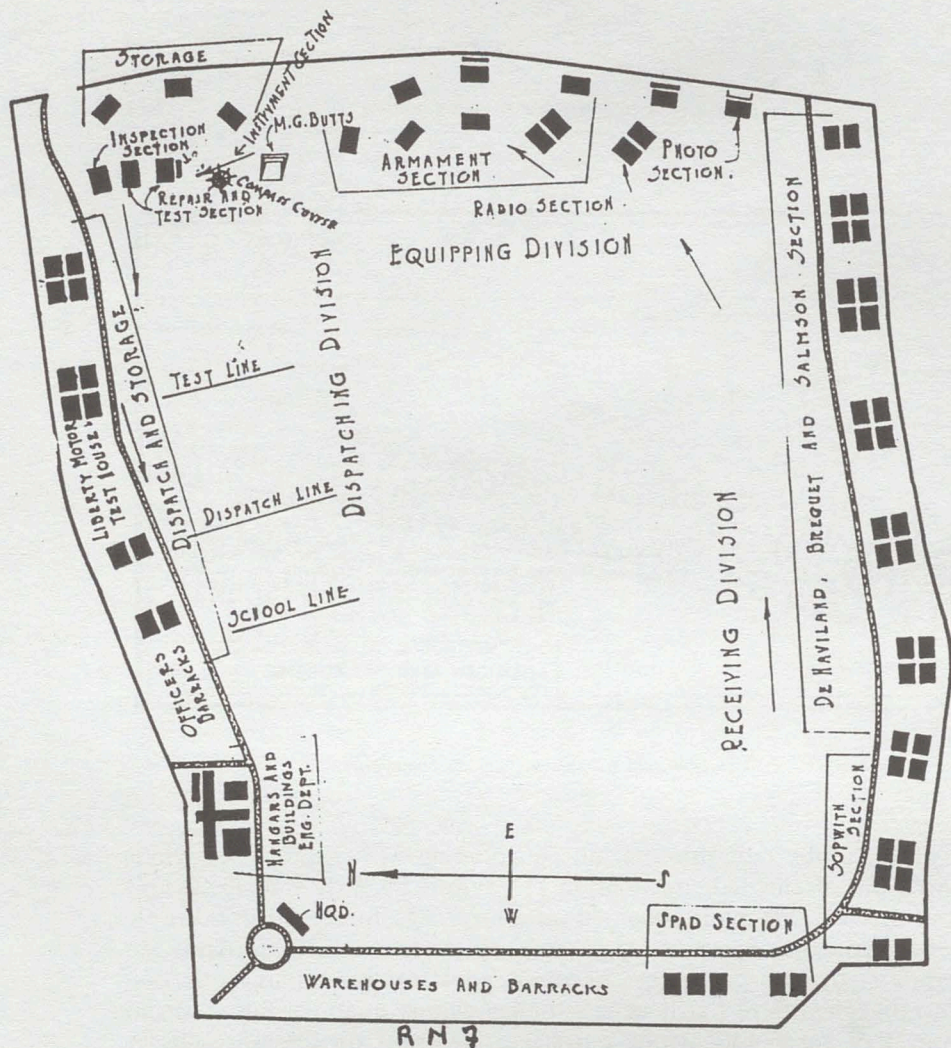
Les premiers baraquements de l'aéroport.

b - Résultats

Grâce à une telle minutie, un peu plus de 97 % de tous les avions partis ont atteint leur destination et environ 86 % de tous les avions sont arrivés sans avoir besoin d'un atterrissage forcé. Au nombre de ces atterrissages forcés sont compris les atterrissages en fonction du temps et de l'obscurité, ces derniers étant très rares parce que l'on s'arrangeait à faire partir et revenir les avions quand il faisait grand jour. Il y eut 3 440 avions partis vers le front ou les autres bases américaines avec six pilotes seulement morts lors du convoi. Il est vrai qu'on avait créé un poste de sous-officier responsable des liaisons météorologiques par téléphone et un poste d'officier responsable des atterrissages forcés qui travaillait avec le « département Ingénierie ». Ce dernier disposait d'une équipe qui allait prêter assistance à un avion dans le rayon d'action d'Orly, mais il avait été convenu que le terrain le plus proche de l'avion en difficulté le prendrait en charge.

CONCLUSION

Le site d'Orly n'a jamais été ni occupé, ni bombardé par les Allemands. Aménagé comme vous l'avez vu, il a été remis par les Américains aux autorités françaises. L'expropriation a eu lieu par décret signé par le ministre de la Guerre, mais il fut prévu que des



1918-1919 SKETCH OF A.A.A.PK.01 SHOWING THE LOCATION OF DIVISIONS AND SECTIONS OF AEROPLANE OPERATIONS.

(Les flèches indiquent les mouvements des avions depuis leur arrivée jusqu'à leur départ).

compagnies civiles fussent accueillies sur les terrains du futur aéroport d'Orly. C'est pourquoi le camp d'Orly sera divisé entre un aéroport civil au nord et une base militaire au sud, et ce jusqu'au deuxième conflit mondial. Désormais, il portera le nom de camp d'aviation de Villeneuve-Orly.

Jeannine HÉNIN
Le Plateau du Longboyau

Le site d'Étiolles en 1998

I - INTRODUCTION

Ce rapport intermédiaire correspond à la première année d'un nouveau programme triennal (1998-2000) accordé à l'équipe responsable du site.

Le rapport précédent faisait le bilan, particulièrement riche, des découvertes effectuées dans un second locus, sur lequel les fouilles sont implantées depuis l'année 1995. Parmi les différents niveaux d'occupation décapés dans cette zone, la découverte la plus intéressante réside dans la mise au jour de plusieurs unités d'habitation stratigraphiquement très proches et caractérisées par une organisation spatiale à tel point semblable que plusieurs structures (amas, foyers, vidanges) étaient parfaitement ou presque superposables.

Ainsi, avant la campagne 1998, le bilan s'établissait ainsi :

- au moins 8 sols d'occupation stratifiés, connus sur une superficie plus ou moins étendue ;
- parmi eux, trois habitations, structurées de manière identique autour d'un foyer central situé dans une même zone correspondant au m² D 71. A la fin de la campagne 1997, deux de ces unités, D 71 supérieur et intermédiaire (D 71-1 et 2) étaient connues et en plus ou moins grande partie démontées. Une troisième occupation, partiellement fouillée, s'annonçait comparable aux deux précédentes dans son organisation.

L'objectif fixé pour la campagne de fouilles 1998 était donc la poursuite du décapage et du démontage des structures d'habitat mises au jour dans cet emplacement particulièrement dense. Il s'agissait notamment de dégager plus largement le sol d'occupation situé une dizaine de cm sous les niveaux D 71-1 et 2 et de mettre ainsi en évidence son degré de similitude avec ces derniers.

Nous avons en outre décidé, parallèlement à la fouille, de vérifier, grâce aux remontages, certaines hypothèses sur l'organisation spatiale de ces sols d'habitat formulées à partir des données de terrain. En effet, la proximité stratigraphique des niveaux les plus

profonds (4 niveaux sur une vingtaine de cm d'épaisseur de sédiment) n'allait pas sans poser des problèmes locaux d'attribution. Les remontages de pierres chauffées, nombreuses et assez largement dispersées, nous paraissaient propices à ce test. Ils ont en effet permis de résoudre certains problèmes stratigraphiques et d'éclairer les comportements des occupants de ces unités liés au rejet des déchets domestiques.

Cette année 1998 a confirmé la densité d'occupation de ce locus et surtout la rapidité de la succession des séjours des Magdaléniens dans cette partie du site. Néanmoins, la fin de cette campagne annonce des nouveautés : un décalage de l'occupation la plus profonde mise au jour qui traduit peut-être un écart des installations les plus anciennes et/ou un changement de rythme dans l'occupation de ce locus.

II – LE NIVEAU D 71 INTERMÉDIAIRE (D 71-2)

La campagne 1998 a vu la fin du démontage de cette unité d'habitation. Seuls restent en place, partiellement ou totalement, les foyers centraux D 71 car il nous a paru intéressant de laisser visible leur superposition exacte.

La comparaison des plans de répartition des niveaux D 71 supérieur et intermédiaire montre bien la parenté qui unit ces deux unités, indice d'une réoccupation rapide de cet emplacement par les Magdaléniens : superposition quasi exacte de certaines structures (foyer, amas de silex, vidange), même distribution générale des différents vestiges, silex, pierres, os.

Néanmoins, dans le détail, ces deux habitations possèdent des caractéristiques spécifiques. L'aménagement des deux foyers centraux illustre bien cette distinction. Si les deux cuvettes coïncident exactement, leur aménagement diffère : mise en place de deux bordures concentriques dont l'une réalisée avec de très grandes dalles pour D 71 supérieur que l'on ne retrouve pas dans le foyer sous-jacent, choix de matériaux différents (majoritairement meulières et calcaires pour D 71-1 et grès pour D 71-2). La présence ou absence de certains effets de parois (comme un arc de cercle de nucléus présent en D 71-1 et absent en D 71-2) est un autre point de divergence.

Par ailleurs, les premiers remontages des fragments de pierres chauffées extraits des foyers apportent un élément supplémentaire de comparaison. Ils ont permis le raccord d'une seconde vidange (en A 69) au foyer D 71-2. Ils montrent aussi des directions principales

de rejet identiques confirmant ainsi une même partition fonctionnelle de l'espace autour des habitations : vidanges et pierres chauffées, qui sont les produits des nettoyages des foyers, sont localisées dans le secteur est de l'unité. Enfin, ils fournissent un indice supplémentaire en faveur de la contemporanéité entre les unités D 71-2 et C 76, déjà supposée à partir des observations de fouilles.



Superposition des deux foyers d'habitation D 71/1 et 2.

III – LE NIVEAU D 71 INFÉRIEUR (D 71-3) ?

Ce niveau n'était que très partiellement décapé à la fin de la campagne 1997. Stratigraphiquement proche des niveaux sus-jacents (une dizaine de cm de limons, parfois moins, sépare ce niveau de D 71-2), il s'annonçait très comparable aux deux occupations postérieures au point que l'on se demandait si l'on n'allait pas se trouver en présence d'une superposition de trois foyers en D 71.

Le foyer D 71-2 étant encore resté en place, la campagne 1998 n'a pas encore apporté de réponse définitive à cette interrogation mais le décapage de ce sol d'occupation a fait apparaître de nombreuses similitudes avec les autres niveaux D 71 :

– la présence de quelques pierres chauffées, associées à des plages de sédiment charbonneux en D 72 annonce une zone de combustion (vidange ? foyer destructuré ?) ;

- l'organisation de l'espace habité, centrée autour de la zone D 71, est identique. On pense une nouvelle fois à une unité d'habitation ;
- la distribution générale des vestiges lithiques et organiques semble répondre aux mêmes règles d'occupation de l'espace ;
- la qualité du débitage laminaire qui suppose l'exploitation de grands blocs de silex n'a rien à envier aux autres unités d'occupation découvertes dans ce locus qui ont livré de nombreuses grandes lames d'une trentaine de cm de long.

En revanche, la découverte d'un petit foyer, relativement isolé (en G 69), probablement un foyer annexe, constitue une originalité accentuée par le fait qu'aucune vidange extérieure n'a été découverte.

Ainsi, les unités successives, centrées autour de D 71 (supérieur et intermédiaire et peut-être inférieur) sont une illustration parfaite d'un trait majeur de l'habitat magdalénien à Étiolles : une récurrence certaine dans le mode d'occupation de l'espace qui va de pair avec une variabilité tout aussi manifeste dans l'aménagement de ce même espace. L'identité culturelle des Magdaléniens d'Étiolles se marque aussi dans cet apparent paradoxe.

IV – LE NIVEAU D'OCCUPATION LE PLUS ANCIEN MIS AU JOUR

La présence de ce niveau, qui était seulement soupçonnée à la fin de la campagne 1997, a été attestée cette année. Bien que stratigraphiquement proche des différentes unités D 71, il s'en démarque nettement. Il paraît en effet franchement décalé par rapport à ces dernières. Dans l'état du décapage atteint à la fin de la dernière campagne, il se compose essentiellement d'un grand amas de débitage qui s'étend sur plusieurs m², situé près de la limite de la zone ouverte depuis plusieurs années. La découverte d'une tache de sédiment rubéfié et charbonneux à la base de la coupe indique que ce niveau se prolonge probablement au-delà de la surface de fouille. La poursuite du décapage dans la partie centrale de la zone protégée par le hangar n'a pour l'instant rien donné.

On constate donc une rupture spatiale (et peut-être temporelle ?) dans le mode d'occupation de l'espace. Dans le premier locus fouillé dans les années 70-80, le décalage des installations magdaléniennes était conditionné par une évolution du paysage local (liée au déplacement du ru des Hauldres) à laquelle s'adaptaient les occupants successifs du site. Il traduisait donc une certaine durée de fréquenta-

tion de ce lieu. Il reste à voir si ce schéma évolutif s'applique à ce second locus et si les mêmes causes ont produit les mêmes effets.

Dans cette perspective, l'établissement d'une liaison continue entre ces deux zones d'occupation prend donc un intérêt accru et les données archéologiques viendront utilement compléter celles fournies par les analyses paléoenvironnementales.

Y. TABORIN – N. PIGEOT – M. OLIVE

La Seine, prospection archéologique

En 1998, le Groupement de Recherches Archéologiques subaquatiques a poursuivi ses prospections en vue d'identifier de nouveaux sites sur le cours de la Haute-Seine. Des résultats significatifs ont été obtenus.

1 – A Étiolles ¹

Un relevé topographique de pieux repérés antérieurement à l'extrémité amont des « Iles-aux-Paveurs » a été réalisé. Ils sont implantés dans la falaise (concrétions calcaires) et forment une ligne dans l'axe du courant à l'amont de l'île. Il s'agit d'un aménagement ancien que, par expérience, nous proposons médiéval.

Deux hypothèses sont envisageables : pêcherie ou clayonnage pour la navigation ; en tous cas l'installation était très probablement destinée à dévier le courant. Il faut écarter l'hypothèse d'un quai car le lieu n'était pas facilement accessible (isolé sur l'île) et soumis aux inondations.

L'intérêt de la structure, malgré son indigence, est de matérialiser l'ancien niveau de la Seine et de contribuer à enrichir les données dans ce domaine. Une digue de striction XIX^e siècle destinée à améliorer les conditions de navigation, actuellement immergée, a également été localisée à l'amont de l'île.

2 – Au Coudray-Montceaux ² et à Nandy ³ (site du Gué de La Guiche ⁴)

Nous avons effectué une reconnaissance de la digue de striction XIX^e siècle (vers 1840). Cet aménagement était destiné à améliorer la navigabilité sur le gué où l'élargissement du lit et le haut-fond occasionnaient une gêne certaine.

1. Arrt d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

2. *Idem*, canton de Mennecy.

3. Seine-et-Marne, arrt de Melun, canton de Melun-Nord.

4. Voir notre bulletin 1995, n° 65, p. 136.

La digue, submergée, lors de l'élévation du bief en 1960, se rattachait à la rive droite à l'amont et se signale aujourd'hui par deux touffes d'arbres et les souches dépassantes d'arbres coupés. La partie supérieure de la digue est appareillée en moellons de calcaire non cimentés formant un dôme très régulier, parfois interrompu par des destructions, à environ 0,9 m sous le niveau du bief. La partie inférieure est constituée de blocs bruts entassés. L'extrémité aval de la partie visible de la surface qui est longue de 290 m, se termine en arrondi. L'observation de cette extrémité a révélé une section, a priori inédite, de la construction qui se prolonge en droite ligne vers l'aval sur plus de 200 m sans rejoindre la rive et à une profondeur plus grande (1,9 m).

Le matériel recueilli au cours des prospections se limite à un fragment de coupelle en grès de Beauvais (XV^e-XVI^e siècles) et des blocs de charbon aggloméré marqués « ML » (Mine de L..., pour chaudières de bateaux à vapeur).

Cet aménagement, bien que récent, présente un certain intérêt notamment pour sa typologie qui pourra servir de référence pour l'identification de structures identiques.

Comme chaque année, nous avons surveillé l'état du site mésolithique découvert en 1994 (paléo-chenal avec deux pirogues monoxyles de 9000 ans encore en place). Les parties apparentes des deux pirogues sont toujours protégées par des sacs de sable qui assurent une certaine protection mécanique mais pas contre les agressions biologiques. Nous constatons toujours une érosion progressive du sol environnant qui risquerait de dégrader les bateaux à moyen terme. Par ailleurs, le Service régional d'archéologie a pris des contacts avec les services gérant le cours d'eau pour prévenir tout risque de destruction du site par des travaux éventuels.

3 – A Fontaine-le-Port ⁵

La présence de l'importante abbaye cistercienne de Barbeau (XII^e-XVIII^e siècle), à proximité de la Seine et des sources archivistiques laissaient présager la possibilité de découverte de vestiges immergés. C'est pourquoi nous avons réalisé des prospections au droit du site.

En rive droite, à la hauteur du ru de Barbeau, nous avons mis en évidence une ancienne berge et une levée pierreuse artificielle en arc de cercle qui se raccorde au ru. La levée délimite une fosse où l'on a pu observer notamment de gros pieux alignés de section carrée, la structure partiellement argileuse de la levée et des pierres taillées ainsi

5. Seine-et-Marne, arrt de Melun, canton du Châtelet-en-Brie.

qu'une ligne de pieux arasés perpendiculaire au courant. Il existait un moulin, dit de Blecqebouton, vis-à-vis de l'abbaye en 1229. Les pieux en sont-ils des vestiges ? Plus en aval, une lame d'épée médiévale a été recueillie (XII^e-XIII^e siècles).

En rive gauche, nous avons localisé une ligne de pieux orientée dans l'axe du courant et assez éloignée du bord. Un document de 1738 mentionne une palée (rangée de pieux) dont ce sont probablement les vestiges. La berge est stabilisée avec des matériaux de démolition intéressants provenant de l'ancien barrage-écluse de Samois. On remarque des pieux ferrés ou non, des blocs de pierre taillés, certains munis de ferrures scellées (crapaudines, barres, axes...).

L'opération menée à Barbeau confirme la présence de vestiges d'installations dans le lit de la Seine. Il est probable qu'ils remontent au Moyen Age et sont en relation avec l'abbaye. Des investigations plus poussées seront réalisées ultérieurement pour confirmer des interprétations qu'il est trop tôt pour développer (pêcherie, moulin...).

Philippe BONNIN

Groupement de recherches archéologiques subaquatiques

Une cave médiévale à Milly-la-Forêt ¹

*« Serait-ce que tout ce qui a été bâti et façonné à cette époque,
fût-ce pour la vie quotidienne,
relevait du même soin et du même art
que les cathédrales elles-mêmes ? »*

Régine PÉRNAUD

Les travaux d'aménagement d'un terrain, effectués très récemment, rue Charles Cochin, à proximité du monument aux Morts, ont conduit à la mise au jour d'une cave médiévale. La destruction de l'ancien bâtiment qui occupait ces lieux, ainsi que le creusement des tranchées destinées à recevoir les fondations d'un nouvel immeuble, ont fragilisé quelque peu les maçonneries de la cave, jusqu'alors parfaitement stables. Cet incident regrettable a entraîné la détérioration de certains joints et a emporté violemment le mur du fond d'une des absidioles, peut-être la seule qui n'avait pas subi de transformation.

I - DESCRIPTION

Au moment des travaux, l'accès à cette construction souterraine se faisait par un escalier, très probablement d'origine mais incomplet, orienté selon un axe sud/nord. Le dit escalier, autrefois abrité par une voûte en berceau, est réduit aujourd'hui à cinq marches monolithiques en grès, de dimensions quasi identiques. L'arrachement du berceau qui le couvrait est encore visible à l'entrée de la cave proprement dite.

Cette dernière se compose d'une travée de plan carré, voûtée d'une croisée d'ogives encadrée de quatre doubleaux. Cet espace communie au nord avec une absidiole et à l'est avec deux autres excavations situées l'une en face de l'autre. La cave se poursuivait à l'ouest, comme l'indique l'arc doubleau pris dans un mur de construc-

1. Arrt d'Evry, chef-lieu de canton.

tion moderne. Celui-ci obture une partie du monument, que nous n'avons par conséquent pas pu visiter, mais qui vraisemblablement, comporte une, voire plusieurs, autres absidioles.

La voûte d'ogives est formée de deux arcs diagonaux en plein-cintre avec claveaux chanfreinés. Les arcs doubleaux adoptent, quant à eux, un profil légèrement brisé, identique à celui des berceaux qui couvrent les absidioles. Le tout est construit en grès, très probablement extrait des carrières situées à proximité, dans la forêt. L'ensemble parfaitement appareillé reflète le goût du travail bien fait, si caractéristique des bâtisseurs du Moyen Âge. D'après le style de construction, cette cave est datable du XIII^e ou du XIV^e siècle.

II - COMPARAISONS

De nombreuses caves, connues dans la région, peuvent être comparées à celle de la rue Charles Cochin. A Maisse ², il en subsiste au moins trois dont une située dans la rue Grande. Leur plan consiste tantôt en une travée unique desservant trois absidioles, tantôt en un couloir flanqué de loges latérales. Deux autres constructions, à Flagy³ et à Grez-sur-Loing ⁴, ont été sauvées par le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès ⁵. Il en existe aussi à Moret-sur-Loing ⁶, à Villemaréchal ³ ou encore à Montereau-Fault-Yonne ⁷.

L'attention particulière portée à ces monuments n'est pas nouvelle. Déjà au siècle dernier, Léon Marquis, dans son ouvrage *Recherches historiques sur Milly-en-Gâtinais*, semble à juste titre apprécier ces vestiges de qualité remarquable. Alors qu'il fait état de la destruction du Moustier de Péronne ⁸, l'érudit précise : «... dans le jardin, on montre une ancienne et belle cave voûtée, à pilier central, pareille à celle du château ». Ce type d'architecture se retrouve dans la cave des Templiers de Château-Landon ainsi que dans les innombrables salles voûtées de Provins dont l'articulation des volumes diffère de celle des caves à cellules latérales.

2. Id., canton de Milly-la-Forêt.

3. Seine-et-Marne, arrt de Fontainebleau, canton de Lorrez-le-Bocage.

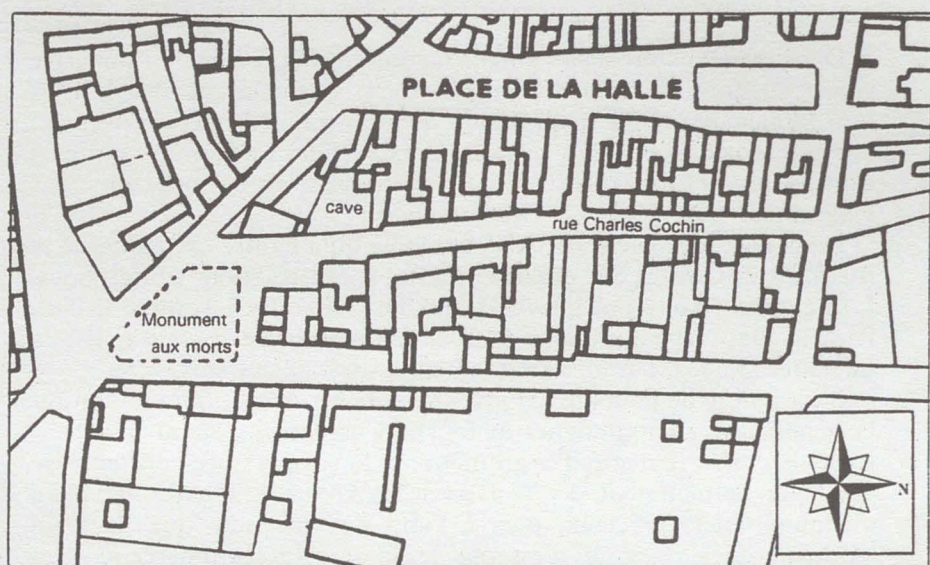
4. Id., canton de Nemours.

5. PERROT, *Les caves médiévales*. Archives départementales de Seine-et-Marne.

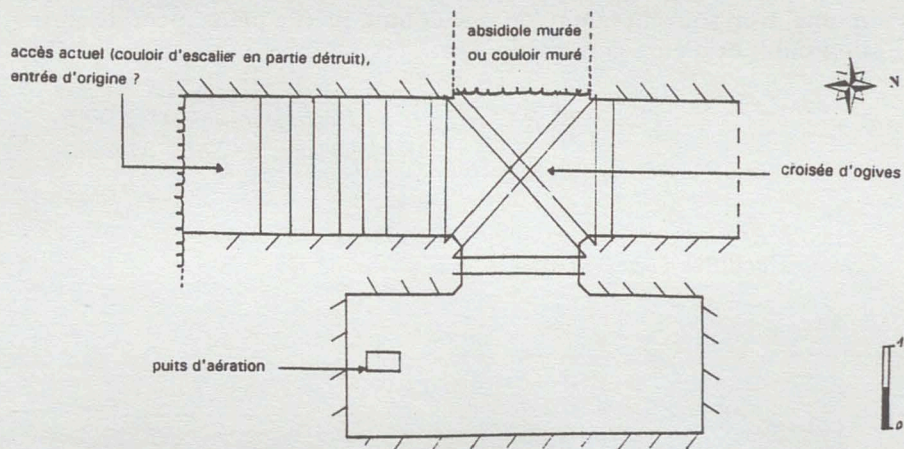
6. Seine-et-Marne, arrt de Fontainebleau, chef-lieu de canton.

7. Id., arrt de Provins, chef-lieu de canton.

8. Monastère d'époque romane construit, selon la légende, à l'emplacement de la maison où serait né saint Wulfran.



*Plan d'un quartier de Milly-la-Forêt
indiquant l'emplacement de la cave médiévale, rue Charles Cochin.*



Le plan de la cave. Dessin de Katy Peureau.

Dans le même ouvrage, l'auteur mentionne la présence « d'une cave située au coin de la rue (aux Pelletiers) et de la rue des Juifs », sans donner davantage de précision quant à son architecture. Celle-ci compte sans doute parmi les nombreux vestiges médiévaux, qui percent le sous-sol de Milly, et dont bien souvent on ne soupçonne pas l'existence.

Dans l'actuelle rue Jean Cocteau, ainsi qu'à l'autre extrémité de la rue Charles Cochin ont été décelées deux constructions souterraines. L'une, située sous une propriété privée, est utilisée comme cellier, l'autre, jugée apparemment inutile, fut remblayée, paraît-il, il y a quelques années. On lui aurait souhaité un meilleur sort.

Il est inutile de poursuivre l'inventaire de ces caves pour en montrer la généralité et en souligner la fonction essentielle, sinon indispensable. En effet, le degré d'hygrométrie et la température constante de ces lieux permettraient d'y conserver les vivres et sans doute aussi quelques objets précieux, plus à l'abri de l'incendie que dans un bâtiment de surface. Il n'est pas exclu que les commerçants s'en servaient comme magasins pour entreposer leurs marchandises. On trouve parfois fixés dans les clefs de voûtes, des crochets auxquels on suspendait la viande.

Dans le centre ville actuel de Milly, quartier déjà très développé au XIII^e siècle en raison de l'intense activité commerciale qui s'y déroulait, semble donc exister un véritable réseau de caves moyennâgeuses qu'il serait enrichissant d'étudier. Celle de la rue Charles Cochin aura permis d'attirer à nouveau l'attention sur l'intérêt archéologique, historique et culturel que présentent de telles découvertes. Ce patrimoine, trop souvent ignoré ou mal connu, mérite pleinement de sortir de l'oubli et d'être sauvé.

Katy PEUREAU
*Centre de Recherche et de Documentation Médiévales
et Archéologiques de Saint-Mammès*

Les polissoirs de La Guigneraie à Souzy-la-Briche ¹

Il y a tout juste un siècle, le 20 mars 1899, le polissoir de La Guigneraie était classé « Monument Historique ». Nous ignorons quand et par qui il fut découvert et la première description que nous ayons retrouvée figure dans un bulletin de la Société d'excursions scientifiques relatant l'excursion du 10 mai 1902 ². Ce texte, anonyme, est très sommaire et accompagné d'un dessin plus que schématique. Depuis aucune autre publication n'est venu compléter cette première présentation.

Nous avons jugé utile de reprendre l'étude de ce polissoir ainsi que de prospecter les environs à la recherche d'autres mégalithes. La présence d'autres polissoirs aux abords, à part celui de La Charmille sur le territoire de Villeconin ¹, était d'ailleurs suggérée par cette mention dans le compte rendu de l'excursion de 1902 « le bois de La Guigneraie (orthographe des anciens auteurs) est couvert de blocs de grès et il serait possible qu'on y découvrit d'autres polissoirs ». D'autre part, en 1912, Georges Courty citant le polissoir de La Guigneraie en signale très brièvement un second à proximité : « Près du polissoir, il se trouvait une autre pierre avec bassin et cuvette » ³. Les inventaires ultérieurs de P. de Mortillet ⁴ et J. Peek ⁵ ont repris la description de 1902 sans rien ajouter.

Les prospections menées par Mme L. Faure, Robert Masson et Alain Bénard ont permis la redécouverte du second polissoir mentionné par G. Courty ainsi que la découverte de trois autres inédits. Après un examen minutieux du terrain, il s'est avéré que le second polissoir de G. Courty se trouvait sur le territoire de Villeconin, à

1. Arrt d'Étampes, canton d'Étréchy.

2. *Bull. de la Société d'excursions scientifiques*, t. II, 1901-1902 (XXII^e excursion, Étampes-Étréchy, 10 mai 1902), p. 59-65.

3. COURTY (Georges), *Polissoirs des environs d'Étampes* dans *L'Homme Préhistorique*, 1912, p. 352 et *Bull. de la Société des excursions scientifiques*, t. VII, 1911-1912 (1913) (LXXIII^e excursions, St-Yon, St-Sulpice de Favières, Souzy-la-Briche), p. 142-161.

4. *Les polissoirs néolithiques de France* dans *L'Homme Préhistorique*, 1910, p. 1-17.

5. *Inventaire des mégalithes de la France*, t. IV, *Région parisienne*. Paris, C.N.R.S., 1975, 408 p.

quelques mètres de la limite communale. Tous ces polissoirs étant très proches les uns des autres, nous ne les avons pas séparés dans cette étude.

I - SITUATION

Le bois de La Guigneraie est situé sur le coteau qui domine le sud du village, dans la vallée de la Renarde. Pour accéder aux polissoirs, il faut emprunter un chemin d'exploitation qui longe la lisière sud-ouest de ce bois, en bordure d'une parcelle cultivée qui occupe un vallon sec remontant vers le plateau.

La limite communale entre Villeconin et Souzy suit cette lisière. En entrant dans le bois, le chemin longe le polissoir de La Charmille, sur Villeconin, disposé au ras du sol, puis, après un passage plus raide, on accède à une zone, sur Souzy, remontant en pente douce jusqu'à la lisière sud et le plateau cultivé. Le chemin a alors plus ou moins disparu et les polissoirs se trouvent dans le petit chaos rocheux disposé sur le flanc gauche de cette fin de vallon.

La position cadastrale des polissoirs de La Guigneraie, appellation consacrée par l'usage, est la suivante : lieu-dit « le bois de La Balance », section B feuille 3, parcelle 366 du cadastre de 1982. Propriété de l'état. Le lieu-dit « le bois de La Guigneraie » est plus à l'est.

Coordonnées Lambert du polissoir principal : X 0586-000, Y 1090-800, Z 130 m.

II - DESCRIPTION

La Guigneraie 1

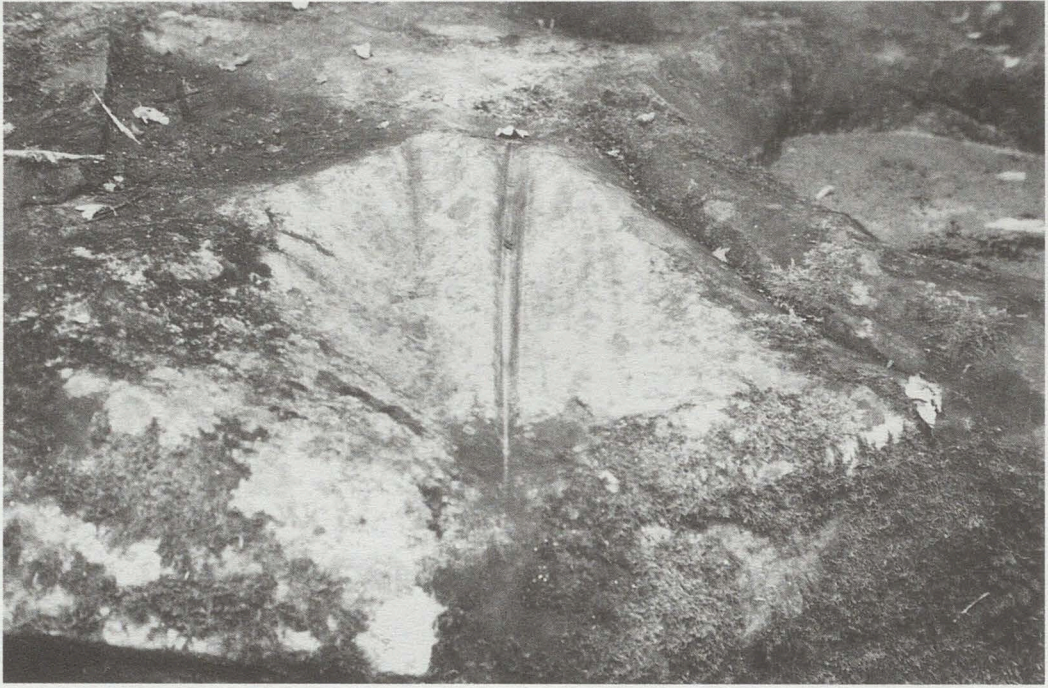
- Il s'agit du polissoir anciennement connu. Disposé sur une table de grès près du talweg du vallon, il comprend une plage polie, un ensemble plage polie-rainures et deux grandes cuvettes naturelles formant bassin de réserve d'eau.
- Côté sud, une plage polie se subdivise en une partie centrale légèrement concave, avec 1 à 2 mm de profondeur et une partie latérale droite légèrement convexe. Les contours sont érodés. Sa longueur maximum est d'environ 0,45 m pour une largeur variant de 0,10 à 0,20 m.

A un mètre vers le nord, un ensemble poli complexe est formé d'une grande cuvette (n° 1 du relevé), reprise par 4 rainures de polissage. Sa profondeur maximum est de 5 cm. Ses contours sont érodés.

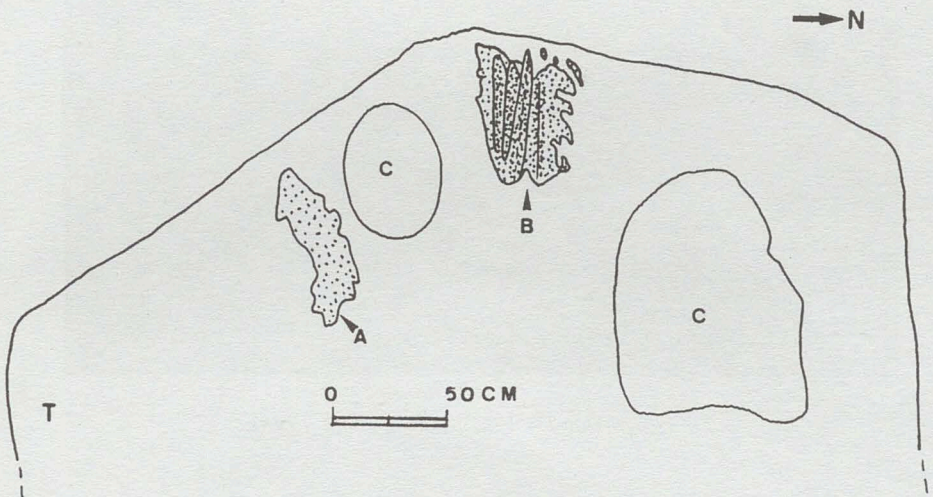
- Rainure 2 : peu marquée sauf à son extrémité est, arête de fond bien visible, longueur 0,47 m et profondeur maximum 1 cm. Section dissymétrique avec flanc *a* plus abrupt.
 - Rainure 3 : la plus belle du polissoir, bien conservée et bien marquée. L'arête de fond n'est présente qu'à son extrémité ouest. Longueur 0,57 m, largeur 5 à 6 cm, profondeur 1 à 2 cm suivant les endroits. Section fortement dissymétrique avec le flanc *d* plus abrupt.
 - Rainure 4 : très évasée, pas d'arête de fond. Longueur 0,40 m, largeur 4 à 5 cm et profondeur 0,5 cm. Sa section est sensiblement symétrique.
 - Rainure 5 : très évasée, pas d'arête de fond. Longueur 0,37 m, largeur 5 cm et profondeur 0,5 cm. Section sensiblement symétrique.
- Les rainures 3, 4 et 5 sont jointives. Le poli de la surface de la roche est bien conservé et continu entre les quatre rainures et la cuvette 1.



La Guigneraie 1 - Vue générale (août 1998).

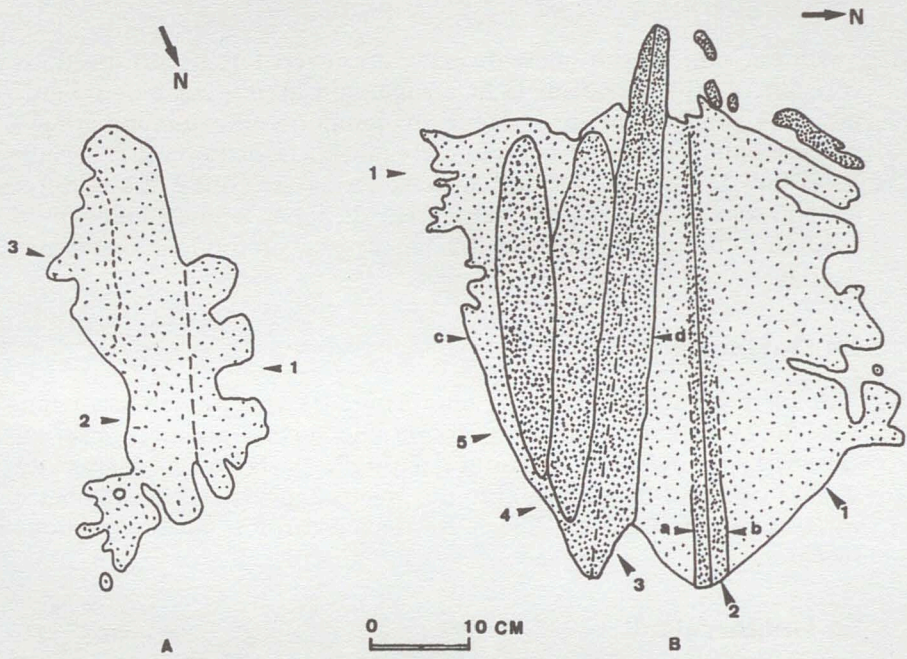


La Guigneraie 1. La rainure principale (août 1998).



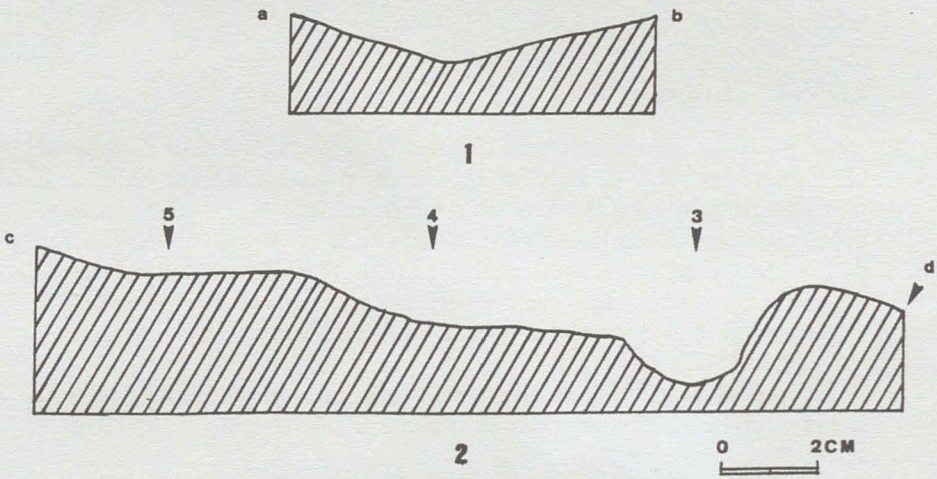
La Guigneraie 1. Schéma général.

T table de grès - A plage polie - B complexe rainures-cuvette polie - C cuvettes naturelles.



La Guigneraie 1. Détails.

- A. plage polie avec : en 1 zone convexe 2 zone concave et 3 zone érodée.
 B. complexe cuvette polie 1 et rainures 2, 3, 4 et 5.



Sections des rainures.

- En 1. rainure n° 2 - En 2. rainures n° 3, 4 et 5 selon les axes a-b et c-d du schéma détaillé B.

La Guigneraie 2

Situé à 7 m au sud-ouest du n° 1, découvert lors de prospections récentes, il est disposé sur la face supérieure d'un petit bloc de grès tabulaire de 0,50 m de hauteur. Il comporte une rainure et une surface polie plane aux contours irréguliers, la dalle de grès a subi un début de débitage par les carriers, sur sa face ouest. La rainure, au polissage bien conservé, sans arête de fond, a une longueur de 0,30 m pour une largeur de 2,5 cm et une profondeur maximum de 0,8 cm.

La Guigneraie 3

A 14 m au sud-est du n° 1, une plaque de grès ne dépassant que de 0,30 m au-dessus du sol, présente une surface polie convexe, en suivant la rotondité de la surface naturelle de la roche. Mais cette surface polie est irrégulière avec des micro concavités. Son diamètre varie autour de 0,30 m. Elle a été découverte lors de prospections récentes.

La Guigneraie 4

A 20 m à l'est du n° 1, un bloc de grès dépassant du sol d'une hauteur variant de 0,60 m à 1 m pour une longueur de 2,60 m et une largeur de 1,25 m, présente 2 cuvettes naturelles et 2 surfaces polies : dimensions 0,23 X 0,12 m et 0,25 X 0,07 m. Découvert lors de prospections récentes.

Le Val Salmon n° 10

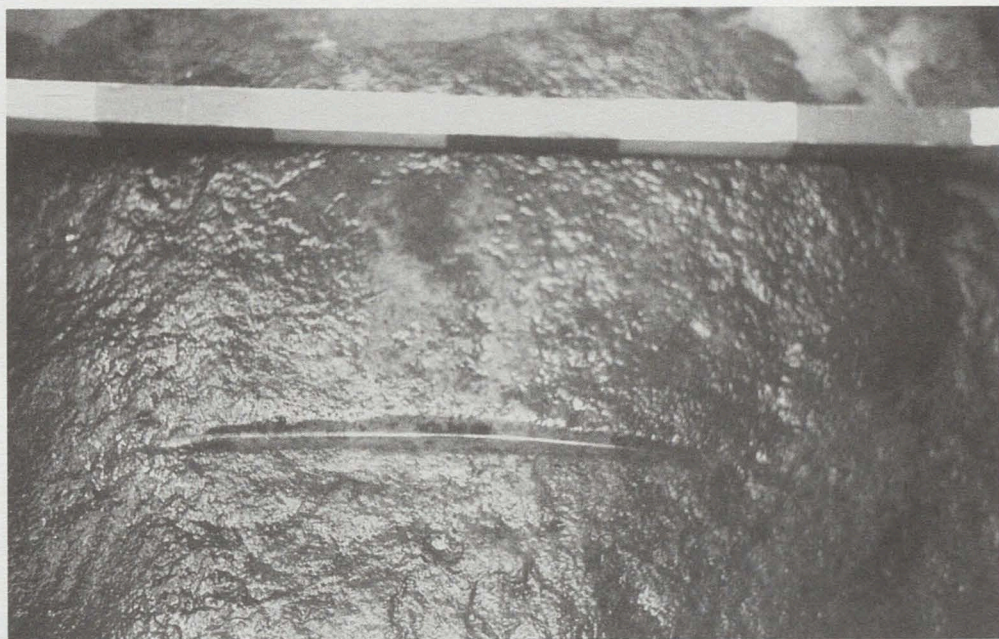
Ce polissoir semble être celui qui a été très brièvement signalé par G. Courty³ en 1912. Il n'est séparé du polissoir de La Guigneraie n° 1 que de 8 m au sud-ouest de ce dernier mais la limite communale passe entre les deux. Il se trouve donc sur la commune de Villeconin, lieu-dit le Val Salmon, section ZO, parcelle 202 du cadastre de 1982. Nous l'avons laissé dans cette étude car très proche des polissoirs de La Guigneraie et donc appartenant au même atelier de polissage néolithique.

Nous avons déjà décrit, sur cette très grande parcelle⁶, 9 polissoirs situés à environ 750 m à vol d'oiseau. Il porte donc le n° 10 de la série.

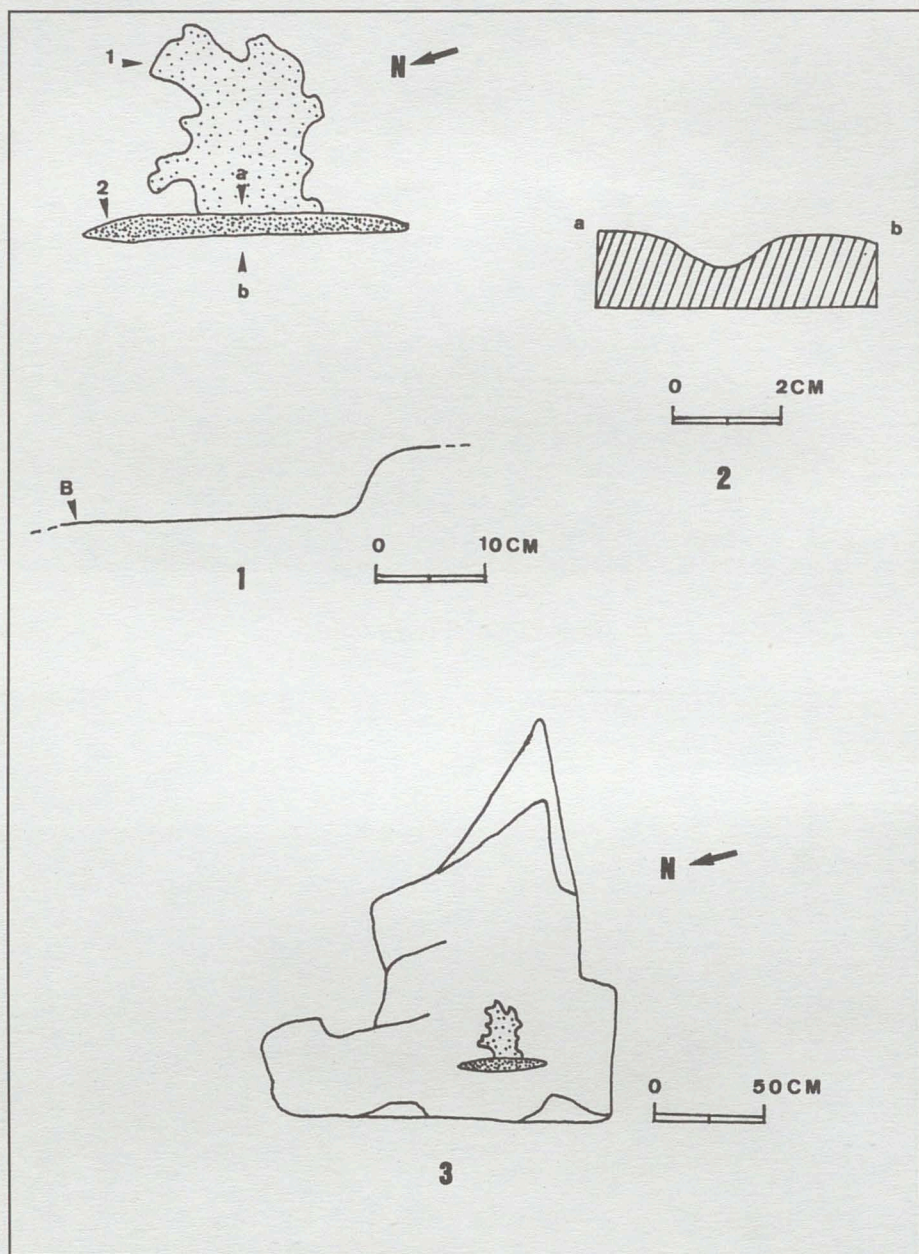
6. BÉNARD (Alain), *Les polissoirs du bois du Val-Salmon à Villeconin* dans *Bulletin de la SHACEH*, n° 56, 1995, p. 129-134.



La Guigneraie 2 - Vue générale.

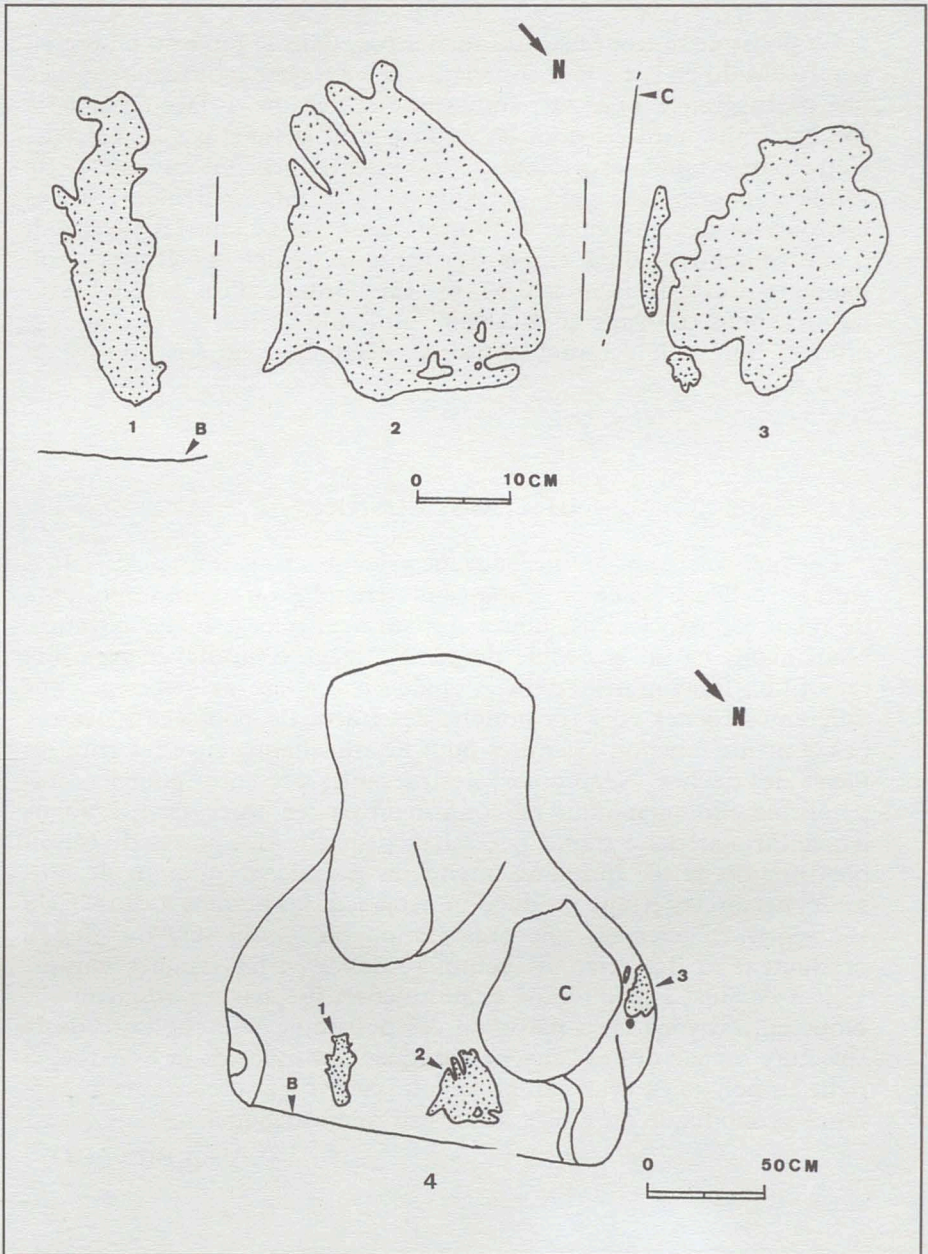


La Guigneraie 2 - La rainure.



La Guigneraie 2. Détails

1. avec plage polie 1, rainure 2 et bordure du bloc de grès B.
 2. section de la rainure. - 3. schéma général.



Le Val Salmon 10.

1, 2 et 3 détail des surfaces polies, B bordure du bloc de grès et C cuvette naturelle.
4 schéma général.

Ce polissoir se trouve sur un rocher bas, dans le fond du talweg en contre bas du n° 1. La face supérieure de ce rocher est irrégulière avec une protubérance à son extrémité sud-ouest et une surface tabulaire à son extrémité nord-est dont la bordure a été débitée par les carriers. Cette partie tabulaire présente 3 cuvettes polies. La cuvette 1, de forme allongée, très peu profonde (1 à 2 mm seulement) a des contours érodés : longueur 0,35 m, largeur 5 à 10 cm. La cuvette 2, d'une profondeur de 2 cm, a des contours également érodés : son diamètre varie de 0,30 à 0,37 m. En bordure d'un grand bassin naturel, nous trouvons la cuvette 3, profonde de 0,3 m et contours érodés. Son poli est mal conservé. Diamètre variant autour de 0,30 m.

III - CONCLUSION

Les polissoirs sont le plus souvent présentés sous forme classique : surface rocheuse isolée présentant une série plus ou moins importante de rainures, associées ou non à des surfaces polies, et des cuvettes. Nous avons ici un ensemble donnant l'image d'un atelier avec une répartition fonctionnelle dans la chaîne opératoire du polissage. Les différentes roches voisines portant des traces de polissage n'avaient pas la même fonction : rainures pour les tranchants, cuvettes pour les flancs des haches. Néanmoins, des exemples présentés pour le comparatisme ethnographique ne confirment pas ce processus⁷. L'abondance du matériel à traiter nécessitait peut-être des postes de travail plus nombreux, ce qui sous-entend un travail en commun de plusieurs personnes et une production dépassant les besoins locaux. Cela sous-entend également une organisation sociale au sein du groupe producteur et des relations commerciales avec les groupes voisins. Voir à ce sujet l'exemple de la production des haches vosgiennes⁸. Nous entrevoyons là, à partir de ces polissoirs, la complexité de la structure sociale des sociétés néolithiques. La vallée de la Renarde, si riche en polissoirs, avait certainement, sur ce point précis, une importance économique au moins au niveau micro-régional.

Alain BÉNARD

7. PÉTREQUIN (P.) et (A.-M.), *Écologie d'un outil : la hache de pierre en Irian Jaya (Indonésie)*. Paris, Ed. du CNRS, 1993, 439 p. Monographie de Centre de recherches archéologique, n° 12.

8. PÉTREQUIN (P.) et JEUNESSE (C.), *La hache de pierre. Carrières vosgiennes et échanges de lames polies pendant le Néolithique*. Paris, Ed. Errance, 1995, 132 p.

Vigneux-sur-Seine ¹. Destruction du site de La Magnanerie

L'emplacement de l'ancienne église de Vigneux-sur-Seine démolie pour cause de vétusté en 1805, n'avait été, jusqu'à maintenant, que peu touché par l'urbanisation. Située en lisière des anciennes carrières d'extraction de sable, cette zone était transformée en décharge de matériaux divers.

En 1994, la municipalité décidait de réaliser, sur ce terrain, une zone d'aménagement concerté dite : « ZAC de la Magnanerie », soumise à enquête publique préalable. Dès l'ouverture officielle de cette procédure, nous sommes intervenus auprès du commissaire-enquêteur, de la municipalité et des services archéologiques du département et de la région qui ont compétence et autorité pour agir et prendre les mesures conservatoires nécessaires.

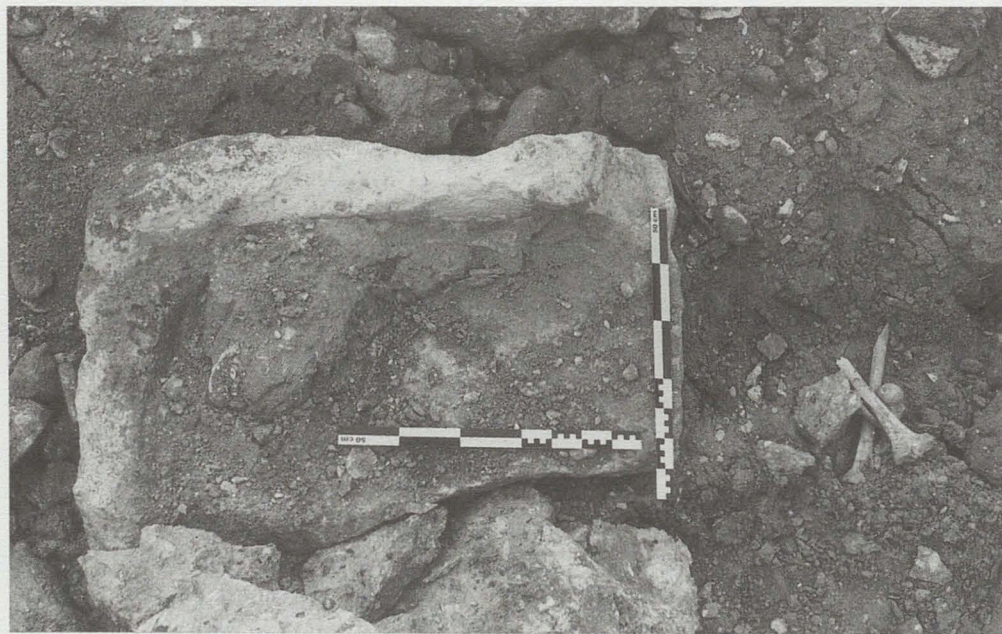
En juin 1996, une évaluation archéologique était menée par deux archéologues professionnels de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (AFAN). Le résultat positif de ces sondages avec la mise en évidence de nombreuses sépultures, de sarcophages en plâtre et en pierre ainsi que le dégagement partiel d'un mur de l'église dans lequel s'encastrait une cuve de sarcophage laissait prévoir une campagne de recherche approfondie avant la réalisation des travaux.

Pourtant, en février 1997, l'entreprise Fargeix, chargée de la réalisation des travaux, entreprenait le terrassement des voies d'accès, la construction des réseaux publics nécessaires à la desserte des pavillons, sans se soucier des destructions irrémédiables du patrimoine archéologique. Plusieurs centaines de sépultures furent ainsi éventrées, les ossements éparpillés sur les monticules de terre laissés sur place ou transportés dans l'enceinte de la base de loisirs du Port aux cerises, voisine du site. Nous avons vu, sans exagération, des enfants et des adultes jouer « au ballon » avec des crânes. De tout cela, nous avons recueilli des panneaux de sarcophages décorés, des céramiques de toutes les époques, des tuiles gallo-romaines, des éléments

1. Arrt d'Évry, chef-lieu de canton.



La Magnanerie-Vigneux. Sarcophage mérovingien en pierre contenant encore les restes d'une sépulture. Cliché A. Senée



La Magnanerie-Vigneux. Fragment de sarcophage mérovingien dans les débris d'un pavillon en construction. Cliché A. Senée.

de sculpture ainsi qu'une plaque-rivet scutiforme de ceinture, attribuable au VI^e siècle, trouvée sur un fragment de fond de sarcophage où il restait encore de la terre et quelques os... (photos 1 et 2).

L'église primitive a sans doute été construite au VI^e siècle, sur l'emplacement de bâtiments romains. Remaniés au fil des siècles, ces édifices successifs nous resteront totalement et irrémédiablement, sans doute, inconnus. Nous ne disposons d'aucun plan, même de l'église démolie au début du XIX^e siècle et seules des fouilles méthodiques auraient permis d'enrichir considérablement nos connaissances sur les édifices paléo-chrétiens ruraux d'Ile-de-France, sans parler de l'étude anthropologique.

Les interventions de multiples personnes auprès du directeur du Service régional d'archéologie, Monsieur Rodriguez-Loubet, du maire de Vigneux, de la préfecture, jusqu'aux plus hautes instances de l'État², n'empêchèrent pas le massacre de continuer. La presse, enfin alertée, freina un peu les ardeurs, mais les constructions se firent, sans toujours respecter les prescriptions du permis de construire.

Cette triste et affligeante affaire ne pouvait être passée sous silence. La vivre au quotidien fut une épreuve que nous ne souhaitons à personne de connaître sur d'autres chantiers.

Une fouille partielle, à l'emplacement du dernier lot constructible de la première tranche, a eu lieu en juin 1998. 72 sépultures furent fouillées sur un espace de 100 m². Espérons donc que la deuxième partie puisse enfin bénéficier d'une étude digne de l'intérêt de ce site.

Alain SENÉE

2. La majeure partie du terrain fut, en effet, jusqu'à ces dernières années, propriété de la famille de Courcel à laquelle appartient Madame Bernadette Chirac.

Notes archéologiques

*Arcueil*¹ – Vallée de la Bièvre

Avant la construction d'un bassin de rétention d'eau dans le stade Raspail, une fouille de diagnostic a été réalisée en 1997, sur 6 m, dans le lit de la Bièvre canalisée et couverte.

Dans les dépôts argileux a été recueilli du matériel céramique lithique et osseux probablement de l'Âge du Fer.

Une étude plus approfondie sera faite à l'occasion d'une seconde opération de travaux².

*Auvers-Saint-Georges*³

Un cinquième abri orné a été découvert au Bois-Morel par G. Barbou et R. Timmel. Il porte des sillons parallèles et une grille.

GERSAR

*Boigneville*⁴

J.-P. et Marie-Claude Auffret ont dégagé « au-dessus d'Argeville » un auvent à gravures avec sillons parallèles et grilles. A sa partie supérieure, une dalle est barrée de gros sillons.

Au bois d'Argeville a été recensé un abri géodique avec sillons. Une autre géode à sillons a été notée au Bois de Touvaux.

GERSAR

*Bouville*⁵

Quatre abris ornés ont été découverts par P. Boyer à la Plaine de la Justice (sillons) et aux Charmes (anthropomorphes et motif ovaire).

GERSAR

1. Val-de-Marne, arrt de L'Hay-les-Roses, chef-lieu de canton.

2. D'après Laurence FLEURY-CHASSIGNOL et Patrice RODRIGUEZ dans *S.R.A., Bilan scientifique 1997*, p. 129.

3. Arrt d'Étampes, canton d'Étréchy.

4. Arrt d'Évry, canton de Milly-la-Forêt.

5. Arrt et canton d'Étampes.

*Cachan*¹ – E.N.S.E.T.

Des tranchées de sondage réalisées en 1997, avant la construction d'une résidence universitaire dans l'enceinte de l'école, ont livré quelques tessons et silex protohistoriques témoignant de la présence probable, au-dessus des alluvions, d'un niveau archéologique⁶.

*Cerny*⁷

Denise Dous a repéré un abri au lieu-dit Le Parc aux Bœufs comportant étoile, cruciformes, deux marelles et des patronymes.

Deux autres abris ont été trouvés aux Rochettes, avec cupules, patronymes, sillons, croix latines, calvaires et deux pentacles.

GERSAR

*Chamarande*³ – Jeu de l'oie

En 1997, plusieurs sondages ont été réalisés pour permettre une meilleure connaissance de cet aménagement fait au XVIII^e siècle dans le parc du château et faciliter sa mise en valeur.

Un rapport de synthèse ultérieur permettra peut-être de valider un des deux documents graphiques conservés : le projet de l'architecte Contant d'Ivry de 1742 et le relevé de détail fait par Crespin en 1798⁸.

*Chamarande*³ – La Commanderie

Pour faire suite au sondage réalisé en 1995 dans la cour des communs, une nouvelle opération a été menée, en 1998, dans les locaux de la Commanderie avant leur aménagement.

Le sondage n° 1, dans l'aile est des communs au milieu de la deuxième salle à partir de l'angle nord, a livré de la céramique et une épingle en argent des XVIII-XIX^e siècles et dégagé un sol rustique antérieur.

Le sondage n° 2, dans l'aile nord a restitué :

- deux murs contemporains de la construction du château (milieu XVII^e siècle), construits sur des remblais sédimentaires qui ont fourni un fragment de sigillée et du mobilier médiéval ;
- deux canalisations d'eaux usées avec quelques tessons de la fin de la période moderne ;

6. D'après Laurence FLEURY-CHASSIGNOL dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 130.

7. Arrt d'Étampes, canton de La Ferté-Alais.

8. D'après Stéphanie HURTIN dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 96-97.

– deux trames de poteaux correspondant très probablement à une étable (stalles à cloisons à claire-voie et auge), ce qui explique les rigoles d'écoulement.

Le sondage n° 3, sous le porche, contre l'aile nord-ouest, a mis en évidence quelques os de bœuf et de porc et deux fosses indatables faute de mobilier⁹.

*Champcueil*¹⁰

Philippe Boyer y a fait plusieurs découvertes : deux abris avec sillons au Bois de La Valette ; un abri avec scalariforme, rouelle, cupules, étoiles et sillons à La Vallée de Chenevrière et un abri avec sillons dispersés aux Avaux.

GERSAR

*Châtenay-Malabry*¹¹ – Donjon de La Boursillière

Nous avons rendu compte, en 1968¹², des travaux de déblaiement réalisés en 1967 sous la direction de Charles Sacchi et de Serge Pinson dans ce donjon situé dans le bois de Verrières.

Depuis plus de trente ans, cette salle basse s'était remplie de terre et de déchets. C'est pourquoi, une équipe de l'O.N.F., sous la direction de Bernard Devaux, l'a dégagée à nouveau, en 1998.

Des sondages à plus d'un mètre de profondeur du sol primitif ont montré qu'il n'existe aucune substructure.

Dans les déblais ont été retrouvés un morceau d'ogive long de 0,40 m qui a été déposé au musée de Verrières-le-Buisson, une partie du fût de la colonne centrale (environ 0,80 m) et deux morceaux d'embase cylindrique (d : 0,45 m et 0,60 m) qui ont été remis en place et fixés au ciment.

Les abords ont été nettoyés, les chemins fléchés et un panneau explicatif, rédigé par Michel Colonna-Ceccaldi, posé¹³.

*Chevilly-Larue*¹⁴ – 7 et 9, rue Jaume

Suite aux sondages réalisés en 1996¹⁵, sur une parcelle située à 100 m à l'est du chevet de l'église, une nouvelle campagne a eu lieu,

9. D'après Serge MARTIN, *Rapport de sondage. Chamarande. Communs du château*. Paris, A.F.A.N., 1998, in-4°, 26 p. ill.

10. Arrt d'Évry, canton de Mennecy.

11. Hauts-de-Seine, arrt d'Antony, chef-lieu de canton.

12. Dans *Bull. de la SHACEH*, 1968, p. 73-75.

13. D'après Michel COLONNA-CECCALDI dans *Connaissance de Verrières*, nos 23-24, 1998.

14. Val-de-Marne, arrt de L'Haÿ-les-Roses, canton de Thiais.

15. *Bull. de la SHACEH*, 1997, p. 89-90.

dans l'été 1997. Elle a permis de fouiller 20 % des 153 structures repérées.

Neuf sépultures concernaient un jeune enfant, un adolescent, trois hommes et quatre femmes. Les analyses confirment celles des 400 inhumations en cours d'étude à l'intérieur et aux abords immédiats de l'église, à savoir : déficit nutritionnel, maladies infectieuses, malformations congénitales.

Un secteur d'habitat de 150 m² présente des niveaux d'occupation du XIV^e au XVII^e siècles.

Trois des quatre fossés ont été sondés ; ils intéressent le haut Moyen Age jusqu'au XII^e siècle.

La moitié des 15 fosses correspondent aux XII^e-XV^e siècles.

L'intérêt majeur de ce site, très longtemps occupé (résidus de céramique gallo-romaine) se trouve dans l'imbrication des diverses structures dégagées ¹⁶.

Crosne ¹⁷ – Église Notre-Dame

Avant restauration de l'église, trois sondages ont été réalisés en septembre et octobre 1997. Le premier, en dehors de l'édifice, le long du chevet, a dégagé six sépultures (un nouveau-né, trois enfants et deux adultes) avec de la céramique carolingienne et une monnaie de Charles-le-Chauve.

Ces sépultures sont disposées de part et d'autre d'un mur de meulières large de 0,80 m et reconnu sur 1,60 m de long.

Les deux autres sondages ont été réalisés de part et d'autre du mur gouttereau nord : vers l'extérieur, le fond de la tranchée de construction a révélé des structures qui n'ont pu être fouillées et vers l'intérieur, sous la chapelle, une latrine maçonnée et voûtée utilisée au XVII^e siècle, a été mise au jour.

Toutes ces observations confirment l'agrandissement tardif de l'édifice ¹⁸.

Dourdan ¹⁹

Monsieur André Garriot a trouvé aux Buttes Blanches les vestiges d'un abri avec sillons et inscriptions récentes.

GERSAR

16. D'après D. HADJOUIS et Anne-A. LICHON dans *S.A.R. Bilan scientifique, 1997*, p. 130-131.

17. Arrt d'Evry, canton d'Yerres.

18. D'après Vincent GOUSTARD dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 98.

19. Arrt d'Étampes, chef-lieu de canton.

Étampes ²⁰ – Rond-point de l'Europe.

Suite à l'effondrement de la chaussée, un sauvetage urgent, en juin 1997, a permis de reconnaître les vestiges de la porte Saint-Antoine.

Ont été mis au jour :

- l'angle sud et une partie de la façade d'une défense avancée du châtelet d'entrée (plan quadrangulaire à angles arrondis et grand appareil de calcaire dur) ;
- partie du pont dormant, à une arche, en grand appareil de grès, qui a remplacé le pont-levis au XVII^e siècle ;
- nombreuses traces d'impacts de projectiles (siège de 1652 ?).

Ces observations évoquent l'architecture militaire du milieu du XV^e siècle, en contradiction avec la date assignée à sa construction (1512) ²¹.

Ivry-sur-Seine ²² – ZAC de Brandebourg

Suite au sondage réalisé en 1996 ²³, une fouille a été réalisée sur 650 m² entre les deux premiers sondages. Elle a permis d'observer, au fond du chenal, le cailloutis qui constitue probablement le sol archéologique. Sous ce cailloutis, une quinzaine de structures excavées et 55 trous de piquets sont apparus. Une fosse (silo ?) a recueilli la vidange de foyers. Une autre a restitué un gobelet du Bronze final.

L'ensemble paraît antérieur à l'Âge du Fer.

Les analyses en cours permettront une meilleure compréhension du site ²⁴.

Janville-sur-Fuine ³

P. Boyer a découvert, à Pocancy, une cavité en boyau avec trois arciformes et quatre séries de sillons parallèles.

D. Dous a trouvé, à l'Ermitage, des gravures de plein air représentant trois calvaires.

GERSAR

Linaz ²⁵ – Église

A la suite du sondage très prometteur réalisé en 1997 par Vincent Goustard dont nous avons rendu compte, une fouille a eu lieu, cette année, par les soins de l'AFAN. Elle a mis au jour six niveaux d'occu-

20. Chef-lieu d'arrondissement.

21. D'après Michel PETIT dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 99.

22. Val-de-Marne, arrt de Créteil, chef-lieu de canton.

23. *Bull. SHACEH*, 1997, p. 91.

24. D'après Patrice RODRIGUEZ, Olivier MAURY et Myriam METTOUDI dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 131-132.

25. Arrt de Palaiseau, canton de Montlhéry.

pation et permis l'étude de nombreuses sépultures, des poteries, des monnaies... Nous en reparlerons l'an prochain.

Milly-la-Forêt ²⁶

R. Baud a découvert, aux Côtes de Courances, un fond d'abri avec deux grilles, des cupules et des sillons.

GERSAR

Milly-la-Forêt ²⁶ – Abri du Cavalier

Un sondage a été réalisé en 1997 par le GERSAR dans une faille, comblée de sédiments, juste devant l'entrée de cet abri orné.

Comme lors des sondages déjà effectués au pied d'abris ornés, ont été constatés le remaniement des sédiments et le mélange des vestiges archéologiques (petits tessons de poterie médiévale, fragments d'outres en grès, trois gravoirs sur grès et quatre plaquettes de grès gravé pouvant provenir de desquamations de la paroi ornée ²⁷.

Morigny-Champigny ⁵ – Abbaye de la Trinité

Avant l'installation de canalisations à proximité des bâtiments conventuels, deux sondages ont été réalisés en 1997 : le premier à l'angle sud-est du bas-côté sud de l'église a dégagé le socle d'une pile du XIII^e siècle et le second, à une dizaine de mètres à l'est du chevet a permis d'observer deux dépôts du XVI^e siècle avec éclats de pierre et mobilier céramique correspondant au chantier de reconstruction du chœur vers 1525 ²⁸.

Orly ²² – Déviation de la R.D. 64

Les sondages effectués, en bordure du plateau de Longboyau, sur 1 km de long et 30 m de large, ont livré des structures excavées : fosses, fossés, un silo et deux trous de poteau. Trois fossés et deux fosses ont restitué du matériel protohistorique dont une coupe de la fin du Hallstatt – début de La Tène ²⁹.

Puisselet-le-Marais ⁵

Alain Devanlay a découvert un troisième abri au lieu-dit Les Buys, cavité sous platière avec sillons et trois grilles.

GERSAR

26. Arrt d'Évry, chef-lieu de canton.

27. D'après Alain BÉNARD dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 103 et *Bulletin du GERSAR*, n° 44, 1997, p. 5-8.

28. D'après Vincent GOUSTARD dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 102.

29. D'après Myriam METTOUDI dans *Idem*, p. 133.

*Saint-Pierre-du-Perray*³⁰ – La Tour Maury

A la suite de la fouille réalisée de 1992 à 1995³¹, une fouille complémentaire a été effectuée, au printemps 1997, dans la cour de la ferme où plus de la moitié de la surface était perturbée par de grandes fosses creusées subrepticement par un des aménageurs pour y stocker des déchets et des produits toxiques. Une plainte a été déposée par l'État et la commune pour infraction à la loi du 15 juillet 1980.

Une cinquantaine de structures excavées des IX^e et X^e siècles ont été mises au jour et le tracé de la voirie gallo-romaine toujours en service au haut Moyen Age a pu être précisé.³²

*Sceaux*³³ – Petit château

Le bassin octogonal dégagé, en partie, lors du sondage de 1996 a été étudié intégralement, en 1997, afin de permettre la réhabilitation du jardin d'après les plans de 1776 et 1785.

*Sermaise*³⁴.

M. Masson a trouvé des vestiges d'un abri détruit par les carrières à la Butte des Locandries.

GERSAR

*Souzy-la-Briche*³ – La Cave sarrazine

Le site gallo-romain connu depuis le siècle dernier et dont les limites ont été précisées par photographie aérienne est en cours d'acquisition par le département. Simultanément, l'invention des vestiges conservés au musée d'Étampes se poursuit.

*Valpuseaux*⁵

Un nouvel abri y a été signalé par Alain Devanlay à La Butte Noire. C'est l'extension d'un abri voisin déjà connu. Il comporte un ensemble de grilles et de sillons, ainsi qu'un scalariforme et un gravoir.

GERSAR

*Vanves*¹¹ – 1, place du Maréchal Delattre

Avant construction d'un immeuble sur 800 m² dans le bourg ancien, trois sondages ont été réalisés en 1997. Ils ont mis en évi-

30. Arrt d'Évry, canton de Saint-Germain-lès-Corbeil.

31. Voir *Bulletins de la SHACEH*, de 1991 à 1995.

32. D'après Michel PETIT dans *S.R.A. Bilan scientifique, 1997*, p. 105.

33. Hauts-de-Seine, chef-lieu d'arrondissement.

34. Arrt d'Étampes, canton de Saint-Cheron.

dence une occupation depuis le 1^{er} siècle jusqu'à l'époque carolingienne. Un bâtiment à hypocauste difficilement datable en l'absence de couches stratigraphiques a livré de la céramique gallo-romaine. Il semble avoir été détruit à partir du V^e siècle.

Les remblais ont fourni beaucoup de céramiques locales des VI^e-VII^e siècles et des rejets d'un possible atelier de potier ³⁵.

Villejuif ¹ – ZAC du centre ville

Avant la construction d'un immeuble et l'aménagement d'un parc de stationnement, deux parcelles ont été étudiées de mars à juin 1997.

La première, près de la mairie, a montré la superposition de nombreuses structures allant du Bas Empire au bas Moyen Age, avec un matériel très hétérogène.

La deuxième, près du théâtre, a fait l'objet de huit sondages qui ont dégagé les restes d'un système de drainage avec un matériel homogène (marbres, céramiques des VI^e et VII^e s., faune) associé à des résidus de combustion.

Elles confirment les découvertes antérieures faisant état d'une occupation gallo-romaine et du haut Moyen Age ³⁶.

Vitry-sur-Seine ²² – Les Lilas

De nouveaux sondages y ont été réalisés en juillet 1997. Ils ont révélé deux silos de La Tène dont un a livré un squelette ³⁷.

Vitry-sur-Seine ²² – Place Jean Martin

Suite aux sondages faits en 1995, une fouille a été effectuée en 1997. Elle a permis de mettre en évidence : des tranchées de récupération de murs pour l'aménagement des jardins proches du château du XVIII^e siècle – une voirie de 50 m de long sur 6 m de large (entre XII^e et XVI^e siècles) sur un fossé bordier gallo-romain de 4 m de large – un habitat de quatre pièces avec cave du XV^e siècle – une cave de 23 m² démolie au XIV^e siècle et, sur l'ensemble du site, des fosses, silos et fossés arasés se rattachant aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne ³⁸.

35. D'après François RENEL dans *S.R.A. Bilan scientifique 1997*, p. 112-113.

36. D'après Jean-Louis RICARD et Lydia PANTANO dans *Idem*, p. 135.

37. D'après Lydia PANTANO et Gilles DESRAYAUD dans *Idem*, p. 134.

38. D'après Anne-Aimée LICHON dans *Idem*, p. 134.

Bibliographie

Actes du congrès de Versailles, 20-23 mai 1993. Marseille, Société française d'étude de la céramique antique en Gaule, 1993, in-4°, 384 p.

P. 87-94, Laurent BOURGEOU, Caroline CLAUDE et Christèle MUNOZ, *Un atelier de potiers gallo-romain à Dourdan, le site de l'ancienne gendarmerie* ; p. 111-116, Laurent BOURGEOU, *L'atelier de Saint-Évroutl (Saint-Cheron)*.

ANDREADIS (Ianna) et BOURNON (Fernand), *Usines du Port à Ivry-sur-Seine.* Paris, Atelier Franck Bordas, 1995, 58 p.

Arbre (L') à Étampes, 1700-1900. Étampes, Archives municipales, 1996, in-4°, 24 p.

Dossier réalisé par Clément WINGLER.

Archéologie en Essonne. Actes de la journée archéologique de Dourdan, 25 nov. 1995. Dourdan, les Amis du château, 1998, in-8°, 86 p., ill.

P. 9-11, Marylène LARRIÈRE-CABIRAN, *La politique départementale en faveur de l'archéologie. Bilan 1994-1995* ; p. 13-18, Monique OLIVE, *Le gisement magdalénien d'Étiolles : l'apport des découvertes récentes* ; p. 19-20, Alain BÉNARD, *L'abri orné du Trou du Sarrazin à Villeneuve-sur-Auvers* ; p. 21-27, Daniel GIGANON, *La villa gallo-romaine de Moulon à Gif-sur-Yvette et Orsay* ; p. 28-33, Thierry POTHIN, *Les thermes gallo-romains de Saclas* ; p. 34-38, Daniel GÉRARD, *Étude de la cave gallo-romaine 1087 de La Tour Maury à Saint-Pierre-du-Perray* ; p. 39-40, Jean-Claude LEBLAY, *La faune de la cave 1087 de La Tour Maury à Saint-Pierre-du-Perray* ; p. 41-52, Christèle MUNOZ, *La céramique gallo-romaine à Dourdan, à la fin du III^e siècle et au début du IV^e siècle après J. C.* ; p. 51-56, Vincent GOUSTARD, *Saint-Maurice-Montcouronne, un atelier de potiers carolingien* ; p. 57-62, Caroline CLAUDE, *Les productions céramiques de Dourdan aux XIII^e et XIV^e siècles* ; p. 63-68, Jean-Yves DUFOUR et Caroline CLAUDE, *La fouille d'une maison de ville du XIV^e siècle à Étampes* ; p. 69-75, Nicole DUCHON, *Découverte d'une tombe médiévale dans l'église de Mennecy* et p. 76-84, Philippe BONNIN, *Archéologie de la Haute-Seine.*

Architectes (Les) des Hauts-de-Seine. Paris, D.R.A.C. – Inventaire général, 1998, in-4°. Collection « Images du Patrimoine ».

Archives de l'Essonne. Série U justice 1800-1940. Répertoire numérique par E. GUILITCH. Corbeil-Essonnes, Arch. dép., 1998, in-4°, 230 p.

ARNOLD (Georges), *Dans la ville des témoins : histoire de l'ACO (Action catholique ouvrière) en Ile-de-France*. Paris, Les éditions de l'Atelier - Les éditions Ouvrières, 1990, in-8°, 159 p.

BARIDON (Michel), *Les jardins. Paysagistes-jardiniers-poètes*. Paris, Ed. Robert Laffont, 1998, 1239 p., ill.

Anthologie de textes afférents à l'histoire des jardins, selon les trois grandes traditions connues, l'Islam, l'Extrême-Orient et l'Occident. Sont notamment cités : Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) ; Alexandre de Laborde (1774-1842) et Méréville ; Amédée de Viart (1809-1868) et Morigny-Champigny ; Édouard André (1840-1911) ; Henri Duchêne (1841-1902) ; Achille Duchêne (1866-1947) ; Russell Page (1906-1985).

Baron (Le) de Méneval, secrétaire de Napoléon I^{er} et le château de l'Ermitage à Gif. Gif-sur-Yvette, Arch. mun., 1998, in-8°, 12 p.

Catalogue de l'exposition présentée du 2 au 26 septembre 1998.

BASSEPORTE (Gérald), *Regards sur Félicien Rops, peintre à Essonnes*. Paris, Les Presses du Management, 1998, in-8°, 220 p.

BISCARRAT (Patricia), *Les lotissements de l'Entre-deux-guerres à Brétigny-sur-Orge*. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1998, in-4°, 214 p. + 144 p. (annexes).

Travail très complet.

BIZET (Jacques), DREAN (Paul), DUPUIS (Pierre), *Ivry-sur-Seine, balade au début du XX^e siècle*. Ivry-sur-Seine, 1997, 319 p.

BLONDEAU (Michel), *Charenton vu par ses peintres 1900-2000*. Réédition par Alain GRIOTTERAY. Paris, Citédiss, 1997, 121 p.

BONNIER (B.) et LEBLANC (V.), *Félicien Rops, vie et œuvre*. Bruges, Ed. Stichting Kunstboek, 1997.

BONNIER (B.), LEBLANC (V.), PRIOUL (D.) et VEDRINE (H.), *Félicien Rops*. Paris, éd. Complexe, 1998.

Catalogue des œuvres de l'artiste accompagné de textes sur sa vie et sa création.

BOROCCO (Nicolle), SALMONA (Hélène) et DELAY (J.-P.), *Une histoire dans la ville. Un réseau d'échanges de savoirs*, Évry. Vigneux, éd. Matrice, 1996, in-8°, 205 p.

Réseau qui a commencé à fonctionner en 1980.

BOURGOIN (André), *Morsang-sur-Orge de 1901 à 1950 : Faits, anecdotes, personnalités*. Morsang-sur-Orge, Société historique, 1998, in-8°, 256 p., ill.

Onze chapitres pour montrer l'évolution du village de 1 023 habitants à la cité de banlieue actuelle.

BOURGOIN (André) et VERDIÈRE (Evelyne), *Naissance d'une cité [Morsang-sur-Orge], les dénombremets et les recensements*, S.l.n.d. [Morsang-sur-Orge, chez l'auteur, 1998], in-4°, 37 p.

Texte repris en partie dans le dernier chapitre de la monographie indiquée ci-dessus.

BRUNET (Jean-Paul), *Immigration, vie politique et population en banlieue parisienne (fin XIX^e-XX^e siècles)*. Paris, éd. de L'Harmattan, 1995, in-8°, 398 p.

Brunoy, une ville. Brunoy, O.T., 1998, in-8°, 32 p. ill.

Bon résumé historique ; itinéraire ; personnages célèbres et plusieurs plans du XV^e siècle à nos jours.

BUISSON (Jeannie), *Viry-Châtillon de 1914 à nos jours*. Le Mée-sur-Seine, éd. Amatteis, 1998, in-8°, 224 p., ill.

Dernier volume d'une série de quatre ouvrages, il est consacré à l'évolution de la commune en matière de population, de construction, d'assainissement et de sport.

Bures-sur-Yvette. Les chemins de l'histoire de Bures. Bures-sur-Yvette, la ville, s.d. [1998], in-8° dépliant.

Plan avec itinéraire de visite indiquant 16 lieux historiques qui sont décrits et illustrés.

CAILLARD (Michel) et LONGUET (Jacques), *Les comptes d'un domaine au XVIII^e siècle, Chamarande 1781. Niveau cours moyen*. Évry, CDDP et Arch. dép., 1998, in-8°, 12 p. Collection « A l'école des archives ».

CARRIÈRE (Bruno), *Les trains de banlieue*. Tome I, 1837-1938. Paris, La vie du rail, 1998, in-8°, 303 p.

Centre (Le) hospitalier d'Orsay, hier et aujourd'hui. Orsay, les dossiers de Chloé, 1998, 50 p., ill.

Histoire de l'hôpital depuis sa fondation en 1832. Textes dus à Gisèle NORDLINGER et Francine PRÉVOST.

CHAMPION (Étienne), *Moulins et meuniers carolingiens dans les polyptyques entre Loire et Rhin*. Paris, Association pour l'édition et la diffusion des études historiques, Vulcain, 1996, in-8°, 96 p.

On a longtemps parlé de la révolution hydraulique du XI^e siècle. Il est certain que les moulins à eau n'étaient pas rares au Bas Empire et encore moins au IX^e siècle.

CHAULEUR (Andrée) et LOUIS (Pierre-Yves), *François Mansart, les bâtiments : marchés de travaux (1523-1665)*. Paris, Archives nationales, 1998, in-8°, 505 p., ill.

Fait suite à la monographie citée *infra* : *François Mansart...* Apporte du nouveau sur divers bâtiments et spécialement sur Petit-Bourg à Évry.

Cinquante ans de démographie en Ile-de-France : 1946-1996. Paris, INSEE, 1998, 76 p.

Circuits botaniques du campus universitaire d'Orsay ; choix d'arbres et d'arbustes exceptionnels par Christiane GARDOU, Hubert EHRMANN et G. DUCREUX. Orsay, Université, 1998, in-8°.

L'itinéraire se situe dans la partie ouest du campus. Espèces acclimatées originaires de tous les continents.

Collection (La) de l'astronome Camille Flammarion. Corbeil-Essonnes, conservation des Antiquités et objets d'art, s.d. [1997], in-4°, oblong, n.p.

Corbeil-Essonnes. Cartes postales. Corbeil-Essonnes, la ville, 1998, in-8° carré, 166 p., ill.

Correspondance d'Alfred de Vigny, 4 mai 1839 – mars 1843 sous la direction de Francis AMBRIÈRE. Paris, P.U.F., 1997, in-8°.

On connaît les liens du poète avec la région.

DALÈGRE (Cyril), *Les lotissements à Sainte-Geneviève-des-Bois dans l'Entre-deux-guerres*. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1997, 202 p., 31 ill.

Très important travail en trois parties : l'installation des lotissements, la nouvelle population, la vie dans les lotissements.

DAUCHEZ (Chantal), *Les jardins de Le Nôtre*. Photographies de Jérôme DA CUNHA. Pantin, La Compagnie du Livre, 1994.

Concerne notamment le château de Villeroy (p. 116), les jardins du Saussay à Ballancourt (p. 128, 139), l'avant-cour du château de la Grange-du-Milieu à Yerres (p. 132).

DECOCK (L.), *Abbaye Notre-Dame de La Roche, Levis-Saint-Nom. Étude historique et architecturale*. Mémoire de maîtrise, Paris X, 1997, 2 vol. in-4°, 103 p., 70 pl.

Delacroix, le voyage au Maroc. CD-Rom produit par les éd. de la Réunion des Musées nationaux, 1995.

DESCHAR (Arnaud), *Le parc et le château de Bellejame [à Marcoussis]*. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1998, 2 vol. in-4°, 119 p., 96 fig.

Bonne étude historique et analytique du château et du parc. Quelques perspectives pour une régénération – conservation du domaine.

Dictionnaire biographique du Mouvement ouvrier français. T. 44 : *biographies nouvelles (1789-1939)* sous la direction de M. CORDILLOT, C. PENNETIER et J. RISACHER. Paris, éd. de l'Atelier, 1997, 437 p.

226 biographies. La consultation des archives de Moscou a permis la rédaction de quelques notices en particulier de militants de l'Entre-deux-guerres.

Dictionnaire de biographie française sous la direction de MM. PRÉVOST, ROMAN D'AMAT et TRIBOUT DE MOREMBERT. Paris, Letouzey et Ané, 1998, in-4°, fasc. CXI.

Biographies de Henri-Lucien LAMBERT, artiste né à Sèvres vers 1836 qui travailla à Sèvres comme peintre sur porcelaine de 1859 à 1899 et réalisa quelques œuvres pour la faïencerie de Bourg-la-Reine ; Jean-Charles-Émile LAMBINET (1815-1877), peintre de paysages d'Ile-de-France (« Le cours de l'Ivette », 1865) ; Charles LAMEIRE (1832-1910), peintre et architecte qui collabora à la manufacture de porcelaine de Sèvres de 1875 à 1894 où il

créa un nouveau modèle de vase et participa à la création de la manufacture de mosaïque ; Georges-François-Victor LAMIRAND (1899-1994), ingénieur, secrétaire général à la Jeunesse de 1940 à 1943 puis cheville ouvrière du thermalisme, mort à Épinay-sur-Orge ; Chrétien I de LAMOIGNON (1567-1636), parlementaire, seigneur de Bâville et de Launay-Courson ; Chrétien-François I de LAMOIGNON (1644-1709), parlementaire, seigneur de Bâville ; Chrétien-François II de LAMOIGNON (1735-1789), garde des sceaux, mort à Bâville ; Guillaume de LAMOIGNON (1617-1677), premier président du Parlement de Paris, né à Bâville, qui fit ériger en marquisat sa terre de Bâville (1658) ; Nicolas LAMOIGNON de BAVILLE (1648-1724), intendant du Languedoc, bailli d'épée du comté de Limours et gouverneur du château ; Jean-François-Henri de LA MORINIÈRE (1791-1878), ingénieur du Génie maritime, né à Meudon ; Raoul-Eugène LAMOURDEDIEU (1877-1953), sculpteur qui travailla de 1928 à 1931 à la manufacture de Sèvres où il créa des modèles de vases et de statuettes ; Alphonse-Ernest-Maurice LAMPE (1900-1979), militant syndicaliste, combattant de la guerre d'Espagne, destitué de toutes ses fonctions du parti communiste en 1950, mort à Fleury-Mérogis ; Marcelle-Renée LANCELOT-CROCE (1854-ap. 1939), sculpteur et graveur en médaille qui travailla de 1901 à 1908 pour la manufacture de Sèvres ; Rémy-Eugène LANDEAU (1859-1934), peintre né à Sèvres ; Paul LENDORMY (1869-1943), critique musical né à Issy-les-Moulineaux ; Louis-Théophile-Joseph LANDOUZY (1845-1917), professeur de médecine, fondateur du sanatorium populaire de Bligny ; Jean-Baptiste-Pascal LANEFRANQUE (1770-1812), médecin qui dirigea l'hôpital de Bicêtre avant d'être attaché à la Maison de l'Empereur grâce à Corvisart ; Paul-Albert LANFRAY (1873-ap. 1939), graveur sur bois, mort à Antony ; Joseph ANDRAULT, marquis de LANGERON (1649-1711), officier de marine, mort à Sceaux chez la duchesse du Maine ; Hélène LANGEVIN (1909-1995), résistante, déportée puis député communiste née à Fontenay-aux-Roses ; Jean-Baptiste-Gabriel LANGLACÉ (1788-1864), peintre, auteur de nombreux paysages d'Ile-de-France qui travailla à Sèvres de 1807 à 1845 ; Jean LANGLAIS (1907-1991), organiste et compositeur qui tint les orgues de Saint-Pierre de Montrouge parmi beaucoup d'autres ; Eustache-Hyacinthe LANGLOIS (1777-1837), peintre et graveur, père d'Espérance et de Polyclès, tous deux artistes attachés à la manufacture de Sèvres et morts dans cette ville, et grand-père de Paul-Adrien, né à Sèvres en 1851, lui aussi paysagiste qui travailla à la manufacture à la fin du siècle ; Jean-Joseph LANGUET de GERGY (1677-1753), archevêque de Sens.

Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques sous la direction de R. AUBERT. Paris, Letouzey et Ané, 1998, in-4°, fasc. 156-157-158.

Notices sur JEAN d'ESSONNES, docteur en théologie de Paris, mort v. 1307-1310 ; JEAN de MATHA (v. 1160-1213) fondateur de l'ordre des Trinitaires dont la deuxième fondation se trouvait à Bourg-la-Reine ; JEAN de MONTLHÉRY (XIII^e-XIV^e siècles), prédicateur dominicain populaire qui soutint Philippe le Bel contre le pape Boniface VIII.

Didot (les). Trois siècles de typographie et de bibliophilie, 1698-1998. Catalogue établi par André JAMMES avec le concours de Françoise COURRAGE. Paris, agence culturelle, 1998, 142 p.

Cette exposition de la Bibliothèque historique de la ville de Paris est la première consacrée à cette illustre famille. Rappelons que Pierre-François fut propriétaire de la papeterie d'Essonne, mais aussi éditeur et beau-père de Bernardin de Saint-Pierre. Son fils, Léger, installa à Essonnes la première machine à papier continu inventée par Louis Robert.

Documents du minutier central des notaires de Paris. Inventaires après décès. Tome II (1547-1560). Paris, Arch. nat., 1997, in-8°, 771 p.

DUFÄY (B.), LAPORTE (J.-M.) et STEPHAN (E.), *Le château-fort de Chevreuse-la-Madeleine.* Versailles, Conseil général, 1998, 25 p.

École (l') polytechnique, un patrimoine inattendu. Palaiseau, École polytechnique, 1998, 2 vol. in-4°, 310 p.

Catalogue de l'exposition présentée à la Mona Bismarck Foundation du 9 janvier au 28 février.

Église Saint-Léger de Buno-Bonnevaux. Évry, Conseil général, 1998, in-8°, 12 p.

Plaquette rédigée pour les journées du patrimoine, par la D.I.C.A.S. d'après les recherches de Jean-Jacques IMMEL.

Essonne (l') au milieu du XIX^e siècle. Guide de recherches sous la direction de Sophie DI FOLCO. Ris-Orangis, Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne, 1998, in-4°, 248 p., ill., tableaux.

Ce guide sera indispensable à tout chercheur s'intéressant non seulement à la Révolution de 1848, mais au XIX^e siècle en général. Il commence par un chapitre où l'on trouvera des informations sur les institutions, des données de base sur l'actuel département de l'Essonne et une chronologie des événements de 1848 à 1852. Puis sont passées en revue les sources disponibles aux Archives nationales, aux Archives départementales des Yvelines et de l'Essonne, dans les Archives communales et ailleurs. Enfin, une bibliographie, des thèmes de recherche et des tables complètent le volume.

Eugène Delacroix, aquarelles et lavis. Paris, Réunion des musées nationaux et éd. du Laquet, 1998.

Félicien Rops. Bruxelles, éd. Complexe, 1998, in-4°, 288 p., ill.

Publié à l'occasion de l'exposition réalisée pour le centenaire de la mort du peintre à Essonnes et présentée successivement à Namur, Corbeil-Essonnes et Québec.

FERRIÈRE LE VAYER (Marc de), *Christofle, deux siècles d'aventure industrielle, 1793-1993*. Paris, Le Monde éd., 1995, in-8°, 456 p. Collection « Mémoire d'entreprises ».

Isidore possède une terre à Montgéron de 2 ha 1/2 avec une orangerie. Charles possède une maison de rapport à Charenton et achète, en 1838, le château de Soullins à Brunoy qu'il reconstruit pour en faire le centre de la famille.

Ferté-Vidame (La). Mille ans d'art et d'histoire. Meaucé (28240), impr. Arts graphiques du Perche, 1998, 175 p. ill.

A noter : les Saint-Simon par Georges POISSON ; Jean-Joseph de Laborde, un financier entreprenant et visionnaire par Michel LALLEMAND et le château à l'époque de Jean-Joseph de Laborde par Gérard MABILLE.

François Mansart (1598-1666), le génie de l'architecture. Paris, Arch. nat., 1998, in-8° carré, 32 p., ill.

Catalogue de l'exposition présentée du 17 octobre 1998 au 17 janvier 1999.

François Mansart, le génie de l'architecture, sous la direction de Jean-Pierre BABELON et Claude MIGNOT. Paris, Gallimard, 1998.

Mansart a construit ou participé à la construction des châteaux de Berny et de Fresnes (V. de M.), de Petit-Bourg à Évry (1646-48), de Limours (1638, 1645, 1651) et de Soisy-sur-Seine (v. 1660).

GIRAULT (Jacques), *Ouvriers en banlieue : XIX^e-XX^e siècles*. Paris, Éditions de l'Atelier - Éditions ouvrières, 1998, 448 p.

GOBILLE (Maurice), *Une mémoire feuilletée : ethnographie de la mémoire ouvrière syndicaliste de mai 68 : le cas d'Ivry-sur-Seine*. Mémoire D.E.A. Paris, E.H.E.S.S., 1995, 121 p.

GODEAU (Éric), *Ouvriers et ouvrières des manufactures de tabacs du Gros-Caillou et d'Issy-les-Moulineaux, 1890-1914*. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1997, 97 p.

GOUEDO (J.-M.), *Le technocomplexe micoquien en Europe de l'Ouest et centrale : exemples de trois gisements du Sud-Est du Bassin Parisien, Vinneuf et Champlost (Yonne) et Verrières-le-Buisson (Essonne)*. Thèse de doctorat d'université (sciences et technologie) de Lille I, 1998.

GOUSTARD (Vincent), *Un atelier métallurgique de la fin du haut Moyen Age : Saint-Maurice - Montcouronne « Le Marais »*. Structure d'habitat et d'artisanat du fer, X-XI^{es} s. Mémoire de maîtrise Paris I, 1993, in-4°, 235 p.

GUÉGAN (Stéphane), *Delacroix, l'enfer et l'atelier*. Paris, Flammarion, 1998, in-8°, 200 p.

GUILLON (Jean-Christophe), *Le château de Montlhéry*. Mémoire de maîtrise d'art et d'archéologie, Paris I, 1994, in-4°, 96 p., ill.

HANTAÏ (A.), *Acteurs et sources de l'information en archéologie métropolitaine. Constitution d'un répertoire pour l'Île-de-France*. Mémoire pour le diplôme supérieur de sciences et techniques de l'information et de la documentation, 1997, 163 p.

Henri et Achille Duchêne architectes-paysagistes, 1841-1947. Le style Duchêne. Neuilly-sur-Seine, éd. du Labyrinthe, 1998, 192 p., ill.

Dans l'inventaire non exhaustif des projets et réalisations de parcs et jardins d'H. et A. Duchêne, classés par lieux, sont cités : Bâville (à Saint-Cheron) ; Brunoy (?) ; Courances ; Frémigny (à Bouray-sur-Juine), Jeurre (à Morigny-Champigny) ; Presles (à Cerny?) ; Le Coudray (au Coudray-Montceaux) ; Le Marais (au Val-Saint-Germain) ; Saint-Vrain ; Vilgenis (à Massy). Dans l'inventaire non exhaustif des clients d'H. et A. Duchêne, sont cités : Bourbon-Busset (Le Grand Saussay à Ballancourt-sur-Essonnes) ; Boussard (à Lardy?) ; B. de Castellane (Le Marais au Val-Saint-Germain) ; Darblay (Saint-Germain-lès-Corbeil) ; Ganay (Courances) ; Gourgaud (La Grange du Milieu à Yerres) ; Nervaux (à Courson-Monteloup?).

HERVET (Jean-Pierre) et MÉRIENNE (Patrick), *Forêts de l'Est de l'Île-de-France, 35 itinéraires de découverte*. O.N.F., éd. Ouest-France, s.d. [1998], 112 p.

Histoires en papier. Le papier en Val-de-Marne. Industries et usages. Créteil, Conseil général, 1997, in-8° carré, 96 p., ill.

Catalogue de l'exposition réalisée par les Arch. dép. et présentée à la préfecture du 3 au 28 février. De la fabrication du papier à l'imprimerie et à la photographie. Très nombreux aspects de son utilisation depuis l'emballage jusqu'à l'œuvre d'art. Les industries du Sud de Paris sont bien mises en vedette.

HOFFMAN (Philip T.), *Growth in a traditional society. The french country side, 1450-1815*. Princeton, Princeton university press, 1996, 361 p.

D'où vient la croissance ? Pour la Région parisienne, l'auteur s'appuie sur les archives du chapitre de Notre-Dame de Paris.

HUSSONNOIS (Cécile), *Grigny aux temps de l'édit de Nantes*. Grigny, mairie, 1998, in-4°, 10 p., annexes.

ILLAIRE (Martine), *Énergie et subsistances. Enquêtes sur les moulins à blé, au II-1809. Inventaire des articles F²⁰ 290 à 296 et F¹⁰ 226 et 310*. Paris, Centre historique des Arch. nat., 1998, in-8°, 643 p.

Après une brève introduction et l'indication de sources complémentaires, on trouve un inventaire alphabétique des communes possédant des moulins (p. 27-476), un tableau de répartition par départements des communes et lieux-dits et une liste des meuniers d'après l'enquête de l'an X. Instrument de travail fort utile pour notre département si riche en moulins.

Impératrice (l') Joséphine et les sciences naturelles. Catalogue de l'exposition présentée au Musée national des châteaux de Malmaison et Bois-Préau du 29 mai au 6 octobre 1997. Paris, éd. de la R.M.N., 1997.

La notice consacrée à Étienne Soulange-Bodin (1774-1846), qui fut au service d'Eugène de Beauharnais de 1807 à 1821, concerne le domaine de Fromont à Ris-Orangis où elle signale le réemploi, dans le salon de stuc de la serre chaude, de deux colonnes de marbre provenant du tombeau de Nicolas IV de Villeroy, érigé vers 1630 à Magny-en-Vexin.

JACQUET (Annie), *Limours-en-Hurepoix. Mémoire en images*. Joué-lès-Tours (37300), éd. Alan Sutton, 1998, in-8°, 128 p., ill.

Découverte de Limours et de la vie quotidienne des Limouriens au début du siècle, grâce à 200 photos et cartes postales.

Jean L'Anselme aujourd'hui. Chamarande, éd. du Soleil Natal, 1997, in-8° 172 p.

Poète habitant Savigny-sur-Orge.

Jean Deudon. Évry, Conseil général, 1998, in-4° oblong, n.p., ill. Collection « Les Ateliers de l'Essonne ».

Peintre, iconographe et sculpteur né à Clichy en 1935. Se consacre essentiellement à l'art de l'icône.

KERLEROUX (Sébastien), *La cité-jardins de Cachan dans l'Entre-deux-guerres*. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1997, 162 p.

Construite en 1921-1923, la cité comptait 274 logements dans 78 pavillons. Prévus pour des familles nombreuses, elle fut occupée au début par de jeunes couples et logea jusqu'à 1 600 personnes. Ensuite la population diminua et vieillit. Composée à l'origine d'ouvriers, d'employés et d'artisans, elle comporte de plus en plus de fonctionnaires. Importance de la vie associative.

KOCH (A.), *Bügelfibeln der Merowingerzeit in westlichen Frankreich*. Mayence, 1998.

Mentionne les trouvailles mérovingiennes de Grigny.

LACHNITT (Jean-Claude), *Le Prince impérial « Napoléon IV »*. Paris, Librairie Académique Perrin, 1997.

Concernes Courson-Monteloup : Le préfet de Seine-et-Oise suspend pour raisons disciplinaires, Ernest Arrighi de Casanova, duc de Padoue, maire de Courson-l'Aulnay, lui reprochant d'avoir pris une part active à l'organisation du premier anniversaire de la mort de Charles-Louis-Napoléon Bonaparte (Paris, 1808-Chislehurst, 1873) et d'avoir assisté en Angleterre, le 16 mars 1874, à cette manifestation à la mémoire de Napoléon III qui s'est déroulée dans une propriété privée.

LAPORTE (Philippe), *L'aqueduc Médicis. Ses souterrains entre Rungis et le palais du Luxembourg. Visite historique et contemporaine*. Paris, éd. Odra, 1998, in-8°, 167 p.

LAPORTE (Robert), *Thiais sous le Consulat et l'Empire*, s.l.n.d. [1997].

LAURENT (André), *Jacques Amyot. L'humaniste (1513-1593)*. Étrépilly (77), Presses du village C. de Bartillat, 1998, 176 p.

LECLERC (Guy), *L'église Saint-Martin de Vert-le-Petit*. Vert-le-Petit, chez l'auteur, 1998, in-4°, 11 p., 10 ill.

LECLERC (Guy), *Le marais communal de Vert-le-Petit. Exploitation de la tourbe*. Vert-le-Petit, chez l'auteur, 1998, in-4°, 29 p., ill.

LE GUYADER (Hervé), *Geoffroy-Saint-Hilaire, un naturaliste visionnaire*. Paris, Belin, 1998, in-8°, 352 p.

LE JAN (Régine), *Famille et pouvoir dans le monde franc (VII^e-X^e s.)*, *essai d'anthropologie sociale*. Paris, Publications de la Sorbonne, 1995, in-8°, 576 p., 3 cartes, 73 tableaux.

LEROYER (Chantal), *Homme, climat, végétation au Tardi-et Post-glaciaire dans le Bassin Parisien. Apports de l'étude palynologique des fonds de vallée*. Thèse de doctorat, Paris I, 1997, 574 p., 205 fig. et annexes.

LONGUET (Jacques) et JARRIGE (Henri), *Évry, ville nouvelle, son histoire, sa construction, son agglomération*. Évry, C.D.D.P., 1996, in-4°, 16 p.

Plaquette destinée aux lycées et collèges.

LONGUET (Jacques), *Une famille d'industriels au XIX^e siècle, les Darblay. Niveau 4^e*. Évry, C.D.D.P. et Arch. dép., 1998, in-4°, 12 p. Collection « A l'école des archives ».

MAILLARD (Stéphanie), *La mendicité et le vagabondage dans le ressort du tribunal de première instance d'Étampes de 1799 à 1812*. Mémoire de D.E.A. en histoire du droit, Paris II, 1998, in-4°, 82 p., annexes.

Maisons-Alfort, fêtes et loisirs jusque dans les années 1930. Maisons-Alfort, mille ans d'histoire, 1997, 93 p.

MARTIN (Serge), *Rapport de sondages. Chamarande, communs du château*. A.F.A.N., 1998, in-4°, 26 p., ill.

MAUGER (Évelyne), *Réhabilitation de l'observatoire de Camille Flammarion à Juvisy-sur-Orge. Travaux préparatoires de diplôme de fin d'étude*. Paris, École d'architecture de Paris-Villemin, 1998, in-4°, 150 p., ill. et complément de 50 p. ill.

Très bonne étude qui rassemble documentation, photos et relevés architecturaux de l'observatoire.

MEIGNE (Jean-Michel), PICHERY (Robert), L'YVONNET (François), *Arcueil-Seine*. Gentilly, éd. Erpé-Actuapress, 1997, 112 p.

MEIGNE (J.-M.), PICHERY (R.) et L'YVONNET (F.), *Fresnes, Seine*. Gentilly, éd. Erpé-Actuapress, 1997, 96 p.

MEIGNE (J.-M.), PICHERY (Benjamin) et L'YVONNET (F.), *Villejuif, Seine*. Gentilly, éd. Erpé-Actuapress, 1997, 112 p.

Mélanges Mestayer. Paris, Association des archivistes français, 1998, in-8°, 180 p.

P. 22-24, une expérience de collecte des archives de la Région parisienne [Ivry-sur-Seine] par Michèle RAULT ; p. 25-37, une expérience informatique : la gestion des archives de la ville de Sainte-Geneviève-des-Bois et de l'établissement de la ville nouvelle d'Évry avec le logiciel documentaire Taurus par Vincent DOOM.

MICHEL (Marie-José), *La Société janséniste parisienne (1640-1730)*. Thèse de doctorat d'État, Paris I, 1996.

MURAIL (Pascal), *Biologie et pratiques funéraires des populations d'époque historique : une démarche méthodologique appliquée à la nécropole gallo-romaine de Chantambre* [Buno-Bonnevaux]. Thèse d'anthropologie de l'Univ. Bordeaux I, 1996, in-4° ; 264 p.

La structure par âge et par sexe de la population est assimilable à celle d'une population « naturelle » pouvant correspondre à l'ensemble d'une population vivante d'effectif estimé entre 50 et 80 personnes. Pratiques funéraires différenciées selon l'âge, (nouveau-nés, enfants, adultes). Forte homogénéité de la population tout au long de l'occupation du site.

NOËL (Marie-Pascale), *La naissance d'une commune en France : Les Ulis*. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1997, 251 p., annexes.

Au début de 1950, Bures et Orsay, étaient des communes très rurales. Avec l'urbanisation, elles devinrent villes de banlieue à vocation scientifique. En 1960, une ZUP était créée sur le plateau. En 1977, naissait la commune des Ulis.

Objets (les) scientifiques : un siècle d'enseignement et de recherche à l'École polytechnique. Promotions 1794 à 1900. Exposition réalisée par le service « patrimoine » de la bibliothèque (13 mars-21 septembre 1997). Palaiseau, École polytechnique, 1997, in-4°, 156 p., ill.

Observatoire (l') de Camille Flammarion à Juvisy-sur-Orge. Un patrimoine commun. S.I.n.d. [1998], in-4°, n. p.

Historique et guide de visite sous la direction de Sylvie LE CLECH.

Œuvres de Lavoisier. Correspondance. Vol. VI, 1789-1791. Paris, Académie des sciences et libr. Albert-Blanchard, 1997, in-8° ; XVIII-411 p., 4 pl. h.t.

Lavoisier fut inspecteur des poudres et salpêtres et fit des expériences à la poudrière d'Essonne. Le tome V est paru en 1994.

Orsay, 999-1999. Orsay, CHLOE, 1998, in f°, 140 p.

Après la grosse monographie publiée en 1986 par l'office municipal pour les loisirs et la culture, sous le titre *Orsay d'un village d'antan... aux techniques de demain*, ce très bel ouvrage, magnifiquement illustré, est plus « touristique ». L'histoire y tient peu de place au profit de la description des paysages et du patrimoine, des artistes et surtout de l'université et de la recherche scientifique. Malgré le soin apporté au texte, par les auteurs, quelques erreurs leur ont échappé : p. 55, Hugues Capet est élu roi en 987 et non 970 et p. 56-58, il ne s'agit pas de l'abbaye cistercienne de Longpont (Aisne) mais du prieuré clunisien sis à Longpont-sur-Orge.

OUZOULIAS (P.) et VAN OSSEL (P.), *L'époque romaine tardive en Ile-de-France. Actes du colloque de Paris (mars 1996). Documents de travail n°s 3 et 4*. Paris, éd. Diocesis Galliarum, 1997, 120 + 150 p.

Dans le n° 4, p. 119-126 : *L'occupation du site de la cour de la commanderie à Chamarande* par A. NAVECTH-DOMIN et p. 129-150 : *Un site de production de céramiques granuleuses du V^e siècle à Vanves* par F. RENEL.

Pajou sculpteur du roi, 1739-1809. Catalogue... Paris, R.M.M., 1997.

Exposition présentée au Louvre du 20 octobre 1997 au 19 janvier 1998 et au Metropolitan Museum of Art de New York du 26 février au 24 mai 1997. Nous signalons les œuvres sculptées suivantes : « Fleuve » (vers 1762) pour Jean Pâris de Monmartel ; buste (vers 1787-1788) de Louis Thiroux de Crosne (1736-1794) ; buste (vers 1784) de Claude-Edmé Labille (1705-1788) père de la portraitiste étampoise Adélaïde Labille-Guiard (1749-1803) ; buste de Nathalie de Laborde (1789) et Nathalie de Laborde (1774-1835) en piété filiale (1792), ainsi qu'un buste d'Hubert Robert (1787), trois œuvres évoquant Méréville. On y trouvera aussi des allusions au cénotaphe de Cook (vers 1786) qui passa de Méréville à Jeurre.

PERNAUD (J.-M.), *Paléo-environnements végétaux et sociétés à l'Holocène dans le nord du Bassin Parisien. Anthraco-analyses de sites archéologiques d'Ile-de-France et de Picardie. Méthodologie et paléo-écologie*. Thèse de doctorat, Paris I, 1997.

PEYRAFITTE (Jacques), *Subdivision de sapeurs-pompiers de Longpont*. Longpont-sur-Orge, Société d'histoire, 1998, in-4°, 42 p.

Picard de Gennes. Évry, Conseil général, s.d. [1998], n.p., ill. Collection « Les Ateliers de l'Essonne » n° 3.

Parmi les illustrations : ensemble de trois sculptures pour le collège Alain fourmier d'Orsay (1993) et ensemble de cinq sculptures pour le collège de Soisy-sur-Seine (1996).

Promenade-découverte dans le vieux Corbeil. Nature et histoire dans les rues de Corbeil-Essonnes. Corbeil-Essonnes, la ville, 1998, in-8°, 26 p.

Souvenirs et vestiges historiques se mêlent aux observations botaniques et ornithologiques. Plan et photos.

QUINET (Bernard), *Boigneville.* Chez l'auteur, 1997, in-4°, 115 p.

Monographie manuscrite bien faite qui réunit une importante documentation. Le chapitre consacré à l'église est particulièrement détaillé. Mais l'indication des sources, surtout dans les derniers chapitres, manque de précision.

Recherche (la) archéologique en France, Bilan 1990-1994 du C.N.R.A. Paris, Ministère de la culture, 1997, in-4°, 460 p.

État de la recherche suite aux fouilles de 1990-1994. Notre région est plus spécialement présente aux p. 55-63 consacrées aux structures d'habitat du Paléo Supérieur.

Région (la) parisienne industrielle et ouvrière. Cultures et recherches. Séminaire d'études n° 3 sous la direction de Noëlle GERÔME, 1996-1997. Paris, DRAC et UMR 306 du CNRS, 1997, in-8°, 148 p.

P. 9-30 : *Les voies d'eau en Ile-de-France, enjeux et problématique* par Bernard LE SUEUR ; p. 31-50 : *Approche du patrimoine ferroviaire mobilier et immobilier de la région parisienne* par Georges RIBEILL ; p. 101-115 : *Entre ciel et terre, les aéroports de Paris* par Nicolas NEIERTZ.

ROUGIER (Stan), *Dieu était là et je ne le savais pas.* Paris, Presses de la Renaissance, 1998, in-8°.

Aumônier du lycée Corot de Savigny-sur-Orge puis de la faculté d'Orsay, prêtre à Gif-sur-Yvette pendant vingt ans, maintenant à Marolles-en-Hurepoix, chroniqueur à La Croix, prédicateur à la télévision, l'auteur s'est surtout efforcé d'aider les jeunes.

SAGASPE (Sandra), *Genèse de la construction et étude de la population initiale du grand ensemble de La Grande Borne à Grigny et Viry-Châtillon.* Mémoire de maîtrise, Paris I, 1997, 198 p., annexes.

Construit à la fin des années 1960 dans une architecture originale, il fut bien accueilli par les habitants, mais refusé par la municipalité qui ne souhaitait pas un tel développement urbain. La détérioration fut progressive.

7 novembre 1998. Inauguration de l'école maternelle Étienne de Lacépède. Leuville-sur-Orge, 1998, in-16, n.p.

Lacépède à Leuville. Recherches faites par l'association « Histoire, nature, environnement leuillois ». Texte de Madame A. NANTY.

SETZEPFANDT (Dominique), *La cathédrale d'Évry, église ou temple maçonnique ?* Paris, Faits et documents, 1996, in-16, 43 p.

Édifice formé d'éléments architecturaux d'origines diverses, dénué de toute élévation spirituelle ou religieuse. Histoire de sa construction et de ses maîtres d'œuvre. Explication des symboles maçonniques et gnostiques qui y figurent.

S.R.A. *Bilan scientifique 1997*. Paris, DRAC, 1998, in-4°, 192 p.

P. 16-17 : *Nouvelles données concernant les campements magdaléniens du Bassin Parisien* (Étiolles...); p. 20 : *L'époque romaine tardive* (villa de Souzy-la-Briche, bilan et inventaire des collections du musée d'Étampes avant toute intervention ; acquisition de terrains par le département en cours).

SIMONIN (D.), *Organisation et contrôle du territoire à l'Âge du Bronze final en Gâtinais occidental. Première approche*. D.E.A., Paris I et Toulouse II, 1997.

Souvenirs-portraits de Gaston de LÉVIS (1764-1830) suivis de *Lettres intimes de Monsieur le comte de Provence au duc de Lévis*. Paris, Mercure de France, 1993. Collection « Le Temps retrouvé ».

Allusions à Brunoy. Portrait de Marie-Angélique de Neufville de Villeroy (1707-1787), duchesse de Boufflers et maréchale de Luxembourg, dame du palais de la reine (1734) et amie de Jean-Jacques Rousseau.

Sur les pas de Delacroix à Champrosay (1844-1863). Itinéraires de promenade. Textes et documents réunis par Pierre WITTMER. Évry, ACTE 91, 1998, in-8°, 55 p.

Reconstitution de promenades effectuées par le peintre à l'aide de son journal et de sa correspondance. Des reproductions de tableaux, dessins et photographies anciennes illustrent le texte.

SZYLOWICZ (Valérie), *Le refuge Saint-Michel de Chevilly-Larue des années 1930 aux années 1960*. Mémoire de D.E.A., Paris I, 1997, 84 p.

TARRÊTE (Jacques) et JOUSSEAUME (Roger), *La fin du Néolithique dans la moitié nord de la France. Histoire de la France préhistorique (de - 3500 à - 2500)*. Paris, La Maison des Roches, 1998, 127 p.

TERROINE (Anne) et FOSSIER (Lucie), *Chartes et documents de l'abbaye de Saint-Magloire*. Tome I. Paris, C.N.R.S., 1998, in-8°, 630 p.

Les tomes II et III sont sortis en 1966 et 1976. Celui-ci comporte une riche introduction et le texte de 278 actes de la fin du X^e siècle à 1280.

Travaux et saisons au XVIII^e siècle. Chamarande 1789. Cahier-élève, niveau cours moyen. Évry, Conseil général et C.D.D.P., 1998, in-8°, 12 p. Collection « A l'école des archives ».

Reproduction de 3 pages d'un livre de comptes de la seigneurie de Chamarande. Commentaire et questions de Jacques LONGUET, Sylvie LE CLECH et Michel CAILLARD.

Trente années d'une communauté. Les Ulis, centre Jean XXIII, 1998.

Édité pour le vingtième anniversaire du Centre, cet ouvrage collectif traite également des paroisses de Mondétour et de Montjay (à Orsay) qui accueillait les premiers habitants des Ulis.

Vie et œuvre de Félicien Rops. Corbeil-Essonnes, la ville et éd. Michel Lafon, 1998.

Villeneuve-Saint-Georges au fil d'un tableau. Brunoy, Société d'art, histoire et archéologie..., 1998, in-4°, 172 p.

A l'occasion du trentième anniversaire de la Société, publication d'un beau volume autour d'un tableau représentant Villeneuve-Saint-Georges peint par Karl-Josef Kuwasseg (1802-1877). On y trouve, entre autres articles, p. 13-29 : *Villeneuve-Saint-Georges au péril de la Fronde (1648-1653)* par Michel CHANCELIER ; p. 31-37, *L'église de Villeneuve...* par Christophe AVENEAU ; p. 38-43 : *Les bâtisses de Villeneuve...* par Véronique AVENEAU ; p. 45-88 : *La Haute-Seine, géographie, histoire et technique* par Philippe BONNIN ; p. 89-97 : *Les moulins de la Haute-Seine* par Olivier BAUCHET et p. 98-110 : *Les moulins de Villeneuve...* par Jean GAUTIER.

VISERY (Sylvette), *Louis-Eugène Lefèvre (1864-1926) un exemple d'érudition savante.* Mémoire de maîtrise. Paris I, 1998, 2 vol.

WINGLER (Clément), *Notre-Dame, architecture et vie religieuse sous l'Ancien Régime.* Étampes, Arch. mun., 1998, in-8°, 40 p.

WINGLER (Clément), *Palais du séjour et château royal.* Étampes, Arch. mun., 1997, in-16, 38 p.

PÉRIODIQUES

AUDUC (Arlette), *Les gisants de Morionville, deux sculptures du XV^e siècle* dans *Histoire de l'Art*, n^{os} 40-41, mai 1998, p. 127-130.

Dans la chapelle du château, détruit, de Morionville à Bruyères-le-Châtel, deux gisants ont été découverts à l'occasion d'une campagne d'inventaire. Il s'agit de Marguerite de Bruyères, épouse de Guillaume des Bordes, morte en 1419 ou 1920 et de Jacqueline, épouse de Jean des Bordes, morte en 1413. Ces statues se trouvaient dans l'église jusqu'à la Révolution accompagnées du gisant de Jean des Bordes. A la fin du XIX^e siècle, des fragments mutilés étaient entassés sous le porche. On ignore quand et par qui ils furent transférés et réunis.

BIANCHI (Serge), *La « bataille du calendrier » ou le décadi contre le dimanche. Nouvelles approches pour la réception du calendrier républicain en milieu rural* dans *Annales historiques de la Révolution française*, n^o 312, avril-juin 1998, p. 245-264.

Nécessité d'étudier et de croiser des sources diverses pour des monographies locales.

BIRABEN (Jean-Noël) et BLANCHET (Didier), *Essai sur le mouvement de la population de Paris et de ses environs depuis le XVI^e siècle* dans *Population*, janvier-avril 1998, p. 215-248.

BONIN (Thierry), *L'habitat rural du haut Moyen Age en Ile-de-France. Un état de la question* dans *Bulletin du Groupement archéologique de Seine-et-Marne*, n^{os} 35 à 38, 1994-1997 (1998), p. 49-67.

Très intéressant bilan des connaissances actuelles sur l'habitat rural du V^e au XV^e siècle d'après les sites fouillés depuis une vingtaine d'années. Ne cite que Saint-Germain-lès-Corbeil et Saint-Pierre-du-Perray pour l'Essonne.

CHEW (Hélène), *Plats ovales en bronze appartenant à une collection privée et au musée des Antiquités nationales* dans *Antiquités nationales*, n^o 29, 1997, p. 71-92.

Étude de quatre plats dont deux, acquis par le musée en 1988, portaient une étiquette leur donnant pour origines Angerville et la collection Hoffmann. Cette attribution semble impossible. Ils viendraient plutôt de Grand (Vosges) et sont datables des II^e et III^e siècles.

Chronique des fouilles médiévales en France dans *Archéologie médiévale*, t. XXVII, 1997 (1998).

On y trouve des comptes rendus des fouilles faites à Arcueil (ZAC de l'église) en 1996 et Méréville (parc du château) et des sondages d'évaluation permettant de connaître l'historique de l'aménagement à Montgeron (1, avenue de la République) par Alain Senée et Vigneux (la Maladrerie) en 1996.

COLLINS (John B.), *Recently identified illustrations for « Les salons bourgeois »* dans *Apollo, the international magazine of the arts*, (Castle Lane, London SW 1 E6 DR), n° 441, novembre 1998, p. 43-47.

Deux illustrations (un D orné et un cul de lampe) de l'essai satirique d'Alphonse Daudet paru en 1878 dans « Les chefs d'œuvre d'art à l'exposition universelle » édité par Émile Bergerat ont été identifiées comme dessins d'Auguste Renoir.

CORBAUX-SABOUREAU (Blandine), *Le moulin de Louis Aragon* [à Saint-Arnoult-en-Yvelines] dans *Vieilles Maisons françaises*, n° 171, février-mars 1998, p. 76-77.

DEPAMBOUR (Claire), *L'application de la réforme cellulaire dans les prisons de Seine-et-Oise (1870-1883)* dans *Histoire de la Justice*, n° 10, 1997, p. 125-145.

Intéresse spécialement la prison de Corbeil construite en 1880-1881 par Jules Laroche.

DESCIMON (Robert), *Élites parisiennes entre XV^e et XVII^e siècles : du bon usage du Cabinet des titres* dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 155, juillet-décembre 1997 (1998), p. 607-644.

DUFOUR (Jean-Yves) et CLAUDE (Caroline), *Une maison de ville du bas Moyen-Age à Étampes, rue de La Roche Plate* dans *Revue archéologique du centre de la France*, t. 36, 1997 (1998), p. 175-188.

Fouille de sauvetage réalisée pendant l'été 1995 au 53 rue de La Roche Plate. Cette maison médiévale présentait deux phases d'aménagement du XIV^e siècle. Ont été dégagés une cheminée, des restes de cuve en mortier hydraulique et une fosse maçonnée riche en mobilier céramique.

DURBET (Gilles) et RIMBAULT (Sylvie), *Données préliminaires sur la préhistoire holocène à Maisons-Alfort* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 95, janvier-mars 1998, p. 85-92.

École (l') des idiots de Bicêtre en 1888 dans *Bulletin d'histoire de la Sécurité sociale*, n° 35, janvier 1997, p. 179-199.

Élections (les) en Essonne sous la direction de Jean-Jacques YVOREL dans *Bulletin de la Société d'histoire de la Révolution de 1848*, 1998.

Fonction (la) des outils en silex dans le Bassin Parisien du Néolithique ancien à la fin du Néolithique moyen dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 95, janvier-mars 1998, p. 594-596.

Projet collectif de recherches pour 1998-2002.

FOUCART-BORVILLE (Jacques), *L'évolution des suspenses eucharistiques en France depuis la fin du Moyen-Age – Paris et Ile-de-France* dans *Bulletin de la Société de l'histoire de l'art français*, 1997-1998.

p. 47, décrit le magnifique ensemble (Annonciation et grand ange portant le ciboire) réalisé par André et Germain Pillon en 1557 pour l'église (disparue) de Tigery.

JEUNESSE (Christian), *Villeneuve-Saint-Germain, Cerny, Grossgartard, Roessen et la synchronisation entre les séquences Néolithique moyen du Rhin et du Bassin Parisien* dans *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 95, avril-juin 1998, p. 277-282.

HINOUT (Jacques), *Essai de synthèse à propos de l'art schématique mésolithique dans les massifs gréseux du Bassin Parisien*, dans *Idem*, t. 95, octobre-décembre 1998, p. 505-523.

JUDRIN (Claude), *Rodin, les peintres et l'Espagne*, dans *Revue du Louvre...*, juin 1998, p. 75-82.

Précise l'origine d'œuvres formant les collections de Rodin à Meudon maintenant au musée Rodin.

LORENTZ (Philippe), *A propos du « réalisme » flamand : la crucifixion du Parlement de Paris et la porte du beau roi Philippe au palais de la Cité* dans *Cahiers de la Rotonde*, n° 20, 1998, p. 101-124.

Voir l'article suivant.

LORENTZ (Philippe), *Le retable du Parlement de Paris et son peintre : trois hypothèses récentes* dans *Bulletin monumental*, t. 156, 1998, p. 309-311.

L'auteur de cette œuvre du milieu du XV^e siècle serait André d'Ypres à qui l'on doit aussi un tryptique de la Passion peint pour Dreux Budé et son épouse Jeanne Peschard. C'était le père de Colin d'Amiens auteur de la Mise au tombeau destinée à la chapelle du château de Louis Malet de Graille à Malesherbes, maintenant dans l'église.

OLIVE (Monique), *Foyer domestique ou foyer annexe. Les modes d'occupation de l'espace des Magdaléniens d'Étiolles* dans *Gallia Préhistoire*, t. 39, 1997 (1998), p. 85-108.

POUGETOUX (Alain) et ZIMMER (Thierry), *Marie-Philippe Coupin de La Couperie : « Mademoiselle d'Arjuzon, implore la bonté divine pour le rétablissement de la santé de Madame la comtesse d'Arjuzon, sa mère, malade dangereusement »* (1864) dans *Revue du Louvre...*, février 1998, p. 71-81.

Étude d'un tableau dont l'auteur est né à Sèvres en 1773 et mort à Versailles en 1851.

SCHWEITZ (Arlette), *A propos de la piété domestique. L'exemple de la communauté orthodoxe d'origine russe dans la région parisienne* dans *Ethnologie française*, 1998, n° 3, p. 406-413.

Évoque le cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois.

TISON (Franck), *Un abbé en politique : Ferdinand Renaud (1885-1965)* dans *Revue Historique*, oct.-déc. 1997, p. 297-332.

Après deux années d'études théologiques à Issy-les-Moulineaux, il est nommé, en 1910, vicaire à Vitry-sur-Seine. Plus tard, aumônier du collège Stanislas, puis sur le cuirassé « Charlemagne », sur le front d'Orient, il réussit, par ses relations et ses initiatives, à gagner la confiance de Benoît XV et joue un rôle important dans la reprise des relations diplomatiques entre la France et la Vatican. Bien renseigné sur les visées allemandes et n'ayant pas réussi à convaincre les interlocuteurs politiques, il choisit, en 1940, la voie de la collaboration pour favoriser sa politique religieuse. Arrêté le 5 septembre 1944, il est libéré en janvier 1945 sans poursuites. Redevenu simple prêtre, il continua à jouer de son influence pour une église traditionnelle.

TOUZERY (Mireille), *La dernière taille. Abolition des privilèges et technique fiscale d'après le rôle de Janvier pour les six derniers mois de 1789 et pour 1790* dans *Histoire et Mesure*, t. XII, 1997, p. 93-142.

Trésor d'église, musée d'art religieux : quelle présentation ? dans les *Cahiers de l'École nationale du patrimoine*, n° 2, 1998.

p. 158-162 : *L'importance de la médiation. A propos de l'« Ecce Homo » de Philippe de Champagne à Port-Royal* par Véronique ALEMANY.

VALENTIN (Frédérique), *Variabilité humaine au Néolithique récent dans le Bassin Parisien* dans *Gallia Préhistoire*, t. 39, 1997 (1998), p. 239-254.

D'après les sépultures et les pratiques funéraires S.O.M.

VALLET (Françoise), *Regards critiques sur les témoins archéologiques des Francs en Gaule du nord à l'époque de Childéric et de Clovis* dans *Antiquités nationales*, n° 29, 1997, p. 219-244.

Cite des fibules et une garniture de ceinture du V^e siècle trouvées à Grigny en 1937-1938.

VILQUIN (Éric), *Cyrano de Bergerac, miroir (déformant) des connaissances et des idées démographiques du XVII^e siècle* dans *Population*, janvier-avril 1998, p. 13-27.

Son père possédait les fiefs roturiers de Mauvières et de Bergerac près Chevreuse.

VOIGNIER (J.-M.), *Louis-Auguste de Schwiter [1805-1889], peintre de portraits* dans *Bulletin de la Société d'émulation de Montargis* n° 107, avril 1998, p. 11-13.

Élève puis ami de Delacroix qui fit son portrait (Londres, National Gallery) et lui légua deux tableaux (un Watteau et un Chardin).

La Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Paris et de l'Ile-de-France a distribué, en 1998, le tome 49 de ses *Mémoires*. Nous intéressent plus particulièrement : p. 7-79, *le prieuré Saint-Denis de la Chartre* par Bernard DUMOUCHEL [collégiale séculière dotée au début du XI^e siècle de terres en Brie et à Nozay, devient, en 1133, prieuré clunisien dépendant de Saint-Martin-des-Champs, possédant une importante censive dans et hors Paris : Gentilly, Arcueil, Cachan... Uni au séminaire de Saint-François de Sales en 1704-1705, vendu comme bien national en 1798] ; p. 133-215, *Des cisterciens aux seigneurs laïques, la ferme d'Ithe (Yvelines), dépendance des Vaux-de-Cernay* par Jérôme BLACHON ; p. 265-310, *Colons et colonnes à travers les correspondances départementale et municipale de l'ancienne Seine-et-Oise, XIX-XX^e siècles* par Béatrix de BUFFEVENT.

L'institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France a diffusé, en 1998, ses *Cahiers* n° 119-120 (déc. 97-janv. 98), 2 volumes sous le titre : *Trois siècles de cartographie en France*. De nombreux articles intéressent l'Ile-de-France : dans le vol. I, p. 5-13 ; *Traces et tracés* ; p. 16-37, *Trois siècles de cartographie en Ile-de-France* ; p. 38-55, *Évolution des limites administratives* ; p. 56-85, *Stratifications de cartes et aménagement* ; p. 86-113, *La carte topographique des environs de Versailles dite « carte des chasses »* ; p. 114-141, *la carte de France dite « carte d'État Major »* ; p. 142-169, *la carte de France type 1900* ; p. 170-195, *Carte de France type 1922* ; p. 196-205, *Le virage des « trente glorieuses »*

de la région parisienne à l'Ile-de-France ; p. 206-221, 250 ans d'évolution de l'occupation du sol ; p. 222-249, *Le cadastre, la parcelle et la limite*. Dans le volume II, p. 6-23, *La ville panoramique. Évolution des regards aériens sur Paris et sa banlieue* ; p. 24-31, *Route et cartographie 1650-1750* ; p. 32-45, *Quand le chemin de fer apparaît...* ; p. 46-59, *L'aménagement des voies de navigation...* ; p. 140-157, *Lieux nommés lieux d'histoire. Entre les Parisii et les Carnutes*.

Le bulletin de liaison du Service régional de l'archéologue : *Archéologie en Ile-de-France* porte, en 1998, le n° 7. Il rend compte brièvement des sondages, fouilles, animations, projets archéologiques de l'année.

Un numéro hors série de *Décision environnement, magazine professionnel de l'environnement* est paru en novembre. Il est entièrement consacré à l'Ile-de-France (102 p.).

ACTE 91 a publié deux numéros de *Libre Accès*. Le n° 17 (mars) donne les textes des sept lauréats récompensés par le jury du 9^e prix départemental du Patrimoine dont le thème était « Contes et nouvelles d'Essonne ». Ils ont pour cadres : Étampes, Juvisy-sur-Orge, Montlhéry, Quincy-sous-Sénart et Soisy-sur-Seine. Le n° 18 (septembre) est consacré aux bibliothèques : Corbeil Essonnes, Étampes et Yerres.

Le comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne a distribué *L'Écho du Comité* n° 12 (mars), 13 (juillet) et 14 (novembre) qui donnent des informations sur l'avancement des recherches, la publication du guide des sources, la préparation du colloque, de l'exposition, des monographies (voir *infra* chronique).

Le groupe d'études, de recherche et de sauvegarde de l'Art rupestre (GERSAR) a fait paraître trois bulletins. On trouve dans le n° 43 (1997) : p. 56, *Chronique des abris ornés* par Alain BENARD ; p. 12, *A propos de la dalle gravée de la Roche Feuilletée à Milly* [disparue] par le même et p. 21-23, *la table décennale par auteurs* des articles publiés dans *Art Rupestre* de 1985 à 1995. Dans le n° 44 (1997), outre la chronique des abris ornés, nous avons noté : p. 5-8, *Sondage à l'abri orné du Cavalier, le Coquibus, Milly* par A. BENARD ; p. 12, *Menace sur le site du Puy Sauvage à Baulne* par le même et p. 23-28, *A propos de la céramique trouvée à l'ouest du massif de Fontainebleau* par François BEAUX [il s'agit de la poterie trouvée au Vaudoué et à Ballancourt, présente sur de nombreux sites des vallées de l'École et de l'Essonne dont on ne connaît

pas l'origine.] Dans le n° 45 (1998), nous signalons p. 26-32, *Présence de gravures de l'Age du Bronze dans l'art rupestre de Fontainebleau* par Yves MERIAN.

Dans les bulletins n° 77 à 80 (mars à déc. 1998) du Centre généalogique de l'Essonne, nous avons remarqué : *Ascendance de Felix Potin, épicier à Paris* par Pascal HERBERT ; les dépouillements des minutiers d'Angerville et du Val-Saint-Germain et *les brevets de maîtres de poste en Ile-de-France (1692-1773)* par Denis WATEL.

La société d'art et d'histoire du pays de Châtres a publié ses bulletins n°s 22 et 23. Ils comportent : n° 22, p. 8-14, *Célestine de Varreux. Sa vie à travers ses œuvres*, par M.-M. THIBIERGE ; p. 15-24, *Le moulin de Fourcon après la Révolution* par M. PLUQUET ; p. 26-32, *Adieu à la Petite-Folie* [à Saint-Germain-lès-Arpajon] par la même ; p. 33-39, *Le toboggan disparaît, vive l'échangeur* [de la R.N. 20] par G. VERRIER et p. 40-42, *Le plan d'alignement de la Grande-Rue d'Arpajon en 1781* et n° 23, p. 10-13, *L'orgue de l'église Saint-Clément d'Arpajon* par Gilbert VERRIER ; p. 20-29, *Essai comparatif sur la répartition des métiers à Saint-Germain-lès-Arpajon et à Arpajon en 1850* par M. PLUQUET ; p. 30-31, *Les arbres de la liberté de Saint-Germain-lès-Arpajon*, p. 32-38, *Plainte contre le maire de Saint-Germain-lès-Arpajon en 1847* par M. PLUQUET ; p. 39-41, *Célestine de Varreux, les premiers pas d'une romancière* par M.-M. THIBIERGE ; p. 45-46, *Le buste de Marianne en la mairie de Saint-Germain* par M. PLUQUET et p. 47, *Plan terrier du marquisat d'Arpajon, 1720* par A. PABIOT.

L'association historique et archéologique du Vieux Bruyères a fait paraître le n° 13 de son bulletin de liaison. Nous y avons relevé p. 5-6, *Bruyères-le-Châtel berceau d'hommes célèbres* [Pierre Daussy, ingénieur hydrographe et géographe, 1792-1861] ; p. 7-8, *A propos du Plessis-Saint-Thibault* ; p. 15-17, *Chrétien-François de Lamoignon et Boissysous-Saint-Yon* [d'après la monographie d'instituteur] ; p. 18-22, *L'énigme des gisants de la chapelle de Morionville* ; p. 23-25, *Bruyères et ses centenaires* ; p. 26-42, *Un singulier châtelain : Eugène-Gabriel Lefaucheux* [inventeur du revolver, 1832-1892], tous articles signés par Christiane BALUFIN.

Les n°s 35 et 36 de la société historique de Dourdan-en-Hurepoix ont paru en juin et décembre. On trouve dans le n° 35 : p. 9-20, *Une loge du Grand Orient à Dourdan en 1787* par Bruno DURAND ; p. 21-25, *L'église Saint-Mamert de Châtignonville* par Jean-Jacques

IMMEL ; p. 28-29, *Les cinq abreuvoirs de Dourdan* par André GARRIOT ; p. 30-32, *Les épis de faitage* par Gérard COLIN ; p. 33-59, *Ange de Laborde-Boutervilliers. Voyage autour du monde avec Lapérouse* par B. DURAND ; p. 64-65, *Un tremblement de terre à Ablis en 1760 ?* par Jean-Luc PRETER ; p. 66-71, reproduction d'un article de Marius FLOBERT, *Promenade aux « Trous qui soufflent »* paru dans *Les Nouvelles* des 19 et 26 juillet et 2 août 1962 ; p. 72-77, *Les marques de contrevents à Dourdan*, par Gérard THIEMMONGE ; p. 78-87, *Connaître Dourdan* [du carrefour Héron aux Jalots] par A. GARRIOT ; p. 88-89, *Un cannibale à Saint-Martin-de-Bréthencourt* [en 1824] par B. DURAND et p. 90-95, *L'origine des noms de lieux-dits de Dourdan et environs* par G. THIEMMONGE. Le n° 36 comporte : p. 2, complément à l'article *Une loge du Grand Orient...*, p. 3-11, *Les loups à Dourdan et dans le sud de l'Île-de-France* par B. DURAND ; p. 12-16, *L'église de Saint-Sulpice de Favières, témoin de l'architecture gothique rayonnante d'Île-de-France* par J.-J. IMMEL et G. THIEMMONGE ; p. 17-20, *Les jetons de la Société du Parterre à Dourdan* par Michel PRIEUR et B. DURAND ; p. 21-28, *Étienne Geoffroy-Saint-Hilaire, un grand savant, un homme de cœur et un homme d'action* par M. Michel MARTIN ; p. 29-45, *Papa Tam* [Roustan] ; p. 46-48, *Le cachet de la collégiale de Dourdan* par G. THIEMMONGE, p. 49-53, *Jean-François Regnard* [texte d'une préface de 1858] ; p. 54-56, *Un sanctuaire celtique à Sainte-Mesme la déesse Silgina* ; p. 57-65, *La vie à Dourdan et dans sa région à la fin du XIX^e siècle* par J.-L. PRETER ; p. 66, *Le « Trou qui arrosait » de la ferme de Châteaupers* par A. GARRIOT ; p. 67-79, *Connaître Dourdan* [place Jean-François Noël à square Joseph Guyot] par A. GARRIOT ; p. 80-84, *Les épis de faitage* (suite) par G. COLIN et p. 85-86, *Vol sur le grand chemin d'Étampes à Dourdan* par Bernard DEGOUTTE.

Les Amis du château de Dourdan et de son musée ont diffusé leurs bulletins de liaison n° 12 (avril), 13 (juillet) et 14 (novembre). Nous avons noté dans le n° 12, p. 1 à 5 : *Église Saint-Germain l'Auxerrois de Dourdan. Esquisse d'une chronologie de la construction* [avec plan - d'après sa récente thèse] par Pierre-Yves CAILLAULT ; dans le n° 13 : *La révolution de 1848 au Val-Saint-Germain* par Marianne CHARDINE ; dans le n° 14 : p. 1-2, *Mendiants et mendicité à Sainte-Mesme au XIX^e siècle* par H. Kahan ; p. 2-3, *Lebrun et Dourdan* par Liliane PRISCA-MORANO et p. 4-8, *Le hameau de Grillon* [au début du XIX^e siècle] par M. CHARDINE.

L'Association « Étampes Histoire » a fait paraître en avril 1997 le n° 0 de ses *Cahiers*. On y trouve un article de Françoise HÉBERT-ROUX, *Le suffrage universel à Étampes en 1848*.

En septembre de cette année est sorti le n° 1 sous le titre « A la découverte de Notre-Dame du Fort » (40 p., ill.). Il comporte : p. 4, le plan de l'église ; p. 5-9, *Les cultes fondateurs* par F. HÉBERT-ROUX ; p. 10-14, *Une architecture originale* par Jean-Pierre DURAND ; p. 15-24, *Le portail royal* par Claudette BODIN et Marie-José MAGOT ; p. 25-26, *Le portail occidental* par les mêmes ; p. 27-29, *Les peintures murales* par Jacques GÉLIS ; p. 30-34, *La restauration du bel orgue du XVI^e siècle* par Xavier EUSTACHE et p. 35-38, *Les vitraux* par J. GÉLIS.

La Société historique et archéologique d'Évry et du Val-de-Seine a publié ses bulletins n°s 11 et 12. Le n° 11, évoque la Révolution de 1848 par une étude sur le pont Aguado et une documentation sur la vie communale au milieu du XIX^e siècle. Le n° 12 est consacré à Decauville.

« Linas Patrimoine et Traditions » a diffusé ses bulletins n°s 11 à 14 (septembre 1997 à juin 1998). Nous y avons relevé : *Fontaines et lavoirs au XIX^e siècle* par Roger BERTEL (n° 11) ; *Église de Linas. Les découvertes archéologiques [de 1845 à 1997]* par Denis PETIT (n° 12) ; *Église de Linas. Des textes à l'histoire* [très bonne synthèse] par le même (n° 13) et *La Salemouse, notre vallée* par R. BERTEL (n° 14).

La Société historique de Longpont-sur-Orge a distribué son bulletin n° 11. Nous y avons remarqué un émouvant hommage au président disparu Jacques Médard et p. 30-35, *Les dépendances seigneuriales de Longpont* par Claude AUDIGÉ ; p. 48-50, *La fête et la distribution des prix à Longpont* par Jacques PEYRAFITTE et p. 59-61, *Exemple de restauration de style, le parc de Villebouzin [vers 1913]* par Édouard-André RENÉ.

« Mennecy et son histoire » a fait paraître ses quatre bulletins annuels. Dans le n° 55 (mars), on trouve : *Mennecy et ses histoires d'eau* (suite) par Pierre BLANCHOT. Dans le n° 55 (juin) : p. 6-14, *La mairie de Mennecy* par Nicole DUCHON et p. 15-17, *Hommage à un gendarme résistant* [Ernest Busset]. Dans le n° 57 (septembre) : p. 6-17, *Mennecy au temps de Louis-Philippe* par P. BLANCHOT et dans le n° 58 (décembre) : p. 7-21, *1848 à Mennecy ou le réveil citoyen* par P. BLANCHOT, Nicole DUCHON, Jean LEBERT et Michel ROPERS.

La Société historique et archéologique du canton de Méréville, qui n'a rien publié depuis 1991, a sorti, en octobre, un bulletin qui fait le bilan de trente ans d'activités. Y figure en outre, une étude : *Le choléra de 1832 à 1849* par Raymonde AUTIER.

L'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Moigny-sur-École, créée en 1997, a diffusé son premier n° de « Moigny et son histoire » consacré à l'église, aux lavoirs et aux rues.

La Société d'histoire locale de Montgeron a distribué son bulletin 1997-1998. Nous signalons : p. 8-18, *Montgeron au milieu du XVII^e siècle. Les années 1640-1650. La Fronde* ; p. 19-24, *Le siège de Villeneuve-Saint-Georges en 1652* et p. 34-36, *Montgeron sous la seconde République (1848-1852)*, trois articles dus à Michel CHANCELIER.

« Si Ormoy m'était conté » a publié ses bulletins n° s 17 à 19 (janv. à sept.). Nous y avons relevé dans le n° 17 : p. 5-12, *Avril 1814, Ormoy pillé et dévasté par les troupes françaises* et p. 13-22, *Cadastres et terriers d'Ormoy avant la Révolution* par Pierre BLANCHOT ; dans le n° 18, p. 6-18, *L'autoroute du sud de Paris* et dans le n° 19, *Le village et la seigneurie d'Ormoy pendant la deuxième moitié du XVI^e siècle* par P. BLANCHOT.

Le Comité d'histoire locale d'Orsay et des environs fait paraître depuis 1992 ses *Cahiers de Chloé*. Dans celui de cette année, on trouve : *La chapelle de Mondétour, Notre-Dame de la Plaine* par Jean LAROUSSE ; *Il y a plus de soixante ans... Hélène Boucher* par Sandrine LEMONNIER ; *L'homme aux deux révolutions, Nicolas Appert* ; *Le docteur Jean Lanouvelle* par Michel VIALARON et *Les premières rosières d'Orsay* par André PASCAL.

« Saint-Vrain et son histoire » a sorti le n° 2 de *Saint-Vrain jadis*. Y figurent la suite de *La vie à Saint-Vrain avant la Révolution* ; *La vie quotidienne à Escorcy sous Louis XI* et *La justice de Billy*.

« L'historique de Verrières-le-Buisson » a diffusé le n° 23-24 de *Connaissance de Verrières* qui donne la fin de la longue étude de Michel COLONNA-CECCALDI sur *la forêt de Verrières* : l'exploitation forestière, l'utilisation récréative, les problèmes posés par la présence humaine et la conclusion (108 p., ill.).

La Société des Amis de la forêt de Rambouillet a publié en 1997 le n° 39 de *Pays d'Yveline, de Hurepoix et de Beauce*. Il comporte : p. 2-6,

Contrepoint aérien. [L'élévation en acier patinable pour l'allée de La Mormaire en limite de la forêt de Rambouillet] par Laurent LEBON et p. 12, *Promenade en gondole à Rambouillet* [barque solaire du sculpteur tchèque Kàrel].

Le comité de liaison des sociétés d'histoire et d'archéologie du Val-de-Marne a distribué *Clio* 94, n° 16. Nous y avons relevé : p. 26-30, *Un bref regard sur les tombes historiques du Val-de-Marne* par Jean-Pierre THOMAS ; p. 47-52, *La ferme aux oies* [à Vitry] par André CARVILLE ; p. 53-55, *La tête à l'oie* [jeu] par Jean-Pierre NICOL ; p. 99-104, *Des kermesses aux fêtes à Arcueil* par Robert TOUCHET ; p. 105-128, *Maisons-Alfort : fêtes et loisirs jusque dans les années 1939* par Marcelle AUBERT ; p. 129-138, *Les manifestations musicales à Alfortville* par Denise CABIN ; p. 139-144, *Inventaire d'un répertoire d'une famille d'amateurs de musique* [de Charenton] par Jacqueline GUDIN ; p. 145-150, *Villégiature et banlieue résidentielle : le sud-est parisien au XIX^e siècle* par Isabelle RABAULT-MAZIÈRES ; p. 151-162, *La partie de campagne au XIX^e siècle* par Julia CSERGO ; p. 201-212, *Les fêtes aériennes* [à Port-Aviation et à Orly] par Janine HÉNIN.

Dans le n° 5 (1997) du bulletin des Amis du Vieux L'Haÿ nous signalons : p. 5-11, *Bronzac et son temps* par Guy MITTARD ; p. 13, *Il y a 100 ans maraudage dans le vignoble de L'Haÿ* par Georges MASSIOT et p. 14-15, *La Bièvre, c'était notre Amazone!* par Daniel et Raymond BERLAND.

Le Cercle d'études savantes de Villeneuve-le-Roi (CESAF) a fait paraître en 1997, trois fascicules. Nous avons noté dans le n° 2, p. 14-15, *Testament de messire Jacques Martin, curé de la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul...* par Édouard CRUSSON et p. 14-15, *Donation par Monseigneur de Ségur à la fabrique d'Ablon...* par le même et dans le n° 3, p. 6-11, *Famille Le Pelletier seigneurs de Villeneuve-le-Roi* par Jean GIBOUREAU et p. 12-15, *Les frises d'Ablon* par E. CRUSSON.

La Société d'histoire de Vitry-sur-Seine a diffusé ses n°s 41 à 44 (juin 1997 à mars 1998). On y trouve quatre articles d'André CARVILLE : *Archéologie et préhistoire* (n° 41, p. 2-17) ; *Gaulois et gallo-romains* et *La Ferme aux oies* (n° 43, p. 3-9) enfin *Fiefs et seigneurs* et *La baignade du Port à l'Anglais* (n° 44, p. 3-10).

Le bulletin d'art et d'histoire de la vallée du Loing dans son n° 1 de 1998 a donné trois articles qui nous intéressent : *Du nouveau sur le chevalier du Boulay et l'affaire de Milly, 1570* par Valérie RAPHAËL ; *Les origines de Marie de Selve* par Paul GACHE et *Une épidémie dans les compagnes gâtinaises au début du XIX^e siècle* par D. COMBE-MACLIN.

Les Amis du patrimoine du canton de La Chapelle-la-Reine ont publié le n° 9 de leur revue *Le passé présent*. Y figure une étude de Roland GARNIER, *L'apprentissage du suffrage universel par les villageois du Gâtinais*, p. 12-31.

Parmi les articles historiques parus dans les bulletins municipaux, nous avons relevé : *René Charton* [résistant fusillé en août 1944] par Ghislaine CRISTOFOLETTI ; *On était complètement ensevelis* [bombardement du 18 avril 1944] par Pierre TESSIER et *Michel Brigat ou l'histoire des forges d'Athis* dans *Info-Athis* (n°s 203, 204 et 207, mars à juin) ; *La mémoire de Breuillet à travers le récit des anciens* par Claude CHEVRINAIS dans *Breuillet infos* (n° 152-153, oct.-déc.) ; *Les théâtres de Brunoy et Brunoy au Moyen Age* par Jacques GAUCHET dans *Brunoy Magazine* (n° 118-123, janv. à déc.) ; *Moulin d'hier et de demain* dans *Informations municipales de Bures-sur-Yvette* (n° 25, janv.) ; *Corbreuse après la Révolution ; Allery ; Origines de Corbreuse* par Madeleine MAZIÈRE dans *Corbreuse B.M.* (n° 108 à 111, hiver 97-automne 98) ; *Des armoires pour D'Huison-Longueville* dans *Vivre ici, B.M.* (n° 19, juillet) ; *Étiolles sous la Révolution* [cahier de doléances] par Pierre POSTEL dans *Le Petit Etiollais, B.M.O.* (n° 38, janv.) ; *L'héritage de la famille Danne* [chercheurs en radioactivité] ; *Le baron de Méneval livre ses secrets ; L'église Saint-Rémi, Rencontre avec Pierre Potier* [chimiste] dans *Gif info* (n°s 239, 240, 243, juin-déc.) ; *Gometz-le-Châtel de 1848 à 1849, l'état civil* dans *Gometz-le-Châtel B.M.* (n° 153, avril) ; *Grigny au temps de l'édit de Nantes* dans *Grigny info* (n° 110, oct.) ; *Le décès de l'abbé Lauer ravive les souvenirs* dans *L'Ignissois, J.M. d'information* (n° 64, sept.) ; *L'école et la mairie, La Saint-Vincent, la Voierie, Le blason et Le marquisat* dans *Leuville-sur-Orge, B.I.* (n° 24-30, janv.-été) ; *Nouvelles rues, anciens noms* dans *La vie à Nozay* (n° 40, mars) ; *En direct d'Atlanta* [à propos du camp d'aviation d'Orly], *Les fêtes aériennes de 1920 à 1939* et *Pour ne pas tomber dans le panneau* [le relais de poste] par Jeannine HÉNIN dans *Paray-Vieille-Poste, Infos-flash* (n°s 102-105, févr.-mai) ; *Découverte d'une sépulture seigneuriale dans le bras sud du transept de l'église à l'occasion de la dépose du carrelage, le 4 décembre 1997* dans *La Gazette du Plessis-Pâté* (n° 44, mai) ; *Tou-*

louse-Lautrec au château des Bâville [tournage du film] et *Les lieux-dits* (suite) dans *Saint-Cheron en bref* (n^os 122, 128, 131, 137, juillet 97-déc. 98) ; *Les anciens moulins et la famille de Saint-Germain, seigneurs de Saint-Maurice* par Louis DUCERF dans *B. M. de Saint-Maurice-Montcouronne* (janv. et juin) ; *La famille Tambonneau, seigneurs de Vert* ; *Les insurgés parisiens vont-ils s'emparer de la poudrerie du Bouchet*. [en 1838] ; *Pendant qu'Abraham Duquesne bombarde Alger, ses domestiques boivent son vin, dans sa cave, à son insu* ; *Exploitation mortelle à la poudrerie du Bouchet le 17 juillet 1848 et C'était au siècle dernier, l'extraction de la tourbe dans les marais communaux* par Guy LECLERC dans *Vert-le-Petit, vivons ensemble* (n^{os} 1 à 5, févr.-déc.) ; *Récit d'un pompier volontaire sous l'Occupation* dans *Vivre à Villebon* (n^o 73, avril) ; *Maurice Sabatier* par Marie-Paule GUE-RIF ; *Momon Delfour de Viry-Châtillon, trois coupes du monde* ; *Les archives sortent de leur réserve et Les Bouchons Couronne* par Sylvie JOUBERT dans *Hélice Magazine, J.M. de Viry* (n^{os} 24, 29, 31, 34, janv.-déc.).

Dans les bulletins paroissiaux, nous avons noté : *Rencontre* [avec Hervé Vernhes] dans *l'église d'Orsay à propos d'une toile en deux tableaux évoquant saint Martin et le partage* ; *La fondation de l'IHES* [Institut des Hautes Études scientifiques], *Léon Motchane* [installé à Bures depuis 1962] par Louis MICHEL dans *Le Messager de Bures* (fév. et nov.) ; petits articles archéologiques de Frédéric GATINEAU et *Au fil de l'eau : l'Orge* par Victor POLONI dans *Le trait d'union du secteur paroissial de Dourdan* (janv. à déc.) ; *Dans l'église d'Orsay, découverte d'une statue [détruite et enterrée] de saint Apprilus* [pêcheur et ermite encore vénéré au XVIII^e siècle datant de 1764 et installée dans l'église en 1769] dans *Chronique d'Orsay* (n^o 343, avril) ; *L'histoire de la paroisse* (suite) par Marius CIBOULET dans *La voix de Saint-Michel* [sur Orge] (n^{os} 1 à 5, févr.-déc.) ; *Cent cinquante ans d'histoire de nos écoles et Les soixante-dix ans de l'église Sainte-Thérèse* par Geneviève et Yves HOCDE dans *Grain d'orge, B.P. de Savigny-sur-Orge* (n^o 149-150, oct.-déc.).

Enfin, nous signalons dans le journal, *La Marseillaise de l'Essonne : Les mutineries de 1917* [et les grèves dans les usines de l'Essonne] par Jacques MÉDARD (été 97).

TRAVAUX EN COURS

BIBAUT (Daniel), *Les bals populaires en région parisienne entre 1870 et 1914*, D.E.A. d'histoire.

CHAMAGNE (A.), *Conservation, restauration et mise en valeur de la tour de Montlhéry*, Mémoire de maîtrise, Paris I.

CORDUANT (Gurvan), *La juine aux XVIII^e et XIX^e siècles*, mémoire de maîtrise d'histoire, Paris I.

COURMONT (Philippe), *Le château de Montlhéry*, thèse d'histoire de l'art.

CREVOISIER de VOMECOURT (Melle), *Les carmes déchaux de Paris et de Charenton au XVII^e siècle*, thèse de l'École des Chartes.

DRAPIER (Florine), *Les dots et pensions des bénédictines de Gif-sur-Yvette*, Mémoire de maîtrise, Paris I.

DEQUEKER (Mme), *Les plantes médicinales en Gâtinais des origines à nos jours*.

FINELTAIN (Élisabeth), *Le sens d'un village, Soisy-sur-Seine de 1800 à nos jours*, D.E.A. d'architecture.

HEBERT (Delphine), *Les notables d'Ile-de-France aux XVII^e et XVIII^e siècles*.

JANCOY (Céline), *Les divorces en Seine-et-Oise*, Mémoire de maîtrise, Paris I.

LUCAS (Isabelle), *La faillite du fermier général Haudry de Soucy*, Mémoire de maîtrise d'histoire moderne.

MARSAC (Stéphanie), *Saint-Cheron, 1860-1914*, Mémoire de maîtrise d'histoire, Paris I.

PLUQUET (Michelle) et LALUCQ (Annick), *Histoire du monastère de Saint-Eutrope à Saint-Germain-lès-Arpajon*.

Chronique

Agence culturelle et technique de l'Essonne

L'Agence a poursuivi son cycle de conférences pendant le premier semestre. On a pu entendre : Bruno Vayssière « Le logement collectif depuis les années soixante », le 17 janvier ; Laurent Bony « Le logement individuel depuis les années soixante », le 10 février ; Georges Trébuchet « La maison Vilmorin : histoire d'une famille et d'une entreprise », le 14 mars ; Pierre Wittmer « Le jardin régulier au XVII^e siècle, entre maniérisme et classicisme », le 28 avril et Gabrielle Joudiou « Du jardin régulier au jardin pittoresque au XVIII^e siècle », le 12 mai.

Elle a décerné le 10^e Prix du patrimoine (voir *infra*, p. 197) et publié, outre sa revue *Libre Accès* des itinéraires de promenade sur les pas de Delacroix (voir *supra* : bibliographie).

Elle a participé à la préparation du colloque sur la 2^e République (voir *infra*) et organisé une exposition sur Delacroix (voir *infra*) et une autre sur l'industrialisation.

Archéologie

Les Journées archéologiques d'Ile-de-France ont eu lieu les 28 et 29 novembre à l'École Normale Supérieure. La première journée était consacrée aux matières premières minérales. Six communications concernaient toute l'Ile-de-France : « Géologie et archéologie : l'homme et son terroir » par Christian Montenat ; « Les stratégies d'acquisition du silex durant la préhistoire » par Anne Angereau et Boris Valentin ; « Enquête sur la pierre à bâtir » par Marc Viré ; « Choix de matériaux dans les monuments néolithiques » par Jean Leclerc et Philippe Chambon ; « La pierre et le marbre dans les monuments antiques et médiévaux » par Annie Blanc, Danielle Magnan, Michaël Wyss et Laurent Guyard ; « La fabrication des tuiles » par Stephan Gouzougouec.

Le second jour était réservé à l'actualité régionale. On y a entendu « 25 ans de prospection aérienne à Souzy-la-Briche » par Michel Petit et « Le Site de Chevilly-Larue, nécropole et habitat du X^e au XVI^e siècles » par Anne-Aimée Lichon.

Au printemps 2000 se tiendra le 2^e colloque d'Archéologie en Ile-de-France. Le thème retenu est l'époque romaine tardive. Organisation et occupation du territoire.

Archives départementales

Les collections se sont accrues de 288,22 m dont 57,80 m transférés de Versailles. A noter, parmi les archives publiques, des documents anciens divers (1581-1792) provenant de Montlhéry et, parmi les archives de l'ancienne Seine-et-Oise, le notariat de Chevreuse (1778-1791) et les dossiers de dommages de guerre (1940-1965). Enfin, dans les archives privées, nous avons remarqué des notes concernant les comtes de Corbeil et de Melun (1000-1500) par M. Yves Lafosse ; le chartrier de la seigneurie de Marcoussis (1312-1789) ; les papiers de M. Maurice Lahaye ; des documents provenant de la tuilerie Gilardoni à Corbeil ; le cartulaire du prieuré Notre-Dame de La Ferté-Alais (fin XV^e siècle) ainsi que des registres fonciers des prieurés Saint-Pierre et Saint-Laurent de Montlhéry, Saint-Éloy de Longjumeau et du couvent Saint-Eutrope de Chanteloup (1550-1784) et un registre de baptêmes et sépultures de Brétigny (1589-1599), tous documents retrouvés à la mairie de Montlhéry.

A citer également : 587 plans sur calque d'un métreur de Palaiseau (1945-1987) ; 1 680 photos d'actualité par Jacques Tricot, photographe du journal *Le Républicain* (1968-1980), 63 photos du corps expéditionnaire américain basé à Orly (1917-1919) et 70 cartes postales.

Parmi les nouveaux instruments de travail, il convient de remarquer le répertoire numérique de la série U justice (1800-1940) par Elisabeth GUILITCH, 230 pages.

En ce qui concerne les bâtiments, à Chamarande, la paroi moulée et quatre étages du silo ont été réalisés en 1998. Les travaux d'aménagement des bureaux se sont poursuivis. Les ponts de la cour d'honneur et de la commanderie ont été restaurés. L'inauguration est fixée au 17 septembre 1999.

Centenaire de la mort de Félicien Rops

Ce peintre, graveur et illustrateur est décédé dans sa maison de la Demi-Lune à Essonnes, le 23 août 1898. De nombreuses manifestations ont commémoré cet événement : A Namur d'abord sa ville

natale où deux expositions lui furent consacrées, à Paris, au musée-galerie de la SEITA où fut présenté un choix de ses dessins, du 21 octobre au 13 décembre, à Corbeil-Essonnes enfin où se succédèrent spectacles, films, conférence et grande exposition à la chapelle Saint-Jean du 23 octobre au 31 décembre. Des biographies et catalogues ont été publiés à cette occasion. Voir *supra* : Bibliographie.

Colloque « Essonne au temps de la Seconde République »

Organisé par le Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne et par ACTE 91, ce colloque tenu à Crosne les 21 et 22 novembre a remporté un grand succès. Quinze communications y furent faites : « L'éducation de l'enfant... » par Christian Carenton et Jocelyne Douchin ; « Mairies et mairies-écoles... » par Dominique Hervier et Brigitte Blanc ; « L'institution municipale : Méréville » par Raymonde Autier ; « Conscription et Garde nationale... » par Annie Crépin ; « 1848 : pas de liberté pour les théâtres... » par Romuald Féret ; «... des vigneronns aux jardiniers » par Marie-José Magot et Claudette Bodin ; « Le chemin de fer dans la basse vallée de l'Yerres » par Michel Chancelier ; « Moulins en Essonne... » par Muriel Genthon et Arlette Auduc ; « Du patronage... à la colonie pénitentiaire de Petit-Bourg, 1843-1852 » par Annie Levrey et Anne-Marie Jouve ; « Ernest Féray à Essonnes... » par Philippe Oulmont ; « Aimé-Stanislas Darblay... » par Jean-Pierre Williot ; « Élection présidentielle et plébiscites, 1848-1852... » par Xavier Gosset ; « La répression des journées de juin 1848... » par Élisabeth Guilitch ; « La barricade d'Essonnes, 23-24 juin 1848 » par Serge Bianchi ; « Des socialistes dans le Sud Essonne... » par Françoise Hébert-Roux.

A cette occasion fut présentée une exposition sur l'industrialisation de 1841 à 1914 réalisée par ACTE 91.

Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne

Le comité s'est réuni en assemblée générale le 8 janvier à Ris-Orangis. Outre la préparation du *Guide des sources...* sont envisagés un colloque et une exposition sur l'industrialisation au XIX^e siècle. En plus des réunions à Ris-Orangis des 26 mars, 18 juin, 17 septembre, 3 novembre et 8 décembre, des séances de travail collectives ont eu lieu aux Archives départementales tout au long de l'année.

Le guide est sorti le 26 mars sous le titre *L'Essonne au milieu du XIX^e siècle* (voir *supra* : Bibliographie). Le colloque s'est tenu à Crosne les 21 et 22 novembre (voir ci-dessus) où a été présentée l'exposition préparée par ACTE 91.

Le comité a également participé à l'exposition « Un printemps pour la République » présentée à l'hôtel du Département le 26 septembre.

Les *Actes* du colloque et quatre volumes de textes sortiront en 1999.

Enfin, trois numéros de « L'écho du comité » ont été distribués (n^{os} 12, 13, 14) en mars, juillet et novembre.

Expositions

L'Office national des forêts a présenté, en février, à la faisanderie de Sénart (Étiolles), une très intéressante exposition « La forêt de Sénart au fil du temps... » qui a été, à nouveau visible à Montgeron en novembre-décembre accompagnée de « Flore et faune autour du marais » proposée par Michel Bétis.

Monuments historiques et sites

Ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques :

- à Juvisy-sur-Orge, l'observatoire Camille Flammarion par arrêté du 12 juin 1996 ;
- à Lardy, les fours à chaux et les bâtiments liés à leur fonctionnement par arrêté du 17 décembre 1996 ;
- à Milly-la-Forêt, les toitures du château, la salle des gardes, et le sol limité par les douves et l'allée de la Garenne, par arrêté du 16 juillet 1996.

A été inscrit à l'inventaire supplémentaire des sites, l'ensemble de la propriété « Le Lièvre d'or » où se situent les fours à chaux de Lardy.

A été classée Monument historique (objet mobilier) la pergola de la douce France à Étampes, par arrêté ministériel de septembre 1998.

La collection des meubles, livres, objets scientifiques, etc. conservée à l'observatoire Flammarion de Juvisy-sur-Orge a été en partie classée en partie inscrite par arrêtés de novembre 1997.

Notes d'histoire littéraire et artistique

Un album de photographies (en quatre volumes) réalisées par Édouard Baldres (mort à Arcueil en 1889), intitulé « Réunion des Tuileries au Louvre, 1853-1857. Recueil de photographies publié par ordre de S. Exc. M. Achille Fould, ministre d'État de la Maison de l'Empereur » a été offert au musée du Louvre.

Une exposition consacrée au peintre Pierre Bonnard (né à Fontenay-aux-Roses en 1867) a été présentée à la Tate Gallery de Londres en février. Une assiette de faïence décorée par ce même artiste, vers 1906-1910, a été offerte au musée d'Orsay ¹.

L'exposition « Félix Bracquemond (1833-1914), graveur : du réalisme au japonisme » a été organisée par le musée Fournaise, à Chatou, au printemps.

L'ode à Picasso, version nouvelle, manuscrit autographe signé par Jean Cocteau, vers 1919-1920, a été acquis par le musée Picasso de Paris. Un autre manuscrit autographe du poète : *Ils sont de mauvais garçons* ébauche de roman ou de scénario a été mis en vente par l'Autographe (Genève) au mois de juin. Le Louvre des Antiquaires a eu pour thème, cette année : Jean Cocteau, les métamorphoses du poète.

Le tableau du Corot « Le chemin de Sèvres » a été dérobé au musée du Louvre le 3 mai.

A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Eugène Delacroix, diverses manifestations ont eu lieu : exposition du 25 avril au 28 juin dans sa maison natale à Charenton, devenue médiathèque municipale ; une autre du 10 avril au 20 juillet au musée du Château de Chantilly, qui met en évidence les relations entre le peintre et le duc d'Aumale qui acheta plusieurs de ses œuvres ; une troisième aux mêmes dates, au Grand Palais consacrée aux dernières années (1850-1863) au cours desquelles se terminent les grandes décorations des palais nationaux et de l'église Saint-Sulpice et où la couleur prend beaucoup d'importance ; deux autres au musée Delacroix, d'avril à juillet, « Delacroix et Villot, le roman d'une amitié » et « Aquarelles et lavis » ; également à la Bibliothèque nationale Richelieu « Delacroix, le trait romantique » consacrée à son œuvre graphique ; enfin à Rouen « Delacroix ou la naissance d'un nouveau romantisme ».

En Essonne, une exposition itinérante, a été montée par ACTE 91.

1. Voir reproduction dans *Revue du Louvre...*, déc. 1998, p. 97.

Une étude pour « La bataille de Nancy » (1831) a été offerte au musée des Beaux Arts de Dijon ². Des études de trois personnages à la mine de plomb et aquarelle réalisées au Maroc en 1882 ont été offertes au musée des Beaux Arts de Tours ³. Une étude de ciel au pastel a été vendue à l'Hôtel Drouot et le 9 décembre – Enfin, des manuscrits et autographes de cet artiste provenant de son exécuteur testamentaire Achille Piron ont été acquis le 6 décembre 1997 par la Bibliothèque des musées nationaux.

Le musée départemental de Cassel a acheté une sculpture de Richard Fath (Paris 1900-Bagneux 1952) « cheval de trait dans le collier » réalisée entre 1930 et 1939 à Bagneux. Soixante-dix pièces du fonds d'atelier de l'artiste ont été offertes au musée ⁴. Le musée de Vernon a reçu en don 49 sculptures et tableaux du même artiste qui les a composés à Bagneux.

Le musée de l'Ile-de-France, à Sceaux, a organisé, au cours du premier semestre, une exposition sur Jean Fautrier (mort à Châtenay-Malabry en 1964). Une huile sur papier marouflé de cet artiste « L'écorché », réalisée vers 1942-1949 à Châtenay, est entrée au musée national d'Art moderne ⁵.

« La mise au tombeau ou le Christ pleuré par les Saintes Femmes », peinture à l'huile, encre et feuilles d'or sur toile signée T. Foujita (juin 1920) a été vendue à l'hôtel Drouot, le 9 décembre ⁶.

Un portrait de militaire (1778) en pastel sur papier par Jean-Martial Frédou (1710-1795), peintre du comte de Provence, est entré au musée Bonnat de Bayonne ⁷.

France Culture a proposé le 6 avril, la rediffusion d'une émission littéraire de 1956 animée par Roland Dorgelès, Gérard Bauer, André Billy et Alexandre Arnoux à propos de la publication du Journal de Julis et Edmond de Goncourt ⁸.

Une aquarelle en couleurs, représentant la pêche à la morue en Islande gravée par Jean-Pierre-Marie Jazet (mort à Yerres en 1871) a été acquise par le musée portuaire de Dunkerque, en 1997 ⁹.

2. Voir reproduction dans *Idem*, p. 91.

3. Voir reproduction dans *Idem*, avril 1999, p. 98.

4. Voir reproduction dans *Idem*, p. 99.

5. Voir reproduction dans *Idem*, p. 102.

6. Voir reproduction dans le catalogue de la vente n° 158.

7. *La donation Jacques Petithory au musée Bonnat*. Paris, Réunion des musées nationaux, 1997.

8. *Télérama*, n° 2516, 1^{er} avril 1998.

9. *Revue du Louvre*, janv. 1999, p. 105.

Le musée Fernand Léger de Biot a fait l'acquisition d'un dessin à la mine de plomb de F. Léger « Éléments mécaniques (1923 ou 1924) et de trois projets de costume, aux crayons, en cire et aquarelle, pour deux ballets créés à Paris en 1922-1923 ¹⁰.

Une gouache sur ardoise exécutée à Grasse, en 1940, par Alberto Magnelli (mort à Meudon en 1971) a été acquise par le musée de la Céramique de Vallauris ¹¹.

« Chamarande », tableau par Hubert Robert a été acheté par le département de l'Essonne.

Un buste de Balzac, en bronze, par Rodin (une des études du Grand Balzac nu) a été acheté par le musée Rodin ¹².

Larissa Tarkovski, est décédée le 19 janvier. Veuve du cinéaste russe Andreï Tarkovski, auteur de « l'Enfance d'Ivan », « Andreï Roublev » et « Le miroir », elle vivait à Saint-Michel-sur-Orge depuis 1987.

Le 13 juillet, une émission a été consacrée, sur la 5^e, au « Cyclop » édifié à Milly-la-Forêt par Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle.

Le musée d'Orsay a reçu en don un dé en or vert fondu, orné d'une frise de jeunes filles cousant et brodant daté de 1900 signé Frédéric Vernon, célèbre médailleur, mort à Morsang-sur-Orge en 1912¹³.

Le musée de l'École de Nancy s'est enrichi en 1997 d'un Christ en croix et de panneaux décorant une banquette, en pâte de verre, réalisés par Amalric Walter, né à Sèvres en 1870 ¹⁴.

Patrimoine

Le dixième prix du patrimoine organisé par ACTE 91 avait pour thème « Vues d'Essonne ». Il était destiné à récompenser des œuvres audiovisuelles inédites évoquant le patrimoine du département. Les prix ont été remis à Marcoussis, le 11 mars, aux trois lauréats.

Richesses artistiques

Les fiches du pré-inventaire des richesses artistiques de l'Essonne ainsi que celles des objets d'art classés sont désormais informatisées grâce au site Internet des Archives départementales « ESSONNE-ORGUE ».

10. Voir reproductions dans *Revue du Louvre...* avril 1998, p. 99 et juin 1999 n° 101.

11. Voir reproduction dans *Idem*, juin 1998, p. 104.

12. Voir reproduction dans *Idem*, avril 1998, p. 94-95.

13. *Revue du musée d'Orsay*, n° 5, automne 1997.

14. Voir reproduction dans *Revue du Louvre*, janv. 1999, p. 100.

Urbanisme et environnement

Les conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) d'Ile-de-France ont organisé les 27 et 28 mai, au conseil régional d'Ile-de-France, des rencontres sur le thème « L'environnement réinvente la ville ». On a pu y entendre une communication sur la charte pour l'environnement de la vallée de la Bièvre.

Le CAUE de l'Essonne a proposé, le 8 décembre, une conférence-débat animée par Jean Poyeton, architecte-urbaniste sur l'emploi du « modulator » de Le Corbusier comme outil des combinaisons d'éléments pour l'architecture.

Angerville

Naissance d'une association « Les Cochelins » qui présentera des spectacles en harmonie avec l'histoire locale.

Antony

Paul-Henry Chombart de Lauwe, anthropologue pionnier de la photographie aérienne et de la sociologie urbaine, né en 1913, habitant d'Antony, est décédé le 30 janvier.

Athis-Mons

En hommage à Paul Jovet (1896-1991), grand naturaliste et spécialiste en floristique, le Museum national d'histoire naturelle a réalisé un « jardin de naturaliste », 36 rue Geoffroy-Saint-Hilaire, à Paris.

Le centre culturel a organisé, le 25 mars, une journée d'information sur le patrimoine de banlieue.

Dans le cadre du cycle d'histoire de la banlieue 1997-1998, l'université du temps libre a proposé, le 4 avril, une conférence sur la Seine avec Paulette Cavailler, Robert Le Texier et le service de la navigation.

Auvers-Saint-Georges

Essonne Nature Environnement et la réserve naturelle géologique, avec l'aide de la commune et de l'association « Cybèle » ont réalisé leur 4^e festival de la nature les 5 et 7 juin.

Brunoy

Le musée a proposé du 17 avril au 26 juillet, une exposition « le théâtre en marche ». Du 12 septembre au 29 novembre, à l'occasion du 30^e anniversaire de la Société d'art... de la vallée de l'Yerres, il a organisé une très belle exposition autour d'un tableau de Karl Kuwasseg, « Villeneuve-Saint-Georges en 1848 » qui évoque la vie à cette époque aux bords de la Seine et de l'Yerres.

Au programme de la SAHAVY, conférence le 5 novembre du docteur Gautier sur François Coppée.

Corbeil-Essonnes

La bibliothèque nationale de France a reçu en don de la fondation philanthropique Jacob E. Safra, un manuscrit hébreu du XIV^e siècle, le *Petit livre des préceptes* d'Isaac ben Joseph de Corbeil (mort en 1280), rédigé et décoré en France vers 1343.

L'association « Mémoire et patrimoine vivant » a présenté, le 28 novembre, une série d'interviews évoquant la mutation du monde rural vers 1960.

La librairie « Les Feuillantines » de Juvisy-sur-Orge a organisé, au mois de juin, une visite de la maison d'Alfred Jarry sur le quai de l'Apport-Paris et de sa « chaumière » au barrage du Coudray, sous la conduite de Philippe Régibier.

Notre confrère Jean Canseliet a remporté, le 8 décembre le super banco du jeu radiophonique dit « Jeu des 1 000 F » grâce à ses connaissances en histoire...

Courances

Le 20 juin s'est tenue une sympathique cérémonie au cours de laquelle les habitants et de nombreuses personnalités ont rendu hommage à notre confrère, Monsieur le marquis de Ganay, maire depuis 1948 où il succéda à son grand-père.

Au musée national de la coopération franco-américaine de Bléran-court (02300), est présenté un tableau « Intérieur du château de Courances » (1909), œuvre de Walter Gay (1856-1937).

Dourdan

Le musée a proposé deux expositions : du 15 mai au 13 septembre, « Dourdan, un château-prison, 1690-1852 » et, du 7 novembre au 31 décembre, « Lebrun et l'industrie textile ». L'association des Amis du château a organisé plusieurs conférences et sorties : le 31 janvier, « l'église Saint-Germain » par P.-Y. Caillault ; le 14 mars, « la représentation des paysans dans la littérature » par Yves Tavernier ; le 21 mars, « la révolution de 1848 » par Serge Bianchi ; le 16 mai, « La détention des enfants au XIX^e siècle » par Annie Levray et Marianne Chardine ; le 10 octobre, « La rosière, une tradition vivace » par François Hébert-Roux ; le 12 décembre « Lebrun : de l'Ancien au Nouveau Régime » préparée par la visite, le 28 novembre, de Villelebrun, l'ancienne manufacture.

Draveil

« Culture et temps libre » a organisé le 3 novembre une conférence par Sylvie Le Clech sur Camille Flammarion.

Étampes

La ville a entrepris la restauration des lavoirs. Cette année ce sont ceux de la Promenade des Prés et de l'Île Maubelle. Viendra ensuite celui de Bourgneuf.

Au cours du 11^e cycle de conférences assuré par « Étampes Histoire », on a pu entendre : le 24 janvier, « L'évolution des charpentes des édifices cultuels du Sud-Essonne, du XII^e au XVIII^e siècle » par J.-J. Immel ; le 28 février, « Le canal de Beauce » par G. Gaillard et M. Martin ; le 21 mars, « Connaître, protéger et valoriser le patrimoine mobilier de l'Essonne » par S. Le Clech ; le 24 avril, « le château royal d'Étampes » par C. Wingler et I. Soulier ; le 23 mai, « Le portail méridional de Notre-Dame d'Étampes » par C. Bodin et M.-J. Magot ; le 19 juin, « Elections et personnel politique à Étampes (1870-1946) » par J.-P. Durand ; le 26 septembre, « Louise Abbéma » par C. Achard ; le 17 octobre, « La rosière » par F. Hébert-Roux ; le 14 novembre, « l'abbé Desforges » par J. Gélis et le 12 décembre, « la "réclame" à Étampes » par C. Carenton et J. Douchin.

La Forêt-Sainte-Croix

La librairie « Les Feuillantines » de Juvisy-sur-Orge a organisé, le 17 mai, une rencontre poétique avec Monique Labidoire, pour évoquer le poète Guillevic, mort l'an passé, et visiter sa maison.

Gometz-le-Châtel

L'association « Mémoire castelgometzienne » a présenté une nouvelle exposition historique, au mois de novembre. Elle était consacrée à la poste.

Issy-les-Moulineaux

Le musée de la carte à jouer a proposé, le 18 novembre, une conférence de Paul Smith sur les anciennes manufactures de tabac dont celle d'Issy qui fonctionna de 1904 à 1978.

Limours

La bibliothèque municipale a organisé du 14 au 31 mars une exposition « Une fin de siècle ».

Linas

L'association « Patrimoine et traditions » a obtenu le concours d'Arlette Auduc, conservateur du service régional de l'Inventaire, pour une conférence sur le patrimoine architectural et artistique de Linas le 30 janvier.

Lisses

Le service culturel a monté une intéressante exposition sur les hôtels de ville et mairies du département, visible du 11 mai au 5 juin.

Marcoussis

L'association historique poursuit inlassablement ses efforts pour la conservation et l'entretien du château de Montaigu où elle a organisé, avec REMPART un chantier de fouille international. Elle a organisé une exposition pour le 160^e anniversaire des pompiers, le 5 septembre, et proposé, le 18 juin, une conférence par Brigitte Blanc, conservateur au service régional de l'Inventaire, sur le patrimoine architectural et mobilier de Marcoussis.

Mennecy

« Eaux et fontaines de Mennecy » en accord avec « Mennecy et son histoire » milite pour la reconnaissance et la restauration des aqueducs souterrains qui conduisaient l'eau vers le château de Villeroy. Elle les fait visiter de temps en temps. Le 14 juin, ce fut à l'occasion de la première journée nationale du « patrimoine de pays ».

Monthéry

La Direction régionale des Affaires culturelles va entamer des travaux pour remédier aux désordres dans les parties hautes de la tour et pour assurer l'étanchéité et la consolidation des maçonneries. Pour marquer cette décision, Michel Conaut, architecte des Bâtiments de France et conservateur de la tour, a organisé, les 19 et 20 septembre, un spectacle « Les fils du temps » prélude à la mise en place d'un projet culturel sur l'ensemble du site.

Les Amis du château féodal ont présenté, les 2 et 3 mai, à Yèvre-le-Châtel (Loiret), l'histoire du donjon.

Une nouvelle association « Pour la sauvegarde du patrimoine de Monthéry et de sa région » a été créée fin 1997 et publiée au J.O. du 17 janvier. Elle est présidée par Bernard Lescure.

Morigny-Champigny

Le musée d'Orsay a reçu en don du comte de Saint-Léon, un poignard en acier gravé et damasquiné, provenant d'Henri Dufresne de Saint-Léon, mort à Jeurre en 1903.

Palaiseau

Le musée du Hurepoix a obtenu quelques salles supplémentaires et peut ainsi présenter de nouvelles richesses et dans de meilleures conditions.

Saint-Michel-sur-Orge

Un court métrage sur l'histoire de la ville a été réalisé par le club d'histoire avec le concours de Charles Payen.

Savigny-sur-Orge

Le service du patrimoine a organisé, en septembre, une exposition sur l'histoire des écoles de 1847 à 1998.

Sèvres

Le musée du Louvre s'est enrichi par dons d'un vase « jardin à dauphins », seul subsistant d'une paire, en porcelaine dure fabriqué en 1781¹⁵ ; d'une tasse et sa soucoupe, en porcelaine dure, du cabaret égyptien de Napoléon (1810) qui complèteront le service à café¹⁶ et de deux assiettes, en porcelaine dure, du service des pêches (corail et grenouilles) exécuté à partir de 1840¹⁶.

Le musée de la Céramique a reçu en don, une tasse et sa soucoupe, en porcelaine dure, à fond vert, fabriquées en 1782¹⁷. Il a acheté une assiette en porcelaine dure, du service des Arts industriels créé en 1821 par Jean-Charles Develly¹⁸.

Le musée du château de Fontainebleau a acquis trois surtout de table en biscuit : « la toilette », « la nourrice », « le déjeuner », fabriqués vers 1775-1780, avec la collaboration de Louis-Simon Boizot et Josse-François-Joseph Leriche, qui complèteront le service utilisé par Louis XV et Louis XVI dans les petits appartements¹⁹, ainsi qu'un compotier octogonal en porcelaine dure fabriqué en 1801-1803.

15. Voir reproduction dans *Revue du Louvre...*, avril 1998, p. 97.

16. Voir reproduction dans *Idem*, juin 1998, p. 97

17. Voir reproduction dans *Idem*, avril 1998, p. 88

18. Voir reproduction dans *Idem*, déc. 1998, p. 96

19. Voir reproduction dans *Idem*, oct. 1998, p. 93

Le musée du château de Versailles a acheté : deux plateaux de tasses à glace (1763 et 1790) en pâte tendre dus à Vincent Taillandier (Sceaux 1736-Sèvres 1790) ou à sa femme, faisant partie d'un service « Attributs et groseilles » constitué à partir de 1763 pour la ménagerie, puis le Petit Trianon et ensuite utilisé aux Tuileries²⁰ ; un plateau triangle et sa tasse à glace, en pâte tendre, à fond bleu et blanc, avec médaillons représentant des amours, fabriqué vers 1770 pour Madame Dubarry¹⁷ ainsi qu'une paire de vases « jardin » à branches de laurier et oiseaux, en porcelaine dure, peints par Antoine-Joseph Chappuis (mort à Sèvres en 1787) et dorés par Henry-François Vincent (mort à Sèvres en 1809), en 1780, pour Louis XVI²¹. Ce même musée a reçu en don une paire de seaux à verres, en pâte tendre, à fond vert à groupes de fleurs fabriqués en 1773 pour la comtesse d'Artois²².

Souzy-la-Briche

Une vaste exposition évoquant tous les aspects du village depuis la préhistoire jusqu'au XX^e siècle a été présentée au mois d'avril.

Vauhallan

Le dynamisme de Renée Delattre, présidente du Syndicat d'initiative a été récompensé : elle a en effet reçu pour son syndicat le « Grand prix de l'initiative », le 26 septembre à Metz.

Verrières-le-Buisson

Le musée se développe grâce à de nouvelles richesses et de nouvelles vitrines. Présentation en a été faite les 7 et 8 novembre.

Vert-le-Petit

Une exposition consacrée aux noms de lieux de la commune a été visible au cours du mois de juin.

20. Voir reproduction dans *Idem*, févr. 1998, p. 91

21. Voir reproduction dans *Idem*, juin 1998, p. 92

22. Voir reproduction dans *Idem*, avril 1998, p. 89

Nécrologie

Outre le décès de notre vice-président, Jean JACQUART (voir pages 3 à 6), de nombreux amis nous ont quittés cette année :

Monsieur René BOUILLÉ est décédé le 28 novembre. Géomètre expert à Corbeil-Essonnes depuis 1951, il fut vice-président du comité de rédaction de la revue *Géomètre*, représentant de l'ordre des géomètres experts auprès du comité national de cartographie de 1959 à 1975, et membre du jury des examens pour le diplôme de géomètre expert. Il créa en 1968 et présida la chambre des géomètres experts de l'Essonne. Il prit sa retraite en 1977. Il était des nôtres depuis quarante ans.

*
* *

Monsieur Marcel CASSÉ, petit-fils et petit-neveu des fondateurs de la fabrique de chapeaux d'Essonne, ingénieur de l'École centrale, se spécialisa dans la création et la fabrication de machines destinées à la chapellerie qu'il exporta dans le monde entier pendant une quarantaine d'années. Il avait adhéré en 1977.

*
* *

Mademoiselle Marie-Christine COURTIS est décédée le 7 septembre à Auxerre, après une carrière de professeur d'école normale et une longue retraite.

Membre de notre société depuis 1968, elle nous avait donné à publier, en 1970, « La vie dans une ferme de Videlles au XIX^e siècle », étude faite d'après le registre des comptes de son trisaïeul, Jean-Louis Girard, propriétaire exploitant des fermes de Chêne Coupé et de Varennes, de 1800 à 1842.

Elle avait fait don d'une collection d'outils agricoles au comité départemental du tourisme et d'une collection ethnologique au Musée de préhistoire de l'Ile-de-France à Nemours.

A ses trois enfants adoptifs, nous présentons nos condoléances.

Le général Joseph DELIVRÉ nous a quittés le 31 décembre 1997 à l'âge de 87 ans. Depuis quelques années il avait abandonné ses chères recherches qui le menaient d'un service d'archives à l'autre où il était partout accueilli en ami.

Il avait commencé par la quête de ses ancêtres et avait eu la chance de pouvoir remonter la filière jusqu'au XV^e siècle à Sucy-en-Brie. De ces premiers villageois était issue une branche parisienne qui donna à Paris des prévôts des marchands et qui posséda des seigneuries en Ile-de-France. D'autres s'installèrent à Dourdan, à Étampes et ailleurs.

Le généalogiste n'était pas exclusif et faisait souvent place à l'historien. Nous avons plaisir à rappeler les études qu'il nous donna à publier :

- *Le repeuplement du Hurepoix après la guerre de Cent ans, un exemple d'immigration : Marolles* (Bull. 1975, p. 51-59).
- *La seigneurie de La Mothe à Guigneville* (Bull. 1984, p. 39-53).
- *Sur une pierre tombale de l'église de Palaiseau : la seigneurie de Ville-neuve à Marnes-la-Coquette* (Bull. 1985, p. 33-45).
- *Quelques notes sur l'histoire du château de Belesbat* (Bull. 1989, p. 47-73).
- *A propos d'une inscription dans la chapelle de l'Hôtel Dieu de Dourdan* (Bull. 1990, p. 61-70).
- *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la guerre de Cent ans* (mém. XIV, p. 5-88).

D'autres articles ont paru dans des revues d'Ile-de-France (Société de l'histoire de Paris, Clio 94, Centre généalogique de l'Essonne) qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Je tiens à signaler l'important fichier sur les familles de l'Essonne qu'il a constitué à partir de ses dépouillements au minutier central des Archives nationales et qu'il a offert aux Archives de l'Essonne ainsi que son gros ouvrage manuscrit : *1478-1978, cinq siècles d'histoire d'une famille d'Ile-de-France, les Délivré. 2^e partie, Sébastien Delivré et sa descendance, 1560-1978*, déc. 1978, in-4^o, n. p.

Puissent tous les généalogistes suivre son exemple !

*

* *

Monsieur Édouard GIRET, enseignant demeurant à Arpajon, est décédé le 15 mars. Il était des nôtres depuis 1978.

*

* *

Monsieur Daniel-Jean JAY est décédé, subitement, le 7 octobre à Massy. Agrégé d'histoire et de géographie, enseignant à l'IUFM d'Étiolles, réalisateur de l'exposition « Le Bicentenaire de la Révolution française » présentée à Étiolles en 1989, secrétaire général de l'association des professeurs d'histoire et de géographie dont la revue *Historiens et Géographes*, bénéficiait de sa collaboration très active, c'était un ardent défenseur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie à l'école.

Il était membre de notre société depuis 1979.

★

★ ★

Monsieur Jean LAGNEAU, de Vigneux-sur-Seine, est décédé le 16 février. Il s'était inscrit en 1988.

★

★ ★

Monsieur Jacques MÉDARD est décédé le 30 juin. Une vie militante dans la politique, le syndicalisme et la Résistance l'a conduit vers l'histoire dont la connaissance aide à comprendre le présent. Passionné par la recherche, il commença par étudier sa commune au sein de la Société historique de Longpont qu'il présida de 1983 à 1996.

Il fut parmi les premiers à rallier le Comité pour la commémoration du bicentenaire de la Révolution Française devenu Comité de recherches historiques sur les révolutions en Essonne et il publia, en 1989, « la région de Montlhéry dans la Révolution ».

Il était des nôtres depuis 1986.

★

★ ★

Madame Geneviève MICHEL est décédée le 8 novembre.

Petite-fille d'Eugène Hamelin, historien des rues de Corbeil, veuve de Georges Michel, auteur d'une histoire des villes de Corbeil et d'Essonne avant leur fusion, et qui fut notre trésorier de 1974 à 1980, elle était profondément attachée à notre Société et manquait rarement nos sorties. On la vit encore, malgré son grand âge et sa fatigue, à Malesherbes.

Désirant poursuivre l'œuvre de son mari qui avait entrepris une nouvelle histoire des rues de Corbeil, complétée par celle des rues d'Essonne, elle fit des recherches minutieuses et accumula une importante documentation. Parallèlement, elle avait entrepris une histoire de la paroisse d'Essonne.

Nous souhaitons qu'un de ses enfants rédige ce travail attendu depuis vingt ans.

A l'église Saint-Étienne, le 12 novembre, se pressaient, nombreux, outre les Essonnois de souche qui furent tous élèves de Georges Michel, les paroissiens et les amis de Madame Michel et de sa nombreuse famille bien enracinée en cette ville.

*

* *

Nous avons appris tardivement le décès de Madame André PANCHARD survenu en 1996. Fille de Robert de Courcel, elle était membre fondatrice depuis 1945.

*

* *

Monsieur Jean PONÇON est décédé le 8 juin. Enseignant, il fut longtemps directeur de la colonie franco-britannique au château de Sillery à Épinay-sur-Orge. A la retraite, il s'était retiré à Lorris dans le Loiret. Il était inscrit depuis 1969.

Nous renouvelons nos condoléances à son épouse.

*

* *

Monsieur Eugène PREVOST est décédé le 2 décembre.

Ancien meunier, il n'avait pas quitté le moulin Grena que ses parents avaient exploité avant lui et auquel il était très attaché.

Tout le passé de la vallée de l'École, de la préhistoire à nos jours le passionnait et il avait réuni, dans son beau moulin, dont il conservait pieusement la roue et les mécanismes en bon état de marche, une collection d'objets extrêmement divers recueillis aux alentours de Moigny.

A la mort du peintre Lapierre-Renouard, il avait reçu en dépôt plusieurs jolies toiles de ce peintre de genre talentueux, qui devraient maintenant rejoindre le musée d'Étampes.

Il avait essayé d'animer ce lieu en créant une fondation afin de présenter des spectacles dans la cour de sa demeure. Après deux ou trois manifestations, la tentative fit long feu mais il était toujours heureux de recevoir des visiteurs (groupes d'enfants, touristes, rallyes...).

Tous les amis d'Eugène Prévost et de son moulin sont inquiets aujourd'hui pour l'avenir des collections, du bâtiment et de son site exceptionnel entre Courances et Moigny.

Il était des nôtres depuis 1969.

LISTE DES PUBLICATIONS DISPONIBLES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CORBEIL

BULLETINS

Année 1944	Année 1974	Année 1982	Année 1990
Année 1947	Année 1975	Année 1983	Année 1991
Année 1955	Année 1976	Année 1984	Année 1992
Année 1964	Année 1977	Année 1985	Année 1993
Année 1965	Année 1978	Année 1986	Année 1994
Année 1966	Année 1979	Année 1987	Année 1995
Année 1972	Année 1980	Année 1988	Année 1996
Année 1973	Année 1981	Année 1989	Année 1997
			Année 1998

Les bulletins antérieurs à 1972 sont soldés à 35 F.
Les autres bulletins sont vendus 75 F.



MÉMOIRES ET DOCUMENTS

- XI – Louis BRUNEL, *Juvisy au XVIII^e siècle. – Le détournement du Pavé royal de Lyon. Ses conséquences économiques et humaines (1975, 178 p., 20 pl.)*.
Prix : 75 Francs
- XII – J.-M. MORICEAU, *La population du Sud de Paris aux XVI^e et XVII^e siècles* et P. DUMONTIER, *L'oppidum de Champlan (1979, 85 p., 22 pl.)*.
Prix : 35 Francs
- XIII – J. GAUCHET, *Un notable à Brunoy au début du XIX^e siècle : le général-ambassadeur Antoine Dupont-Chaumont, 1759-1838 (1983, 74 p., 10 pl.)*.
Prix : 35 Francs
- XIV – J. DELIVRE, *L'immigration dans le doyenné d'Étampes après la Guerre de Cent Ans* et J.-P. CROCY, *L'Hôtel-Dieu d'Étampes de 1695 à 1789 (1988, 143 p., 26 ill.)*.
Prix : 75 Francs
- XV – S. BIANCHI, *La déchristianisation dans le district de Corbeil, 1793-1799 (1990, 160 p., 27 ill.)*.
Prix : 75 Francs
- XVI – S. LEFÈVRE, *L'aménagement du Sud de l'Île-de-France par les établissements religieux, XI^e-XIII^e siècles (1993, 160 p., 23 ill.)*.
Prix : 75 Francs
- XVII – *Archéologie et Numismatique. Miscellanées (1998, 96 p.)*.
Prix : 35 Francs

LIVRET DU CENTENAIRE (1996, 88 p., 23 ill.). Prix : 35 Francs



TABLE GÉNÉRALE 1895-1994 (1989 et 1997, 70 + 20 p.). Prix : 30 Francs



Nous disposons d'un important stock de bulletins de la Société d'études historiques et géographiques d'Athis-Mons et de la plaine de Longboyau :

N° 1, octobre 1947,	Prix	5 Francs
N° 2, janvier 1948,	Prix	5 Francs
N° 3, avril 1948,	Prix	5 Francs
N° 4, juillet 1948,	Prix	5 Francs
N° 5, décembre 1948,	Prix	5 Francs
N° 6, année 1949,	Prix	30 Francs
Collection,	Prix	50 Francs

